

LA COMMISSION D'ENQUÊTE SUR L'OCTROI
ET LA GESTION DES CONTRATS PUBLICS
DANS L'INDUSTRIE DE LA CONSTRUCTION

SOUS LA PRÉSIDENCE DE
L'HONORABLE FRANCE CHARBONNEAU, J.C.S., présidente
M. RENAUD LACHANCE, commissaire

AUDIENCE TENUE AU
500, BOUL. RENÉ-LÉVESQUE OUEST
MONTRÉAL (QUÉBEC)

LE 7 MAI 2014

VOLUME 195

CLAUDE MORIN et DANIELLE BERGERON
Sténographes officiels

RIOPEL GAGNON LAROSE & ASSOCIÉS
215, rue Saint-Jacques, Bureau 110
Montréal (Québec) H2Y 1M6

COMPARUTIONS

POUR LA COMMISSION :

Me PAUL CRÉPEAU
Me ÉLIZABETH FERLAND

INTERVENANTS :

Me ESTELLE TREMBLAY pour le Parti québécois
Me MARIE-CLAUDE MICHON et Me BENOIT BOUCHER pour le
Procureur général du Québec
Me MÉLISSA CHARLES pour l'Association de la
construction du Québec
Me SIMON LAPLANTE pour l'Association des
constructeurs de routes et grands travaux du Québec
Me JOSÉANE CHRÉTIEN pour le Barreau du Québec
Me FÉLIX RHÉAUME pour le Parti libéral du Québec
Me PIERRE POULIN pour le Directeur des poursuites
criminelles et pénales

TABLE DES MATIÈRES

	PAGE
LISTE DES PIÈCES	4
PRÉLIMINAIRES	6
MARIO TURCOTTE	
INTERROGÉ PAR Me PAUL CRÉPEAU	8
CONTRE-INTERROGÉ PAR Me ESTELLE TREMBLAY	166
LUC BERGERON	
INTERROGÉ PAR Me ÉLIZABETH FERLAND	297

LISTE DES PIÈCES

	PAGE
146P-1654 : Extraits du calepin de notes de Mario Turcotte du 14 avril 2004 et du 3 mai 2004	98
146P-1655 : Extraits du calepin de notes de Mario Turcotte du 28 et du 31 août 2001	101
146P-1656 : Extraits du calepin de notes de Mario Turcotte 3 juillet 2001 et du 13 août 2001	102
146P-1657 : Extraits du calepin de notes de Mario Turcotte du 2 octobre 2000	110
146P-1658 : Extraits du calepin de notes de Mario Turcotte au 29 avril 2002	113
146P-1659 : Tableau d'un appel d'offres pour travaux sur la route 148 à Mirabel - printemps 2004	121
146P-1660 : Extraits du calepin de notes de Mario Turcotte du 28 février 2001	132

146P-1661 :	Extrait du calepin (rencontre) de Mario Turcotte du 5 février 2001	253
146P-1662 :	Le comité provisoire pour la route Saint-Donat-Tremblant (C.P.R.S.T.) - 11 mars 1998	269
146P-1663 :	Un village Quatre Étoiles -Saint-Donat, Lanaudière et le parc du Mont-Tremblant - 17 mars 2000	270
146P-1664 :	Plan de transport de la région de Lanaudière - Décembre 2000	271
147P-1665 :	Cartes sur la répartition de la valeur des contrats d'enrobé bitumineux à tarif non négociable dans la direction territoriale de Capitale-Nationale en 2004	328
147P-1666 :	Tableau de l'appel d'offres pour pavage sur la route 381 à Charlevoix - Annulé en juin 2008	341

1 L'AN DEUX MILLE QUATORZE (2014), ce septième (7e)
2 jour du mois de mai,

3

4 PRÉLIMINAIRES

5

6 LA PRÉSIDENTE :

7 Bonjour, Monsieur. Est-ce que les parties peuvent
8 s'identifier, s'il vous plaît?

9 Me PAUL CRÉPEAU :

10 Vous pouvez vous asseoir, Monsieur Turcotte. Oui.

11 Alors, bon matin, Madame la Présidente. Paul

12 Crépeau pour la Commission.

13 Me ESTELLE TREMBLAY :

14 Bonjour. Estelle Tremblay pour le Parti québécois.

15 Maître

16 LA PRÉSIDENTE :

17 Bonjour, Maître Tremblay.

18 Me MARIE-CLAUDE MICHON :

19 Bonjour. Marie-Claude Michon pour le Procureur
20 général du Québec.

21 Me BENOIT BOUCHER :

22 Bonjour. Benoit Boucher pour le Procureur général
23 du Québec.

24 Me MÉLISSA CHARLES :

25 Bon matin. Mélissa Charles pour l'Association de la

1 construction du Québec.

2 Me SIMON LAPLANTE :

3 Bonjour. Simon Laplante pour l'Association des
4 constructeurs de routes et grands travaux du
5 Québec.

6 Me JOSÉANE CHRÉTIEN :

7 Bonjour. Joséane Chrétien pour le Barreau du
8 Québec.

9 Me FÉLIX RHÉAUME :

10 Bonjour. Félix Rhéaume pour le Parti libéral du
11 Québec.

12 Me PIERRE POULIN :

13 Et Pierre Poulin pour le Directeur des poursuites
14 criminelles et pénales. Bonjour.

15 LA GREFFIÈRE :

16 Si vous voulez vous lever debout pour être
17 assermenté, Monsieur.

18

19

20

1 L'AN DEUX MILLE QUATORZE (2014), ce septième (7e)
2 jour du mois de mai,

3

4 A COMPARU :

5

6 MARIO TURCOTTE, ingénieur

7

8 LEQUEL, affirme solennellement ce qui suit :

9

10 INTERROGÉ PAR Me PAUL CRÉPEAU :

11 Q. **[1]** Bon matin, Monsieur Turcotte. Hier, on s'est
12 laissé, on a abordé... on est dans le sujet de la
13 route de Saint-Donat...

14 R. Oui.

15 Q. **[2]** ... et on venait de... de parler de
16 l'implication, en fait, de... de l'impact de la
17 présence de monsieur Gilles Cloutier qui faisait du
18 développement des affaires pour la firme Roche à
19 cette époque-là dans... dans la région où vous
20 travailliez.

21 R. Oui.

22 Q. **[3]** Et j'aimerais peut-être commencer ce matin,
23 j'aimerais ça que vous nous expliquiez qui est...
24 qui est monsieur Cloutier à cette époque-là par
25 rapport à vous? Qu'est-ce qu'il fait, le genre de

1 représentations? En fait, les contacts, on essaie
2 de voir la nature des contacts qu'entretient
3 monsieur Cloutier avec le ministère des Transports.

4 R. O.K. Monsieur Cloutier, à cette époque-là, on est
5 en... vers les... on est en l'an deux mille (2000).
6 Je le connais à peu près depuis l'année dix-neuf
7 cent quatre-vingt-quatorze (94), depuis mon
8 arrivée. Il m'avait été présenté par mon ancien
9 patron...

10 Q. **[4]** Oui.

11 R. ... lors du... lors, je sais pas, d'une activité,
12 je crois. Et, c'est ça, lui, il s'en... de la façon
13 qu'il m'avait été présenté, il faisait du
14 développement des affaires, mais c'était plus là au
15 niveau municipal. T'sais, je veux dire, parce que
16 la firme Roche, à ce moment-là, au niveau de mon
17 territoire, un peu comme plusieurs autres firmes,
18 était pas représentée, puis il venait voir s'il y
19 avait des opportunités d'affaires. C'est dans ce
20 cadre-là que je le rencontrais à l'occasion, mais
21 c'était surtout... souvent c'était dans des
22 activités comme telles. Il me lâchait... à d'autres
23 époques, il me lâchait un petit coup de fil pour
24 voir simplement comment j'allais. C'est un monsieur
25 très sympathique, il s'informait un peu de... de

1 moi, il savait que j'avais des enfants, de mes
2 enfants. C'est un contact très... très humain, mais
3 on parlait pas nécessairement de projets
4 particuliers parce que, lui, il était pas dans le
5 domaine des transports, il était...

6 Q. **[5]** Plus proche des affaires municipales.

7 R. Il était, à ma compréhension à ce moment-là, il
8 était plus proche des affaires municipales puis
9 c'est ça que... aussi qui a été...

10 Q. **[6]** Est-ce qu'il y avait des firmes, des
11 représentants de firmes équivalentes à monsieur
12 Cloutier qui faisaient le même genre de
13 représentations à votre égard, mais plus pour le
14 ministère des Transports?

15 R. Oui, oui. La plupart des firmes, si je peux nommer
16 Tecsalt, CIMA, Dessau - j'ai peur de ne pas en
17 oublier - BPR...

18 Q. **[7]** Les grandes...

19 R. ... toutes les principales firmes du coin. Je l'ai
20 peut-être dit un peu hier, mais étant donné que la
21 responsabilité était rendue en territoire pour
22 donner, par des offres de service pour les... pour
23 obtenir des... les services d'honoraires
24 professionnels, il y avait un intérêt de ces
25 firmes-là à venir nous rencontrer, entre autres, le

1 directeur, voir les possibilités. C'était quoi...
2 mettons c'est quoi qu'on avait. Si on avait des...
3 des besoins, je pourrais dire ça, des besoins en
4 honoraires professionnels, pour qu'eux puissent à
5 un moment donné répondre à nos besoins. Il faut se
6 rappeler, à ce moment-là, quatre-vingt-treize (93),
7 quatre-vingt-seize (96), c'est assez... il y a pas
8 beaucoup de travaux. Le génie qui avait préparé une
9 multitude de plans et devis, nous avait transmis
10 ça, aux directions territoriales, puis on avait, à
11 ce moment-là, encore pas mal de personnel. Ça veut
12 dire qu'il y avait très peu... il y avait très peu
13 d'honoraires qu'on donnait...

14 Q. **[8]** À l'extérieur du Ministère.

15 R. À l'extérieur. On en donnait... en tout cas, moi,
16 ce que je me souviens, chez nous, on en donnait
17 plus au niveau des études. Parce qu'on commençait à
18 vouloir connaître, un peu comme j'expliquais un
19 peu, dans les processus de plans de transport, pour
20 bien identifier les grands besoins comme tels, on
21 voulait avoir soit nos inventaires autant
22 quantitatifs que qualitatifs, tout ça.

23 Q. **[9]** Alors, est-ce qu'on peut résumer un peu le rôle
24 de monsieur Cloutier, comme les autres
25 représentants des autres firmes, c'était

1 d'entretenir des bonnes relations avec le
2 Ministère?

3 R. Oui, c'est ça.

4 Q. **[10]** Et quand je dis « entretenir », il vous
5 recevait à dîner?

6 R. Monsieur Cloutier, j'ai pas dîné avec lui. Par
7 exemple, il a... à l'occasion, bien, moi, il me
8 donnait des... il m'a donné des billets de
9 football, de hockey. T'sais, je veux dire... Pas de
10 hockey mais de... de baseball et de football.
11 T'sais, je veux dire, il entretenait une relation
12 qui était... à l'époque, conviviale, là, à ce
13 moment-là.

14 Q. **[11]** O.K. Monsieur Cloutier. Et les autres
15 représentants des firmes est-ce qu'ils faisaient la
16 même chose?

17 R. Les autres représentants des firmes faisaient la
18 même chose. La plupart, là. La plupart faisaient la
19 même chose à l'occasion.

20 Q. **[12]** Les...

21 R. C'était, d'après moi, la façon... en tout cas,
22 c'était une façon des fois de les rencontrer pour
23 parler de... de se connaître, de... des sujets plus
24 généraux, là.

25 Q. **[13]** Vous nous avez parlé aussi hier de votre

1 relation - je l'appelle comme ça - la relation avec
2 monsieur Chevrette, qui était à l'époque député,
3 qui est le ministre des Transports aussi. Alors,
4 vous avez dit qu'il y avait, à la limite, une
5 certaine familiarité ou, du moins, de sa part; lui
6 vous appelait « le grand », là.

7 R. Il m'appelait « le grand », oui.

8 Q. **[14]** Oui. O.K. Ce qui dénote quand même une
9 certaine familiarité. Vous vous parliez assez
10 souvent.

11 R. Oui. Oui, monsieur Chevrette, quand je suis arrivé
12 à la direction Laurentides-Lanaudière, était député
13 de... du comté de Joliette, puis il l'a été
14 jusque... en tout cas, jusqu'à son départ. Puis, à
15 l'intérieur de ça, il a été ministre pendant une
16 certaine période, de quatre-vingt-dix-huit (98) à
17 deux mille deux (2002). Mais, de façon régulière,
18 dans les premières années, je l'ai rencontré
19 pour... un peu comme les autres, pour parler des
20 projets, parler des préoccupations. On a fait une
21 démarche de plans de transport également dans la
22 région de Lanaudière où on rencontre, là, tous les
23 partenaires. Puis avec monsieur Chevrette, mettons,
24 il me... en tout cas, on a établi un lien de
25 confiance puis quand il y avait une problématique

1 transport, mettons, il me l'envoyait via son... ses
2 attachés politiques. Madame Gaudet...

3 Q. **[15]** Les gens de son cabinet qui vous appelaient...

4 R. Son cabinet local. Ou il m'appelait directement, il
5 voulait avoir mon avis. Puis la particularité de
6 monsieur Chevrette, en tout cas avec moi, lui, il
7 voulait avoir l'heure juste. S'il te demandait
8 quelque chose, il dit : « Donne-moi l'heure juste
9 puis je vais prendre mes décisions. » Ça, je me
10 souviens, c'était caractéristique...

11 Q. **[16]** C'était franc comme ça (inaudible).

12 R. Il voulait savoir... je ne sais pas, n'importe
13 quoi « Bien, ce projet-là, ça a-tu du bon sens? Il
14 y a-tu un besoin? » Il voulait avoir l'heure juste.
15 Puis là, après ça, il dit : « Moi, je vais en
16 faire... je vais prendre mes décisions en
17 conséquence éventuellement. »

18 Q. **[17]** Vous nous avez dit aussi hier qu'à votre
19 connaissance, monsieur Chevrette entretenait des
20 liens d'amitié avec la famille Desjardins, du
21 Groupe Asphalte Desjardins.

22 R. Oui. Oui. À la question que vous m'avez posée, oui.
23 Je sais que Jacques Desjardins était un proche,
24 là... estimait beaucoup monsieur Chevrette, là. Je
25 ne peux pas parler de toute la relation mais il y

1 avait une relation, oui.

2 Q. **[18]** Si je vous demande, le treize (13) mars deux
3 mille un (2001), savez-vous où vous avez passé la
4 soirée?

5 R. Le treize (13) mars deux mille un (2001), je sais
6 pas si c'est cette date-là ou quelques jours après,
7 là, j'ai été... je suis allé au hockey avec
8 monsieur Chevrette et, entre autres, Jacques
9 Desjardins et il y avait aussi monsieur Baril, le
10 ministre délégué... Jacques Baril, ministre délégué
11 aux Transports à cette époque-là.

12 Q. **[19]** Alors, peut-être nous parler un peu de cette
13 soirée-là, au hockey, on s'imagine au Centre Bell,
14 ici?

15 R. Au Centre Bell, oui.

16 Q. **[20]** Dans les bancs, dans une loge?

17 R. C'est dans une loge. Dans une loge, j'étais
18 accompagné. C'est ça, j'étais accompagné. Monsieur
19 Chevrette était là, monsieur Baril puis il y avait
20 d'autre personnel de son cabinet.

21 Q. **[21]** Qui... en fait, à qui appartenait la loge, qui
22 invitait, qui supportait les frais de la soirée?

23 R. C'est... c'est le Groupe Asphalte Desjardins.

24 Q. **[22]** Qui vous invitait.

25 R. Oui.

1 Q. **[23]** Alors, on voit qu'il y a plusieurs personnes,
2 dont monsieur...

3 R. C'est ça. Mais là, selon mon souvenir moi, c'est
4 Jacques Desjardins qui m'a appelé puis il dit,
5 Mario, j'ai une loge puis monsieur Chevrette
6 aimerait ça que tu sois là samedi.

7 Q. **[24]** O.K. Puis c'est même à l'invitation de
8 monsieur Chevrette. Est-ce que c'est la seule fois
9 à votre souvenir où vous assistez à une soirée
10 peut-être dans une loge au hockey avec monsieur
11 Chevrette?

12 R. Monsieur Chevrette, je l'ai déjà, à mon souvenir,
13 rencontré dans une loge mais je sais pas si j'ai
14 écouté la partie au complet ou il est venu... il a
15 fait une présence dans la loge, je le sais pas.
16 Mais je l'ai vu moi une autre fois, là...

17 Q. **[25]** Au hockey.

18 R. ... au hockey.

19 Q. **[26]** On va retenir cette date-là parce qu'on va y
20 revenir. Treize (13) mars deux mille un (2001), on
21 est au...

22 R. Je pourrais vous dire, à ce moment-là, j'étais avec
23 d'autres personnels du Ministère.

24 Q. **[27]** Du Ministère. Ça c'est la deuxième fois ou
25 celle du...

1 R. Moi d'après moi c'est la première fois parce que
2 c'était... deux mille (2000)... O.K. Ça c'est le
3 treize (13) mars deux mille un (2001). C'est juste
4 parce que j'essaie de voir... La date vous m'avez
5 dit c'est le treize (13) mars deux mille un (2001).

6 Q. **[28]** Treize (13) mars deux mille un (2001).
7 Regardez...

8 R. D'après moi, c'est un petit peu... C'est peut-être
9 l'année d'avant, là.

10 Q. **[29]** L'autre fois où vous auriez vu monsieur
11 Chevrette...

12 R. Oui.

13 Q. **[30]** ... O.K.

14 R. C'est ça. C'est avant ça, là.

15 Q. **[31]** On garde en mémoire la date du treize (13)
16 mars deux mille un (2001).

17 R. O.K.

18 Q. **[32]** On sait qu'on est tout près, tantôt on est
19 arrêté sur le contrat de la route Saint-Donat en
20 décembre deux mille (2000).

21 R. C'est ça.

22 Q. **[33]** On continuera peut-être l'échéancier. Alors,
23 on revient maintenant sur la route, sur ce dossier-
24 là, de la route Saint-Donat, et vous repassiez un
25 peu dans vos notes pour voir comment vous l'avez

1 noté. Sept (7) et huit (8) décembre, vous venez,
2 vous apprenez par le cabinet si je me trompe pas,
3 qu'il y a une modification. Ce n'est plus la
4 municipalité de Saint-Donat mais la MRC Matawinie
5 qui va prendre la gestion du dossier.

6 R. Oui.

7 Q. **[34]** Et là vous dites, vous avez un appel, et je
8 pense qu'on était rendu là...

9 R. Oui.

10 Q. **[35]** ... l'appel du huit (8) décembre de monsieur
11 Chevrette?

12 R. C'est ça. J'ai un appel. Le sept (7) décembre,
13 juste faire un petit retour, le sept (7) décembre,
14 j'ai une rencontre avec monsieur Picard qui est de
15 son cabinet et monsieur Léo Bilodeau qui est le
16 directeur des affaires juridiques au Ministère,
17 pour préparer, faire l'amorce de l'entente et à ce
18 moment-là identifier le gestionnaire à la MRC
19 Matawinie. En passant, c'était rémunéré ça pour les
20 frais comme tel.

21 09:46:29

22 LA PRÉSIDENTE :

23 Q. **[36]** Je veux juste vérifier une chose. Les notes
24 que vous consultez pour vous rafraîchir la mémoire,
25 ce sont des notes que vous avez prises de façon

1 contemporaine avec les événements?

2 R. Oui. Oui, c'est ça.

3 Q. **[37]** O.K.

4 R. C'est parce que la façon que je fonctionnais,
5 j'avais...

6 Me PAUL CRÉPEAU :

7 Q. **[38]** Montrez que vous avez des genres de cahiers
8 comme ça, là.

9 R. Bien j'en ai un à côté de moi, là. C'est un...
10 c'est un...

11 LA PRÉSIDENTE :

12 Q. **[39]** Cahier genre sténo?

13 R. C'est style sténo. Au lieu de prendre des notes un
14 peu partout, ça me fait un rappel en même temps
15 pour les actions à faire, un suivi. C'est un peu un
16 genre de mon « to do » à faire journalièrement. Ça
17 c'était mon premier. Après ça, j'avais des notes.
18 Quand je faisais des rencontres, j'avais un autre
19 genre de livre pour ça. Les réunions des
20 directeurs, des réunions avec mes employés, des
21 réunions avec les députés ou je prenais les
22 principaux sujets. Puis ça, j'ai fait ça tout le
23 long de ma carrière.

24 Me PAUL CRÉPEAU :

25 Q. **[40]** Alors, ce que vous regardez par contre...

1 R. Ce que je vous donne aujourd'hui... Ah! excusez-
2 moi...

3 Q. **[41]** Oui c'est ça. Ce qu'on avait dit...

4 R. Ce que je vous donne aujourd'hui, c'est parce que
5 j'ai fait un résumé parce que c'est plusieurs pages
6 pour essayer de me souvenir. Je pense que les dates
7 sont importantes, pour voir les grands points. Mais
8 c'est tiré de mes recueils, de mon...

9 Q. **[42]** Alors, c'est vos notes que vous... Alors vous
10 en avez fait des extraits de vos notes...

11 R. Oui, c'est ça.

12 Q. **[43]** ... manuscrites. Alors, au sept - huit (7-8)
13 décembre, un appel, vous dites c'est de monsieur...
14 En tout cas, il y a un appel.

15 R. C'est ça. J'ai un appel de monsieur Chevrette.

16 Q. **[44]** Oui.

17 R. Mais j'ai pas de sujet particulier. Souvent
18 c'était, je sais pas, est-ce que la rencontre a eu
19 lieu... Je sais pas, c'était très court comme
20 sujet. Je l'ai pas noté. Ça veut dire, possiblement
21 c'est, à ce que je peux voir, c'est pour, au niveau
22 de, peut-être de la rencontre de la veille, peut-
23 être prendre le pouls si ça avait bien été, tout
24 ça, là. C'est à peu près ce genre de... pas de...
25 de conseil ou de contact...

1 Q. **[45]** Des discussions que vous avez avec lui.

2 R. ... des discussions que j'avais avec monsieur
3 Chevrette parce que, avec les relations, en tout
4 cas moi je crois, là, qu'il avait confiance en moi
5 dans...

6 Q. **[46]** Hum, hum.

7 R. ... dans mon jugement, dans mon raisonnement pour
8 valider des choses, là, comme tel. C'est dans ce
9 sens-là.

10 Q. **[47]** Alors, vous, vous avez pas rencontré monsieur
11 Chevrette le sept (7) mais il veut avoir des
12 nouvelles à propos de la rencontre qui a eu lieu le
13 sept (7). Vous souvenez-vous quelle rencontre a eu
14 lieu le sept (7)?

15 R. Bien le sept (7), c'était la rencontre, là, que,
16 pour établir les modalités du protocole
17 d'entente...

18 Q. **[48]** O.K.

19 R. ... où le gestionnaire du projet, était rendu à la
20 MRC, là.

21 Q. **[49]** Je vous arrête encore une seconde. Dans le
22 déroulement, si on se replace à ce moment-là, et là
23 je vous ramène comme le citoyen Turcotte qui est
24 dans sa communauté, vous nous avez dit hier qu'à
25 votre connaissance, vous saviez que la municipalité

1 de Saint-Donat faisait souvent... faisait affaires
2 au niveau du génie avec Genivar.

3 R. Non, je le savais pas, ça, que...

4 Q. **[50]** O.K. C'est moi...

5 R. ... je le savais pas. La seule... ce que j'ai dit
6 suite à une question de Madame la Présidente si
7 Genivar... parce que j'ai dit la MRC avait peut-
8 être un personnel technique administratif plus
9 grand.

10 Q. **[51]** Oui.

11 R. Mais au niveau technique, la firme Genivar était
12 tout à fait en mesure de... je connais moins les
13 autres... les autres firmes qu'il y avait à côté,
14 là, parce que... mais Genivar, là, était en mesure
15 de réaliser les travaux, là.

16 Q. **[52]** Alors là, je vous pose...

17 (09:49:33)

18 LA PRÉSIDENTE :

19 Q. **[53]** Alors c'est pour ça que si je comprends bien,
20 le fait de passer de la municipalité à la MRC, ça
21 devient encore moins explicable, étant donné que la
22 municipalité avait ce qu'il fallait pour mettre en
23 poste toute cette...

24 R. C'est un choix... la municipalité de Saint-Donat ne
25 pouvait pas avoir cent pour cent (100 %) de la

1 subvention parce que les subventions municipales se
2 donnent vraiment à la municipalité.

3 Q. **[54]** O.K.

4 R. Étant donné qu'il y avait trois municipalités de
5 concernées, Saint-Donat, Val-des-Lacs et Lac-
6 Supérieur, ça prenait une entente et ça aurait
7 pu... l'entente aurait pu être municipale. Je veux
8 dire que les trois signent ensemble et on... on met
9 comme gestionnaire du projet Saint-Donat. C'est
10 correct, on a déjà vu ça ailleurs, mais dans
11 d'autres cas, puis c'est numéro un.

12 Q. **[55]** O.K.

13 R. Mais là, c'est vraiment un choix qui s'est fait à
14 ce moment-là, tu sais, quand on dit dans le premier
15 temps c'est le... le gestionnaire était la
16 municipalité. Dans un deuxième temps, il est devenu
17 la MRC. Là, il y a sûrement des raisons qui
18 expliquent ça, mais c'est un choix, d'après moi,
19 politique avec peut-être toutes les informations
20 qu'ils ont eues à ce moment-là. Moi je peux pas...
21 je ne suis pas au fond de la décision, là.

22 Q. **[56]** Merci.

23 Me PAUL CRÉPEAU :

24 Q. **[57]** Mais peut-être, dans la nature de ces
25 programmes-là, vous dites : « On avait déjà vu ça

1 des ententes avec plusieurs municipalités dont une
2 prend la charge du projet. »

3 R. Oui.

4 Q. **[58]** Ce qui était une possibilité.

5 R. Oui.

6 Q. **[59]** Est-ce que vous aviez déjà vu auparavant des
7 ententes avec des MRC, municipalités régionales de
8 comté?

9 R. De ce genre-là, non, parce que la... sur le
10 territoire, ce sont les municipalités qui sont
11 responsables. La MRC a plus un rôle, là, au niveau
12 de l'établissement du rôle foncier, tu sais, ils
13 ont un autre rôle, eux autres, dans leur mandat. À
14 part que si les travaux ont lieu dans les
15 territoires non organisés, là, ils ont le même rôle
16 qu'une municipalité. Mais j'allais... j'en ai... à
17 ma connaissance, je n'ai pas vu...

18 Q. **[60]** O.K. Je vous demande maintenant, parce que
19 c'est des faits qui ont... des affirmations qui ont
20 déjà été amenées ici devant la Commission, si vous
21 avez déjà entendu parler, à peu près autour de ces
22 dates-là, de qui que ce soit, d'une affirmation à
23 l'effet suivant, à l'effet que la municipalité, le
24 maire de la municipalité de Saint-Donat, monsieur
25 Paquin, avait fêté récemment dans un restaurant

1 avec les représentants du consortium puis Genivar
2 la... avait fêté la... la subvention à venir.
3 L'aviez-vous entendu?

4 R. Je... j'ai pas... je l'ai entendu dans le
5 témoignage de monsieur Cloutier par après.

6 Q. **[61]** Oui.

7 R. Mais ça me rappelle rien, ça, comme tel.

8 Q. **[62]** O.K.

9 R. Mais... mais si on va... mettons si on revient,
10 mettons, dans le temps que c'était la municipalité
11 qui était... qui était maître d'oeuvre, bien
12 t'sais, j'ai eu des appels pour mettre des
13 pancartes, il y avait le choix... tu sais, eux
14 autres se préparaient à la venue de ce projet-là.
15 C'est sûr que... c'est officiel que dans le
16 territoire, ça se parlait. Tu sais, je veux dire ça
17 va très vite ces nouvelles-là, là, mais j'ai pas
18 eu... j'ai pas de souvenir qu'on m'a informé de ça.

19 Q. **[63]** O.K.

20 R. De ce souper-là, en fait.

21 Q. **[64]** On revient donc autour du mois de décembre, on
22 vient de faire la transition vers la MRC. On
23 revient maintenant à ce matin-là et ça, je sais que
24 vous nous en avez parlé, vous dites que monsieur...
25 vous avez été informé... en fait, je cherche à

1 savoir qui est la première personne qui vous
2 informe que le contrat va passer de la municipalité
3 de Saint-Donat à la MRC de Matawinie. Les premières
4 nouvelles que vous en avez viennent...

5 R. Les premières nouvelles, il y a monsieur Cloutier
6 qui était très... on en a parlé un peu, très
7 présent dans le dossier qui venait... qui était
8 venu... venir chercher de l'information dans le
9 mois de... de juin. Puis la première personne, là,
10 c'est... c'est monsieur Cloutier.

11 Q. **[65]** Êtes-vous capable de placer ça dans le temps à
12 peu près? Parce que là, je veux dire, il est là
13 depuis juin mais on sait que le transfert...

14 R. C'est parce que si je regarde puis si je regarde un
15 peu la chronologie puis les appels que j'ai de
16 monsieur Cloutier, le seize (16)... le seize
17 (16)...

18 Q. **[66]** Seize (16)?

19 R. Novembre.

20 Q. **[67]** Oui.

21 R. Excusez, parce que je... le seize (16) novembre,
22 j'ai... j'ai un contact avec... monsieur Cloutier
23 m'appelle. Il fait un retour d'appel. On discute,
24 j'imagine, de ça. D'après moi, c'est peut-être à
25 cette occasion-là qu'on s'est parlé.

1 Q. [68] O.K. Alors, vous avez en tout cas un contact
2 avec monsieur Gilles Cloutier le sept (7) novembre.

3 R. Oui. Monsieur Cloutier est présent dans... mon
4 souvenir, là, puis... monsieur Cloutier est présent
5 dans le, je dirais dans le décor, dans le portrait
6 de ce projet-là. Il est intéressé à ce que le mode
7 d'attribution change. Ça je le sais, puis...

8 Q. [69] Lui, ça c'est clair.

9 R. Mais là, à quelle date exactement, mais c'est dans
10 les appels que j'ai avec lui.

11 Q. [70] Et quand vous êtes informé que le contrat va
12 être maintenant donné à la MRC de Matawinie, en
13 avez-vous reparlé avec monsieur Cloutier?

14 R. Par après?

15 Q. [71] Oui. En fait, la journée même où vous apprenez
16 que c'est transféré à Matawinie, à la MRC, est-ce
17 que vous avez parlé avec monsieur Cloutier?

18 R. La journée même, moi je l'ai... Mon Dieu...

19 Q. [72] Ou la journée ou le lendemain, là.

20 R. Oui, c'est ça. C'est parce que ça s'est fait vers
21 le premier (1er) décembre, le cinq (5) décembre,
22 mais je n'ai pas d'appel avec monsieur Cloutier.
23 J'en ai un le vingt (20) décembre.

24 Q. [73] Vingt (20) décembre?

25 R. Qui est passé, qui est un peu après.

1 Q. [74] O.K. Et est-ce que vous avez le contenu, le
2 sujet de la discussion avec monsieur Cloutier?

3 R. Non, je n'ai pas de sujet. Je ne sais pas s'il
4 voulait me souhaiter des joyeuses Fêtes ou je ne le
5 sais pas, là, mais... Mais à ce moment-là, la
6 rencontre était, avait déjà été faite par rapport
7 à... comme le sept (7), par rapport à
8 l'établissement du protocole d'entente avec la MRC
9 comme gestionnaire.

10 Q. [75] O.K. Alors, je vous laisse continuer,
11 maintenant, on va avancer un petit peu dans la
12 chronologie. On est rendu au vingt (20) décembre,
13 c'est les Fêtes, là.

14 R. Oui.

15 Q. [76] Et quand est-ce que vous allez noter des
16 contacts en relation avec la route de Saint-Donat?

17 R. Bon, les premiers contacts après les Fêtes se font
18 le neuf (9) janvier. À ce moment-là, j'ai un appel
19 conjoint du cabinet du ministre, monsieur André
20 Picard et Isabelle Fecteau, qui sont deux
21 conseillers à monsieur Chevrette. Ils m'appellent
22 concernant la formation d'un comité aviseur pour,
23 je vais dire, soutenir ou... la réalisation du
24 mandat à la MRC. Puis à ce moment-là, je discute
25 avec eux, puis moi je leur sou mets le nom d'un de

1 mes responsables qui s'appelle Jean-Pierre Barabé,
2 pour faire partie du comité aviseur. Puis son rôle,
3 c'est d'être le représentant du ministre, parce
4 qu'on se souvient, c'est un contrat municipal, ça
5 veut dire qu'il y a une subvention, ça veut dire
6 que c'est la municipalité qui est responsable à
7 cent pour cent (100 %) de sa réalisation dans le
8 programme. Ça veut dire, mais le ministre, étant
9 donné l'envergure, il forme, il décide de former un
10 comité aviseur pour s'assurer la bonne marche de
11 tout ça. Puis ça lui prend un représentant pour là-
12 bas, donc je suggère mon adjoint, monsieur Jean-
13 Pierre Barabé.

14 Q. **[77]** Et c'est votre suggestion, et est-ce que vous
15 entendez déjà parler de qui seraient les autres
16 membres de ce comité aviseur-là, à ce moment-là?

17 R. Pas à ce moment-là.

18 Q. **[78]** O.K. Je vous laisse avancer.

19 R. Mais la finalité, ça a été moi qui a été sur le...

20 Q. **[79]** O.K. Mais au neuf (9) janvier, vous proposez
21 le nom de monsieur Barabé?

22 R. Oui, c'est ça.

23 Q. **[80]** Je vous laisse avancer.

24 R. O.K. Le vingt-deux (22) janvier, l'entente de la
25 MRC, tu sais, tantôt le sept (7) on parlait de la

1 proposition, le vingt-deux (22) elle est finalisée,
2 puis possiblement qu'elle est écrite.

3 Me PAUL CRÉPEAU :

4 Madame Blanchette, peut-être l'onglet...

5 (09:57:35)

6 LA PRÉSIDENTE :

7 Q. **[81]** Oui, juste avant, tantôt maître Crépeau vous a
8 demandé si vous aviez eu une conversation avec
9 monsieur Chevrette tôt après que ce soit changé. Et
10 hier, vous nous avez dit que monsieur Cloutier,
11 avec monsieur... Est-ce que j'ai dit monsieur
12 Chevrette?

13 Me PAUL CRÉPEAU :

14 Oui.

15 LA PRÉSIDENTE :

16 Q. **[82]** Non, avec monsieur Cloutier. Je m'excuse, avec
17 monsieur Cloutier. Il me semble qu'hier, vous avez
18 dit que Cloutier était venu vous voir et il vous
19 avait dit qu'il était sorti du bureau de Chevrette
20 et c'est la MRC qui va l'avoir?

21 R. Oui, bien, c'est... je ne sais pas. Bien, il était
22 venu me voir... Je sais que monsieur Cloutier est
23 venu me voir à mon bureau. Tu sais, je veux dire, à
24 certaines occasions dans cette période-là. Mais
25 c'est parce que j'allais sur son témoignage, et un

1 souvenir que lui était venu me voir. C'est possible
2 qu'il soit arrêté me voir, mais il m'a parlé de ce
3 fait-là, que la... mettons, le mode d'octroi de
4 contrats va changer.

5 Q. **[83]** Puis êtes-vous en mesure de situer dans le
6 temps quand a eu lieu cette conversation?

7 R. C'est parce que les conversations que j'ai avec
8 monsieur Cloutier, j'en ai eu une le seize (16)
9 novembre. Après ça, ça va au vingt (20) décembre.
10 D'après moi, c'est celle du seize (16). Puis ça, je
11 l'ai, mettons, ça je l'ai eue par téléphone. Peut-
12 être qu'il est passé me voir... c'est parce que je
13 note pas tout, là, tu sais, je veux dire. Peut-être
14 qu'il est passé me voir entre les deux, là, mais...
15 Mais, monsieur Cloutier, il était au courant, de
16 mon souvenir, du... du changement, là, de... de
17 mode...

18 Me PAUL CRÉPEAU :

19 Q. **[84]** D'attribution de la subvention.

20 R. De l'attribution comme telle. Malheureusement, je
21 ne suis pas capable de situer exactement la journée
22 mais c'est dans cette période-là, là.

23 Q. **[85]** O.K. Pas capable de la situer de mémoire...

24 R. De mémoire.

25 Q. **[86]** ... et dans vos notes il y a rien... il y a

1 rien entre le seize (16) novembre puis le vingt
2 (20) décembre?

3 R. C'est ça, non. Parce que s'il est passé me voir,
4 souvent, bien, je prenais pas ça nécessairement en
5 note, là, quelqu'un venait me voir. Parce que
6 souvent, oups! il arrivait à l'improviste puis la
7 personne pouvait me parler peut-être cinq minutes
8 puis repartir.

9 Q. **[87]** O.K.

10 Madame Blanchette, l'onglet numéro 7, s'il vous
11 plaît.

12 Je veux juste vous montrer un document, juste
13 pour... en fait, pour l'identifier, là.

14 À la page suivante, s'il vous plaît. Encore.

15 L'autre document, qui va commencer par le mot
16 « Entente ». Voilà.

17 Alors, on voit une entente, et malheureusement le
18 document, tel qu'on l'a, il y a un numéro en haut
19 qui est un peu coupé, mais voit :

20 Entente, construction d'un nouveau
21 lien municipal, Saint-Donat, Val-des-
22 Lacs, Lac-Supérieur. Entente
23 intervenue entre le gouvernement du
24 Québec, représenté par le ministère
25 des Transports, et la Municipalité

1 régionale de comté de Matawinie.

2 Est-ce qu'il s'agit bien de l'entente dont on parle
3 ça, Monsieur Turcotte?

4 R. Oui. Oui.

5 Q. **[88]** O.K. Et le document fait une, deux, trois,
6 quatre, cinq pages. Peut-être nous amener à la page
7 5, Madame Blanchette, où on va y voir des
8 signatures. Le dix (10) janvier deux mille un
9 (2001), la Municipalité de Matawinie, alors
10 signataire, il y a monsieur Guy Chevrette et Réjean
11 Neveu, le préfet de la MRC. Alors, c'est bien le
12 document dont vous avez eu à vous occuper ça?

13 R. Le vingt-deux (22) du... janvier. Moi, j'avais le
14 vingt-deux (22), c'est ça. O.K., c'est ça, oui.

15 Q. **[89]** O.K.

16 R. Excusez, je pensais... j'avais dit « février » mais
17 c'est le vingt-deux (22) janvier. C'est ce
18 document-là, oui.

19 Q. **[90]** O.K.

20 Et continuez deux pages plus loin, Madame
21 Blanchette. On va avoir... le premier document, je
22 vous l'indique, indiquait une subvention de quinze
23 millions cinq cent mille (15,5 M) et on va avoir, à
24 l'avenant numéro 1, une augmentation à dix-huit
25 millions de dollars (18 M\$) sur production des

1 pièces justificatives. Alors, à la page 2, à la
2 page 3, on va voir la... la modification où on
3 accorde, à ce moment-là, une subvention de dix-huit
4 millions (18 M). Un petit peu plus loin, Madame
5 Blanchette, je vais le... Ça va être la page 3, 4.
6 Voilà. Alors, accordé une subvention de dix-huit
7 millions (18 M) pour la réalisation du projet.

8 R. Oui.

9 Q. **[91]** La... cet avenant-là est daté du dix-huit (18)
10 septembre deux mille un (2001). À la page suivante,
11 Madame Blanchette. Donc, on parle toujours de ce
12 projet-là, où vous avez siégé au comité, aviseur?

13 R. Oui.

14 Q. **[92]** O.K. Alors, on le reprend, on revient au mois
15 de janvier deux mille un (2001). On a la signature
16 de l'entente.

17 R. C'est sa signature le vingt-deux (22) janvier.

18 Q. **[93]** Oui.

19 R. Par la suite, j'ai une rencontre le vingt-neuf (29)
20 janvier.

21 Q. **[94]** Oui.

22 R. À Saint-Donat. J'ai pas les noms des personnes qui
23 sont avec moi mais sûrement monsieur Gaillardetz
24 est là avec moi. Puis à ce moment-là j'ai... j'ai
25 un appel de monsieur Chevrette.

1 Q. [95] Oui, allez-y.

2 R. Pour... il me parle, là, pour le... pour le choix
3 des firmes. Tu sais, je veux dire, les firmes. Lui
4 voulait que le choix des firmes... en tout cas, ce
5 qu'il me donnait comme... comme information, il
6 dit : « Je veux que les choix des firmes se
7 fasse... »

8 Q. [96] Regardez madame la présidente. Oui?

9 R. « ... se fasse par les cinq maires de la MRC »,
10 entre autres, là. Eux... lui, il appelle ça les
11 conseils d'administration. Pour être bien sûr que
12 c'est eux qui choisissent qui devrait, mettons,
13 soumissionner sur... concernant ça.

14 Q. [97] Alors, la commande c'est de... d'impliquer les
15 maires des municipalités.

16 R. C'est ça. O.K. Soit à ce moment-là ou après ou dans
17 ces jours-là, moi, je sais que monsieur Chevrette
18 je lui ai parlé à quelques reprises. Moi, il m'a
19 dit : « Moi, Mario, le choix des maires, je m'en
20 mêle pas. Mais, il dit, je veux que le processus
21 soit " clean ". » Tu sais, je veux dire, ça, il m'a
22 donné ça comme tel. Ce que... bien, ça c'est fait
23 puis c'est dans ce sens-là que moi j'ai suggéré à
24 la munici... à la... au comité... à la MRC ou au
25 comité aviseur, là, de procéder comme le ministère

1 des Transports, admettons c'est une procédure
2 semblable à celle du ministère des Transports pour
3 les comités de sélection, même si à ce moment-là,
4 on était avant la...

5 Q. **[98]** C'est pas obligatoire.

6 R. C'était pas obligatoire. Ils auraient pu le choisir
7 sur le...

8 Q. **[99]** De gré à gré.

9 R. C'était bien ça. Ça veut dire que ça avait été
10 accepté. Ma proposition avait été acceptée et c'est
11 là qu'on va voir peut-être la suite.

12 Q. **[100]** Alors, je vous laisse continuer. Alors, votre
13 proposition de tenir, de faire ça sur appel
14 d'offres avec des maires...

15 R. C'est ça.

16 Q. **[101]** ... ça c'est la proposition de monsieur
17 Chevrette?

18 R. C'est son appel... Oui, c'est ça. Bien monsieur
19 Chevrette, lui le processus, je pense qu'il... il
20 savait pas. C'est moi. En fin de compte, c'est moi,
21 comme son représentant, que j'ai pris la
22 responsabilité d'avoir un processus le plus tran...
23 le plus rigoureux possible pour choisir ça. Parce
24 que sans ça, il y avait seulement qu'à en choisir
25 un puis moi je me serais assuré du suivi du reste

1 mais étant donné que j'étais son représentant, il y
2 avait des ch... une somme importante, bien moi j'ai
3 dit, on va prendre... on va utiliser le processus
4 du Ministère comme tel.

5 Q. **[102]** Alors est-ce qu'on a formé un comité de
6 sélection?

7 R. Oui, on a formé un comité de sélection...

8 Q. **[103]** En fait, la première des choses, est-ce
9 que...

10 R. O.K. Avant ça, il y a eu une autre rencontre. Peut-
11 être...

12 Q. **[104]** Allez-y.

13 R. ... avant le comité de sélection. On a, le cinq (5)
14 février, on a eu une réunion du... moi je l'ai
15 appelé le comité de suivi, là, le comité aviseur
16 qui s'est rencontré comme tel, qui était composé de
17 trois maires, de monsieur... les trois maires,
18 monsieur... le maire de Saint-Donat, monsieur Yves
19 Paquin...

20 Q. **[105]** Oui.

21 R. ... le maire de Chertsey, monsieur Daniel
22 Brazeau...

23 Q. **[106]** Oui.

24 R. ... et le préfet, maire de Rawdon, monsieur Réjean
25 Neveu.

1 Q. **[107]** Alors monsieur Neveu est maire de Rawdon mais
2 il est préfet.

3 R. Et le préfet comme tel, il y a moi qui est le
4 directeur territorial, il y a monsieur Yves
5 Gaillardetz qui est le directeur général de la MRC
6 de la Matawinie. C'était le comité aviseur.

7 Q. **[108]** Oui.

8 R. On a une rencontre le vingt et un (21)... le cinq
9 (5) février et à cette rencontre-là, on a choisi,
10 il avait identifié trois firmes pour
11 soumissionner : la firme Genivar, la firme Roche et
12 la firme CIMA+.

13 Q. **[109]** Alors on s'entend, c'est un... c'est pas par
14 soumission pure, c'est sur appel?

15 R. C'est sur invitation.

16 Q. **[110]** Sur invitation, excusez-moi.

17 R. Bah! c'est ça, sur invitation.

18 Q. **[111]** Alors on invite les trois firmes à
19 soumissionner.

20 R. À soumissionner. Les termes de référence ont été
21 bâtis, c'est mon équipe qui a bâti les termes de
22 référence peut-être en consultation avec monsieur
23 Gaillardetz, pour pouvoir déposer une offre de
24 services basée sur la qualification. À peu près les
25 mêmes types, là, qu'au Ministère. La seule affaire

1 que j'avais chan... qu'on avait changée c'était les
2 délais. Tu sais, admettons, toute la procédure du
3 Ministère pour raccourcir les délais, on était pas
4 obligés d'attendre après tant de temps pour qu'ils
5 puissent le faire ou l'ouverture, là. Ça veut dire
6 qu'on avait rapetissé, parce que le temps était
7 important puis on a réduit la...

8 Q. **[112]** O.K.

9 R. ... C'est ça.

10 Q. **[113]** Alors on a invité les trois firmes.

11 R. O.K.

12 Q. **[114]** Et est-ce que, à quel moment le comité de
13 sélection s'est-il réuni pour faire le choix de la
14 firme?

15 R. Le comité de sélection s'est réuni le vingt et un
16 (21) février...

17 Q. **[115]** Le vingt et un (21) février puis on voit, en
18 fait, je vais, on va regarder les lettres de
19 sélection. On va peut-être regarder à l'item 8,
20 Madame Blanchette.

21 R. Le vingt et un (21) février.

22 Q. **[116]** On va peut-être commencer par l'item 8, là.

23 LA PRÉSIDENTE :

24 Est-ce que vous déposez l'item 7?

25

1 Me PAUL CRÉPEAU :

2 Oui, s'il vous plaît.

3 LA GREFFIÈRE :

4 C'est déjà coté 7.

5 LA PRÉSIDENTE :

6 Ah! oui, vous avez raison. Dites-moi, avant de
7 passer...

8 Me PAUL CRÉPEAU :

9 Oui, oui, c'est la pièce...

10 10:08:15

11 LA PRÉSIDENTE :

12 Q. **[117]** ... à l'item 8, vous dites, puis l'item 8 est
13 coté aussi.

14 Me PAUL CRÉPEAU :

15 Oui.

16 LA PRÉSIDENTE :

17 Q. **[118]** Dites-moi, pourquoi vous dites que l'item ou
18 le temps était important?

19 R. Ah! pour...

20 Q. **[119]** Qu'est-ce qui pressait dans ce dossier-là?

21 R. Non mais c'est vrai, le temps était important.

22 C'est pour, peut-être... Je sais pas, je le dis, je
23 le dis peut-être gratuitement, là. Je sais pas.

24 Me PAUL CRÉPEAU :

25 Q. **[120]** Étiez-vous poussé depuis le début dans ce

1 dossier-là? Vous nous avez dit que toute la
2 question de déterminer les coûts à l'été deux mille
3 (2000)...

4 R. Oui.

5 Q. **[121]** ... vous avez été poussé pour déterminer les
6 coûts.

7 R. Bien je pense que, si je reviens, le temps est
8 important puis là, j'y pense, c'est parce qu'une
9 subvention, ça a une date de début et une date de
10 fin pour la réalisation puis comme vous dites, vous
11 allez voir les délais, même le délai de réalisation
12 est très court. Effectivement, du début à la fin,
13 du moment où on m'a demandé d'établir une
14 estimation, au moment où on va accorder la... la
15 subvention, ça veut dire que c'était serré puis
16 l'item principal c'était vraiment le... un délai
17 serré pour rentrer, là, dans les... dans les temps
18 de subventions.

19 Q. **[122]** O.K. Alors, on resuit maintenant le... le
20 déroulement du temps parce que c'est important. Le
21 cinq (5) février, le comité de suivi a sélectionné
22 les trois firmes et je vous montre, c'est une pièce
23 déjà... la pièce 662, on voit, on va voir trois
24 lettres successives qui sont identiques, une à
25 Roche, une à CIMA+, une à Genivar, toutes datées du

1 huit (8) février. Vous... et peut-être nous montrer
2 le contenu, Madame Blanchette... vous invite à lui
3 présenter une offre de service...

4 R. O.K.

5 Q. **[123]** ... conception, gestion de ce projet-là et il
6 y a un cahier qui accompagne ça, j'imagine et on va
7 voir... vous nous dites que le comité de sélection
8 va se réunir le vingt et un (21) février?

9 R. Oui.

10 Q. **[124]** Du huit (8) au vingt et un (21), il y a comme
11 treize (13) jours.

12 R. Oui.

13 Q. **[125]** De sorte qu'on donne treize (13) jours avec
14 l'envoi à la poste, là, à trois firmes pour
15 présenter un projet qu'on met à la hauteur de dix-
16 huit millions (18 M) qui va inclure du déboisement,
17 de l'arpentage, déboisement, construction de route.
18 Alors on comprend que c'est un projet important par
19 sa grandeur, mais les délais sont très très courts.

20 R. Oui, les délais sont très courts.

21 Q. **[126]** La question que je vous pose, ces trois
22 firmes-là qui ont été sélectionnées, parce qu'en
23 treize (13) jours, ça tient quasiment du miracle de
24 monter un projet ou d'être capable de... de
25 soumissionner, est-ce qu'elles étaient déjà

1 informées d'avance de la nature du projet pour se
2 préparer à cet appel d'offres là?

3 R. Moi, je les ai jamais informées de ça. Moi, d'après
4 moi, bien il y avait le... Genivar, je peux
5 supposer qu'ils étaient informés parce que depuis
6 le mois de juin avec la munici...

7 Q. **[127]** Oui. Déjà au mois de septembre on avait
8 quasiment annoncé leur... leur...

9 R. Bien c'est ça. CIMA+, je le sais pas. Même je me
10 suis posé pourquoi qu'ils avaient été choisis là.

11 Q. **[128]** O.K. Et chez Roche?

12 R. Chez Roche, il y avait monsieur Cloutier qui,
13 depuis le mois de septembre, était dans le décor.
14 Lui, avait sûrement donné de l'information à
15 l'interne pour qu'ils se préparent en conséquence.
16 Mais...

17 Q. **[129]** Donc, on a au moins...

18 R. ... là, c'est vraiment une interprétation que j'en
19 fais, là.

20 Q. **[130]** Une interprétation libre, mais on a au moins,
21 dans les faits, ce que vous savez...

22 R. C'est ça.

23 Q. **[131]** ... Genivar et Roche, qui ont probablement
24 une longueur d'avance pour s'être préparés à cet
25 appel d'offres là.

1 R. Oui.

2 Q. **[132]** Vous êtes un ingénieur, vous savez c'est quoi
3 la nature de ces projets-là. Est-ce qu'il est
4 possible pour quelqu'un, une entreprise même comme
5 CIMA, d'arriver, sortir, recevoir cette lettre-là
6 le huit (8) puis se dire : « On présente une
7 soumission pour dix-huit (18), vingt millions
8 (20 M) en dedans de treize (13) jours » pour un
9 projet comme ça?

10 R. Bien je veux dire, c'est pour un projet de dix-huit
11 millions (18 M), mais je veux dire c'est pour
12 donner des services de préparation concernant ça.
13 C'est possible, mais c'est... c'est serré.

14 Q. **[133]** O.K.

15 R. C'est serré. Il faut que les personnes arrêtent de
16 travailler ailleurs puis travaillent sur ça,
17 mettent vraiment une équipe, là, dédiée à ça puis
18 peut-être même les fins de semaine. Ça veut dire
19 que pour sortir, là... la nature des travaux est
20 pas complexe, tu sais, je veux dire, c'est une
21 construction de route. La seule affaire, c'est...
22 c'est... eux, il faut qu'ils fournissent, mettons,
23 les... vraiment, il faut qu'ils décrivent leur
24 expérience...

25 Q. **[134]** Il faut qu'ils se qualifient.

1 R. Il faut qu'ils se qualifient avec les critères. On
2 avait pris à peu près, à mon souvenir, les mêmes
3 critères, l'organisation, de quelle façon qu'ils
4 vont entrevoir le chantier. Ça veut dire que ça
5 prend une visite sur place. Ça prend... identifier,
6 mettons, la nature des travaux, ça, ils avaient
7 déjà les données sur ça.

8 Q. **[135]** Oui.

9 R. Puis là, proposer des... des projets similaires
10 pour convaincre le comité de sélection qu'il a la
11 meilleure firme pour le faire.

12 Q. **[136]** O.K.

13 R. Mais c'est serré.

14 Q. **[137]** C'est serré.

15 R. C'est très très serré.

16 Q. **[138]** Et vous nous avez dit aussi dans un... à un
17 autre moment, hier, que selon vous, aussi bien
18 certainement Roche que Genivar avait la capacité
19 technique de...

20 R. Et de CIMA aussi.

21 Q. **[139]** Et CIMA aussi?

22 R. Ah oui, oui.

23 Q. **[140]** C'était pas un projet pour... au niveau de la
24 firme de génie, c'était pas un projet en soi
25 compliqué.

1 R. C'est pas... c'était pas un projet compliqué, mais
2 il y avait une particularité, c'est que toutes les
3 étapes du... toutes les étapes étaient à réaliser
4 dans un temps qui était relativement court. Tu
5 sais, je veux dire...

6 Q. **[141]** O.K.

7 R. Mais c'est des projets que toutes les firmes qu'on
8 a nommées là sont capables de faire régulièrement.
9 Ou faisaient régulièrement.

10 Q. **[142]** On s'en va après le huit (8) février. Avez-
11 vous d'autres notes avant le vingt et un (21)
12 février?

13 R. Non. Bien j'ai un appel de monsieur Gaillardetz,
14 mais je veux dire, c'est probablement pour parler
15 du... du projet.

16 Q. **[143]** Alors, si je comprends bien, c'est que le
17 comité de sélection s'est réuni le vingt et un (21)
18 février?

19 R. Oui.

20 Q. **[144]** O.K. Vous siégez sur ce comité-là?

21 R. Oui.

22 Q. **[145]** Monsieur Gaillardetz. Qui agit comme
23 secrétaire du comité?

24 R. J'ai pas de souvenir. C'est peut-être moi mais je
25 suis pas sûr que c'est moi.

1 Q. **[146]** O.K. Vous, vous avez de l'expérience
2 certainement dans la nature... dans le déroulement
3 d'un comité de sélection?

4 R. Oui.

5 Q. **[147]** Bien que c'est pas quelque chose que vous
6 faisiez régulièrement...

7 R. Non.

8 Q. **[148]** ... comme directeur, en principe?

9 R. Moins que régulièrement, on n'en faisait pas. Mais
10 j'en avais déjà fait vers le début de ma carrière,
11 quand c'était au génie, j'avais peut-être... quand
12 j'étais à Rimouski j'avais peut-être siégé sur un
13 ou deux comités. J'avais suivi une formation,
14 aussi, pour être membre de comités de sélection
15 dans les années quatre-vingt-dix (90).

16 Q. **[149]** Mais en tant que cadre puis que directeur
17 de...

18 R. C'est ça.

19 Q. **[150]** ... c'est quelque chose, même que normalement
20 un directeur ne fait jamais.

21 R. On ne fait jamais ça. Le directeur et les
22 gestionnaires, on n'est pas...

23 Q. **[151]** Vous ne siégez pas sur les comités de
24 sélection?

25 R. On ne siège pas sur les comités de...

1 Q. [152] Savez-vous si monsieur Gaillardetz, lui,
2 avait une expérience quelconque dans la gestion
3 d'un comité de sélection?

4 R. Je ne peux pas vous dire.

5 Q. [153] Les trois autres membres du comité de
6 sélection, on a identifié trois maires. Monsieur
7 Paquin de Saint-Donat...

8 R. Oui.

9 Q. [154] ... savez-vous si lui avait de l'expérience?

10 R. Je ne le sais pas, mais probablement pas, ce n'est
11 pas... Mais pas de ce genre-là, je suis convaincu,
12 ce genre de comité de sélection-là, il n'avait pas
13 d'expérience.

14 Q. [155] O.K. Monsieur Paquin? Non?

15 R. La même chose, puis...

16 Q. [156] Monsieur Brazeau, je veux dire.

17 R. Non.

18 Q. [157] En passant...

19 R. Bien, je le dis sans leur demander, mais je veux
20 dire, c'est quand même propice au ministère des
21 Transports ou des grosses organisations, faire ce
22 genre de sélection-là sur la qualité, aussi précis
23 que ça. Ça veut dire que d'après moi ils n'ont pas
24 d'expérience dans ces comités-là.

25 Q. [158] Madame Blanchette, peut-être nous ramener à

1 l'onglet 6, la carte, s'il vous plaît. On va juste
2 regarder où se situent nos trois maires qui ont été
3 choisis pour siéger sur le comité de sélection.
4 Saint-Donat c'est évident, c'est le point de départ
5 ou d'arrivée de la route.

6 R. C'est ça.

7 Q. **[159]** Et là, je vais vous demander de faire un gros
8 plan autour de la région de Saint-Donat, Madame
9 Blanchette. O.K. Tassez vers l'Est. O.K. Alors, si
10 on fait monter Saint-Donat un peu plus haut encore,
11 on voit Saint-Donat en haut, et un peu plus en bas
12 à droite, on a Chertsey?

13 R. Chertsey ici, oui.

14 Q. **[160]** Qui est sur la route 125?

15 R. Oui, oui.

16 Q. **[161]** Pourtant, la route... puis ça, c'est le maire
17 Brazeau qui vient de Chertsey.

18 R. Oui.

19 Q. **[162]** La route, le lien qui va partir de Saint-
20 Donat pour aller au Lac-Supérieur n'a rien à voir
21 géographiquement avec Chertsey.

22 R. Non. Bien, c'est dans la continuité de la route...
23 on peut le considérer dans la continuité pour se
24 rendre à Tremblant, une autre alternative pour se
25 rendre, mettons, dans la région de Tremblant. Mais

1 tu peux y aller, normalement, sur le réseau du
2 Ministère, tu y vas par la 125 jusqu'au sud de
3 Saint-Donat, et tu prends la 329 pour aller là-bas.

4 Q. **[163]** Mais on n'a pas le maire... On a le maire de
5 Chertsey, qui n'est pas, en tout cas
6 géographiquement, tout près. Je remarque qu'il y a
7 deux autres municipalités situées tout près, peut-
8 être Val-des-Lacs, et peut-être même la
9 municipalité du Lac-Supérieur, qui ne semble...
10 Lac-Supérieur, la route se termine là, il n'y a pas
11 personne de la municipalité de Lac-Supérieur
12 impliqué dans le processus?

13 R. Non. Bien, ils vont être sur le comité...

14 Q. **[164]** De réalisation.

15 R. De réalisation. La municipalité de Val-des-Lacs,
16 c'est ça, Val-des-Lacs et Lac-Supérieur, ainsi que
17 la MRC, parce qu'il y avait deux MRC. Mais ils ne
18 sont pas sur le comité aviseur et sur le comité de
19 sélection.

20 Q. **[165]** Alors, on revient maintenant, le comité va se
21 réunir et je vais vous demander maintenant de nous
22 révéler les grands secrets du comité de sélection.
23 C'est la firme Roche qui a été choisie?

24 R. Oui.

25 Q. **[166]** Vous souvenez-vous du pointage?

1 R. Je l'ai vu le pointage, je sais qu'il y avait une
2 bonne différence entre le premier et le deuxième et
3 le troisième.

4 Q. **[167]** Le premier étant Roche?

5 R. Le premier étant Roche.

6 Q. **[168]** À tout près de quatre-vingt-douze pour cent
7 (92 %) ?

8 R. Oui.

9 Q. **[169]** Et les deux autres, une bonne grosse
10 différence?

11 R. Oui, une différence. Les deux autres se tenaient
12 peut-être dans les soixante-dix pour cent (70 %),
13 pas loin.

14 Q. **[170]** Je vous pose la question parce que vous nous
15 avez dit tout à l'heure que les trois firmes
16 avaient la capacité, c'est des grandes firmes de
17 génie...

18 R. Oui.

19 Q. **[171]** ... les trois firmes avaient la capacité de
20 réaliser la surveillance, l'élaboration du projet,
21 la surveillance du projet. Qu'est-ce qui justifie,
22 à votre point de vue, vous étiez là, vous avez eu
23 ces discussions-là avec les personnes, qu'est-ce
24 qui justifiait un si grand écart en faveur de la
25 firme Roche? Et je sais que vous y travaillez

1 aujourd'hui, là.

2 R. Oui.

3 Q. **[172]** À part de nous dire, c'est une grande firme
4 de génie puis tout ça, peut-être nous ramener à ce
5 moment-là.

6 R. Oui, mais c'est peut-être la plus petite des trois,
7 puis c'est quatorze (14) ans, en tout cas, c'est
8 longtemps après. Peut-être juste un retour sur le
9 comité de sélection. Moi j'avais expliqué aux
10 membres, parce qu'ils ne connaissaient pas ça le
11 déroulement, de quelle façon que ça pouvait se
12 faire. Ça veut dire que là, on envoie les appels de
13 candidatures, ils nous soumettent une offre. On a
14 établi les critères avant, qu'ils ont acceptés.
15 Quand on reçoit ça, chacun part, les reçoit chez
16 eux, puis fait son évaluation par rapport aux
17 critères...

18 Q. **[173]** De la grille.

19 R. De la grille comme telle. Le vingt et un (21), on
20 se rencontre. Pour chacun des points, on dit notre
21 pointage, puis on en discute pour avoir... faire un
22 pointage commun. Ça veut dire que... Excusez-moi.

23 Q. **[174]** Continuez.

24 R. C'est de cette façon-là que ça s'est... ça s'est
25 déroulé. Le vingt et un (21), on s'est réuni, on a

1 ouvert les enveloppes puis... Là, je me souviens
2 plus, d'après moi, c'est pas moi qui étais le...
3 qui étais...

4 Q. [175] Madame Blanchette...

5 R. ... peut-être le secrétaire, mais j'ai expliqué un
6 peu la démarche à ce moment-là, là, pour chacun
7 des... des items, de quelle façon que ça... ça se
8 faisait.

9 Q. [176] On va demander à Madame Blanchette, de nous
10 mettre à l'écran la grille, c'est l'onglet 9, s'il
11 vous plaît. Ça va être à la page 2 de l'onglet 9.
12 C'est une pièce qui a déjà été produite sous la
13 cote 663. Bon. Alors, on a les notes finales, les
14 gens qui y ont participé. Alors, ce n'est pas une
15 surprise, on y voit en bas à gauche, là, les
16 membres, monsieur Brazeau qui est maire de
17 Chertsey, monsieur Neveu, monsieur Paquin, les
18 trois maires, monsieur Turcotte, directeur
19 régional, monsieur Gaillardetz, MRC. Puis la
20 signature du secrétaire en bas, ça vous dit-tu...

21 R. C'est... c'est monsieur Gaillardetz.

22 Q. [177] Gaillardetz qui agit comme secrétaire le
23 vingt et un (21) janvier.

24 R. Oui, c'est ça.

25 Q. [178] Bon. Tout le monde va avoir signé, va mettre

1 sa signature à la fin. Bon. Alors, on a la grille,
2 on voit les pointages, soixante-sept point trois
3 (67,3) pour Genivar, soixante-douze point trois
4 (72,3) pour CIMA, et quatre-vingt-onze point deux
5 (91,2), ce qui est une note...

6 R. Hum, hum.

7 Q. [179] ... nettement plus haute, c'est...

8 R. Oui.

9 Q. [180] ... c'est remarquable.

10 R. Ce qui est remarquable, ce que je peux vous dire,
11 de façon générale, parce que c'est un... c'est la
12 nature des projets proposés par la firme Roche qui
13 a fait en sorte qu'il y a... qui lui a attribué un
14 si grand nombre de... de points. Roche avait fait
15 un projet, on va dire, similaire dans... dans la
16 région, dans La Malbaie. Et c'est un des projets
17 qu'ils ont présenté avec la même équipe. Ça veut
18 dire qu'ils ont performé par rapport à la
19 similarité du projet qu'il y avait. Ça veut dire
20 que le projet... ils ont fait un projet de...
21 comment... de clé en main, de A à Z. C'était le
22 projet des... pour le centre de ski à la chose... à
23 La Malbaie, là, mais c'est un projet similaire. Le
24 chargé de projet qu'ils ont mis là, c'est une
25 personne d'expérience qui a eu beaucoup de...

1 mettons qu'on voit ici qu'il y a eu un gros... un
2 haut pointage, là, comme tel.

3 Q. **[181]** Alors, la nature d'expériences passées de
4 Roche a impressionné les membres du jury.

5 R. C'est ça.

6 Q. **[182]** Est-ce qu'on peut vous demander si vous... à
7 la fin de l'exercice quand vous êtes chez vous, là,
8 en faisant la grille d'évaluation, quelle était
9 votre appréciation de la firme qui devait gagner au
10 départ, indépendamment des quatre autres?

11 R. Mon appréciation, quand je l'ai regardé chez nous,
12 c'était Roche...

13 Q. **[183]** C'était Roche.

14 R. ... qui sortait techniquement, c'était Roche, là.
15 Comme on vous dit, les autres étaient capables de
16 les faire, mais Roche avait mis beaucoup d'efforts
17 à ce projet-là. Peut-être qu'ils s'étaient préparés
18 d'avance, mais ils avaient un projet qui était
19 similaire à ça.

20 Q. **[184]** Est-ce...

21 R. Dans le choix des...

22 (10:22:22)

23 M. RENAUD LACHANCE, commissaire :

24 Q. **[185]** Mais, si vous pouvez, rappelez-moi... dans un
25 comité de sélection comme ça, lorsqu'on n'a pas la

1 note de soixante-dix pour cent (70 %), on n'est pas
2 disqualifié automatiquement?

3 R. Ah! Mais, à ce moment-là, la note, on n'avait...
4 j'avais pas le critère de la note de soixante-dix
5 pour cent (70 %).

6 Q. **[186]** Non, mais est-ce que c'est pas ça la règle
7 justement?

8 R. La règle du Ministère, c'est... c'est ça, mais
9 celui-là... à ce moment-là, on l'avait pas pris,
10 t'sais.

11 Q. **[187]** Parce que c'est quand même un peu surprenant
12 qu'une firme que vous dites capable de faire le
13 projet, qui connaît le projet depuis un petit bout
14 de temps, Genivar, est en bas de soixante-dix pour
15 cent (70 %) en plus.

16 R. Bien, c'est parce que, moi, je parle... Mon opinion
17 à moi, Genivar avait pas mis l'effort de revoir
18 son... son offre de service, puis, là, je vous dis,
19 c'est mon... c'est mon appréciation. Parce que,
20 dans un premier temps, c'était la firme qui était
21 choisie puis possiblement qu'il avait déjà préparé
22 une offre de service. Là, je vous dis, c'est des
23 suppositions comme telles parce que l'offre qui
24 était de Genivar, dans certains... ailleurs, ils
25 ont pas performé. Moi, je me souviens, dans ça, là,

1 il y avait quelqu'un qui m'avait présenté des
2 expériences de... de projets dans un barrage en
3 Algérie. Ça avait aucun rapport avec un pont acier-
4 bois qu'on bâtissait. Quand on apprécie la qualité,
5 il faut y aller item par item par... pour le projet
6 que l'on va et non pour l'ensemble de... mettons de
7 la capacité de la firme. C'est sûr ça qu'est basé
8 toujours... puis c'est encore de même au ministère
9 des Transports. Puis c'est toujours ça qui est
10 important, de présenter un projet qui est le plus
11 similaire possible puis faire ressortir les enjeux,
12 les forces et tout ça. Aujourd'hui, après le nombre
13 d'années, je peux pas vous dire d'autres choses.
14 Mais, moi, dans ma tête à moi, la firme Roche était
15 celle qui présentait vraiment un projet similaire
16 qui a coté le plus.

17 Q. **[188]** Si je vous demandais, peut-être pour votre...
18 par votre connaissance sur le... dans le milieu où
19 vous travaillez, on a trois maires de trois
20 municipalités, le maire Paquin de Saint-Donat, qui
21 siège sur le comité.

22 R. Oui.

23 Q. **[189]** Êtes-vous capable de nous dire, en l'an deux
24 mille (2000), parce que c'est... en l'an deux mille
25 (2000), il y a pas de nécessité d'appel d'offres,

1 les Municipalités peuvent encore donner des
2 contrats de gré à gré, avec quelle firme de génie
3 ou est-ce qu'il y a une firme de génie en
4 particulier avec laquelle la firme... la
5 Municipalité de Saint-Donat fait affaire sur une
6 base régulièrement, en l'an deux mille (2000)?

7 R. Moi, je... je sais pas. À ce moment-là...

8 Q. **[190]** Vous le savez pas?

9 R. ... je pourrais pas le dire puis c'est pas quelque
10 chose que je regardais comme tel. J'avais cent
11 trente... cent vingt (120)... cent quinze (115) ou
12 cent vingt (120) municipalités. Nous, on savait...
13 quand les municipalités venaient nous voir pour,
14 exemple, faire un protocole d'entente, là, quand
15 c'était à bout, là on savait avec quelle firme
16 qu'ils travaillaient. Puis la plupart avaient des
17 fois une ou deux firmes...

18 Q. **[191]** O.K.

19 R. Mais à ce moment-là je ne connais pas...

20 Q. **[192]** Pour Saint-Donat, vous le savez pas?

21 R. Non.

22 Q. **[193]** Chertsey, le maire Brazeau?

23 R. Non plus. Non plus.

24 Q. **[194]** Puis la MRC, est-ce que la MRC avait affaire
25 régulièrement avec des firmes...

1 R. Non.

2 Q. [195] Vous le savez pas.

3 R. Je le savais pas.

4 Q. [196] Vous ne connaissez pas, peut-être, les
5 favoris, puis là je le dis entre guillemets, de ces
6 municipalités-là?

7 R. Par après, on a fait affaire avec, Roche a fait
8 affaire avec ces Villes-là dans le cadre de
9 protocoles d'entente de projets. Mais, à ce moment-
10 là, je le sais pas. Sûrement qu'il y a peut-être eu
11 des rencontres préalables avec des équipes chez
12 nous. Possiblement que je sais... je le sais mais
13 c'est pas quelque chose qui attire mon attention à
14 ce moment-là, les favoris.

15 Q. [197] On continue.

16 R. Parce que je suis sur le processus... je suis peut-
17 être angélique, mais du ministère des Transports,
18 je veux choisir la meilleure firme pour faire ce
19 projet-là. Moi c'est comme ça, je représente le
20 ministre, je fais ça au travers de mes autres
21 activités, je veux m'assurer que ce... ce projet-là
22 se fasse, là, comme il faut. Tu sais, c'est ça qui
23 anime un peu ma... moi, ma...

24 Q. [198] Alors, le...

25 R. ... ma présence.

1 Q. **[199]** ... comité de sélection s'est réuni?

2 R. Oui.

3 Q. **[200]** Et fait la sélection de Roche, à cette date-
4 là, le vingt et un (21) février?

5 R. Oui.

6 Q. **[201]** Qu'est-ce qui arrive dans... de mémoire ou de
7 vos notes, quand est-ce que vous reprenez et à qui,
8 de ce projet-là?

9 R. Ah! bien, comme je disais tantôt, il y a
10 Gaillardetz, le lendemain. Ça c'est correct, il est
11 sur le comité avec moi.

12 Q. **[202]** Oui.

13 R. J'ai... On a une réunion du comité le cinq (5)
14 mars. Là j'ai l'objet d'un banc de sable. Je sais
15 qu'il y avait une préoccupation peut-être de
16 fourniture de matériaux mais c'est... c'est...

17 Q. **[203]** C'est ça qui était technique?

18 R. ... vraiment un point très technique. Ça, je veux
19 dire...

20 Q. **[204]** Oui.

21 R. Le huit (8) mars, j'ai un appel de monsieur Roussy,
22 Gilles Roussy.

23 Q. **[205]** Oui.

24 R. Qui me dit : « Les travaux de Saint-Donat, quinze
25 virgule cinq millions (15,5 M), sont approuvés. »

1 Il y a un monsieur... j'ai A. Brindamour, je sais
2 pas son prénom, du ministère des Finances. Lui me
3 confirme, à ce moment-là, que le...

4 Q. **[206]** La subvention.

5 R. ... Ministère vient de recevoir ou va avoir la
6 subvention de quinze point cinq millions (15,5 M)
7 du ministère des Finances.

8 Q. **[207]** Avant de continuer au huit (8) mars. Avez-
9 vous quelque chose dans vos notes le vingt-huit
10 (28) février?

11 R. Le vingt-huit (28) février...

12 Q. **[208]** Un souper? Si je vous parle d'un souper au
13 restaurant Chez Pierre à Montréal?

14 R. J'ai ça dans mes notes. Je l'ai pas ici mais j'ai
15 ça dans... dans mes notes.

16 Q. **[209]** Alors...

17 R. Je l'ai vu dans mes notes, oui.

18 Q. **[210]** Alors, parlez-nous de ce souper-là. Ça
19 c'est... puis si je vous parle du vingt-huit (28)
20 février, est-ce que c'est bien cette date-là,
21 quitte à le vérifier?

22 R. Ah! j'ai pas ça avec moi mais ça... possiblement.
23 Si vous l'avez, là, c'est... Mais je peux pas vous
24 en dire plus, j'ai pas...

25 Q. **[211]** O.K. Alors, parlez-moi de ce souper-là,

1 qui... qui est à ce souper-là, pourquoi, de quoi on
2 parle?

3 R. Bien, moi, je suis pas là, ça me dit rien ce
4 souper-là.

5 Q. **[212]** Ça vous dit rien?

6 R. Chez Pierre, je... je connais pas de restaurant...
7 si je... vous allez peut-être m'apprendre, mais
8 j'ai ça dans mes notes mais j'ai aucun souvenir de
9 ça.

10 Q. **[213]** Alors, qu'est-ce que vous avez dans vos notes
11 de ce souper-là? Je voudrais que vous me parliez du
12 souper du vingt-huit (28) février.

13 R. Ah! Mon Dieu! Je suis pas... je ne suis pas allé...
14 je l'ai pas avec moi. Je sais que c'est un
15 souper... mon Dieu! j'ai comme un blanc... Le
16 vingt-huit (28) février, j'ai pas...

17 Q. **[214]** Mais pourquoi... Vous dites vous êtes pas
18 allé à ce souper-là mais pourquoi vous auriez ça
19 dans vos notes, quelqu'un vous en a parlé?

20 R. Bien, j'imagine que j'ai été invité à un souper
21 comme tel. Peut-être par monsieur Chevrette. Je
22 sais pas si vous... Là c'est parce que j'ai pas mes
23 notes puis je voudrais pas dire de faussetés, là.
24 Je sais pas si vous êtes capable de...

25 Q. **[215]** On va vous mettre...

1 R. Je pense que vous les avez comme tels... Je
2 m'excuse, là.

3 Q. **[216]** Mais... Alors, essayez de... Puis tout ce que
4 vous vous souvenez c'est qu'il y aurait eu un
5 souper... Est-ce que c'était en relation avec le
6 chemin de Saint-Donat?

7 R. J'ai aucune idée. On peut penser que oui ou que
8 non, mais j'ai aucune idée, j'ai aucun souvenir de
9 ce souper-là. Puis je me souviens pas d'un res...
10 parce que aller souper à Montréal, je suis pas allé
11 souvent, je me souviens pas d'un restaurant de Chez
12 Pierre.

13 10:29:08

14 LA PRÉSIDENTE :

15 Moi... est-ce qu'on a le document qui...

16 Me PAUL CRÉPEAU :

17 On va le ressortir, Madame.

18 LA PRÉSIDENTE :

19 Q. **[217]** Oui parce que je ne comprends pas pourquoi
20 vous écrieriez un restaurant Chez Pierre alors que
21 vous y seriez pas allé et...

22 R. Mais il faut penser que dans mes notes, il y a des
23 éléments que j'écris, c'est pas... tous les
24 éléments se réalisent pas à cent pour cent (100 %).
25 T'sais, je veux dire... Je prends des notes...

1 Possiblement que j'ai eu une demande ou...
2 concernant ça, mais j'ai aucun souvenir d'aller à
3 un restaurant Chez Pierre. Je sais même pas dans
4 quelle ville que c'est. Ça me dit rien. J'ai même
5 cherché sur internet où était le restaurant Chez
6 Pierre puis moi, ça me dit rien.

7 Me PAUL CRÉPEAU :

8 Q. **[218]** On va y revenir dans les prochaines minutes,
9 là.

10 R. C'est ça.

11 Q. **[219]** On aura peut-être le document. Alors... mais
12 d'autre part, vous l'avez vu dans vos notes...

13 R. Oui, oui, oui, je l'ai vu dans mes notes, je l'ai
14 noté. Je suis capable de dire la date, les
15 personnes. Parce que là je l'ai pas, j'ai beaucoup
16 d'information dans ma tête. J'ai pas, j'ai pas ça
17 précisément. Quand vous allez me montrer tantôt,
18 j'essaierai de vous le donner. Mais c'est dans
19 cette période-là. C'est dans cette période-là.

20 Q. **[220]** O.K. Alors vous parlez de la date. Alors on
21 parle du vingt-huit (28) février. En tout cas, moi
22 je vous propose cette date-là.

23 R. O.K. O.K.

24 Q. **[221]** Puis les personnes. Qu'est-ce qui a... Vous
25 en souvenez-vous ou ça va être rien que dans vos

1 notes que vous allez vous rappeler?

2 R. C'est juste dans mes notes. Comme je vous dis, là,
3 je me rappelle... bien je me rappelle pas de là, de
4 ça.

5 Q. **[222]** O.K. Les... Alors, dans le suivi, là, vous
6 dites, bon, des discussions administratives avec
7 monsieur Roussy, monsieur Brindamour pour la
8 subvention et après ça?

9 R. Après ça, ce que j'ai, c'est le douze (12) mars.
10 J'ai un appel de monsieur André Picard qui me dit
11 que le ministre veut annoncer le projet le vingt-
12 six (26) mars, de la route Saint-Donat.

13 Q. **[223]** O.K.

14 R. Bien, le treize (13), on en a parlé tout à l'heure,
15 là, le hockey.

16 Q. **[224]** Les... Alors...

17 R. Puis ça va au trente (30), avec un retour d'appel
18 de monsieur Gaillardetz. Ça veut dire qu'à ce
19 moment-là on était dans les processus d'annonce,
20 là.

21 Q. **[225]** Je reviens un peu brièvement sur le comité de
22 sélection à l'intérieur de vos délibérations. Vous
23 devez indiquer ce qui était votre choix, vous, en
24 rentrant au comité de sélection à l'examen de la
25 grille. Est-ce que vous, est-ce qu'il y a eu un

1 tour de table ou une discussion au départ pour
2 savoir qui favorise qui? Est-ce que c'est...

3 R. La façon qu'on l'a fait, à mon souvenir, c'est que,
4 on prend le pre... chacun a son évaluation des
5 trois firmes. Je pense qu'on recevait un tableau -
6 je pense que c'est même moi qui l'ai fait - un
7 tableau, puis on fait le tour. Ça veut dire que
8 dans l'organisation du projet, exemple, c'est
9 quelle note que t'as mis, toi, mettons, pour... on
10 met les trois firmes. Mettons, on met Roche, CIMA.
11 Bon, bien moi j'ai dit, j'ai mis huit sur dix
12 (8/10); l'autre il dit, moi j'ai mis sept sur dix
13 (7/10); puis l'autre, j'ai mis un sur dix (1/10).
14 Alors on est cinq. On met nos cinq notes. Chacun
15 dit sa note, puis là on discute. Surtout on
16 discute, là, comme si tout le monde a mis sept sur
17 dix (7/10)...

18 Q. **[226]** C'est facile.

19 R. C'est facile, on a la même affaire. S'il y en a un
20 qui a mis un sur dix (1/10) puis l'autre a mis huit
21 sur dix (8/10), puis les autres sont à cinq, ceux
22 qui ont des écarts, ils expliquent c'est quoi
23 qu'ils ont vu ou c'est quoi qu'ils ont pas vu dans,
24 mettons dans ce qui a été proposé. Puis c'est là
25 que les autres réfléchissent. Ah! O.K. Mais ça...

1 c'était là. Ça veut dire qu'il y a une discussion
2 qui se fait alentour de chacun des items puis il y
3 a un point, on fait un consensus sur un pointage,
4 là. Ça, on a fait ça...

5 Q. [227] O.K.

6 R. ... sur les items.

7 Q. [228] Vous êtes cinq sur le comité. Est-ce qu'il y
8 a... En fait, parlez-moi maintenant comment
9 monsieur Paquin, lui, note. Parce qu'on le sait,
10 monsieur Paquin, six mois auparavant, ou cinq mois
11 auparavant, il était prêt à annoncer le projet avec
12 Genivar.

13 R. Oui.

14 Q. [229] Alors, j'aimerais ça que vous nous parliez
15 comment est-ce qu'il se comporte, là, au niveau de
16 la notation.

17 R. Mon souvenir c'est que la majorité arrivait que
18 c'était la firme Roche qui était, qui arrivait
19 comme moi, qui était, mettons, les notes les plus
20 fortes. Monsieur Paquin, je pense que lui a, entre
21 autres, avait des notes peut-être un peu
22 différentes. On a discuté. Ce que je me souviens,
23 on a fait les items mais rapidement, on arrivait
24 presque à un consensus. Si sur cinq il y en a trois
25 ou quatre qui arrivent très haut, un très bas, bien

1 celui qui est bas, faut qu'il en discute. Mais
2 là...

3 Q. **[230]** O.K.

4 R. Ça veut dire que la discussion souvent était très
5 courte, là.

6 Q. **[231]** Était très courte mais...

7 R. Mais en disant, je veux dire, faut que je
8 convainque tout le monde, là. C'est parce que,
9 quand tu discutes, faut que tu donnes de
10 l'argumentation pour dire, mettons, pourquoi, puis
11 comme vous disiez, c'était pas tous des
12 spécialistes dans ça. Ils y allaient plus, je pense
13 que ce que j'avais dénoté, tout le monde avait
14 quand même confiance en moi au niveau technique,
15 ils posaient des questions puis on essayait de
16 voir, essayait de... de guider un peu le comité
17 pour répondre aux interrogations techniques, sans
18 prendre leur point, mais ce qu'on avait vu, ce
19 qu'on n'avait pas vu, ce qu'il fallait voir dans la
20 réalisation du projet.

21 Q. **[232]** Les membres, les autres membres du comité
22 s'appuient pas mal sur vous?

23 R. Sur le niveau technique, ils s'appuient, à mon
24 souvenir, pas mal sur moi parce que je suis celui
25 dans... dans le groupe, là, qui a le plus

1 d'expérience dans ça, c'est mon métier puis on
2 travaille à l'intérieur de ça.

3 Q. **[233]** Et vous nous avez parlé tout à l'heure de la
4 présence d'un chargé de projets, je veux avoir le
5 bon terme, mais il y avait la présence de monsieur
6 Bélanger sur le projet pour la firme Roche...

7 R. Oui.

8 Q. **[234]** ... qui vous, vous rassurait beaucoup?

9 R. Bien monsieur Bélanger, c'est quelqu'un à peu près
10 de mon expérience avec qui... que j'ai eu des
11 contacts avec... bien, expérience de travail au
12 début dans ma carrière, parce que lui était pour la
13 firme Roche à ce moment-là. Les chargés de projets,
14 sur des projets d'autoroutes dans le secteur de...
15 au district de Cap Santé puis on s'était connus à
16 ce moment-là. Puis il a toujours oeuvré au niveau
17 de... de la préparation des plans et devis, de la
18 surveillance dans le domaine du routier. C'est
19 quelqu'un qui connaît très bien... très très
20 bien...

21 Q. **[235]** Ce domaine-là?

22 R. Ce domaine-là puis en plus, là, c'est lui qui était
23 le chargé de projets sur l'autre projet. Ça veut
24 dire qu'à ce moment-là, il a eu un pointage
25 relativement élevé. Toute l'accumulation de ces

1 expériences-là faisait en sorte, là, qu'il a eu une
2 expérience élevée.

3 Q. **[236]** Et vous aviez, est-ce qu'on peut dire même
4 personnellement des atomes crochus? Je pense que
5 vous avez étudié avec monsieur Bélanger? C'est lui
6 qui vous a embauché récemment chez...

7 R. Oui, bien...

8 Q. **[237]** ... je veux dire, il y a une relation qui se
9 continue...

10 R. Oui, oui, c'est quelqu'un... c'est quelqu'un que je
11 connais, mettons que j'estime beaucoup dans le sens
12 que... comment... c'est un bon... c'est pas un
13 confrère de travail, mais c'est...

14 Q. **[238]** Un collègue?

15 R. Un collègue, mettons. Lui était dans le privé mais
16 c'est quelqu'un... parce qu'on a commencé en même
17 temps sur le même genre de projets. On se voyait à
18 l'occasion mais très très... dans peut-être, là, ça
19 faisait de soixante-dix-huit (78) aller à deux
20 mille (2000), ça faisait quand même dix-huit (18)
21 ans, là. On s'est peut-être vus à quelques reprises
22 lors de congrès de l'AQTR, mais pas plus que ça.

23 Q. **[239]** Les...

24 R. C'est vraiment sur le point de vue technique.

25 Q. **[240]** Non, non...

1 R. J'avais pas de relation intime avec ce monsieur-là.

2 Q. **[241]** C'est pas...

3 R. Oui.

4 Q. **[242]** C'est pas ce que je veux laisser entendre,
5 évidemment, Monsieur Turcotte...

6 R. Non, non mais...

7 Q. **[243]** ... c'est rien que voir... mais c'est
8 quelqu'un avec qui...

9 R. ... mais c'est quand même bien de le préciser.

10 Q. **[244]** Vous vous arrangez bien avec cette personne-
11 là et ça vous rassurait de voir monsieur
12 Bélanger...

13 R. Oui, ça me rassurait de voir, comme je disais
14 tantôt, ma préoccupation, moi, c'était de livrer ce
15 projet-là.

16 Q. **[245]** Oui.

17 R. Dans les... dans les délais, avec la qualité,
18 qualité du travail aussi puis avec à l'intérieur
19 des montants d'argent requis. Voir monsieur
20 Bélanger là comme chargé de projet, ça me
21 rassurait.

22 Q. **[246]** On va... maintenant, on va sauter les grandes
23 étapes, on va aller après le choix de la firme.
24 Alors c'est Roche qui a été choisie et Roche a des
25 honoraires, c'est déjà tout prévu dans l'entente,

1 ça...

2 R. Oui.

3 Q. **[247]** ... Roche va toucher des honoraires de, je
4 pense, de quinze pour cent (15 %) du montant
5 global. Il va y avoir plus tard le choix de la
6 firme qui va réaliser les travaux.

7 R. Oui.

8 Q. **[248]** Est-ce que ça a procédé là aussi par com...
9 avez-vous été impliqué dans le choix de la firme?

10 R. Non.

11 Q. **[249]** O.K. Savez-vous qui a fait le choix de la
12 firme?

13 R. Le choix de la firme, bien c'est monsieur
14 Gaillardetz qui... qui gérait, qui était le... la
15 personne qui gérait le... le processus d'appel
16 d'offres, là.

17 Q. **[250]** O.K.

18 R. Je veux dire que suite à... comme la préparation
19 d'un projet, toutes les étapes préparatoires se
20 sont faites, le choix du tracé, l'évaluation des...

21 Q. **[251]** Je veux en arriver, juste le choix de la
22 firme vous y avez pas participé?

23 R. Non, moi j'ai pas participé à ça.

24 Q. **[252]** Les travaux vont se faire à quelle période?
25 De quelle année à quelle année?

1 R. Ils ont débuté au mois de mai deux mille deux
2 (2002) et se sont terminés au mois de décembre deux
3 mille trois (2003).

4 Q. **[253]** Trois. Ouverture officielle...

5 R. Le vingt-trois (23) décembre.

6 Q. **[254]** Ouverture officielle en janvier deux mille
7 quatre (2004)?

8 R. C'est ça. Non, officielle le vingt-trois (23)
9 décembre.

10 Q. **[255]** Vingt-trois (23) décembre.

11 R. C'est même moi qui y est allé pour s'assurer que la
12 route était praticable, là.

13 Q. **[256]** O.K. Est-ce que pendant cette période-là,
14 parce qu'on sait que c'est une route, ça, d'une
15 subvention qui arrive des finances ou, en tout cas,
16 de... d'un autre ministère, c'est pas financé à
17 même le budget du trésor?

18 R. C'est ça. C'est un... bien, ma compréhension, là,
19 puis c'est un additionnel, là, au budget, là.

20 Q. **[257]** O.K. Alors là, le financement est fait. Mais
21 cette route-là, une fois qu'elle est faite par la
22 MRC, elle appartient à la MRC et c'est elle qui
23 doit l'entretenir?

24 R. C'est ça. C'est elle qui doit l'entretenir, les
25 trois... non, pas la MRC, elle revient aux

1 municipalités.

2 Q. **[258]** O.K.

3 R. C'est les trois municipalités, dépendant des
4 longueurs, qui sont responsables, là, de... mettons
5 de l'entretenir, de l'exploiter, s'assurer que les
6 panneaux de signalisation soient toujours...

7 Q. **[259]** Puis déneigement puis...

8 R. Déneigement, le lignage...

9 Q. **[260]** O.K.

10 R. ... un coup que c'est fait, ça leur est livré puis
11 ils sont responsables de l'exploitation puis de
12 l'entretien par la suite.

13 Q. **[261]** Maintenant, est-ce que les municipalités
14 voulaient payer pour l'entretien de cette route-là?

15 R. Ce que je me souviens de la Municipalité de Saint-
16 Donat, oui, tu sais, je veux dire, c'est eux qui
17 l'avaient demandée, c'était... Mais les autres, là,
18 n'étaient pas trop intéressés à payer pour ce...
19 Comme Val-des-Lacs, tu passais dans un territoire
20 là où il n'y avait rien, à part de terrains boisés
21 ou... ce n'était pas en milieu bâti. Il n'y avait
22 même pas de sortie, je crois, à ce moment-là. Ça
23 veut dire que... je pense qu'il n'y avait pas
24 d'intérêt aux municipalités de Lac-Supérieur, entre
25 autres, et de Val-des-Lacs, là, de payer pour

1 l'entretien.

2 Q. **[262]** D'entretenir. Si je vous disais même que la
3 mairesse de Lac-Supérieur était surprise de
4 l'annonce de la construction de la route, puis elle
5 trouvait que ce n'était pas justifié, puis il
6 n'avait pas d'affaire à avoir une route là, est-ce
7 que cette affirmation-là vous rappelle quelque
8 chose?

9 R. De l'annonce?

10 Q. **[263]** Oui.

11 R. Non, parce que... Bien, oui... bien, la mairesse,
12 de l'annonce, parce qu'ils ont été impliqués dans
13 le processus de subvention, là. C'est peut-être un
14 peu avant l'annonce, là.

15 (10:40:19)

16 LA PRÉSIDENTE :

17 Q. **[264]** Sur le fond?

18 R. Sur le fond, oui. Sur le fond, sur le fond.

19 Me PAUL CRÉPEAU :

20 Q. **[265]** Elle trouvait que c'était pas nécessaire,
21 cette route-là?

22 R. C'est ça. O.K. Sur le fond, oui, mais rendu à
23 l'annonce, elle était au courant, là.

24 Q. **[266]** Elle était au courant, je comprends, mais
25 elle trouvait que c'était pas justifié, c'était pas

1 nécessaire?

2 R. Oui.

3 Q. **[267]** Elle a même fait des déclarations publiques
4 en disant : « On n'a pas besoin de cette route-
5 là... »

6 R. Oui, oui, madame... je pense qu'elle s'appelait
7 Monique, en tout cas...

8 Q. **[268]** « On n'a pas besoin de cette route-là, on en
9 a déjà d'autres, on devrait entretenir les autres
10 au lieu d'en construire une neuve »?

11 R. C'est ça. Puis il faut penser que pour la
12 municipalité de Lac-Supérieur, on a tout le
13 développement de Tremblant qui vient changer
14 beaucoup d'habitudes dans ce secteur-là.

15 Q. **[269]** O.K. Alors, on revient à la route, il faut
16 l'entretenir maintenant qu'elle est construite.
17 Qui... est-ce que le ministère des Transports a
18 repris possession, contrôle ou propriété de cette
19 route-là à sa charge pendant la durée des travaux?

20 R. Oui. Oui. Oui.

21 Q. **[270]** Madame Blanchette, je vais vous demander de
22 nous amener à l'onglet 7, s'il vous plaît, à la fin
23 du document, les trois dernières... les quatre
24 dernières pages. Ça devrait être un document de la
25 Gazette officielle du Québec du trente (30) juillet

1 deux mille trois (2003). Voilà. Alors, trente (30)
2 juillet deux mille trois (2003) ou, en fait, du
3 seize (16) juillet deux mille trois (2003), on voit
4 un décret ministériel, et à la fin du décret, à la
5 troisième page :

6 Route dont la gestion incombe au
7 ministère des Transports.

8 Êtes-vous capable de nous expliquer un petit peu,
9 en fait, ce baragouinage administratif, qu'est-ce
10 qu'on en fait avec ce document-là? On reprend
11 possession de la route?

12 R. On reprend possession de la route, mettons, avec...
13 mettons, toutes les étapes qui arrivent avec ce
14 document. C'est ça qui officialise la
15 responsabilité de l'entretien de la route. Disons,
16 le fond, dans une route... Je n'embarquerai pas,
17 c'est peut-être technique, là.

18 Q. **[271]** Non, ce n'est pas nécessaire.

19 R. Ce n'est pas nécessaire.

20 Q. **[272]** Alors, on s'en va à la troisième page du
21 document. Alors, ajouts, on va aller, on va voir
22 trois sections de route, c'est peut-être... Alors,
23 trois routes collectrices, route de Saint-Donat à
24 Val-des-Lacs, route Saint-Donat à Val-des-Lacs,
25 Lac-Supérieur, route... Alors, on voit trois

1 sections, une de trois kilomètres (3 km), une de
2 dix-huit kilomètres (18 km), une de neuf kilomètres
3 (9 km). Est-ce que c'est les trois bouts qui
4 appartenait à chacune des municipalités?

5 R. Oui.

6 Q. **[273]** Alors, c'est tout l'ensemble de la route de
7 Saint-Donat?

8 R. Bien, il y a peut-être, si vous les additionnez,
9 vous allez voir, la longueur est peut-être plus
10 petite que... ça n'arrive pas à trente et un
11 kilomètres (31 km), parce que le dernier un point
12 sept kilomètre (1,7 km) est déjà existant.

13 Q. **[274]** O.K.

14 R. Mais c'est les trois, oui.

15 Q. **[275]** Mais on reprend possession, ça, du chemin qui
16 a été subventionné par le gouvernement du Québec,
17 donné aux municipalités, et avant même la fin des
18 travaux, parce que la route n'est pas ouverte avant
19 décembre deux mille trois (2003)...

20 R. C'est ça.

21 Q. **[276]** ... le ministère des Transports le reprend à
22 sa charge?

23 R. Elle est passablement avancée, oui, c'est ça.

24 Q. **[277]** O.K. À sa charge, ce qui veut dire que par la
25 suite, c'est le Ministère qui va payer pour

1 entretenir, puis tout ça. Est-ce qu'on vous a
2 expliqué pourquoi que le ministère des Transports
3 reprenait la route à sa charge?

4 R. Bien, j'ai été partie prenante à cette activité-là.

5 Q. **[278]** Est-ce que c'est quelque chose que vous
6 favorisiez?

7 R. Bien, je veux dire, à ce moment-là j'ai eu une
8 demande, au mois de... vers le mois de... moi j'ai
9 le mois de mai, pour voir, mettons, pour m'indiquer
10 que le Ministère souhaitait ou voulait reprendre
11 cette route-là, de préparer les documents en
12 conséquence, comme tels. Ça veut dire que ce qu'on
13 fait à ce moment-là, quand on a une demande, parce
14 que ça arrive régulièrement qu'on ajuste des petits
15 bouts de routes, qu'on...

16 Q. **[279]** Oui.

17 R. Ça, c'est un décret ministériel, une fois, je
18 pense, une fois par année ou par deux... par... par
19 six mois, on émet les corrections sur le réseau. On
20 regarde... pour reprendre une route de même, il
21 faut le justifier, il faut voir si... il faut
22 donner les critères parce que c'est quand même
23 trente (30) kilomètres que le Ministère... Je veux
24 dire, que moi j'ai demandé à... à ma personne...
25 quand j'ai eu la demande de... de reprendre ça,

1 j'ai demandé à... à mon ingénieur qui s'occupait de
2 ce secteur-là de préparer la justification, voir si
3 ça rencontrait les critères d'une route
4 collectrice. Puis le document, à mon souvenir, a
5 été préparé puis, à ma grande surprise, la route,
6 le lien collectrice était justifié, rencontrait les
7 critères de la classification fonctionnelle du
8 réseau routier. Puis ça, ça s'explique dans le...
9 dans le fait par rapport à ma première vision du
10 début.

11 C'est qu'il y avait tout le développement
12 de Tremblant qui avait avancé de quatre-vingt-
13 treize (93) à deux mille (2000) puis aussi, c'était
14 dans la continuité que tout le tour de... il y
15 avait des nouveaux accès qui se... qui se
16 construisaient ou s'amélioraient dans le secteur de
17 Tremblant.

18 Ça veut dire que, pour faire une histoire
19 courte, on a fait... on a préparé les documents
20 justificatifs, puis on a... on a soumis ça pour que
21 le décret... pour approbation des autorités pour
22 que le décret de transfert puisse se faire. Ça,
23 c'est le volet peut-être plus officiel, plus
24 technique. Mais, ce qui est peut être important,
25 c'est vraiment la demande que j'ai eue de... de la

1 volonté de reprise de la route. C'est pas... ça a
2 pas été initié par la direction territoriale,
3 t'sais, pour... Là je... territoriale...

4 Q. **[280]** Par qui ça a été initié?

5 R. Ça a été initié par le bureau du ministre ou du
6 sous-ministre. Je veux dire, à quelque part, moi,
7 mon souvenir à moi, en deux mille trois (2003),
8 c'était une période assez difficile budgétairement
9 puis il fallait payer... t'sais, je veux dire, il
10 fallait... il y avait de l'argent, on aurait eu de
11 l'argent du ministère des Finances pour réaliser
12 cette route-là. Et il y a eu une décision de
13 reprendre... de la reprendre, de garder peut-être
14 l'argent de la subvention. On a arrêté... payé ce
15 qui avait été fait à date, puis ensuite de ça, la
16 reprendre. T'sais, je peux pas tout vous expliquer
17 les détails, là, mais c'était... c'était budgétaire
18 la...

19 Q. **[281]** Je comprends que c'est budgétaire, mais la
20 question, c'est : la demande de reprendre la
21 route...

22 R. Oui.

23 Q. **[282]** ... elle ne vient pas du milieu, elle vient
24 d'en haut.

25 R. Elle vient d'en haut, elle vient du bureau... elle

1 vient sûrement au bureau du sous-ministre ou du
2 ministre, je veux dire.

3 Q. **[283]** Est-ce que c'est normal, ça? C'est-tu... dans
4 un cas où on a... on voulait pas faire cette route-
5 là au début, on arrive, on la fait avec une
6 subvention. Et là ça arrive avec... avec une
7 demande qui vient encore d'en haut, non seulement
8 on va faire la route, mais à ce moment-là on va
9 l'entretenir. Est-ce que c'était un processus hors
10 de l'ordinaire?

11 R. Bon. Bien, moi, je pense, c'est la première fois,
12 là, que je l'ai fait. C'est peut-être la seule fois
13 aussi. Non, c'est pas un processus régulier.
14 Premièrement, cette route-là, on l'a dit un peu
15 hier, c'est... c'est... c'est tout du non standard,
16 c'est pas...

17 Q. **[284]** Il y a rien qui a été standard dedans.

18 R. Il y a rien qui est standard dans ce... dans ce
19 projet-là, aller jusqu'à la reprise d'entretien.
20 Même si on dit, on l'a justifié techniquement au
21 niveau des... par après, c'était pas la façon que
22 ça arrive. Habituellement, quand on fait une route,
23 c'est le Ministère, c'est le... mettons c'est
24 l'administratif qui initie les démarches pour que
25 tous les bouts de route qui servent plus à

1 l'emprise routière soient remis, puis ça se fait
2 par décret.

3 Q. **[285]** Vous avez été là jusqu'en... à la direction
4 territoriale jusqu'en deux mille huit (2008), neuf
5 (2009)?

6 R. Deux mille sept (2007).

7 Q. **[286]** Deux mille sept (2007).

8 R. Avril deux mille sept (2007).

9 Q. **[287]** O.K. Est-ce que les projections, les... tout
10 ce qu'on a pu se faire comme base de calculs pour
11 décider de faire cette route-là en deux mille sept
12 (2007), est-ce que ça s'est réalisé? En fait, est-
13 ce que cette route-là est un lien routier utile et
14 nécessaire ou si c'est plutôt - et là je vous
15 rapporte ce qu'on a peut-être vu dans certains
16 médias - la plus belle piste cyclable du Québec
17 parce qu'il n'y a pas de circulation dessus?

18 R. Moi, je vais appeler ça un lien touristique,
19 récréo-touristique. Avant qu'on l'ouvre, les
20 personnes faisaient du ski de fond dessus. Ça a
21 trente (30) kilomètres, là, c'était une belle
22 place. Il y a vraiment pas une grande utilisation.
23 Le débit de circulation est très faible.

24 Ça fait longtemps que je n'y suis pas allé,
25 mais il y a rien qui m'indique que le générateur de

1 déplacement dans ce secteur-là a fait en sorte que
2 les personnes prennent un raccourci pour aller vers
3 Mont-Laurier en passant par cette route-là.

4 C'est... c'est beau, visuellement, c'est une route
5 vraiment panoramique, c'est très beau. Si vous
6 passez là en vélo ou en moto, c'est... c'est super
7 beau, mais ça a pas... c'est pas un lien qui est
8 très utilisé. Là je vous parle jusqu'en deux mille
9 sept (2007). Là, on est en deux mille... Mais, je
10 serais très surpris de voir que cette route-là
11 actuellement serait très utilisée.

12 Q. [288] Madame la Présidente, je vais peut-être vous
13 proposer de prendre... je sais que l'ajournement,
14 c'est un peu tôt. Il y a des documents qu'on a
15 reçus ce matin. On va profiter de la pause pour
16 s'assurer que tout est en ordre et on pourrait
17 reprendre après pour finir d'un trait.

18 SUSPENSION DE L'AUDIENCE

19 REPRISE DE L'AUDIENCE

20 (11:20:00)

21 LA GREFFIÈRE :

22 Monsieur Turcotte, vous êtes toujours sous le même
23 serment.

24

25 Me PAUL CRÉPEAU :

1 Q. **[289]** Monsieur Turcotte, on va tenter de... on va
2 finir votre interrogatoire tout à l'heure et il
3 reste quelques sujets pointus à couvrir. Je
4 comprends qu'hier vous nous parliez de vos notes,
5 vous avez eu l'occasion de repasser vos notes chez
6 vous hier soir et de retrouver des... des
7 documents. Madame Blanchette, je vais vous demander
8 de nous mettre à l'écran l'onglet 14 et, pour
9 identification, il s'agit de... un extrait de vos
10 calepins de notes qui va... qui couvre la période
11 du quatorze (14) avril deux mille quatre (2004) au
12 trois (3) mai deux mille quatre (2004). Est-ce que
13 c'est... Vous avez un document à l'écran. Est-ce
14 que ça ressemble effectivement à vos notes, ça?

15 R. Oui, ce sont mes notes.

16 Q. **[290]** O.K. Alors, quatre (4) avril... quatorze (14)
17 avril deux mille quatre (2004), c'est comme ça que
18 vous écrivez les dates, là, inversées.

19 R. Oui, l'année, le mois puis le...

20 Q. **[291]** Voilà! « Réunion des directeurs à Québec » et
21 le sujet nous intéresse pas...

22 R. Oui.

23 Q. **[292]** ... mais c'est plus « réunion des
24 directeurs ».

25 R. Oui. C'est... c'est la réunion que l'on parlait

1 hier, là, avec monsieur Roussy, là.

2 Q. **[293]** O.K. Et... alors, vous êtes capable de situer
3 dans le temps, au quatorze (14) avril, il y a une
4 réunion des directeurs.

5 R. Oui. Oui.

6 Q. **[294]** Si on s'en va - on va tourner la page, Madame
7 Blanchette - on va avoir la date suivante, le trois
8 (3) mai et peut-être... Voilà! On a le trois (3)
9 mai.

10 R. Oui.

11 Q. **[295]** Et qu'est-ce qu'on retrouve dans vos... le
12 trois (3) mai deux mille quatre (2004)?

13 R. Dans le trois (3) mai... le trois (3) mai deux
14 mille quatre (2004), j'ai une rencontre avec
15 monsieur David Whissell, député d'Argenteuil, qui
16 était prévue à quinze heures (15 h 00), mais qui a
17 eu lieu de seize heures trente (16 h 30) à dix-sept
18 heures trente (17 h 30) à...

19 Q. **[296]** Vous souvenez-vous où?

20 R. ... à mes bureaux.

21 Q. **[297]** À votre bureau.

22 R. Oui, oui.

23 Q. **[298]** Alors là je vous laisse, contez-nous, là.

24 R. Oui.

25 Q. **[299]** Vous avez une rencontre avec monsieur

1 Whissell et...

2 R. O.K. En fin de compte, monsieur Whissell... l'objet
3 de la rencontre, c'était le mode d'octroi des
4 contrats de béton bitumineux, d'asphalte. « BB »,
5 là, c'est « béton bitumineux ». Je vais y aller, je
6 vais lire quand même au résumé parce que c'est
7 assez important dans les... dans les démarches.
8 Monsieur Whissell, il est venu me rencontrer afin
9 de connaître le mode d'octroi de contrats qui sont
10 retenus par la Direction Laurentides-Lanaudière.
11 DLL, c'est Direction Laurentides-Lanaudière. Il
12 voulait savoir que... de quelle façon que ça
13 fonctionnait, comme tel.

14 Q. **[300]** Madame Blanchette, s'il vous plaît...

15 R. C'est-tu moi qui... Oups! Non.

16 Q. **[301]** O.K.

17 R. O.K. Là, je l'ai informé verbalement du mode
18 d'octroi de retenu, un peu comme on a fait un peu
19 hier, et des raisons pour chacun, si on y allait
20 tarifé ou si on y allait mettons en appel d'offres
21 public. À sa demande... par rapport à sa demande,
22 je l'informe globalement des résultats des... des
23 contrats où nous sommes allés en appel d'offres
24 durant l'année. Là on est au mois de mai, ça veut
25 dire qu'on a été en appel d'offres peut-être aux

1 mois de mars, avril. On avait quatre résultats de
2 sortis. Puis là je lui fais part des... des
3 résultats. C'est... les quatre contrats sont en
4 dessous de nos estimés. Il y en a un qui est à
5 soixante-six pour cent (66 %), l'autre est à
6 soixante-douze (72 %), l'autre est à soixante-dix-
7 huit (78 %) et l'autre est à quatre-vingt-sept pour
8 cent (87 %). Je veux dire, là je lui fais part de
9 ça.

10 Après... O.K. Après cette discussion-là, il
11 me demande... il me demande de tout envoyer mes...
12 mes projets de béton bitumineux, d'asphaltage, en
13 appel d'offres public parce que, il dit, étant
14 donné qu'ils sont bas « vous avez des bons
15 résultats, c'est un... c'est un bon choix, puis
16 vous faites sauver de l'argent au gouvernement. »

17 Q. **[302]** Un peu de texte, Madame Blanchette, s'il vous
18 plaît.

19 R. Si vous voyez, mettons ça... pour être sûr de
20 pas...

21 Q. **[303]** O.K.

22 R. Puis... O.K. Peut-être... peut-être ce qui est
23 important :

24 Et aucun négocié... et de ne pas en
25 envoyer en contrat négocié.

1 Je venais de lui expliquer tantôt le pourquoi qu'on
2 faisait les deux. En fin de compte, il me dit ça.
3 Pouvez-vous passer à l'autre... à l'autre feuille?
4 Bien, O.K., je lui ai expliqué le pourquoi des
5 contrats négociés, quand est-ce qu'on l'utilise
6 puis la raison, parce que ça a une raison d'être,
7 comme les autres ont fait la démonstration, mes
8 prédécesseurs.

9 Q. **[304]** Quand vous parlez de contrats négociés,
10 parlez-vous des contrats tarifés?

11 R. Tarifés.

12 Q. **[305]** O.K.

13 R. Parce que souvent au ministère des Transports on
14 appelle ça des contrats négociés, c'est...

15 Q. **[306]** O.K. Alors, c'est tarifé, on comprend.

16 R. C'est pour ça qu'on prend souvent ce terme-là,
17 c'est une déformation, là, que...

18 Q. **[307]** Ça va.

19 R. O.K. Mais... mais ce que je marque comme... il
20 demeure sur ses positions : « Tu devrais aller,
21 toute la gang, en appel d'offres. » Puis là je lui
22 dis : « Il y a des projets... » bien, dans le
23 processus de projets additionnels qui arrive, là,
24 soit à l'automne ou soit... il y en a qui se
25 donnent un peu dans l'année aussi, c'est pas tous à

1 l'automne, « ... c'est quoi qu'on va faire?
2 Négocié... j'ai dit, négocié ou soumissionné, des
3 fois la période de temps est pas assez grande pour
4 aller soumissionner. Là il m'a répondu,
5 soumissionné. » Tu sais, je veux dire, pour lui,
6 là, c'était clair, le message qu'il voulait me
7 passer : « Va tout en soumissionné. » Vous allez
8 voir, là... je vais le lire :

9 Je me pose de sérieuses questions sur
10 la légitimité de la visite... de sa
11 visite et de l'insistance de sa
12 demande.

13 Là je me pose des... (inaudible) des points
14 d'interrogation.

15 Q. **[308]** Là je sais que vous avez parlé à monsieur
16 Gagnon, là, le quatre (4)...

17 R. Oui, là, après ça, moi, suite à sa visite le trois
18 (3), c'est le lendemain, j'ai appelé monsieur
19 Jacques Gagnon, qui est à ce moment-là l'adjoint du
20 sous-ministre... du sous-ministre adjoint,
21 admettons.

22 Q. **[309]** O.K.

23 R. Et à Liguori Hinse.

24 Q. **[310]** Je... on va arrêter une minute. On revient à
25 la question :

1 Je me pose de sérieuses questions sur
2 la légitimité de la visite et sur
3 l'insistance de sa demande.

4 Monsieur Whissell veut que vous alliez toujours en
5 soumission alors qu'il y a des directives, un
6 programme pour des contrats tarifés. On sait, quand
7 on va en tarifé, on sait quand on n'y va pas. Ça
8 c'est pas votre choix à vous, c'est des... c'est
9 des directives ministérielles?

10 R. Bien, c'est des choix ministériels. Tu sais, je
11 veux dire, je fais partie du processus ministériel
12 mais c'est pas des choix des partenaires de quelle
13 façon qu'on s'en va là-bas, c'est nous qui décidons
14 ça.

15 Q. **[311]** Alors...

16 R. Quand on dit qu'on veut protéger ce côté-là c'est
17 vraiment ça. La planification, la façon d'aller en
18 appel d'offres, d'accepter les projets, ça
19 appartient au Ministère.

20 Q. **[312]** Monsieur Whissell, député d'Argenteuil.
21 Argenteuil...

22 R. Oui.

23 Q. **[313]** ... c'est un des comtés dans votre direction
24 territoriale?

25 R. C'est un des huit comtés.

1 Q. [314] De vos partenaires.

2 R. Oui.

3 Q. [315] Quand vous dites « légitimité », c'est en
4 relation avec le fait qu'il vous demande de ne pas
5 respecter les règles du Ministère?

6 R. Bien, c'est pas de pas respecter mais, lui, il
7 veut... En tout cas, quand je mets ça c'est qu'il
8 me fait... moi, je sens qu'il me fait des pressions
9 pour que j'y aille tout en appel d'offres.

10 Q. [316] O.K.

11 R. Il me dicte mon choix de... de procéder et c'est
12 pas à lui à le faire, tu sais, je veux dire.

13 Q. [317] O.K. Et, à ce moment-là, vous savez que
14 monsieur Whissell est un des propriétaires ou le
15 propriétaire de la compagnie ABC Rive-Nord...

16 R. Oui, oui.

17 Q. [318] ... et qu'il est lui-même...

18 R. Il est un actionnaire.

19 Q. [319] ... un entrepreneur...

20 R. Oui, oui. Oui, oui, je connais, oui.

21 Q. [320] ... qui fait des contrats d'asphalte?

22 R. Oui.

23 Q. [321] Alors, dites-nous le sui...

24 R. Bien, en fin de compte, c'est un peu comme on
25 expliquait hier. Nous, quand on a une demande ou il

1 y a quelque chose qu'on n'est pas à l'aise, on
2 monte ça à l'échelon du haut, qui est au niveau du
3 sous-ministre adjoint, au niveau de la DGP, puis on
4 lui en parle : « Voici ce qui est arrivé. » Puis
5 c'est sûr que je lui ai conté ça, j'en ai parlé à
6 l'adjoint puis j'en ai parlé... souvent j'en
7 parlais à monsieur Gagnon, qui était l'adjoint au
8 sous-ministre, parce que... qui était l'adjoint au
9 sous-ministre adjoint, mais là, dans ce cadre-là,
10 on en a parlé aussi à monsieur Hinse parce que
11 c'était quelque chose, là, qui... en tout cas, que
12 je considérais assez...

13 Q. **[322]** C'est de l'ingérence politique dans le
14 processus d'octroi des contrats?

15 R. Ingérence, c'est ça, oui. Oui, on peut dire ça.
16 Oui, c'est pas... Je me sentais pas à l'aise avec
17 ça, là. Pourtant j'ai beaucoup d'expérience mais
18 pas à l'aise avec ça. Puis eux... O.K., pour
19 confirmer ma stratégie, pour lui dire... parce que,
20 moi, je lui ai dit : « Voici ce qui est arrivé,
21 voici qui est venu me voir, voici de quelle façon
22 qu'ils ont répondu. »

23 Là j'ai pas la suite à ça mais ça c'est
24 un... un des exemples que, normalement, là, le...
25 mettons, le sous-ministre adjoint en parle au

1 cabinet puis que le cabinet en parle... Ils font
2 passer, mettons, des... des... moi, j'appelle ça
3 des messages, là, à leurs députés de... mettons,
4 d'arrêter ces choses-là.

5 Q. **[323]** Avez-vous eu un retour, vous, de ça? Laissez
6 faire la partie politique, là, mais, vous-même,
7 est-ce qu'on vous a dit : « Le problème est réglé »
8 ou quoi...

9 R. Oui, oui, ils m'ont dit, mettons : « On a
10 transmis. » Puis même au moment, là : « Il y a pas
11 de problème, Mario, on s'en occupe », puis... Dans
12 ce cas-là, puis j'en avais cité un hier, là,
13 souvent, bien, j'ai un appel, là : « O.K., on a
14 fait le message puis il s'en occupe. » Tu sais, je
15 veux dire... tu sais, c'est très bref comme message
16 mais on sait que ça remet les pendules à l'heure,
17 si je peux dire ça ainsi.

18 Q. **[324]** Merci.

19 (11:28:38)

20 LA PRÉSIDENTE :

21 Q. **[325]** Pourriez-vous nous expliquer pourquoi vous
22 refusez, justement, de remettre la programmation
23 ou de discuter de ces choses-là avec un député?

24 R. Parce que...

25 Q. **[326]** Et plus particulièrement monsieur Whissell?

1 R. Oui, parce que le... toute l'année, un peu comme
2 j'expliquais hier, on rencontre divers
3 intervenants, dont les députés, pour aller chercher
4 peut-être... pour aller chercher leurs
5 préoccupations mais aussi, à l'interne, on a tout
6 un paquet de systèmes, là, qui... on fait des
7 études pour connaître l'état de notre réseau puis
8 on a des objectifs à atteindre. Ça veut dire
9 qu'avec l'équipe, on... par rapport aux axes, on
10 identifie des besoins, on les priorise concernant
11 ça. Quand on a ça avec... on a cadre budgétaire qui
12 vient avec ça. On veut... mettons, comme directeur,
13 il faut que je garde le loisir de prioriser ça par
14 rapport à l'ensemble de toutes ces préoccupations-
15 là. C'est-à-dire, si je donne ma planification, ma
16 programmation au député avant même que le ministre
17 l'accepte, il se fait, il va se faire un jeu, là,
18 ils vont prendre ça premièrement pour acquis puis
19 il va y avoir un jeu qui va se faire qui va être
20 très difficile à gérer après ça. C'est pour ça que,
21 au Ministère, on a toujours refusé de remettre nos
22 planifications, mettons à nos partenaires, soit
23 politiques ou... surtout politiques, ça les
24 intéresse, ou au maire, là, on remet jamais ça pour
25 être... comment je pourrais dire ça? Pour se garder

1 un...

2 Me PAUL CRÉPEAU :

3 Q. **[327]** À l'abri?

4 R. ... un recul, là, puis être capable de faire, de
5 poser des gestes. Parce que nous, l'intérêt, c'est
6 toujours de poser des gestes pour... on se disait,
7 mettons, notre but c'est d'utiliser le réseau pour
8 les personnes qui se déplacent puis de façon
9 sécuritaire avec les affaires, mais effectivement,
10 c'est ça qui guide notre action comme telle.

11 11:30:21

12 LA PRÉSIDENTE :

13 Q. **[328]** Et les députés devaient savoir ça?

14 R. Oui, les députés savent ça. Les députés, j'en ai eu
15 huit puis, je veux dire, c'est des périodes très
16 courtes, là. Faut s'entendre, là, que c'est des
17 informations ponctuelles. Des fois, ils veulent
18 beaucoup mais tous les députés, quand on les
19 rencontre, ils travaillent toujours sur des
20 projets. Ils sont très préoccupés. Ils nous aident
21 à bien comprendre la situation. Même à l'intérieur
22 de leur comté, souvent ils nous aident à faire des
23 choix. Parce que tu peux pas tout faire en même
24 temps mais pour eux, parce qu'il y a d'autres
25 choses que des fois, nous c'est pareil, par rapport

1 à l'intervention qu'on va faire, mais pour eux, ils
2 nous font part de leurs préoccupations, tu sais.

3 Q. [329] Alors que pour monsieur Whissell, quel
4 pouvait être l'intérêt de vouloir aller en appel
5 d'offres plutôt que ce soit des contrats tarifés?

6 R. Bien vous avez dit tout à l'heure, il était
7 actionnaire, mettons, dans une compagnie. Quand je
8 regarde ça, bien... je vous avais expliqué
9 auparavant, tu sais, qu'il y avait, mettons, dans
10 Laurentides, parce que lui, il est dans la section
11 Laurentides, pour le sud de Laurentides, bien
12 c'était toujours le même genre qui avait... Il y en
13 avait juste un, il avait toutes les usines. Ça veut
14 dire quand on allait pour donner un mandat ou un
15 contrat de béton bitumineux, on donnait à cette
16 firme-là qui était Asphalte Desjardins ou Jean-
17 Louis Campeau, c'était la même chose. Mais en
18 arrivant un joueur additionnel, bien là, je veux
19 dire, là on allait... de toute façon, on allait au
20 niveau, au niveau, mettons, en appel d'offres, mais
21 lui savait pas, d'après moi, tous les principes du
22 contrat négocié ou en appel d'offres. Il voulait
23 s'assurer que l'usine, la nouvelle usine, puisse
24 avoir accès au marché. C'est ça que je peux en
25 comprendre de ça.

1 Me PAUL CRÉPEAU :

2 Q. **[330]** On va peut-être reprendre une pièce qu'on a
3 regardée hier, c'est l'onglet 13, Madame
4 Blanchette, et qui... où on parlait de monsieur
5 Whissell. On avait retrouvé ça dans vos cahiers de
6 notes et je comprends que vous avez trouvé une
7 information additionnelle qui complète. Alors ça
8 sera pour compléter votre témoignage.

9 LA GREFFIÈRE :

10 Est-ce que vous voulez coter l'onglet 14?

11 Me PAUL CRÉPEAU :

12 Oui, oui, je l'ai pas... La pièce 14?

13 LA GREFFIÈRE :

14 1654.

15 Me PAUL CRÉPEAU :

16 Merci.

17

18 146P-1654 : Extraits du calepin de notes de Mario
19 Turcotte du 14 avril 2004 et du 3 mai
20 2004

21

22 Q. **[331]** 13? Excusez-moi, Madame Blanchette. C'est en
23 bas de la page. Voilà. Et je comprends que c'est
24 cette information-là qu'on a vue hier où on voit
25 « je l'ai rappelé en fin d'après-midi 15 h 45 et à

1 date... »... je suis pas capable de lire.

2 R. Ah! bien c'est parce que... excusez mon écriture.

3 O.K. Je mets David Whissell, vous voyez c'est en...

4 mettons il y a... l'écriture d'en haut et d'en bas

5 est différente. L'encre...

6 Q. **[332]** Madame Blanchette, partir d'en haut ou en

7 bas...

8 R. Non mais même, vous voyez « David Whissell », tu

9 sais la... on voit que c'est pas la même encre.

10 Parce que ça va avoir peut-être une importance...

11 Q. **[333]** Montrez le haut de la page et le bas.

12 R. ... pour le lien de tout à l'heure.

13 Q. **[334]** Alors on voit, là, que...

14 R. Vous voyez, mettons, la grosseur, le crayon que

15 j'ai utilisé. Bon, hier on avait vu ça puis on se

16 posait surtout la question par rapport à la

17 rencontre avec monsieur Roussy, là, des directeurs

18 puis... Il dit « je l'ai rappelé en fin d'après-

19 midi, plus ou moins 15 h 45 » puis ce que...

20 l'information que je lui dis c'est « à date on

21 maintient la décision de ne pas donner le contrat »

22 O.K.?

23 Q. **[335]** Voulez-vous voir la page suivante?

24 R. La page suivante va me... va m'identifier sur quel

25 contrat qu'on parle parce que c'est en deux mille

1 un (2001), là.

2 Q. **[336]** Alors au trente et un (31) août deux mille un
3 (2001), voilà.

4 R. O.K. Là, ce que je parle, bien vous voyez Jacques
5 Gagnon, c'est toujours l'adjoint du sous-ministre
6 adjoint à la direction de l'AGMO, puis là je vois,
7 vous voyez 344, c'est une route, puis vous voyez à
8 côté « on maintient la décision de ne pas accorder
9 le projet » puis vous voyez en même temps, l'encre
10 c'est la même chose. C'est que, le lien que je
11 voulais faire, c'est possiblement qu'on avait un
12 projet sur la 344. On est allé en appel d'offres
13 puis l'offre était supérieure à nos... à nos
14 pourcentages puis on a décidé d'annuler ou de
15 retourner en appel d'offres puis c'est ça... c'est
16 ça que ça...

17 Q. **[337]** Ça complétait...

18 R. Ça complétait ça.

19 Q. **[338]** O.K.

20 R. C'est pour ça que la... la date, là, c'est... parce
21 que la date est pas en relation avec la rencontre,
22 là, du... du directeur.

23 Q. **[339]** Alors, je voulais juste... alors cette page-
24 là, qui est une page additionnelle qui a pas été
25 produite hier, on pourrait... et là,

1 malheureusement, pour la cote, l'onglet 13, j'ai
2 pas gardé la cote de l'onglet 13.

3 LA GREFFIÈRE :

4 Ça avait pas été déposé hier, finalement.

5 Me PAUL CRÉPEAU :

6 Ça a pas été... bon, bien on va le déposer.

7 LA GREFFIÈRE :

8 Alors ce sera 1655.

9 Me PAUL CRÉPEAU :

10 1655 pour toutes les pages à ce moment-là.

11

12 146P-1655 : Extraits du calepin de notes de Mario

13 Turcotte du 28 et du 31 août 2001

14

15 1655, je vous remercie. Madame Blanchette, ensuite
16 l'onglet 15, s'il vous plaît. Alors on voit tout de
17 suite le trois... oui, on va le noter tout de
18 suite, lui.

19 LA GREFFIÈRE :

20 1656.

21 Me PAUL CRÉPEAU :

22 Merci.

23

24 146P-1656 : Extraits du calepin de notes de Mario

25 Turcotte 3 juillet 2001 et du 13 août

1 2001

2

3 (11:35:37)

4 LA PRÉSIDENTE :

5 Q. **[340]** Si vous me permettez, Monsieur Turcotte, vous
6 faites un point de l'utilisation du crayon qui
7 serait plus épais que l'autre, mais est-ce que
8 c'est pas plutôt que vous qui avez repassé deux
9 trois fois par-dessus certains caractères?

10 R. Oui.

11 Q. **[341]** Au lieu de gribouiller?

12 R. Ah, c'est parce que quand je pars dans une volée je
13 (inaudible) beaucoup mais je barbouille, tu sais,
14 je veux dire... non, mais... non, l'autre vous
15 allez voir, parce que là c'est un... c'est pas une
16 photocopie mais, je veux dire, ça a été scanné.
17 C'est pas la même plume. C'est parce que j'ai vu...

18 Q. **[342]** O.K.

19 R. C'est parce que ça a porté mon attention hier, j'ai
20 vu que c'est ajouté peut-être le lendemain. J'ai
21 été... j'ai été remettre l'information quand j'ai
22 eu l'appel pour être bien sûr, si je le regardais,
23 que je m'en souvenais.

24 Q. **[343]** O.K.

25 R. Parce que pour moi, à ce moment-là, c'était des

1 aide-mémoire pour montrer que le dossier est clos,
2 là.

3 Q. **[344]** O.K.

4 Me PAUL CRÉPEAU :

5 Q. **[345]** Alors on est au trois (3) juillet, c'est
6 l'onglet 16... 15, qu'on vient de coter, excusez-
7 moi, et alors tout de suite, là, rencontre avec
8 monsieur Chevrette. Est-ce que... on est au trois
9 (3) juillet deux mille un (2001)?

10 R. Deux mille un (2001), c'est ça.

11 Q. **[346]** O.K.

12 R. Trois (3) juillet deux mille un (2001). Bien en fin
13 de compte c'est parce qu'hier en feuilletant dans
14 mes notes, on a parlé beaucoup de la relation,
15 monsieur Chevrette, moi, ministre, député, puis
16 c'est dur à verbaliser dans le temps, mais j'ai
17 amené quelques exemples comment ça pouvait se
18 passer comme tel puis...

19 Q. **[347]** Alors, oui, allez-y, mais on va voir aussi il
20 y a une date à côté, là.

21 R. O.K. O.K. La... la... ça c'est le trois (3) juillet
22 deux mille un (2001). Je rencontre monsieur
23 Chevrette, là, je sais pas où, probablement à ses
24 bureaux puis on a des sujets. Comme là, à ce
25 moment-là, il me parle de projets additionnels, de

1 ses préoccupations. Comme je rencontre les députés,
2 lui c'est le ministre en plus, je veux dire, c'est
3 d'autres préoccupations, la 347, possiblement qu'il
4 veut que je regarde voir s'il y a une... mettons
5 s'il y a quelque chose. Il me parle de l'autoroute
6 40, il me parle de ponceaux. Tu sais, il me parle
7 de ses préoccupations comme député comme tel. Après
8 ça, si vous voulez...

9 Q. **[348]** On va aller à la page... c'est le... le trois
10 (3) août, là?

11 R. Non. O.K. Excusez-moi.

12 Q. **[349]** Le treize (13) août.

13 R. Le treize (13) août vous mettez... je le sais, j'ai
14 une barre oblique puis à côté j'ai le treize (13)
15 août, parce que là, on va revenir tout à l'heure au
16 treize (13) août.

17 Q. **[350]** Alors allons-y au treize (13) août, qui est
18 la page suivante.

19 R. Là, après ça on parle des autres... de d'autres
20 sujets, mettons, d'intérêt du comté. O.K. Le treize
21 (13) août, je rencontre monsieur Chevrette.

22 Q. **[351]** Oui.

23 R. O.K. Puis le premier dossier je mets... O.K.

24 « Projet infrastructures Québec » on dit sujet non
25 discuté.

1 Q. **[352]** Ça va.

2 R. Le deuxième, c'est des projets additionnels pour la
3 région Laurentides-Lanaudière. Vous voyez, les
4 projets additionnels, on est dans la période que
5 les autres ont expliqué, là, que...

6 Q. **[353]** La rallonge budgétaire?

7 R. ... il y a de l'argent, la... mettons... comment
8 vous dites ça?

9 Q. **[354]** La rallonge budgétaire?

10 R. La rallonge budgétaire, ça va être plus court. Puis
11 avec lui, vous voyez, étant donné qu'il est le
12 ministre et le député à ce moment-là, j'avais
13 les... pour son coin, j'avais les possibilités
14 de... de projets, j'imagine, une liste de projets
15 déposée. Puis en fin de compte, en discutant avec
16 lui, bien il dit : « J'aimerais ça que tu ajoutes
17 pour les Laurentides quatre cent mille dollars
18 (400 000 \$) dans le secteur de Mont-Laurier dans le
19 pavage puis un projet dans le secteur du Lac-
20 Supérieur, chemin Duplessis, un montant à
21 déterminer. » Il dit : « Regarde ça puis tu me
22 feras une proposition. » Ça, c'est un genre de...
23 de rencontre, là, quand tu es ministre qu'on
24 pouvait... là, après ça, il a monté ça au cabinet
25 puis ça a été analysé par rapport aux autres... aux

1 autres projets.

2 Q. **[355]** Mais alors on le voit, c'est un exemple où la
3 commande part d'abord du cabinet du ministre
4 d'ajouter des projets qu'on identifie pour quatre
5 cent mille dollars (400 000 \$)...

6 R. C'est ça.

7 Q. **[356]** ... dans la région de Mont-Laurier, puis...

8 R. Dans ce temps-là, c'était le ministre lui-même.

9 Q. **[357]** C'est ça. Alors...

10 R. Mais c'était ça, il était dans l'exercice, puis
11 probablement qu'il voulait voir, au lieu de
12 (inaudible), il voulait voir ses projets.

13 (11:39:40)

14 M. RENAUD LACHANCE, commissaire :

15 Q. **[358]** Donc, là vous êtes à l'étape d'identifier les
16 possibilités d'un contrat tarifé dans votre région?

17 R. C'est ça.

18 Q. **[359]** Et c'est le ministre lui-même qui vous dit :

19 « Mettez ça dans votre liste »?

20 R. Oui, c'est ça.

21 Q. **[360]** Mais la liste, elle monte à son bureau à lui?

22 R. Certainement, puis il va la revoir un peu plus
23 tard.

24 Q. **[361]** Pensez-vous qu'il l'a approuvée?

25 R. Probablement. Non, mais en fin de compte, c'est

1 parce qu'on parlait, mettons, de la relation, c'est
2 des informations, exemple, (inaudible).

3 Me PAUL CRÉPEAU :

4 Q. **[362]** Alors, c'est ça, ce qui permet de voir que
5 même la programmation de tarifé peut partir aussi
6 bien du cabinet du ministre, venir vous demander
7 d'identifier ces projets-là...

8 R. Oui, oui, oui.

9 Q. **[363]** ... et ça retourne au cabinet. Évidemment,
10 c'est des projets qui se sont réalisés, ceux-là?

11 R. Il faut comprendre que les projets additionnels,
12 c'est tous des besoins. Mais l'identification des
13 besoins, bien, elle peut partir de différents
14 endroits... de différentes manières, plutôt.

15 LA PRÉSIDENTE :

16 Q. **[364]** Je vais quand même mettre un bémol avec ce
17 que vous avez dit hier. Vous dites que tous les
18 projets additionnels sont des besoins. Celui de la
19 route supérieure, là, ce n'était pas...

20 R. Ah, bien, O.K., lui je mets un bémol, parce que
21 c'est une construction d'un nouveau lien. Je
22 parlais pour les contrats tarifés. Excusez-moi.

23 Me PAUL CRÉPEAU :

24 Q. **[365]** Est-ce qu'on est capable d'identifier, à
25 cette date-là, à cette période-là, on est en deux

1 mille un (2001), Mont-Laurier, est-ce que c'est un
2 secteur où il y a plusieurs usines qui sont en
3 compétition ou il y a une seule usine et c'est des
4 contrats tarifés?

5 R. Il n'y a pas... Je crois que c'est des contrats
6 tarifés.

7 Q. **[366]** Mont-Laurier. Et l'autre, parce qu'on a Mont-
8 Laurier, et l'autre c'est...

9 R. Chemin du Lac-Supérieur.

10 Q. **[367]** Chemin du Lac-Supérieur.

11 R. C'est des contrats tarifés.

12 Q. **[368]** Tarifés?

13 R. Oui.

14 Q. **[369]** Alors, entre vous et moi, là, on ne met pas
15 le nom de la compagnie à côté.

16 R. De toute façon, à cette date-là, soumissionné, on
17 est trop tard en saison.

18 Q. **[370]** O.K. Alors, si je vous demande, parce que
19 c'est votre territoire, j'imagine que vous le
20 savez, quelle était l'usine qui a bénéficié ou qui
21 allait bénéficier de ces contrats tarifés là, parce
22 que si on est en tarifé il y a une seule usine dans
23 la région, c'est laquelle?

24 R. Bien, celle-là...

25 Q. **[371]** Mont-Laurier, en deux mille un (2001)?

1 R. Mont-Laurier, je crois qu'elle appartient à... je
2 ne sais pas, c'était à Desjardins, mais je ne suis
3 pas sûr.

4 Q. **[372]** O.K. Et, est-ce que c'est la même qui dessert
5 Mont-Laurier...

6 R. Mais il faudrait que... parce que je le sais plus
7 si... Il y en a une dans le secteur... C'est parce
8 que ces territoires-là, je ne me souviens pas...
9 Celle-là de Lac-Supérieur, je crois que c'est
10 Desjardins aussi. Par acquisition. C'est parce
11 qu'il y a un mouvement dans les usines, là, puis...

12 Q. **[373]** À un certain moment donné. Mais, est-ce que
13 c'est la même... est-ce que c'est deux contrats
14 différents?

15 R. C'est deux contrats différents.

16 Q. **[374]** Ça va être deux contrats différents? Et ça
17 peut être...

18 R. Ah non, il y a à peu près, il y a peut-être cent
19 kilomètres (100 km) entre les deux. C'est loin.

20 Q. **[375]** O.K. Alors, ce n'est pas la même usine qui va
21 desservir...

22 R. Non, non, non, ce n'est pas le même coin.

23 Q. **[376]** O.K. Et dans le cas de la première, à Mont-
24 Laurier, ça pourrait être Desjardins, Asphalte
25 Desjardins?

1 R. Oui.

2 Q. **[377]** Et l'autre, savez-vous quelle compagnie
3 pouvait être...

4 R. D'après moi, c'est Asphalte Desjardins aussi.

5 Q. **[378]** Aussi? O.K. Qui avait d'autres usines dans la
6 région?

7 R. Oui, il y a des usines. Mais ça, ce serait peut-
8 être à vérifier par rapport à la carte du temps.

9 Q. **[379]** Dans vos notes, toujours, et là on va aller à
10 l'onglet 10... excusez-moi, 16.

11 R. Parce que, peut-être, la partie Laurentides, pour
12 mon territoire, représente à peu près soixante
13 (60 %) à soixante-cinq pour cent (65 %) du nombre
14 de kilomètres de route, puis la partie Lanaudière à
15 peu près trente-cinq pour cent (35 %). Ça veut dire
16 que les projets viennent à peu près aux mêmes
17 proportions.

18 Q. **[380]** Alors, à l'onglet 16, Madame Blanchette.

19 LA GREFFIÈRE :

20 1657.

21

22 146P-1657 : Extraits du calepin de notes de Mario

23 Turcotte du 2 octobre 2000

24

25 Me PAUL CRÉPEAU :

1 1657. Je veux juste m'assurer, est-ce que c'est...
2 Je vais regarder dans mes pages. Oui, descendez,
3 s'il vous plaît.

4 Q. **[381]** Alors, on voit, alors on avait un numéro de
5 téléphone en haut, monsieur Chevrette, c'est
6 j'imagine un numéro de téléphone cellulaire, peu
7 importe, ce n'est pas pertinent. Mais dans votre
8 cahier, un peu plus bas, André Picard, est-ce que
9 c'est toujours le même monsieur Picard?

10 R. André Picard c'est toujours le même monsieur Picard
11 qui est le conseiller du sous-ministre. Là j'ai
12 marqué deux cent mille (200 000), deux cent mille
13 dollars (200 000 \$), route 158. Ça veut dire que je
14 peux identifier ça à un projet tarifé de deux cent
15 mille (200 000 \$). Là, il me dit même, je marque,
16 il va être pris dans la réserve du Ministère, du
17 MTQ. Le ministre ou... en tout cas, il est pris...
18 Autrement dit, quand je vois ça, c'est parce qu'il
19 a trouvé le financement, lui, quelque part. Roch
20 Huet, en dessous, c'est le responsable, il
21 travaillait... je pense, il travaille pour monsieur
22 Roussy, c'est le responsable de la planification,
23 de la programmation. Tu sais, quand monsieur Roussy
24 disait de faire tourner, qu'il parle de planifier,
25 à programmer, là, c'est dans son affaire. Puis

1 « erreur, référence Gilles Roussy », ça veut dire
2 que monsieur Roussy est dans ça, ça veut dire
3 que... Puis là je vois monsieur Chevrette me l'a
4 confirmé, possiblement qu'il m'a appelé puis il m'a
5 dit : « Mario, tu vas avoir un projet » ou...

6 Me PAUL CRÉPEAU :

7 Pouvez-vous descendre, Madame Blanchette, voir...

8 R. C'était lui qui les accepte, oui.

9 Q. **[382]** Alors, on est au deux (2) octobre deux mille
10 (2000)?

11 R. Deux mille (2000), ça veut dire que là on est peut-
12 être dans les derniers projets de l'année.

13 Q. **[383]** Tarifés?

14 R. Oui.

15 Q. **[384]** Alors, je vous... Deux (2) octobre, on voit
16 une partie qui est tout de même caviardée et quand
17 on arrive... toujours le deux (2) octobre, André
18 Picard?

19 R. Ah! c'est le même projet ça.

20 Q. **[385]** C'est le même projet?

21 R. Hum.

22 Q. **[386]** Alors, on a quatre cent mille (400 000) pour
23 débiter?

24 R. Non, ça c'est d'autre chose, c'est une subvention
25 municipale ça.

1 Q. **[387]** C'est vrai, excusez-moi.

2 R. Non, c'est parce que l'autre page venait avant,
3 c'est parce que c'est des... mais c'est le même
4 projet.

5 Q. **[388]** C'est le même projet.

6 R. C'est ça.

7 Q. **[389]** C'est beau. À l'onglet 17.

8 R. Habituellement j'écris mieux que ça.

9 LA GREFFIÈRE :

10 1658.

11 Me PAUL CRÉPEAU :

12 1657, je vous remercie.

13 LA GREFFIÈRE :

14 58.

15 Me PAUL CRÉPEAU :

16 58, excusez. L'onglet 17.

17

18 146P-1658 : Extraits du calepin de notes de Mario

19 Turcotte au 29 avril 2002

20

21 Q. **[390]** Bon. Je vous laisse... Bon, on voit le nom de
22 monsieur Gaillardetz mais est-ce que ça... ça rien
23 à voir avec... bon.

24 Alors, on descend un peu plus bas dans la page,

25 Madame Blanchette.

1 Et on a une date à ce moment-là, vingt-neuf (29)
2 avril deux mille deux (2002)?

3 R. Le vingt-neuf (29) avril deux mille deux (2002).
4 Encore monsieur Picard, Alain Picard. Tu sais, je
5 vous disais hier, l'usine Delangis, là, quelques
6 reprises, j'en avais eu, c'est un exemple, là.
7 Deux... il m'a demandé deux projets avec l'usine
8 Delangis, ça c'est monsieur Pierre Delangis, c'est
9 l'usine Bourget plutôt.

10 Q. **[391]** Oui.

11 R. Mettons, d'une valeur environ de cinq cent mille
12 (500 000) chacun. Puis, moi, j'ai marqué : « Je lui
13 ai transmis le deux (2) », le deux (2) mai, là.

14 Q. **[392]** Deux (2) mai.

15 R. Oui.

16 Q. **[393]** Là on est au deux (2) avril, on n'est pas
17 dans les contrats tarifés de fin de saison...

18 R. Non.

19 Q. **[394]** ...avec des rallonges budgétaires, là?

20 R. Ça, possiblement, là, c'était que... tu sais, dans
21 le processus de programmation, là, ça monte
22 jusqu'au cabinet du ministre puis il regarde les
23 projets qu'on a soumis. Puis j'imagine qu'il a
24 regardé pour cette usine-là puis j'avais pas de
25 projet. Puis ils m'ont demandé : « Est-ce que tu

1 peux m'envoyer des projets pour qu'on puisse... »,
2 ça c'est l'interprétation que j'en fais aujourd'hui
3 de ça.

4 Q. **[395]** Mais, en début de saison, on vous demande
5 de... de mettre des projets au bénéfice de la
6 compagnie Bourget?

7 R. Bien, dans ce cas-là parce que possiblement, dans
8 leur analyse, je sais pas quels critères qu'ils ont
9 au niveau du ministre, là, mais ils se sont aperçus
10 qu'il y avait pas d'usine, il y avait pas de projet
11 dans ce secteur-là. Soit pour l'usine ou soit pour
12 le secteur...

13 (11:47:14)

14 LA PRÉSIDENTE :

15 Q. **[396]** Bien, que vous pensez, là?

16 R. Hein?

17 Q. **[397]** Que vous pensez qu'il y avait pas de projet
18 dans cette...

19 R. Oui, c'est parce que j'ai pas la programmation à
20 côté de moi.

21 Q. **[398]** O.K.

22 R. Parce que c'est un peu l'interprétation que j'en
23 fais, par après, quand je vois ça, là. Parce qu'on
24 est en début de saison, là.

25 Q. **[399]** O.K. Mais ce que vous nous dites c'est qu'en

1 début de saison, le cabinet du ministre vous
2 appelle pour demander de mettre deux contrats à
3 Delangis d'une valeur de cinq cent mille (500 000)
4 chacun?

5 R. C'est ça. Parce que cette année-là, en deux mille
6 deux (2002), il faudrait vérifier voir si la
7 programmation avait été approuvée ou pas. C'est
8 parce que souvent les programmations s'approuvaient
9 vers le mois de juin, juillet. Ça veut dire qu'on
10 est en processus de validation des projets, un peu
11 comme ça a été expliqué auparavant, là. Puis ça
12 c'est un genre de question qui pouvait nous être
13 posée, là, pour valider... nous, on fait une
14 proposition mais ça veut pas dire... elle est pas
15 toujours exacte, là. Ils nous posent... c'est un...
16 C'était pour imager... un exemple.

17 Me PAUL CRÉPEAU :

18 Q. **[400]** Mais si... oui, mais si ces deux contrats là,
19 qui ont été... vous en avez transmis donc qui ont
20 été accordés, je présume?

21 R. Je présume aussi.

22 Q. **[401]** Oui. Si vous les aviez pas mis dans votre...
23 Parce que votre projet de programmation, au mois
24 d'avril, ça fait longtemps qu'il est rendu. On est
25 rendus aux appels d'offres, au mois d'avril, alors

1 le projet de programmation, ça a été fait au cours
2 de l'hiver?

3 R. En deux mille quatorze (2014), on est rendus aux
4 appels d'offres mais, en deux mille deux (2002), on
5 n'est pas toujours rendus aux appels d'offres.

6 Parce que le processus de programmation se faisait
7 après l'adoption des crédits. C'est sûr qu'elle a
8 été améliorée dans le temps mais, en deux mille
9 deux (2002), là... J'ai vu des programmations
10 quasiment... mettons, être approuvées, au mois de
11 juin, là. Ça veut dire c'est...

12 M. RENAUD LACHANCE, commissaire :

13 Q. **[402]** Ça, pour donner un contrat précis à une
14 usine, donc c'est un tarifé obligatoirement?

15 R. Tarifé, oui. À... oui.

16 Q. **[403]** Parce que, dans les faits, vous... si vous
17 allez en appels d'offres ça veut pas dire que c'est
18 Delangis qui va l'avoir, là?

19 R. C'était tarifé.

20 Q. **[404]** Donc, en disant, deux tarifés en début de
21 saison, on est plus rendus au mois d'août, on est
22 obligés d'en faire des tarifés.

23 R. C'est ça.

24 Q. **[405]** À une période où on pourrait y aller en appel
25 d'offres?

1 R. Oui.

2 Q. **[406]** Puis on décide de pas aller en appel d'offres
3 parce qu'on veut donner le tarifé à Delangis, c'est
4 ça qui se passe?

5 R. Oui. C'est pour ça, ça veut dire que dans
6 l'analyse, en tout cas, l'interprétation que j'en
7 fais, l'analyse de la programmation à ce moment-là,
8 parce que j'ai pas tous les éléments, font en sorte
9 qu'ils veulent ajouter des projets à cette
10 entreprise-là.

11 11:49;35

12 Me PAUL CRÉPEAU :

13 Q. **[407]** À cette entreprise-là. On veut...

14 R. C'est ça.

15 Q. **[408]** ... peu importe la justification...

16 R. Je sais pas la raison exacte, c'est pas moi qui l'a
17 faite mais...

18 Q. **[409]** C'est ça. Alors, on vous demande pas de la
19 trouver, ce n'est pas votre...

20 R. Non, non.

21 Q. **[410]** Vous, ce qu'on vous demande, c'est de donner
22 des contrats...

23 R. C'est ça.

24 Q. **[411]** ... à cette usine-là.

25 R. Parce que la finalité de tout ça, ils veulent

1 toujours... bien puis tout le monde l'a dit, les
2 interventions, faut qu'elles se fassent à des
3 endroits où elles sont requises. Elles sont pas
4 nécessairement les plus prioritaires parce qu'il y
5 a plusieurs facteurs qui rentrent en ligne de
6 compte mais les interventions, il faut les faire à
7 des endroits, là, où il y en a besoin.

8 Q. **[412]** Où il y en a des besoins...

9 R. Puis ça c'est... Dans ce cas-là, c'est ce rôle-là.
10 Bien j'ai pris des projets dans ce secteur-là qui
11 correspondaient à la demande...

12 Q. **[413]** O.K.

13 R. ... puis je les ai soumis. J'ai pris les deux plus
14 prioritaires avec cette commande-là.

15 Q. **[414]** Vous nous avez pas dit hier que la région
16 de... où se trouvait l'usine Bourget de monsieur De
17 Langis...

18 R. Oui.

19 Q. **[415]** ... c'est une région où il était pas loin de
20 l'autoroute. Lui, il avait toujours des gr... quand
21 il y avait des contrats, c'était des gros contrats
22 sur l'autoroute donc par appel d'offres.

23 R. Ils soumissionnaient, oui.

24 Q. **[416]** Alors, il y en avait pas beaucoup de tarifés.
25 J'imagine que pour trouver des tarifés à monsieur

1 Bourget, c'était un peu plus com... à l'usine
2 Bourget, c'était un peu plus compliqué dans le sens
3 qu'il avait pas un territoire très grand.

4 R. C'est ça. Bien sa localisation faisait
5 qu'effectivement, le réseau, à part de l'autoroute,
6 le réseau municipal, pas municipal mais national
7 ou...

8 Q. **[417]** Oui.

9 R. ... rues collectrices, il était moins développé à
10 ce niveau-là. Il pouvait en faire pour l'autre
11 direction territoriale aussi parce qu'il était
12 comme...

13 Q. **[418]** Oui.

14 R. ... aux limites de chacun. Mais c'était pas un
15 territoire, là, où il était...

16 Q. **[419]** Il était pas tellement favorisé par les
17 tarifés de façon naturelle.

18 R. Il était pas tellement favorisé. Quand on regardait
19 son rayon d'action, en tout cas pour ma direction,
20 il y avait pas beaucoup de routes.

21 Q. **[420]** Donc, au niveau des tarifés, si on voulait
22 lui donner des tarifés, ça prenait une intervention
23 pour que quelqu'un décide de lui en donner une?

24 R. Oui, souvent.

25 Q. **[421]** Souvent.

1 R. Ça veut pas dire que j'en ai jamais eus qu'on avait
2 identifiés mais des fois les usines veulent plus
3 qu'un projet aussi, là.

4 Q. **[422]** Oui. O.K. Je vous amène maintenant onglet 18
5 s'il vous plaît.

6 LA GREFFIÈRE :
7 1659.

8 Q. **[423]** Oui, sous 1359, je vous remercie. 1659.

9
10 146P-1659 : Tableau d'un appel d'offres pour
11 travaux sur la route 148 à Mirabel -
12 printemps 2004
13

14 Q. **[424]** Alors, je vais vous demander maintenant...
15 Hier on a parlé d'un contrat, le contrat c'est
16 suite à un appel de monsieur Whissell. On cherchait
17 à identifier quel contrat, de quel contrat on
18 pouvait bien parler lors de cette conversation-là.
19 Je vous montre au tableau qui est à l'onglet 18
20 « Appel d'offres pour les travaux sur la route 148
21 à Mirabel au printemps 2004 ». Première des choses,
22 je pense hier vous nous avez précisé, je sais pas
23 si vous l'avez dit, là, que c'était probablement un
24 contrat sur cette route-là, la route 148 à Mirabel?

25 R. Oui.

1 Q. **[425]** O.K. Allez-y de mémoire. De combien...

2 R. Bien en fin de compte, justement pour...

3 Q. **[426]** Le contrat dont on a parlé.

4 R. ... quand on a passé l'appel que j'ai eu, ou
5 supposé avoir eu à la réunion avec monsieur Roussy
6 puis que j'avais pas de mémoire, monsieur Roussy
7 qui est mon confrère de travail, j'ai dit, si on
8 est capable d'identifier la date de la rencontre et
9 on va être capable peut-être d'identifier,
10 admettons, de quel contrat il s'agit pour un aide-
11 mémoire. C'est ça que j'ai fait hier. J'ai regardé,
12 j'ai identifié la date de la rencontre. C'était le
13 quatorze (14) avril. Le quatorze (14) avril comme
14 tel, réunion des directeurs, puis j'ai regardé, on
15 a regardé au niveau du quatorze (14) avril les
16 projets qui se sont donnés à la direction
17 Laurentides-Lanaudière qui pouvaient correspondre,
18 là, peut-être à la préoccupation que monsieur
19 Roussy avait soulevée. Le projet que l'on voit
20 ici...

21 Q. **[427]** Qu'on va appeler le dossier 0606, là.

22 R. 0606, a été publié le deux mille quatre (2004), le
23 trente (30) mars deux mille quatre (2004). Ça veut
24 dire que la réunion a eu lieu le quatre (4) avril.
25 Ça veut dire que c'est dans la même période pour

1 recevoir un appel comme tel. On regarde, admettons,
2 la description...

3 Q. **[428]** Du contrat.

4 R. ... à droite; c'est « remplacer des ponceaux,
5 recycler la chaussée, préparer la surface
6 granulaire des accotements, pose d'enrobés
7 bitumineux, rechercher les accotements, faire le
8 marquage de la route 148 dans la municipalité de
9 Mirabel, MRC de Mirabel ». Ça c'est un projet
10 localisé là qui est à proximité, l'usine la plus
11 proche c'est l'usine de ABC à Rive-Nord. C'est le
12 deuxième soumissionnaire.

13 Q. **[429]** Quand vous dites l'usine la plus proche,
14 êtes-vous capable même de la situer physiquement?
15 On voit que la longueur des travaux c'est un
16 contrat qui a été donné on voit à sept cent
17 soixante-quinze mille (775 000)?

18 R. Cinq point six kilomètres.

19 Q. **[430]** Cinq kilomètres. L'usine de ABC se trouve où
20 dans... dans cette section-là cinq kilomètres?

21 R. L'usine... bien elle se situe sur la route 148, là.

22 Q. **[431]** O.K.

23 R. Peut-être, là, à proximité de... de l'autoroute 50,
24 là.

25 Q. **[432]** O.K.

1 R. Mais elle a sa place d'affaires sur la route 148
2 dans ce secteur-là.

3 Q. **[433]** Alors ABC?

4 R. Bien ça veut dire que quand j'ai vu ce projet-là,
5 j'ai dit sûrement... pas sûrement... c'est ce
6 projet-là dont on parle comme tel. On voit le plus
7 bas soumissionnaire c'est Asphalte Desjardins à
8 sept cent soixante-quinze (775). Le deuxième à sept
9 cent soixante-seize (776) puis les autres à huit
10 cent quarante-cinq (845).

11 Q. **[434]** Alors l'écart...

12 R. Ça veut dire qu'avec tout ce qu'on a entendu depuis
13 le début, là, sûrement, là, que quand j'ai eu
14 l'appel de monsieur Whissell ou via une personne
15 comme telle ou en tout cas, une personne chez nous
16 qui demandait d'annuler ça, la décision a été
17 facile, on y va avec le plus bas soumissionnaire
18 comme tel.

19 Q. **[435]** Qui était Asphalte Desjardins à ce moment-là?

20 R. Asphalte Desjardins.

21 Q. **[436]** Et ça serait ce contrat-là que monsieur
22 Roussy vous a demandé de mettre à la poste
23 rapidement pour régler tout ça?

24 R. Oui, c'est ça.

25 Q. **[437]** Alors...

1 R. C'est ce contrat-là.

2 Q. **[438]** Alors quand je vous proposais hier...

3 R. Oui.

4 Q. **[439]** ... et vous aviez pas ces documents-là que
5 l'appel pouvait concerner l'annulation d'un appel
6 d'offres parce qu'une usine...

7 (11:56:00)

8 Me BENOÎT BOUCHER :

9 Je m'excuse, Maître Crépeau d'intervenir mais je
10 pense que c'est important de le dire, là. Sur le
11 site SEAO, l'appel d'offres a été ouvert le trente
12 (30) avril pour ce contrat-là.

13 Me PAUL CRÉPEAU :

14 Oui.

15 Me BENOÎT BOUCHER :

16 Le quatorze (14) avril, les offres sont pas
17 ouvertes encore sur ce contrat-là précis. Alors ça
18 peut pas être ce contrat-là.

19 Me PAUL CRÉPEAU :

20 Q. **[440]** O.K. Et je comprends que ce matin,
21 Monsieur... j'ai compris l'intervention, j'ai vu le
22 relevé du site SEAO et ce matin, vous nous avez
23 bien dit que la rencontre des directeurs avait lieu
24 le quatorze (14) avril, mais que vous, dans vos
25 notes, les discussions avec monsieur Whissell c'est

1 au treize (13) mai? Au mois de mai?

2 R. Au mois de mai.

3 Q. **[441]** Au mois de mai, là, vous nous avez donné
4 d'ailleurs la page et c'est indiqué « Rencontre
5 avec monsieur Whissell qui veut que tous les
6 contrats aillent par soumission ».

7 R. Oui.

8 Q. **[442]** Alors pour vous, là, et ça c'est important,
9 je fais appel à votre mémoire. Que cette rencontre-
10 là, cette discussion-là que vous avez eue avec
11 monsieur Roussy, vous êtes pas capable de la
12 placer, si c'est en avril à la rencontre des
13 directeurs ou plus tard?

14 R. Non, moi je la place pas.

15 Q. **[443]** O.K. Monsieur Roussy, lui, nous a dit que
16 c'était à la rencontre des directeurs au mois
17 d'avril. Et dans vos notes à vous, les
18 discussions... vous avez des discussions avec
19 monsieur Whissell le... j'ai dit le treize (13)
20 mai, je vais juste m'en assurer, là, mais c'est ce
21 que vous nous avez donné ce matin.

22 R. Le trois (3) mai, peut-être.

23 Q. **[444]** Le trois (3) mai? C'est ça. La discussion...

24 R. Le deux (2) mai...

25 Q. **[445]** ... où vous avez dit, là, « Intervention »...

1 R. Mettons, je lui expliquais, mettons la façon qu'on
2 attribuait les contrats.

3 Q. **[446]** Oui. C'est le trois (3) mai, ça.

4 R. O.K. Mais la déduction qu'on faisait tout à
5 l'heure, c'était par rapport aux dates, là... O.K.
6 Je pensais que c'était la date d'ouverture des
7 appels d'offres, là. Parce qu'on essaie de voir la
8 relation entre...

9 Q. **[447]** Oui.

10 R. ... mettons l'appel de monsieur Roussy... pour
11 savoir de quel contrat qu'il s'agit en fin de
12 compte, là.

13 Q. **[448]** Il y a l'appel de monsieur...

14 R. Si c'est pas lui, c'est pas plus grave que ça.

15 Q. **[449]** Mais pour vous, ça pourrait être celui-là?

16 R. Pour lui, bien ça pourrait être celui-là mais si
17 les dates correspondent pas, bien... il faudrait
18 regarder dans les autres dates, là.

19 Q. **[450]** Merci. La... il nous restera à voir dans vos
20 notes du vingt-trois (23) août et je vais juste
21 vérifier celles du vingt-trois (23) août... on va
22 le faire, attendez... voilà, c'est celles... c'est
23 dans l'onglet 17, toujours, Madame Blanchette, on
24 va aller à la fin de l'onglet 17. Alors on va
25 commencer par la date. On le trouve... c'est ça,

1 voilà. « Appel conférence vingt-trois (23) août
2 deux mille un (2001) ». C'est toujours vos notes?

3 R. Oui, toujours mes notes.

4 Q. **[451]** O.K. « Appel conférence, projet de sept
5 cent... » Est-ce qu'on parle bien de sept cent
6 millions de dollars (700 M\$)?

7 R. Oui.

8 Q. **[452]** « Couche d'usure à la grandeur du Québec.
9 Donner la liste des projets à... »

10 R. Con...

11 Q. **[453]** ...crétiser?

12 R. ...crétiser.

13 Q. **[454]** « ... d'ici le quinze (15) novembre » Ça
14 c'est premièrement. Deuxièmement, formulaire à
15 venir par Roch Huet ».

16 R. Ça, c'est le monsieur de la programmation de tout à
17 l'heure.

18 Q. **[455]** O.K. Il voulait ça pour vendredi.
19 Troisièmement, « Règle administrative de cinq cent
20 mille (500 000) »

21 R. O.K.

22 Q. **[456]** O.K.? « Règle de cinq pour cent ne fonctionne
23 pas ». De quoi parle-t-on? On est à sept cent
24 millions (700 M), là, alors dites-nous de quoi on
25 parle?

1 R. Bien, c'est un programme, ce que je peux voir dans
2 ça, c'est un programme spécial pour faire des
3 interventions sur le réseau routier.

4 Q. **[457]** Alors, on annonce, il y a un projet, puis là
5 on vous demande de fournir des projets...

6 R. De fournir une liste de projets pour réalisation,
7 comme telle, pour le quinze (15) novembre.

8 Q. **[458]** Et est-ce que vous avez...

9 R. Parce que pour le quinze (15) novembre, ça veut
10 dire que c'est pour l'année subséquente, parce que
11 du pavage, au quinze (15) novembre on n'en fait
12 plus.

13 Q. **[459]** Et là, vous mentionnez, bon, on vous demande
14 de fournir des projets pour le vendredi, c'est
15 relativement, c'est rapide, ça. Mais troisièmement,
16 règle administrative du cinq cent mille
17 (500 000 \$), et là expliquez ce que vous voulez
18 dire, « cinq cent mille (500 000 \$) O.K. »?

19 R. Bien, la règle de cinq pour cent (5 %) ... Bien, la
20 règle du cinq cent mille (500 000 \$), c'est la
21 valeur des contrats tarifés.

22 Q. **[460]** Tarifés?

23 R. Mettons, à l'intérieur de ça. Puis la règle du cinq
24 pour cent (5 %), c'est toujours le cinq pour cent
25 (5 %) d'écart entre les deux usines. Possiblement,

1 c'est pour... parce que quand on fait la règle du
2 cinq pour cent (5 %), il faut faire deux
3 estimations, pour vérifier les deux avant d'aller
4 en appel d'offres. Mais si c'était... possiblement
5 que ce qu'on a dit, étant donné qu'on avait un
6 programme majeur, c'est peut-être de ne pas en
7 tenir compte de cette règle-là.

8 Q. **[461]** O.K. Mais de toute façon, déjà au vingt-trois
9 (23) août deux mille un (2001), vous avez une note
10 à l'effet qu'il y a un budget qui s'en vient, et on
11 vous demande de préparer des projets?

12 R. Oui, c'est ça. Il y a peut-être quelque chose qui
13 s'en vient, là, au niveau des prévisions
14 budgétaires. Puis la règle du cinq pour cent (5 %),
15 pour moi ça ne me touche pas beaucoup, parce qu'en
16 deux mille un (2001) j'y vais beaucoup avec des
17 tarifés, de toute façon.

18 Q. **[462]** J'ai une dernière pièce, je vais vous
19 montrer, et je vais vous en remettre une copie
20 papier, parce que c'est... elle sera à l'écran,
21 l'onglet 19. Et je vous parlais ce matin du
22 Restaurant Chez Pierre, et vous parliez de vos
23 notes. Je vous montre un document qui est à l'écran
24 et que je vous remets papier. Est-ce que c'est
25 effectivement ce dont on se parle, ce dont on se

1 parlait le vingt-huit (28) février deux mille un
2 (2001)?

3 R. Oui, bien, ce n'est pas ça, c'est...

4 Q. **[463]** Descendez plus bas. Alors, madame Fecteau...

5 R. O.K. Madame Fecteau, qui est conseillère au bureau
6 de monsieur Chevrette, du ministre. O.K. Là, il y a
7 les sujets qu'elle me parle. Si elle m'appelle,
8 quand je fais ça, un, deux, trois, quatre, j'ai les
9 sujets qu'elle me parle. Elle me parle de Leroux
10 Leroux, analysé par monsieur Chevrette. Puis je
11 mets « Chez Pierre ». C'est là que vous me parliez,
12 là...

13 Q. **[464]** Oui.

14 R. Je n'ai aucune idée ce que... C'est un sujet,
15 Leroux Leroux c'est une firme de...

16 Q. **[465]** D'arpentage? Évaluation?

17 R. D'évaluation.

18 Q. **[466]** Sur quel territoire?

19 R. De Lanaudière.

20 Q. **[467]** O.K. Et...

21 R. Je ne sais pas si elle a une question par rapport à
22 ça ou c'est dans... mais je veux dire... Parce que
23 vous me parliez d'un restaurant Chez Pierre, moi ça
24 ne me dit rien. Elle m'a posé une question, j'ai
25 mis ça de même, puis...

1 Q. **[468]** O.K. Alors, puis à côté de Leroux... Oui, on
2 va le coter, Madame.

3 LA GREFFIÈRE :

4 1660.

5 (12:01:11)

6

7 146P-1660 : Extraits du calepin de notes de Mario
8 Turcotte du 28 février 2001

9

10 Me PAUL CRÉPEAU :

11 Q. **[469]** 1660. Alors, vous avez noté, tout simplement,
12 cette note-là, Chez Pierre?

13 R. C'est parce que souvent, quand je prenais des
14 notes, je mettais ça, puis quand pour moi ça
15 n'avait pas beaucoup d'importance, j'arrêtais.

16 Q. **[470]** O.K. Mais regardez, on est au mois d'août,
17 alors on sait que l'appel d'offres a été ouvert en
18 février. Au mois d'août, les travaux n'ont pas
19 encore commencé?

20 R. Au mois d'août deux mille un (2001)?

21 Q. **[471]** Oui.

22 R. Non, ils ont commencé en deux mille deux (2002).

23 Q. **[472]** Savez-vous si Leroux Leroux a travaillé sur
24 ce contrat-là pour la MRC de Matawinie?

25 R. Si il a travaillé, il a travaillé comme sous-

1 traitant, au niveau de l'expropriation. Je ne sais
2 pas, je ne pense pas que ce soit lui. Je ne pense
3 pas qu'il ait travaillé dessus. De mémoire, là. Ou
4 s'il a travaillé, c'est minime, c'est pour
5 l'acquisition, peut-être, d'un terrain ou de
6 parties de terrains. Parce qu'une grande partie
7 était sur les territoires de la Couronne.

8 LA PRÉSIDENTE :

9 Q. **[473]** Que veulent dire les annotations à côté de
10 Leroux Leroux, « analyse par monsieur Chevrette »?

11 R. C'est ça, analysé par monsieur Chevrette. Leroux...
12 Je ne peux pas vous répondre à ça.

13 Me PAUL CRÉPEAU :

14 Q. **[474]** Et on terminera avec les derniers sujets que
15 je veux aborder avec vous, maintenant, Monsieur, on
16 n'aura plus besoin de l'écran.

17 Monsieur Turcotte, on l'a abordé brièvement
18 ce matin, et je veux vous demander si dans le cadre
19 de votre travail, toute la période où vous avez été
20 directeur territorial, que ce soit Laurentides-
21 Lanaudière, Montréal ou en Abitibi, il y a toute la
22 question des cadeaux ou... et vous avez abordé un
23 petit peu la question relativement à monsieur
24 Cloutier, ce matin, qui vous...

25 R. Oui.

1 Q. **[475]** ... donnait des cadeaux. Vous avez parlé de
2 billets de hockey.

3 R. Oui.

4 Q. **[476]** Si je vous parle spécifiquement de billets de
5 football, est-ce que monsieur Cloutier, et je vous
6 pose la question, est-ce que vous aviez des fils
7 intéressés par le football?

8 R. Oui.

9 Q. **[477]** Monsieur Cloutier le savait, ça?

10 R. Oui.

11 Q. **[478]** Et il vous entretenait, il vous donnait des
12 billets pour le football?

13 R. En quelque part, il avait identifié, c'est quelque
14 chose, il y a monsieur Cloutier qui m'en donnait,
15 puis il avait identifié, c'est quelque chose qui
16 m'intéressait, ça veut dire qu'à l'occasion, il me
17 donnait des billets de football.

18 Q. **[479]** Des billets comme ça. Avec monsieur Cloutier,
19 avez-vous déjà participé à l'activité le match
20 d'ouverture des Expos à Montréal?

21 R. Oui.

22 Q. **[480]** Qui était une grande fête, là, dans...

23 R. C'est ça, l'ouverture, une grande fête où il y
24 avait beaucoup de... d'intervenants.

25 Q. **[481]** Beaucoup d'intervenants, vous-même.

1 R. Oui.

2 Q. **[482]** Est-ce qu'il y avait d'autres directeurs
3 territoriaux?

4 R. Oui, oui. Il y avait d'autres... il y avait
5 d'autres personnes même de... de ma direction, là.
6 Il y avait... il y avait la présence de d'autres
7 fonctionnaires, mais il y avait beaucoup de monde
8 municipal. Il y avait... c'était leur clientèle à
9 Roche, là, c'était leur clientèle comme telle.

10 Q. **[483]** O.K. Alors, vous y avez participé. Est-ce
11 que, outre ces cadeaux-là, d'autres choses que vous
12 avez reçues, peut-être on commence de monsieur
13 Cloutier?

14 R. Monsieur Cloutier, bien, peut-être par la firme
15 Roche, là, comme les autres. Peut-être quelques
16 bouteilles de vin dans le temps des Fêtes, là, ce
17 genre de présent-là.

18 Q. **[484]** O.K. Alors, outre... outre les billets de
19 hockey - et, ça, vous avez parlé...

20 R. Monsieur Cloutier, peut-être des billets de hockey
21 de lui ou de Roche, là. Je veux dire, à quelque
22 part, là... mais c'est à peu près ça que j'ai reçu
23 comme cadeaux de monsieur Cloutier, à mon... à mon
24 souvenir, là.

25 Q. **[485]** O.K. D'autres firmes?

1 R. D'autres firmes. Bien, la plupart des firmes, j'ai
2 reçu, mettons dans le temps des Fêtes, on recevait,
3 là, des... des présents des Fêtes, là, des
4 bouteilles de vin, en l'occurrence, c'étaient des
5 bouteilles de vin le plus souvent. Du hockey, je
6 veux dire, des... des billets de hockey.
7 J'allais... je les accompagnais au hockey, c'était
8 peut-être quatre à cinq fois par année, là,
9 quand... C'était la plupart les mêmes, je veux
10 dire, dépendant... Quand je regarde, quatre à cinq
11 fois, c'était autant les entrepreneurs que les
12 firmes, là...

13 Q. **[486]** Oui.

14 R. ... dans... dans des loges, là, les quatre à cinq
15 fois.

16 Q. **[487]** C'est une réception à la... dans la loge
17 où...

18 R. Oui. Bien, c'est ça, c'est à la loge. Quand
19 t'arrives là, t'arrivais à l'heure du souper. Il y
20 avait un lunch qui... qui était là, on écoutait la
21 partie de hockey, puis c'était là. Puis la plupart
22 du temps, c'était avec des confrères de... de
23 travail, des confrères de travail, puis il y avait
24 des représentants de ces... de ces firmes-là et
25 aussi des... des clients. T'sais, peut-être des

1 personnes, des... des personnes comme d'Hydro-
2 Québec à l'occasion, des partenaires d'affaires.
3 Oui, des partenaires d'affaires, je pourrais dire
4 ça.

5 Q. **[488]** O.K. Alors, on a vu de firmes de génie, on
6 voit Roche. Est-ce que d'autres firmes de génie le
7 faisait aussi, vous invitait comme Roche pouvait le
8 faire?

9 R. O.K. Roche, je suis pas allé... Roche, j'avais pas
10 de loge. Roche, c'était plus les...

11 Q. **[489]** Hockey, football.

12 R. ... le hockey, football. Les... les loges, c'était
13 plus CIMA, peut-être Dessau une fois, pas
14 beaucoup... T'sais, je veux dire, il y avait
15 Tecsalt, je suis déjà allé. Même si toutes les
16 firmes étaient pas présentes chez nous, souvent
17 j'avais une invitation pour me joindre au groupe...
18 au groupe comme tel. Puis même au niveau de... de
19 la direction, on nous avait dit « bien, si vous
20 allez là, allez-y... allez-y ensemble, t'sais, je
21 veux dire, pour pas être vulnérable, t'sais, là. »
22 C'est à peu près...

23 Q. **[490]** « Allez-y ensemble », donc...

24 R. Mais, ça, là... Hein?

25 Q. **[491]** ... plusieurs directeurs territoriaux.

1 R. Plusieurs directeurs.

2 Q. **[492]** O.K.

3 R. Comme tels. Puis, ça, on a fait ça à peu près
4 jusque, à un moment donné, deux mille... deux mille
5 deux (2002), là, deux mille trois (2003), là, dans
6 ces années-là. Jusqu'au temps qu'on ait eu la... la
7 directive, là, que... comme telle. Je pense, c'est
8 après... c'était peut-être après la directive, là,
9 ça a été un peu plus parcimonieux, là. Si jamais il
10 y a une activité, là, il faut la justifier, puis il
11 faut...

12 Q. **[493]** Particulièrement des... puis je dis les
13 frères Desjardins ou... Asphalte Desjardins, il y a
14 Jacques et l'autre, c'est Claude?

15 R. Jacques et Claude...

16 Q. **[494]** Oui.

17 R. ... comme tels.

18 Q. **[495]** O.K.

19 R. Oui. Bien, avec eux, pas de cadeau aux Fêtes. Pas
20 de cadeau aux Fêtes. J'avais un dîner avec... avec
21 Jacques Desjardins peut-être à tous les mois et
22 demi, deux mois, un dîner à Saint-Jérôme comme tel.
23 Avec Claude, non, parce que Claude a pris la relève
24 de Jacques par après à ce moment-là. J'allais au
25 hockey, là, à l'occasion avec eux, là, peut-être

1 deux, trois fois par année, là, comme telles.

2 Q. **[496]** Est-ce que les Desjardins ou est-ce que la
3 compagnie avait une loge eux autres?

4 R. Non, il y avait pas de loge, mais une fois
5 dépendant, ils pouvaient en louer une. Ça veut dire
6 que ça... cette question-là, là, que quand ils en
7 louaient une, il m'invitait.

8 Q. **[497]** Et je pense spécifiquement - parce qu'on en a
9 parlé ce matin - le souper du treize (13)... « le
10 souper »... le match de hockey du treize (13) mars
11 deux mille un (2001), on est en plein pendant le
12 processus tout de suite après le choix de la firme.

13 R. Le processus d'annonce, là.

14 Q. **[498]** Le processus d'annonce. Oui. O.K. Alors... et
15 à ce moment-là, c'est... vous êtes reçu par les
16 frères Desjardins?

17 R. Oui, oui.

18 Q. **[499]** Jacques et Claude y sont?

19 R. Oui.

20 Q. **[500]** Monsieur Chevrette? Vous avez dit monsieur
21 Baril.

22 R. Monsieur Baril. Quelques membres de son cabinet...

23 Q. **[501]** O.K.

24 R. ... qui étaient là puis nos conjointes.

25 Q. **[502]** Outre...

1 R. C'est un samedi soir.

2 Q. **[503]** Outre ces gratuités-là, est-ce que vous en
3 voyez d'autres dans le cadre de votre travail comme
4 directeur régional, où vous avez reçu des cadeaux,
5 des gratuités de firmes ou des réceptions où vous
6 avez été reçu?

7 R. Bien, je veux dire, j'ai eu celui, mettons, pour
8 Sintra. Tu sais, je veux dire, monsieur Bédard...

9 Q. **[504]** Bédard.

10 R. ... l'a dit, ça, ça a mis fin à Sintra. Ça, ça a
11 duré quelques années. Quelques années. Avec
12 monsieur Bédard c'était la dernière... la dernière.
13 Mais... ça, ça nous met dans les années deux mille
14 (2000), à peu près, deux mille un (2001), là.

15 Q. **[505]** Ça c'est la fin de semaine à Montebello?

16 R. Montebello.

17 Q. **[506]** De golf, souper, là...

18 R. C'est ça.

19 Q. **[507]** ... réception.

20 R. C'est ça, moi, le plus... bien, le plus gros que
21 j'ai eu, là, c'est des... quelques fins de semaine
22 de golf de même, avec Sintra, avec ce client-là.

23 Q. **[508]** Mais vous en avez eu une avec monsieur Bédard
24 mais dites-vous que vous avez participé à d'autres
25 avant ça?

1 R. Les autres avant étaient faites parce que monsieur
2 Bédard était pas dans mon territoire, je le faisais
3 avec son vis-à-vis de Lanaudière, qui était
4 monsieur Forget. Ça j'en ai eu à peu près trois
5 avec lui.

6 Q. **[509]** D'autres activités avec... avec Sintra, si je
7 vous parle d'un party d'huîtres, est-ce que ça vous
8 dit quelque chose?

9 R. Je suis allé une fois au party d'huîtres, là, à...
10 une vieille maison dans le coin de Drummondville.
11 Parce que Sintra organisait, de façon annuelle,
12 des... un banquet d'huîtres pour ses clients. Une
13 fois je suis allé parce que j'étais jamais allé
14 puis je voulais voir ça, donc je suis allé. À une
15 occasion.

16 Q. **[510]** Outre ce genre de... d'activités ou de
17 cadeaux dont vous venez de nous parler, d'autres
18 cadeaux...

19 R. Non.

20 Q. **[511]** ... de plus grande valeur, des forfaits de
21 chasse, forfaits de pêche...

22 R. Non.

23 Q. **[512]** ... voyages à l'étranger?

24 R. Le week-end pour un... pour quelqu'un (inaudible),
25 le week-end de golf c'était le maximum que j'ai eu.

1 Le reste c'est un peu ce que vous avez entendu, là,
2 les dîners à l'occasion, pas tant que ça mais ils
3 ramassaient la facture. Aller au hockey,
4 monsieur... le football avec monsieur...

5 Q. **[513]** Cloutier?

6 R. Cloutier. Puis ça jouait alentour de ça, là.

7 Q. **[514]** Je vous pose la question, est-ce que vous
8 croyez que l'ensemble de ces activités-là auprès
9 des firmes de génie, des entrepreneurs, monsieur
10 Cloutier, est-ce que vous pensez que ça pouvait
11 vous exposer à un risque...

12 R. Non...

13 Q. **[515]** ... le fait d'être proche, d'accepter des
14 cadeaux?

15 R. Aujourd'hui, j'aurais peut-être un autre... une
16 autre réponse, là, mais à ce moment-là, là,
17 aucunement. Parce que la valeur, pour moi, était
18 minime. C'était même les représentants... souvent,
19 là, le hockey, comme ces temps-ci c'est populaire
20 mais il y a des années, là, qu'ils couraient pour
21 donner les billets, il y a personne qui voulait y
22 aller. Tu sais, je veux dire, même y aller c'était
23 quasiment un fardeau que tu ajoutais quasiment à ta
24 journée de travail. Il y a des bons côtés aussi, je
25 veux dire, je veux pas... il y avait des bons côtés

1 à ça parce que ça nous a permis... Mais, pour moi,
2 là, ça l'a jamais influencé mes décisions,
3 aucunement. Puis les sujets qui étaient... vous
4 voyez, je parle beaucoup, d'ordre général. Tu sais,
5 je veux dire, les personnes voulaient savoir :
6 « C'est quoi qui s'en vient? On va-tu avoir de
7 l'activité? » Tu sais, c'était ce genre
8 d'information là.

9 Moi, tous les partenaires que j'ai eus, là,
10 privés, ils ont toujours été respectueux de ça.
11 Jamais il y a quelqu'un qui a essayé d'avoir une
12 information privilégiée. C'est pour ça qu'à ce
13 moment-là, là, tu sais, je veux dire, c'est...
14 c'était des activités qu'on acceptait, que j'ai
15 acceptées, je ne parlerai pas pour les autres, avec
16 toute la bonne... bien, avec toute la bonne foi,
17 avec... sans... comment je dirais bien ça?

18 LA PRÉSIDENTE :

19 Q. [516] Sans arrière-pensée?

20 R. Sans arrière-pensée. Merci beaucoup. Je suis un peu
21 nerveux.

22 Me PAUL CRÉPEAU :

23 Q. [517] Je vais juste... à votre connaissance, savez-
24 vous, parce qu'on a parlé de monsieur Delangis, là,
25 qui était le propriétaire de Bourget mais...

1 évidemment, monsieur Chevrette aussi, qui était
2 votre député, mais savez-vous si dans... si
3 monsieur Delangis s'est déjà présenté comme
4 candidat dans une élection?

5 R. Oui.

6 Q. **[518]** Oui. Comme quoi, pour le Parti libéral, en
7 deux mille deux (2002), hein?

8 R. Oui, oui, dans le comté de Joliette, Parti libéral.

9 Q. **[519]** C'est un monsieur qui était politisé lui
10 aussi?

11 R. Oui. En tout cas, ce que je connais de lui, je l'ai
12 rencontré à quelques reprises, il est bien
13 identifié comme tel. Mais j'en sais pas plus par
14 exemple.

15 Q. **[520]** Merci.

16 Me PAUL CRÉPEAU :

17 Moi, j'aurai plus de question pour le témoin. Je
18 voudrais juste peut-être faire une correction. Il
19 semblerait que j'ai utilisé à quelques reprises le
20 nom de Roussel au nom de Whissell et je pense que
21 c'est important pour les notes sténographiques de
22 le mentionner, il n'y a pas de monsieur Roussel. Il
23 y a eu un monsieur Roussy et il y a eu monsieur
24 Whissell mais... je m'excuse pour les lapsus.
25 Whissell.

1 (12:13:52)

2 M. RENAUD LACHANCE, commissaire :

3 Q. **[521]** Tout à l'heure vous avez dit que les députés
4 pouvaient vous fournir de l'information pour bâtir
5 la programmation, là, parce qu'ils connaissaient
6 bien leur comté, ils connaissaient bien leur
7 village, leur ville. Ces informations, vous... ça
8 c'est dans le contexte où vous construisez la
9 programmation avec des critères objectifs les plus
10 rigoureux possibles...

11 R. Oui.

12 Q. **[522]** ... au niveau des besoins, est-ce que c'est
13 ça?

14 R. Oui. En plus j'ajouterais que les députés... on a
15 tous un côté exploitation du réseau. Ça veut dire
16 que, quand on rencontre les députés, il y a
17 beaucoup de représentations, de doléances par
18 rapport aux personnes, là, les lignes de
19 démarcation sur la route sont pas visibles à telle
20 place, ils sont allés à tel coin, les personnes
21 vous disent qu'ils ont de l'eau sur leur terr... Il
22 y a plein d'informations qui sont même en dehors de
23 la planification de programmation. Mais il y a
24 beaucoup d'information qu'ils nous donnent, là,
25 pour compléter nos informations pour bien

1 identifier les besoins comme tels.

2 Q. **[523]** Donc ce type d'interventions, les députés
3 ajoutent de l'objectivité et puis dans le fond de
4 la rigueur à la programmation que vous proposez au
5 ministre. Est-ce que ça, vous seriez d'accord avec
6 ça?

7 R. Moi je trouve ça très, très important d'avoir ce
8 type de rencontres-là avec les députés. Je le
9 faisais au moins sur une base annuelle. Après ça,
10 ça se faisait plus, des fois par, avec leur attaché
11 politique ou par contact pour bien comprendre la,
12 admettons, leur problématique mais aussi qu'eux
13 comprennent bien le Ministère, notre action. Parce
14 que souvent, en région, c'est eux qui seront nos
15 porte-paroles.

16 Q. **[524]** Mais à l'inverse, lorsqu'une fois que la
17 programmation a été bâtie puis soumise dans le fond
18 aux décideurs politiques, quand on commence à jouer
19 à la marge comme on l'a vu tout à l'heure, de
20 donner des contrats tarifés à telle usine
21 précisément au mois d'avril...

22 R. Oui.

23 Q. **[525]** ... ou que rendus au mois d'août, de donner
24 des contrats tarifés à celui-là plutôt que tel
25 autre, plutôt que tel autre...

1 R. Oui.

2 Q. **[526]** ... là, seriez-vous d'accord qu'on enlève ce
3 type d'interven... enlève de la rigueur. Là on
4 n'est plus nécessairement, là, dans l'objectivité.
5 On est plutôt dans la subjectivité un peu, à la
6 marge j'entends, là.

7 R. Oui mais à mon souvenir, les députés, admettons...

8 Q. **[527]** Pas les députés, mais le ministre, là, dans
9 le cabinet du ministre, ça commence à intervenir
10 dans les contrats tarifés qu'on donne et qu'on les
11 décide, diriez-vous que là, on est rendu en
12 subjectivité?

13 R. En fin de compte, là, en tout cas, c'est un choix
14 politique, là, de, admettons, de monsieur Roussy a
15 bien... de bien, de prioriser cet argent-là. Tu
16 sais, je veux dire, la façon qu'ils le font, avec
17 les critères, bien c'est eux qui répondent de ça.

18 Q. **[528]** Oui mais on l'enlève de l'objectivité parce
19 que vous avez construit toute une programmation
20 avec des critères objectifs puis là on est rendu
21 plus dans le subjectif quand on intervient à la
22 marge, là. Donner un contrat à l'usine de De
23 Langis, peut-être que dans ce temps-là, vous étiez
24 pas pour en donner, là.

25 R. Bien il faut bien comprendre que le contrat qui est

1 donné, il y a besoin d'identifier, là.

2 Q. **[529]** Où?

3 R. Bien un besoin, il est tout simplement devancé. Je
4 veux dire...

5 Q. **[530]** C'est ça mais sauf que si vous l'avez
6 reporté, c'est parce qu'il y en avait d'autres qui
7 étaient plus prioritaires que d'autres.

8 R. Tout à fait d'accord.

9 Q. **[531]** Donc quand vous le devancez, vous en tassez
10 un qui aurait dû être fait.

11 R. Tout à fait d'accord.

12 Q. **[532]** Vous êtes d'accord avec ça?

13 R. Tout simplement. Puis on l'a dit, ça accélère tout
14 simplement, admettons, la réalisation.

15 Q. **[533]** Toujours dans les contrats tarifés, la raison
16 qu'on a souvent entendue comme quoi que le
17 Ministère en donnait, c'était parce que les appels
18 d'offres étaient trop longs. Est-ce qu'au ministère
19 des Transports, là, est-ce qu'on a déjà réfléchi à
20 l'idée que pour les contrats tarifés, vu que c'est
21 des contrats qui sont pas si gros que ça, là, un
22 million (1 M\$) et puis c'est assez standard,
23 d'avoir, d'obtenir du conseil du trésor des règles
24 particulières pour que ces appels d'offres-là
25 puissent pendant les faits, les périodes du mois

1 d'août, se faire dans un délai plus court pour
2 éviter de donner des contrats tarifés de manière
3 discrétionnaire?

4 R. Pour des contrats d'un million (1 M\$)?

5 Q. **[534]** Oui, je veux dire, au mois d'août, là, quand
6 vous êtes rendu au mois d'août...

7 R. Oui.

8 Q. **[535]** ... avez-vous déjà pensé faire changer les
9 directives du conseil du trésor pour que vous
10 puissiez éviter de donner des contrats tarifés qui
11 font place au discrétionnaire et qui en plus,
12 coûtent plus cher...

13 R. Ah! O.K.

14 Q. **[536]** ... que... plus cher que des appels d'offres
15 quand vous allez en appel d'offres?

16 R. Je sais pas si cette possibilité a été regardée. En
17 fin de compte, ce que je comprends de votre
18 interrogation, c'est de raccourcir le processus
19 pour quand on veut aller sur...

20 Q. **[537]** Pour ce type de circonstances-là parce que
21 tout le monde sais qu'au Québec, on a un hiver.
22 Éventuellement, faut que les travaux se fassent
23 avant l'hiver dans le temps.

24 R. Je sais pas. Sûrement. Je sais qu'au Ministère, il
25 y a plusieurs groupes de travail, régulièrement, il

1 y a de l'évolution dans les années, pour toujours
2 améliorer nos façons de faire. Parce qu'on
3 identifie une problématique, on le sait, puis
4 souvent on est tributaires de la décision d'un
5 autre organisme, entre autres, le Conseil du
6 trésor.

7 Q. **[538]** Le Conseil du trésor. Bien ils sont parlables
8 parce que l'idée en tant que telle, c'est que rendu
9 au mois d'août, c'est clair que je peux comprendre
10 que le traditionnel appel d'offres public...

11 R. Oui.

12 Q. **[539]** ... est trop long pour qu'on puisse faire des
13 travaux, donc cette logique-là devrait peut-être
14 amener une réflexion sur les méthodes d'appels
15 d'offres publics pour ce type de contrats-là, à
16 cette période-là, chez vous.

17 R. Oui. Moi je pense que le choix, la solution de
18 réaliser un projet, il est pas unique. Il faut
19 avoir un éventail de choix qu'il faut adapter aux
20 situations comme telles, la situation, la période
21 de l'année en est une, l'envergure du projet. Mais
22 il faut que le ministère des Transports ait ces
23 outils-là effectivement, des assouplissements dans
24 la réglementation pour être capable d'amener ça
25 puis je pense que, je sais... à mon souvenir, ça a

1 pas été, je pense pas que ça ait été regardé mais
2 ça l'a peut-être été mais ça a pas été sûrement
3 accepté, là. Mais ça serait une bonne suggestion.

4 Q. [540] Sur une autre chose, bon vous avez une
5 connaissance terrain très grande, là. Vous avez
6 travaillé, on a parlé de la route, là, à Saint-
7 Donat puis on... vous avez probablement écouté un
8 peu les audiences de la Commission. Vous avez pu
9 voir que parfois, dans le monde municipal, on a pu
10 raconter une certaine... je dirais, là, réseautage
11 entre les firmes et puis les élus, les élections
12 clef en main et puis le côté peut-être un peu
13 petite politique, là, parfois; avez-vous
14 l'impression que les petites municipalités ont
15 vraiment la capacité, là, de réaliser eux-mêmes les
16 travaux qui sont sur leur territoire, sous leur
17 responsabilité? Que dans les faits, avec la réforme
18 Ryan qui leur a transféré une partie du réseau
19 routier, ce sont pas des instances, j'entends les
20 petites puis on cherche pas à définir « petites »,
21 n'ont pas... souvent pas l'expertise nécessaire en
22 ingénierie. Ce sont donc à la merci des firmes de
23 génie privées et puis on... je dirais, là, se
24 sentent un peu démunies dans le sens que d'en
25 décrire leur appel d'offres précisément et que...

1 et on devrait plutôt les... je dirais revoir un peu
2 cette façon de faire pour justement tenter
3 d'éloigner un peu le... la connivence des firmes
4 privées avec... dans le cas des petites
5 municipalités. Comment vous voyez ça?

6 R. Bien je pense que la problématique c'est les... je
7 vais parler, là, je suis dans une firme privée.
8 Firmes privées il se fait des bonnes choses, plein
9 de bonnes choses que... je pense qu'il faut
10 enlever, vous l'avez dit, c'est la connivence,
11 c'est la mauvaise utilisation de ça. Parce que tu
12 sais, l'ingénierie au Québec a été fait en grande
13 partie par les fonctionnaires comme moi (inaudible)
14 aussi par les firmes privées. Je referme ma
15 parenthèse parce que c'est bien important pour le
16 futur aussi.

17 Mais effectivement, les municipalités, les
18 petites sont vulnérables. Surtout, tu sais, je veux
19 dire, quand tu as un secrétaire... un secrétaire
20 trésorier où il fait à peu près toutes les
21 fonctions comme telles, quand il arrive une
22 intervention le moindrement d'importance, ça
23 s'ajoute à lui puis il a pas... il sait pas... il
24 sait pas comment s'y prendre comme tel.

25 Puis un peu dans votre réflexion, lors de

1 la réforme Ryan en quatre-vingt-treize (93), il y
2 avait une transition pour remettre les structures
3 municipales aux municipalités puis ça, le
4 gouvernement a fait un pas en arrière concernant ça
5 parce qu'il y avait des petites municipalités de
6 cinq cents (500) et moins habitants qui avaient des
7 grosses structures, là, qui dépassaient de
8 plusieurs fois leur budget annuel. Ça, ça veut dire
9 qu'il y avait un illogisme dans ça, ça veut dire
10 que le gouvernement a fait un retour.

11 Ce qui pour peut-être exister, je sais que
12 ça s'est fait dans les expériences puis là... puis
13 le but de la MRC c'était un peu ça. Parce que moi
14 j'ai été... quand j'étais à Mont-Joli, la MRC à
15 Matapédia avait fait son service de génie qui
16 donnait des services aux autres municipalités
17 justement pour ramasser ça... ramasser... pour
18 prendre, mettons, les préoccupations, les petits
19 mandats des municipalités alentour.

20 Ils donnaient le mandat à la MRC puis ça
21 leur permettait après ça de... mettons de
22 s'assurer... ils étaient en fin compte la MRC comme
23 la propriétaire, un peu comme le gouvernement. Les
24 buts... un des buts des MRC c'était ça, mais
25 partout c'est pas fait de même puis ça, d'après

1 moi, ça serait quelque chose à prioriser ou à
2 recontinuer à développer pour... pour peut-être
3 contrer l'effet des petites municipalités qui ont
4 pas assez d'expertise, là, les aider, en tout cas.

5 Q. **[541]** Mais dans votre expérience, là, quand vous
6 étiez au Ministère, est-ce que vous avez vu parfois
7 certaines municipalités se construire peut-être des
8 installations d'usines d'épuration, par exemple, un
9 peu plus grandes que leurs besoins, conseillées
10 notamment par des firmes privées, qui, bien sûr,
11 plus c'est gros, plus... plus les honoraires sont
12 élevés ou pour les entrepreneurs c'est pareil?
13 Avez-vous déjà vu ça quand vous étiez au ministère
14 des Transports du Québec?

15 R. Moi, au niveau du municipal, c'était pas dans mon
16 domaine, je n'ai jamais vu ça.

17 Q. **[542]** Mais au niveau des structures?

18 R. Mais il y a un élément important dans ce que vous
19 dites, bien évaluer le besoin. Bien évaluer le
20 besoin, c'est là qu'est toute... qu'est toute,
21 mettons, la... la... au niveau d'un projet, là,
22 la... la... le gain à faire. Bien évaluer le projet
23 pour ce que tu as besoin. Pour répondre aux
24 besoins. Et non pour dire... parce que si tu mets,
25 exemple... je partais pour dire une sorte d'auto

1 mais je la dirai pas, là... une grosse auto quand
2 tu en as besoin d'une petite, c'est sûr que ça va
3 faire l'affaire la grosse auto, mais tu payes
4 beaucoup trop cher. Il faut vraiment pondérer les
5 besoins, admettons les solutions par rapport aux
6 besoins.

7 Q. **[543]** Et vous pensez pas que dans ce dossier-là, de
8 l'identité plus, je dirais, objective par rapport à
9 une firme privée serait meilleure pour justement
10 cette identification des besoins?

11 R. Moi, j'ai toujours prôné que l'identification des
12 besoins se fasse par le propriétaire. Par le
13 représentant au Ministère. Quand j'étais à la
14 direction Laurentides-Lanaudière, l'identification
15 des besoins, on avait les problématiques qui
16 arrivaient, l'identification des... mettons de la
17 solution, là, pour répondre aux besoins. La grande
18 partie se faisait en territoire, admettons par mes
19 équipes. Après ça, si on avait besoin d'aide, on
20 donnait des mandats aux autres étapes. Ça veut dire
21 que là, tu contrôles l'envergure de ton... de ton
22 projet. Tu t'assures de bien répondre aux besoins
23 puis après ça, les autres parties sont... sont plus
24 faciles. Si tu prépares des plans et devis,
25 c'est... c'est plus contrôlable tandis que si tu

1 donnes à un autre le soin de décider pour toi à
2 l'intersection ça prend-tu, exemple, un quatre
3 stop, ça prend-tu des lumières ou ça prend un
4 viaduc? Tu sais, je veux dire il faut que tu gardes
5 ça pour toi. Puis ta solution elle peut être
6 progressive dans le temps. Tu peux commencer par
7 des quatre stop, après ça, faire des lumières puis
8 après ça, aller plus loin.

9 Q. **[544]** Mais si je prends votre logique, là, dans le
10 cas des petites municipalités, elles ont
11 certainement pas la capacité de le faire.

12 R. Non.

13 Q. **[545]** Elles sont à la merci des firmes privées qui
14 le font à leur place.

15 R. Oui.

16 Q. **[546]** C'est ça qui est un peu problématique.

17 R. Bien les petites municipalités, aussi, il y a tout
18 le volet entretien, exploitation, puis quand on
19 parle, il y a le volet aussi investissement.
20 Investissement, assez souvent, c'est donné par
21 subvention. Subvention ou par emprunt. Mais
22 effectivement, d'après moi, s'il y a un organisme
23 qui les aide à bien gérer leur... par gérer, mais
24 identifier leurs besoins puis les solutions qui
25 vont avec, après ça, bien, tu peux continuer puis

1 donner ça aux firmes privées.

2 Q. **[547]** Puis dernière question, vous êtes ingénieur,
3 hier j'ai posé la même question à monsieur Roussy
4 qui est administrateur. Je voudrais avoir le point
5 de vue d'un ingénieur.

6 On a vu souvent des situations où dans les
7 faits l'estimé qui avait été, je dirais, évalué par
8 la firme privée n'était pas, je dirais, n'était pas
9 bon, essentiellement, par rapport au prix qu'ils
10 avaient reçu en soumission. Et que dans les faits,
11 les estimés viennent essentiellement des données
12 historiques qu'on essaie d'ajuster le mieux qu'on
13 peut, mais que ça vaut ce que ça vaut, alors que
14 l'entrepreneur, lui, fait un estimé pas mal plus
15 précis, parce que, il est dans un contexte réel,
16 parce que lui, il joue sa chemise dans le contrat?

17 R. Effectivement.

18 Q. **[548]** Est-ce que vous pensez que c'est possible un
19 jour qu'au ministère des Transports du Québec,
20 qu'on se dote d'une unité capable de faire des
21 estimés comme les entrepreneurs les font eux-mêmes,
22 plutôt que de seulement se baser sur les données
23 historiques?

24 R. Bien, il y a deux aspects. Que le Ministère se dote
25 de ressources, une unité ou des ressources qui

1 peuvent être pour s'assurer de contrôler cet
2 aspect, mettons, d'un projet, qui est l'estimé,
3 oui, puis c'est un manque comme tel.

4 La façon, après ça, de faire l'estimé,
5 parce qu'un entrepreneur, d'après moi ça va être
6 très difficile d'arriver jusqu'à son point de
7 précision, parce que lui il a tout, ses machines,
8 son taux d'occupation, tu sais, il y a beaucoup de
9 contextes, les autres projets, qu'il peut aller
10 raffiner son prix en dernier. Mais on peut se
11 rapprocher avec, mettons, notre connaissance, avec
12 les expériences qui se font un peu partout,
13 centraliser ça quelque part, pour être capable de
14 faire les estimés le plus juste possible.

15 Puis il y a un point important, c'est aussi
16 s'assurer que l'estimation, elle rentre dans un
17 contexte où... comment je dirais bien ça, donc?
18 Elle soit régularisée, régulée... régularisée, dans
19 le sens que moi, mettons que je peux estimer,
20 mettons, des coûts très forts, l'autre très faible,
21 puis je suis là. Tandis que si tu as un service,
22 ils vont pouvoir uniformiser l'approche pour faire
23 des estimations. Et non que ce soit à chaque
24 individu quasiment de... ou à chaque groupe de
25 faire ça.

1 D'après moi, il y aurait un gain
2 d'uniformité puis aussi d'échange, de partage
3 d'information, puis aussi de réagir rapidement aux
4 projets. Ça veut dire, si je fais des estimations
5 dans une région, on sort en appel d'offres, puis il
6 y a quelque chose, bien, on peut tout de suite
7 transmettre l'information aux autres endroits pour
8 qu'ils puissent ajuster ça en conséquence.

9 Q. [549] Excellent. Merci.

10 Me PAUL CRÉPEAU :

11 Merci.

12 (12:27:18)

13 LA PRÉSIDENTE :

14 Q. [550] Dites-moi, Monsieur Turcotte, est-ce que, au
15 cours de votre réflexion, il vous a été donné de
16 penser à des recommandations que vous pourriez
17 faire à la Commission?

18 R. Oui. Ce matin... Ça peut-tu être en constat aussi,
19 ou... O.K. La première c'est concernant la fonction
20 de directeur. Parce que ça m'a amené, depuis le
21 début de la Commission, j'écoute ça, puis je me
22 questionne. Moi je pense que, on l'a vu, puis je
23 pense, j'en ai pris encore, même si j'ai été
24 longtemps directeur, encore plus conscience, là,
25 depuis la formation de la Commission, du rôle du

1 directeur, dans le sens que... du rôle important au
2 niveau du gouvernement, toute l'influence qu'il
3 peut avoir au niveau du choix des projets, de
4 l'argent, tout ce volet-là.

5 Je pense qu'il va falloir, il faut vraiment
6 voir de quelle façon qu'on va aider ou encadrer, ou
7 donner des outils aux personnes qui font ce genre
8 d'ouvrage-là, pour bien réagir à tout ça. Souvent,
9 bien, on est nommé, on est nommé là, puis on y va
10 comme on peut avec ce qu'on entend. Puis surtout,
11 il faudrait absolument, moi ce que j'entends, en
12 tout cas, depuis deux mille deux (2002) on est au
13 courant, quelque part, au Ministère, de ça. Moi je
14 l'apprends là, là. Ça veut dire, de deux mille deux
15 (2002) à deux mille... en tout cas, deux mille neuf
16 (2009) dans mon cas, il y avait de la collusion,
17 c'était presque connu, il y avait des systèmes.
18 Puis on est un petit peu dans tout ça, là. Parce
19 qu'avoir su ça en deux mille deux (2002), là, je
20 veux dire, ce n'était plus les mêmes... Je ne veux
21 pas dire que les personnes avec qui tu fréquentais
22 n'étaient pas correctes, mais tu prends... tu es
23 plus sensibilisé, tu t'armes plus pour être bien
24 sûr, là, que tous les processus, toutes tes actions
25 soient faites en conséquence. Moi, j'aimerais ça si

1 jamais un jour il y a d'autres choses ailleurs...

2 Il faut que les... mettons les grosses
3 instances informent au moins les principaux acteurs
4 pour être capable qu'eux ensemble ils puissent
5 faire... qu'ils fassent des enquêtes ensemble pour
6 être bien sûr que ça parle pas, mais pour réagir à
7 ça. Ça veut dire que, moi... moi, j'aurais aimé ça
8 le savoir pour être prémuni de ça.

9 Également, bien, vous l'avez vu, là, puis
10 je pense qu'on parle tous avec des bonnes
11 personnes, avec... au niveau quand on travaille, on
12 a tout la... on a tous la volonté de bien... de
13 bien desservir, de bien réaliser des projets, Tout
14 le monde a ses objectifs. Mais, tous les niveaux
15 d'interventions avec les directeurs... moi, je
16 parle des directeurs, avec mettons le niveau
17 supérieur et le cabinet, là, de bien... de bien
18 raffiner ça, là pour enlever, là, toutes les
19 possibilités, là, de... t'sais, d'avoir de la
20 pression de gauche et à droite, avec toutes les
21 bonnes intentions. Ça veut dire que ça prend un
22 cheminement puis de le garder puis... Parce qu'il y
23 a beaucoup de monde, il y a beaucoup de monde qui
24 change souvent dans ça. Je veux dire, ce serait
25 important que les démarches soient claires puis

1 soient suivies. Qu'il y en ait, il y a pas de
2 problème - excusez - mais...

3 (12:30:37)

4 LA PRÉSIDENTE :

5 Q. **[551]** Vous faites référence...

6 R. ... mais qui soient bien établies.

7 Q. **[552]** Vous faites référence plus particulièrement
8 aux pressions politiques que vous aviez?

9 R. Bien, c'est pas aux pressions, mais on l'a vu un
10 petit peu parce que souvent, là, on a un
11 cheminement administratif qui est là puis le
12 cabinet du ministre, eux ont des personnes qui
13 travaillent pour le ministre pour monter son
14 dossier, pour lui donner le plus d'informations
15 possible, puis ils ont beaucoup de dossiers.

16 Ça veut dire que souvent il y a des... il y
17 a des courts-circuits qui se font puis il faut...
18 il faut donner l'information. On travaille pour le
19 ministre, puis nous autres on remonte ça. Mais, je
20 pense qu'il y aurait peut-être une sensibilisation
21 additionnelle à faire dans... dans tout ce volet-là
22 pour bien s'assurer que le processus qu'on veut
23 avoir soit... soit bien suivi. Non, ça va être
24 tout. Merci.

25 Q. **[553]** O.K. Alors, je vais donc demander maintenant

1 aux parties si elles auront des questions à poser.

2 Me BENOIT BOUCHER :

3 Possiblement pour une quinzaine de minutes.

4 Me ESTELLE TREMBLAY :

5 Nous en aurons pour trente (30 minutes. Et

6 j'informe maître Crépeau que j'interrogerai le

7 témoin avec ses calepins pour avoir les

8 informations précises pour chacune des dates qui

9 ont trait au projet de la route du Lac-Supérieur.

10 J'aimerais qu'il puisse me dire qu'est-ce qui est

11 écrit dans chacune de ses notes...

12 Me PAUL CRÉPEAU :

13 C'est des cal...

14 Me ESTELLE TREMBLAY :

15 ... sur l'objet, ses calepins.

16 Me PAUL CRÉPEAU :

17 O.K. On n'a pas les calepins.

18 Me ESTELLE TREMBLAY :

19 Et non pas sa reconstitution, mais ses calepins.

20 Me PAUL CRÉPEAU :

21 O.K. Oui, ça va, avec les calepins qu'on a ici, là.

22 Oui.

23 Me ESTELLE TREMBLAY :

24 Voilà! Pour chacune des dates que vous avez passées

25 en interrogatoire en chef.

1 Me PAUL CRÉPEAU :

2 Mais, on n'a pas ces... on n'a pas les autres
3 calepins, Maître. Je vais informer mon confrère sur
4 l'heure du midi, là.

5 LA PRÉSIDENTE :

6 Oui. Et il faudra...

7 Me ESTELLE TREMBLAY :

8 C'est parce que je veux connaître...

9 LA PRÉSIDENTE :

10 Et il faudra également...

11 Me ESTELLE TREMBLAY :

12 ... je voudrais connaître la teneur des notes. Je
13 m'excuse.

14 LA PRÉSIDENTE :

15 Oui. Il faudra également s'assurer surtout que les
16 informations non pertinentes soient caviardées.

17 Me PAUL CRÉPEAU :

18 Oui.

19 Me ESTELLE TREMBLAY :

20 Mais, mon objectif est de lui demander qu'est-ce
21 que ses notes révèlent pour chacune des
22 interventions qu'il a notées dans son calepin.

23 Me PAUL CRÉPEAU :

24 Merci.

25 Me FÉLIX RHÉAUME :

1 Bonjour, Madame la Présidente. Alors, j'aurai peut-
2 être également quelques questions. Je vais faire
3 quelques vérifications sur l'heure du dîner, puis
4 je vous reviendrai après, mais ça devrait pas être
5 plus qu'une dizaine de minutes.

6 LA PRÉSIDENTE :

7 Parfait. Merci. Alors, donc nous allons reprendre à
8 quatorze heures quinze (14 h 15).

9 SUSPENSION DE L'AUDIENCE

10 REPRISE DE L'AUDIENCE

11 (14:17:00)

12 LA PRÉSIDENTE :

13 Alors, je vous écoute.

14 LA GREFFIÈRE :

15 Monsieur Turcotte, vous êtes toujours sous le même
16 serment.

17 LA PRÉSIDENTE :

18 Qui se propose de...

19 Me BENOIT BOUCHER :

20 Bien, ça ne sera pas nous, on n'a pas de question.

21 LA PRÉSIDENTE :

22 Bon. Parfait. Est-ce que le Parti libéral aura des
23 questions?

24

25 Me FÉLIX RHÉAUME :

1 Non, Madame la Présidente, nous n'aurons pas de
2 question.

3 LA PRÉSIDENTE :

4 Alors, je vois le Parti québécois se lever, alors
5 donc maître Tremblay.

6 Me ESTELLE TREMBLAY :

7 Le Parti québécois?

8 LA PRÉSIDENTE :

9 Mais, vous représentez... vous représentez le Parti
10 québécois.

11 Me ESTELLE TREMBLAY :

12 Je le représente, mais je ne suis pas le.

13 LA PRÉSIDENTE :

14 Alors, oui, on vous écoute.

15 CONTRE-INTERROGÉ PAR Me ESTELLE TREMBLAY :

16 Q. **[554]** Bonjour.

17 R. Bonjour.

18 Q. **[555]** Alors, je suis Estelle Tremblay, je
19 représente le Parti québécois. Monsieur Turcotte,
20 je vais vous interroger.

21 R. Oui.

22 Q. **[556]** Pour avoir des précisions sur votre
23 témoignage en chef.

24 R. Oui.

25 Q. **[557]** Ça va. Alors, combien d'années avez-vous

1 travaillé avec monsieur Chevrette?

2 R. J'ai travaillé de dix-neuf cent quatre-vingt-
3 quatorze... quatre-vingt-treize (93) à mon arrivée
4 à la direction Laurentides-Lanaudière aller à deux
5 mille sept (2007).

6 Q. **[558]** Au cours de toutes ces années, est-ce que
7 monsieur Chevrette vous a donné l'occasion de
8 douter de son honnêteté?

9 R. Non.

10 Q. **[559]** Vous a-t-il déjà demandé de déroger aux
11 règles en vigueur au sein du Ministère?

12 R. Non.

13 Q. **[560]** A-t-il déjà exercé des pressions politiques
14 sur vous?

15 R. Non.

16 Q. **[561]** À votre connaissance, a-t-il demandé à un
17 autre fonctionnaire que vous de déroger aux règles
18 en vigueur au sein du Ministère?

19 R. Pas à ma connaissance, non.

20 Q. **[562]** A-t-il fait des pressions politiques, à votre
21 connaissance, sur d'autres fonctionnaires que vous?

22 R. Pas à ma connaissance non plus.

23 Q. **[563]** Le teniez-vous en haute estime sur le plan de
24 l'intégrité?

25 R. Oui.

1 Q. [564] Et est-ce que vous avez eu des occasions où
2 vous avez plus particulièrement eu... vous avez pu
3 voir son honnêteté et son intégrité à l'oeuvre?

4 R. Bien, pendant les... mais ça fait... les
5 quatorze... les treize (13) ou quatorze (14) ans
6 que j'ai travaillé avec, monsieur Chevrette pour
7 moi a toujours été une personne honnête et a
8 toujours discuté des dossiers de façon franche. Il
9 voulait avoir l'heure juste pour lui après ça
10 prendre ses décisions le cas échéant.

11 Q. [565] Et donc sur le plan de l'intégrité, monsieur
12 Chevrette ne vous a jamais déçu au cours des
13 années.

14 R. Jamais.

15 Q. [566] Jamais. Maintenant, vous avez des calepins,
16 on a vu ça ce matin.

17 R. Des carnets de notes, oui.

18 Q. [567] Des carnets de notes. Dans lesquels vous
19 aviez l'habitude d'inscrire des événements.

20 R. Oui.

21 Q. [568] Et ces carnets de notes, vous les remplissiez
22 au jour le jour ou de quelle manière vous
23 procédiez...

24 R. J'avais...

25 Q. [569] ... pour prendre vos notes?

1 R. J'avais deux... deux carnets de notes, un était au
2 jour le jour, c'est celui que j'appelle le style
3 sténo où ce que je fais, mettons surtout au niveau
4 téléphonique, je prends des notes, là. C'est des
5 notes très très résumées, c'est des mots clés pour
6 que... m'en souvenir pour... pour m'assurer que je
7 prends les actions appropriées.

8 Q. [570] Un aide... un aide-mémoire.

9 R. Un aide-mémoire comme tel.

10 Q. [571] Hum, hum.

11 R. Le deuxième, c'est un... c'est plus sur une forme
12 de cahier de notes où quand j'ai des rencontres
13 quelconques, je prends des notes.

14 Q. [572] Alors, ce qu'on a vu ce matin avec
15 maître Crépeau, est-ce que ça faisait partie de
16 votre aide-mémoire ou ça faisait partie de votre
17 cahier où vous prenez plus de notes?

18 R. On a vu les deux ce matin, comme la réunion,
19 exemple, du quatre... du quatre (4) avril,
20 c'était... ça, c'était mon cahier de notes, là, de
21 réunions.

22 Q. [573] Quatre (4) avril deux mille quatre (2004).

23 R. Deux mille quatre (2004).

24 Q. [574] Oui.

25 R. Les autres, comme avec monsieur Chevrette surtout,

1 là, les... qui parlent des projets, c'étaient...

2 Q. [575] Oui.

3 R. ... c'étaient mes notes journalières.

4 Q. [576] Qui sont consignées dans votre aide-mémoire.

5 R. Oui. C'est ça, journalières.

6 Q. [577] Et quand vous avez quitté le Ministère, avez-
7 vous quitté avec ces documents-là ou vous les avez
8 laissés au Ministère?

9 R. J'ai quitté avec.

10 Q. [578] Vous les avez toujours conservés.

11 R. Oui.

12 Q. [579] Et vous n'y avez pas réécrit d'autres...

13 R. Jamais.

14 Q. [580] Jamais. D'autres notes...

15 R. Non.

16 Q. [581] ... ou d'autres observations.

17 R. Je n'ai jamais additionné aucune observation,
18 aucune note.

19 Q. [582] Ils sont tels que vos notes étaient à
20 l'époque.

21 R. Oui.

22 Q. [583] Et lorsque vous utilisez un document de
23 reconstitution qui est sous vos yeux, ça, c'est
24 vous qui avez reconstitué le...

25 R. Oui. Oui.

1 Q. **[584]** ... la chronologie des événements...

2 R. Oui.

3 Q. **[585]** ... en fonction de ces deux types de
4 registres que vous teniez.

5 R. Oui, c'est ça. À partir justement des... à partir
6 des informations que j'avais dans mes... un des...
7 un des... dans mes carnets de notes, là, les
8 deux... les deux genres, là, j'ai... j'ai
9 reconstitué ça pour m'aider à avoir une chronologie
10 des événements.

11 Q. **[586]** Et est-ce que, dans cette chronologie, vous
12 avez noté la fin du mandat de monsieur Chevrette?

13 R. J'ai pas noté la fin du mandat de monsieur
14 Chevrette et...

15 Q. **[587]** Vous en souvenez-vous?

16 R. Je sais que c'est en... Ah! Mon Dieu. On en a
17 parlé, c'est deux mille (2000)... c'est avant la
18 fin... Je pourrais vous dire, c'est avant la fin du
19 mandat de route. Je pense, c'est de... c'est deux
20 mille (2000).

21 Q. **[588]** Deux mille (2000).

22 R. Mais, je peux pas vous dire la date exacte, c'est
23 deux mille...

24 Q. **[589]** Ce ne serait pas plutôt...

25 R. ... deux mille...

1 Q. **[590]** ... le vingt-neuf (29)... janvier deux mille
2 deux (2002), fin janvier deux mille deux (2002)?

3 R. O.K. Oui, c'est ça.

4 Q. **[591]** D'accord.

5 R. Mais, je l'ai pas noté. Je sais que ça a été dit à
6 quelques reprises, mais je l'ai pas noté.

7 Q. **[592]** Et est-ce que vous vous souvenez des
8 circonstances de... de sa... de son retrait de la
9 vie politique?

10 R. Pas particulièrement, là.

11 Q. **[593]** Vous sauriez pas comment...

12 R. Non.

13 Q. **[594]** ... m'expliquer ça.

14 R. Non.

15 Q. **[595]** Ça va. Alors, si j'ai... je sais pas si
16 monsieur... maître Crépeau vous a remis les
17 dates...

18 R. Non.

19 Q. **[596]** ... de la chronologie que j'avais faite.

20 R. Non.

21 Q. **[597]** Mais, je vais... Moi, j'ai noté chaque date
22 que vous avez donnée dans votre témoignage. Mon
23 objectif est d'avoir plus d'informations sur les
24 dates que vous avez établies dans votre témoignage.
25 Alors, vous avez commencé... si je commence à la

1 plus ancienne date que vous avez donnée. Vous avez
2 indiqué que, le seize (16) novembre deux mille
3 (2000), vous aviez un appel avec monsieur Cloutier.

4 R. Le seize (16) novembre deux mille (2000), oui.

5 Q. **[598]** Oui. Est-ce que vos notes, vos registres
6 indiquent le contenu sommaire...

7 R. Non.

8 Q. **[599]** ... de cet appel?

9 R. Non.

10 Q. **[600]** Non. Ensuite, vous notez, le premier (1er)
11 décembre deux mille (2000), que vous avez un appel
12 avec monsieur André Picard.

13 R. Oui.

14 Q. **[601]** Est-ce que vous avez, dans vos registres, le
15 contenu de cette conversation?

16 R. Oui.

17 Q. **[602]** Alors, quel a été le contenu de la
18 conversation avec monsieur André Picard?

19 R. Ce que j'ai de noté c'est marqué :

20 Municipalité plus firme (contrat de
21 service pour vendredi).

22 Q. **[603]** « Municipalité » au singulier ou au pluriel?

23 R. Là il faudrait que je regarde. De toute façon,
24 c'est moi qui l'a noté, là.

25 Q. **[604]** Oui.

1 R. Mais il faudrait que je regarde dans mon cahier.

2 Ici, je l'ai mis au singulier...

3 Q. **[605]** L'avez-vous votre cahier avec vous
4 présentement?

5 R. J'en ai un, si c'est le bon...

6 Q. **[606]** Essayons.

7 R. Zéro cinq (05), douze (12)... oui, je l'ai. Je peux
8 le prendre?

9 Q. **[607]** Oui.

10 R. C'est quelle date vous me dites, c'est...

11 Q. **[608]** Premier (1er) décembre deux mille (2000).

12 R. Le premier (1er) décembre deux mille (2000), j'ai :
13 Saint-Donat, contrat de service.

14 Q. **[609]** Oui.

15 R. Municipalité plus firme contrat.

16 Q. **[610]** Parfait, « Municipalité » au singulier?

17 R. Vendredi. Oui.

18 Q. **[611]** D'accord. Et, monsieur Picard, ça se trouve à
19 être qui pour vous?

20 R. Monsieur Picard c'est... c'est un membre du cabinet
21 du ministre des Transports.

22 Q. **[612]** De monsieur Chevrette?

23 R. C'est ça. Mais monsieur Picard a fait sa carrière
24 au ministère des Transports. Je pense qu'il a été
25 presque quarante (40) ans au ministère des

1 Transports puis il a même travaillé au bureau du
2 sous-ministre, qui faisait... avec monsieur... il
3 faisait un ouvrage semblable à monsieur Roussy.

4 Q. **[613]** Donc, monsieur Picard avait une longue
5 expérience...

6 R. Une très longue...

7 Q. **[614]** ... au sein du ministère des Transports.

8 R. Oui, très longue expérience au sein du ministère
9 des Transports.

10 Q. **[615]** Mais, à cette époque, en deux mille (2000),
11 il travaillait au cabinet de monsieur Chevrette?

12 R. C'est ça. Il était retraité, il a été travailler au
13 bureau de monsieur Chevrette.

14 Q. **[616]** Chevrette.

15 R. Comme conseiller.

16 Q. **[617]** Alors, l'autre date que vous avez donnée
17 c'est le cinq (5) décembre deux mille (2000), où
18 vous notez un téléphone ou une conversation avec
19 madame Lise Asselin.

20 R. Oui.

21 Q. **[618]** Madame Asselin, qui est-elle pour vous à
22 cette époque?

23 R. Madame Asselin c'est la... c'est la responsable de
24 l'agenda de monsieur Chevrette, l'agenda
25 ministériel de monsieur Chevrette.

1 Q. **[619]** Et est-ce que vous avez noté le contenu de la
2 conversation du cinq (5) décembre deux mille (2000)
3 dans vos registres?

4 R. Oui, j'ai noté...

5 Q. **[620]** Oui. Alors, qu'est-ce qui est indiqué?

6 R. O.K., je vais vous lire, c'est... le cinq (5)
7 décembre :

8 Monsieur Chevrette - avec son numéro
9 de téléphone - dossier axe Saint-
10 Donat, Tremblant. Madame Lise Asselin,
11 fixer rencontre le six (6) décembre à
12 dix-sept heures (17 h), Québec.

13 Q. **[621]** À Québec. Ensuite vous nous avez mentionné
14 comme date le sept (7) décembre deux mille (2000).

15 R. Oui.

16 Q. **[622]** Vous avez donné deux événements.

17 R. Oui.

18 Q. **[623]** Un appel du ministre Chevrette ainsi qu'une
19 rencontre avec André Picard et Léo Bilodeau. Quel
20 est l'événement qui s'est produit en premier?

21 R. Le téléphone à monsieur Chevrette, j'ai le huit (8)
22 décembre.

23 Q. **[624]** Ah! huit (8) décembre, d'accord.

24 R. Celui... bien, ça va répondre à votre question. Le
25 sept (7) décembre c'est... j'ai une rencontre avec

1 André Picard, Léo Bilodeau pour la préparation de
2 l'entente avec la MRC Matawinie.

3 Q. **[625]** Voulez-vous me dire ce que vos notes disent,
4 plutôt?

5 R. Là...

6 Q. **[626]** Je préférerais l'original.

7 R. Celle-là, étant donné que c'est une rencontre...

8 (14:28:03)

9 LA PRÉSIDENTE :

10 Q. **[627]** Moi, je vais vous demander une chose. Le sept

11 (7) décembre, là, vous avez lu à partir de votre

12 calepin, le sept (7) décembre et le cinq (5)

13 décembre. Est-ce que c'est exactement les mêmes

14 notes que vous avez écrites sur votre résumé?

15 R. C'est presque, oui, une... c'est les mêmes notes.

16 Q. **[628]** Ce sont les mêmes notes?

17 R. Oui. Ou semblables, là, à...

18 Q. **[629]** Bien, est-ce que ce sont les mêmes?

19 R. C'est les mêmes notes, c'est les mêmes notes, là.

20 J'ai pu peut-être...

21 Q. **[630]** Vous avez fait du copier/coller?

22 R. Je les ai écrits. C'est parce que les notes

23 étaient... Oui, j'ai fait du copier/coller ainsi...

24 oui.

25 Me ESTELLE TREMBLAY :

1 Mais, si vous me permettez, je vais lui demander
2 d'aller plutôt au document original plutôt qu'à la
3 reconstitution.

4 LA PRÉSIDENTE :

5 Mais s'il ne l'a pas. C'est parce qu'il vient de
6 dire qu'il l'avait pas. C'est ce que j'ai compris.

7 R. Oui, je... C'est parce que...

8 Me ESTELLE TREMBLAY :

9 Q. **[631]** Qu'est-ce que vous n'aviez pas?

10 R. Celle du sept (7) décembre, étant donné que c'est
11 une rencontre...

12 Q. **[632]** Oui, vous aviez pas de notes...

13 R. J'en ai des notes mais peut-être dans mon autre
14 cahier.

15 LA PRÉSIDENTE :

16 C'est ça.

17 Me ESTELLE TREMBLAY :

18 Q. **[633]** Que vous n'avez pas.

19 R. Ce que je n'ai pas ici avec moi.

20 Q. **[634]** Alors, ici, là, vous allez, de mémoire, à
21 partir de votre reconstitution. Pour le sept (7)
22 décembre, c'est une reconstitution...

23 R. C'est une reconstitution...

24 Q. **[635]** ... que vous faites.

25 R. Exact.

1 Q. **[636]** Et...

2 LA PRÉSIDENTE :

3 Si vous me permettez, Maître Tremblay, ça va peut-
4 être régler votre problème.

5 Q. **[637]** La reconstitution des notes, là...

6 R. Oui.

7 Q. **[638]** ... voulez-vous nous dire comment vous l'avez
8 faite?

9 R. Je les ai faits, avant de venir témoigner, à partir
10 des documents que j'avais... que j'avais... à
11 partir des dates, là, des événements, je les ai
12 entrées sur mon ordinateur en lisant ce qui était
13 marqué là puis en faisant la (inaudible).

14 Q. **[639]** Donc, si je comprends bien, vous avez
15 transcrit ce qui était...

16 R. C'est ça.

17 Q. **[640]** ... sur votre calepin...

18 R. C'est ça.

19 Q. **[641]** ... dans...

20 R. C'est presque intégral. Tu sais, je veux dire, il y
21 a peut-être des bouts que j'ai pas mis, là, mais
22 c'est... c'est exactement ça que j'ai mis pour
23 avoir une présentation plus propre pour m'en
24 souvenir. Au lieu d'avoir un paquet de... de
25 chercher ça.

1 Q. [642] Alors, puisque vous dites, « presque
2 intégral », je présume que c'est ce qui intéresse
3 maître Tremblay, le « presque » étant quoi? Qu'est-
4 ce que vous avez omis?

5 R. J'ai pas omis rien... O.K. J'ai pas omis rien, le
6 principal est dans ça. Moi, ce que je peux vous
7 dire, ce que je témoigne... ce qui est indiqué sur
8 ça c'est ce qu'il y a...

9 Q. [643] Non, mais donnez-nous un exemple de ce que
10 vous écriviez pas, là, quand vous...

11 R. Ah! c'est...

12 Q. [644] ... confectionniez votre...

13 R. C'est rien que j'écrivais pas. C'est parce que
14 là... c'est parce qu'il y a peut-être un mot que
15 j'ai pas écrit... comme... Bien, je vais vous en
16 donner un exemple.

17 Q. [645] Oui, c'est ce que je voudrais.

18 R. Ici, le sept (7) décembre :

19 Préparation de l'entente de la MRC
20 Matawinie comme gestionnaire du
21 projet.

22 J'ai marqué :

23 Un pour cent inclus dans le dix pour
24 cent (10 %) égale total un point
25 quatre million (1.4 M).

1 Ça, là, c'est moi qui l'a mis, parce que j'avais
2 pas le protocole avec moi mais je sais que c'était
3 du un pour cent. Tu sais, mettons pour la gestion
4 du protocole. C'est ça... il y a à peu près ce
5 petit bout-là que j'ai ajouté pour...

6 Me ESTELLE TREMBLAY :

7 Q. [646] Qu'est-ce que vous voulez dire...

8 LA PRÉSIDENTE :

9 Q. [647] Là vous l'avez rajouté?

10 R. Ça, ça je l'ai ajouté.

11 Q. [648] Moi ce que... je voudrais avoir un exemple de
12 ce que vous avez pas mis.

13 R. Il y a rien que j'ai pas mis.

14 Q. [649] O.K. Alors quand vous dites que c'est
15 intégral ou presque, le « presque » c'est parce que
16 vous en avez ajouté plutôt que d'en avoir omis?

17 R. Ça peut être ça parce que faudrait que je
18 regarderais... J'ai... C'est parce que j'ai... j'ai
19 pris un peu des fois des sujets, des objets, puis
20 je l'ai copié. C'est parce que pour répondre à cent
21 pour cent (100 %) à votre question, il y a peut-
22 être un mot que j'ai...

23 Q. [650] Oui mais je vous demande un exemple de ce
24 mot-là.

25 R. Oui mais je le sais pas par coeur.

1 Q. [651] Non mais replacez-vous, là. Vous êtes devant
2 votre ordinateur puis vous décidez de pas écrire ce
3 mot-là. C'est-tu un « de », un « des », c'est quoi?
4 Est-ce que c'est mineur? Est-ce que c'est...

5 Me BENOÎT BOUCHER :

6 « Un million », « un million ».

7 R. C'est mineur. C'est mineur. Je peux dire que ça
8 représente intégralement ce que j'ai.

9 Me ESTELLE TREMBLAY :

10 Q. [652] Bon. C'est parce que moi, il y a... les
11 ajouts aussi m'intéressent, pas seulement les
12 omissions.

13 LA PRÉSIDENTE :

14 Q. [653] Oui, oui, c'est correct. Oui, oui, non, non,
15 non, je comprends ça.

16 R. Mais je le comprends...

17 Q. [654] Non mais moi, vous comprenez que c'était pour
18 régler l'histoire des...

19 Me ESTELLE TREMBLAY :

20 Q. [655] Ça va. Mais je comprends, là, qu'on n'a pas
21 votre, vos calepins qui résument les rencontres.

22 R. Oui. Bien les informations sont ici mais je l'ai
23 pas avec moi.

24 Q. [656] Avec moi... avec vous présentement. Bon. Donc
25 l'événement du sept (7) décembre deux mille (2000)

1 qui est une rencontre avec André Picard et Léo
2 Bilodeau, Léo Bilodeau, qui était-ce?

3 R. Léo Bilodeau était le directeur des affaires
4 juridiques au ministère des Transports.

5 Q. **[657]** Est-ce que j'ai raison de dire que c'est à ce
6 moment que vous apprenez que la responsabilité du
7 projet, qui était envisagé au départ pour la
8 municipalité de Saint-Donat, est dorénavant
9 transférée à la MRC de la Matawinie?

10 R. Pour moi, je l'ai su avant. J'ai...

11 Q. **[658]** Non mais je parle, officiellement su.

12 R. Bien on a travaillé dessus mais j'ai des appels de
13 monsieur André Picard avant puis c'est sur ce
14 sujet-là qu'on parle, là. C'est...

15 Q. **[659]** Ah! donc vous l'avez... vous avez des
16 informations du Ministère antérieurement au sept
17 (7) décembre?

18 R. Oui. Bien, antérieurement au sept (7) décembre, à
19 partir du seize (16) novembre, comme je disais, il
20 y a monsieur Cloutier. Le vingt-huit (28) novembre,
21 j'ai monsieur Picard...

22 Q. **[660]** Mais attention, là. Je vais reprendre ça.
23 Monsieur Cloutier, là, vous avez, vous m'avez, vous
24 nous avez dit, tant ce matin que tout à l'heure,
25 que vous ne connaiss... vous n'aviez pas de notes

1 sur le contenu de la conversation...

2 R. C'est ça.

3 Q. [661] ... que vous aviez avec monsieur Cloutier. Ça
4 fait que, n'en ajoutez pas.

5 R. Non, je vous dis les événements que...

6 Q. [662] Ça va.

7 14:33:43

8 LA PRÉSIDENTE :

9 Sauf s'il s'en rappelle.

10 Me ESTELLE TREMBLAY :

11 Mais c'est quand même assez dangereux s'il s'en
12 rappelle parce que, ce matin, il a dit qu'il ne
13 s'en souvenait pas puis là, il nous l'a redit tout
14 à l'heure à une de mes questions.

15 LA PRÉSIDENTE :

16 Non, non, mais, Maître Tremblay, si le témoin... si
17 le témoin est capable d'ajouter quelque chose
18 relativement à une rencontre, vous pouvez pas
19 l'empêcher de le faire, là.

20 Me ESTELLE TREMBLAY :

21 Bien sûr sauf que je peux lui dire « ce matin, vous
22 avez dit que vous ne vous en souveniez pas et vous
23 venez de dire aussi tout à l'heure que vous ne vous
24 en souveniez pas ». S'il est pour me... ajouter des
25 choses, je pense avoir le droit de lui rappeler son

1 témoignage antérieur. S'il se permet d'ajouter des
2 choses...

3 LA PRÉSIDENTE :

4 Mais lui, il peut vous dire qu'il...

5 Me ESTELLE TREMBLAY :

6 Exact, vous avez tout à fait raison.

7 LA PRÉSIDENTE :

8 Bon.

9 Me ESTELLE TREMBLAY :

10 Q. **[663]** Alors Monsieur, moi ce que j'aimerais savoir,
11 entre le premier (1er) et le sept (7) décembre deux
12 mille (2000), quelles sont les communications que
13 vous avez du cabinet du ministre Chevrette et de
14 qui?

15 R. J'ai, le premier (1er) décembre, admettons, une
16 conversation téléphonique avec monsieur André
17 Picard...

18 Q. **[664]** Oui.

19 R. ... c'est celle qu'on s'est dit tantôt au niveau...

20 Q. **[665]** Oui, ça va.

21 R. ... des firmes sur les contrats de service. J'en ai
22 une le cinq (5) décembre...

23 Q. **[666]** Oui.

24 R. ... c'est l'autre qu'on a parlé tout à l'heure...

25 Q. **[667]** De Lise Asselin.

1 R. De Lise Asselin. J'en ai une le sept (7)
2 décembre...

3 Q. **[668]** Oui.

4 R. Là c'est une rencontre que j'ai.

5 Q. **[669]** À Québec.

6 R. Probablement à Québec. Je veux pas...

7 Q. **[670]** Bon. Ma question c'est, est-ce que c'est au
8 moment de cette rencontre-là que les hautes
9 autorités du Ministère vous apprennent que la
10 responsabilité de Saint-Donat va plutôt aller à la
11 MRC?

12 R. Je pense, bien... je peux pas dire que c'est cette
13 journée-là. De mon souvenir, j'étais au courant
14 avant d'arriver à la rencontre que...

15 Q. **[671]** D'accord.

16 R. ... il y avait eu un changement. Mais je n'ai pas
17 d'appel ou de notes précises à ce sujet-là.

18 Q. **[672]** Donc, dans vos registres, la première
19 information que vous avez conservée, est du sept
20 (7) décembre deux mille (2000)?

21 R. Dans mes registres, oui.

22 Q. **[673]** Ensuite, le huit (8) décembre deux mille
23 (2000), vous avez un appel du ministre Chevrette.

24 R. Oui.

25 Q. **[674]** Quel est le contenu de cet appel selon vos

1 notes?

2 R. J'en ai pas. J'en ai pas. C'est marqué rien.

3 Q. **[675]** Quel est votre souvenir?

4 R. Mon souvenir c'est qu'on a parlé du projet parce
5 que j'avais une rencontre le sept (7) décembre.

6 Mais j'ai pas de souvenir précis de la
7 conversation.

8 Q. **[676]** Parfait. Moi j'ai noté après ça que l'autre
9 date qui suit, c'est le vingt (20) décembre deux
10 mille (2000).

11 R. Oui.

12 Q. **[677]** Mais il y a pas d'autres conversations notées
13 dans vos registres ou de rencontres...

14 R. J'en ai pas d'autres.

15 Q. **[678]** ... entre la date du sept (7) décembre et le
16 vingt (20) décembre?

17 R. J'en ai pas d'autres.

18 Q. **[679]** Et le vingt (20) décembre, vous recevez, ou
19 vous faites un appel de monsieur Cloutier? Est-ce
20 que vous recevez ou vous faites?

21 R. Je reçois un appel.

22 Q. **[680]** Généralement, vous dites que c'est monsieur
23 Cloutier qui vous appelle et non pas vous qui
24 l'appellez?

25 R. C'est ça.

1 Q. **[681]** D'accord.

2 R. Quand je l'appelle c'est parce que je lui fais un
3 retour d'appel.

4 Q. **[682]** Bien. Donc c'est lui qui initie les appels...

5 R. C'est ça.

6 Q. **[683]** ... auprès de vous?

7 R. Oui.

8 Q. **[684]** Alors, Monsieur Cloutier, avez-vous des notes
9 dans vos registres, sur la conversation qui s'est
10 tenue entre vous le vingt (20) décembre deux mille
11 (2000)?

12 R. Non.

13 Q. **[685]** D'accord. L'autre date que j'ai notée est le
14 dix (10) janvier deux mille un (2001), qui est la
15 date de la résolution adoptée par la MRC de la
16 Matawinie relativement au protocole.

17 R. Oui.

18 Q. **[686]** Est-ce qu'entre le vingt (20) décembre deux
19 mille (2000) et le dix (10) janvier deux mille un
20 (2001), vous avez d'autres communications?

21 R. J'ai une communication le neuf (9) janvier deux
22 mille un (2001) avec monsieur André Picard et
23 madame Isabelle Fecteau qui sont deux, les deux
24 conseillers à monsieur Chevrette...

25 Q. **[687]** Oui.

1 R. ... qui me parlent du comité aviseur et où je leur
2 suggère mon adjoint, monsieur Jean-Pierre Barabé
3 comme représentant. C'est marqué « pas au dossier,
4 représentant du ministre sur le comité ».

5 Q. **[688]** Ça c'est un... l'équivalent d'un comité de
6 sélection, là, ce que vous nous dites, là. Le
7 comité aviseur, c'est un comité de sé...

8 R. Le comité aviseur, bien c'est plus qu'un comité de
9 sélection. C'est le comité qui va s'assurer de la
10 bonne marche des travaux pendant l'ensemble du
11 projet.

12 Q. **[689]** Donc, il a une responsabilité plus grande que
13 celle de sélectionner les firmes de génie.

14 R. C'est ça. Sélectionner c'est une activité parmi les
15 autres.

16 Q. **[690]** Ensuite, donc arrivons au dix (10) janvier
17 deux mille un (2001) où là, nous avons la
18 résolution de la MRC de la Matawinie qui vous a été
19 exhibée ce matin par Maître Crépeau.

20 R. O.K. Moi j'en ai pas de la MRC.

21 Q. **[691]** Vous avez pas dans vos registres.

22 R. On l'a vu ce matin.

23 Q. **[692]** Ensuite, j'ai noté la date du vingt-deux (22)
24 janvier deux mille un (2001).

25 R. Oui.

1 Q. **[693]** Le protocole signé par monsieur Chevrette.

2 R. Oui.

3 Q. **[694]** Est-ce que ça c'est une date qui apparaît
4 dans vos registres?

5 R. Non.

6 Q. **[695]** Non?

7 R. C'est une date que j'ai eue par après. Je l'ai
8 indiqué à la main ça, mais c'est venu par après la
9 date du vingt-deux (22) janvier. Je pense que c'est
10 dans le cadre de l'enquête. J'avais pas
11 l'information puis ils me l'ont donnée.

12 Q. **[696]** Est-ce qu'il y a des interventions notées
13 dans vos registres entre le dix (10) janvier deux
14 mille un (2001) et le vingt-deux (22) janvier deux
15 mille un (2001)?

16 R. Entre le... voulez-vous que je regarde?

17 Q. **[697]** Oui, bien sûr.

18 R. Parce que je pense que je finis au douze (12)
19 janvier. Je peux vous dire jusqu'au douze (12)
20 janvier, là. Ah non, je vais jusqu'au trente (30)
21 janvier, je suis correct.

22 Q. **[698]** O.K.

23 R. Attendez un petit peu, entre...

24 Q. **[699]** Ça nous avance.

25 R. Quelles dates vous me dites, là?

1 Q. **[700]** Je vous demande entre le dix (10) et le
2 vingt-deux (22) janvier deux mille un (2001).

3 R. Entre le dix (10)... oui, j'ai... bien j'ai
4 beaucoup de...

5 Q. **[701]** Oui?

6 R. ... d'informations, là.

7 Q. **[702]** Alors chronologiquement, pouvez-vous nous
8 donner les interventions qui sont notées dans votre
9 aide-mémoire entre le dix (10) janvier et le vingt-
10 deux (22) janvier...

11 R. Qui se rapportent à la route Saint-Donat?

12 Q. **[703]** Oui.

13 R. O.K.

14 Q. **[704]** Bien sûr.

15 R. J'ai le neuf (9) janvier, celle qu'on vient de
16 parler.

17 Q. **[705]** Oui.

18 R. Madame, j'ai les détails de ce qu'on s'est parlé.
19 J'ai une note... bien je vais vous montrer un
20 exemple, j'en vois un ici, là. Celle-là ici sur
21 le... sur... j'ai marqué le neuf (9) janvier,
22 attendez un petit peu... madame Fecteau, O.K. Le
23 neuf (9) janvier, excusez-moi, là, je... O.K. André
24 Picard, Isabelle Fecteau comité... dossier comité
25 aviseur, Jean-Pierre Barabé pour le dossier

1 représente. Là, après, j'ai Yves Gaillardetz et
2 monsieur Neveu. J'ai deux dates : quinze (15)
3 janvier et vingt-deux (22) janvier. Possiblement
4 que c'était des dates qu'on voulait se fixer une
5 rencontre. Ça, je les ai pas indiquées dans... dans
6 ma liste.

7 Q. **[706]** Parce que vous n'êtes pas certain que ça
8 s'est produit?

9 R. C'est pas ça, mais je dois dire je voyais pas
10 l'intérêt à...

11 Q. **[707]** Ah, vous avez fait... porté un jugement sur
12 ce qui était pertinent ou pas?

13 R. Bien c'est moi qui les ai écrites. Ça, pour moi,
14 c'était...

15 Q. **[708]** Mais est-ce que ce sont des événements qui
16 sont survenus ou ce sont des notes personnelles?

17 R. Ah, c'est des notes que j'ai... c'est des dates que
18 j'ai mises de même. Il faudrait regarder le quinze
19 (15) et le vingt-deux (22).

20 Q. **[709]** Vous savez pas s'il y a eu des rencontres.
21 Donc, le quinze (15), vous avez... vous avez une
22 note pour...

23 R. C'est possiblement des dates tentatives pour une
24 rencontre.

25 Q. **[710]** Alors...

1 R. Le quinze (15) et le vingt-deux (22). Il faudrait
2 regarder si le quinze (15)...

3 Q. **[711]** Alors le quinze (15) c'est André Picard et
4 Isabelle Fecteau?

5 R. Je comprends pas, là.

6 Q. **[712]** Votre note concerne André Picard et Isabelle
7 Fecteau, le quinze (15) janvier?

8 R. Dans ma note, j'ai... j'ai entouré Yves Gaillardetz
9 et monsieur Neveu.

10 Q. **[713]** Hum hum.

11 R. Mettons, j'ai mis ça dans une bulle. Puis à côté,
12 j'ai entouré quinze (15) janvier et j'ai mis vingt-
13 deux (22) janvier en dessous. Mais je le sais
14 pas... ça doit être probablement pour des comités.
15 Je le sais pas. Je peux pas vous dire c'est sur
16 quoi.

17 Q. **[714]** Donc, votre note porte sur deux dates, quinze
18 (15) janvier et vingt-deux (22) janvier. Yves
19 Gaillardetz et monsieur Neveu?

20 R. C'est ça.

21 Q. **[715]** C'est ça? Est-ce qu'il y a d'autres dates
22 jusqu'au vingt-deux (22) janvier dans votre
23 calepin? D'autres événements?

24 R. Un instant. J'ai le dix (10) janvier, vous l'avez
25 ici, là, j'ai Jean-Claude Larrivée de Tecsuit,

1 route Saint-Donat. J'ai eu un appel de lui. Il
2 s'informait du projet, c'était quoi le projet de la
3 route Saint-Donat. Il en avait entendu parler.

4 Q. [716] Tecsalt, O.K.

5 R. Après ça, j'ai... non, j'en ai pas d'autres.

6 Q. [717] Alors après ça, on se rend au huit (8)
7 février deux mille un (2001)... au cinq (5) février
8 deux mille un (2001), pardon, qui est une rencontre
9 du comité aviseur.

10 R. À quelle date que vous dites?

11 Q. [718] Cinq (5) février deux mille un (2001).

12 R. J'en ai d'autres avant ça.

13 Q. [719] Oui? Alors...

14 R. J'ai... bien vous l'avez, j'ai monsieur Pierre
15 Nadon de Nageco le trente (30) janvier.

16 Effectivement, ce matin je les ai pas...

17 Q. [720] Pierre Nadon de Nageco. Quel était l'objet?

18 R. Pierre Nadon de Nageco. C'était l'ingénieur qui
19 avait travaillé sur ce projet-là...

20 Q. [721] Sur le premier concept?

21 R. Le premier concept, là, que j'avais rencontré entre
22 quatre-vingt... et préalablement au projet.

23 Q. [722] Quel était le but de son appel?

24 R. J'ai aucun sujet.

25 Q. [723] Vous vous en souvenez pas?

1 R. Bien je peux... je peux... oui, bien il me parlait
2 de la route Saint-Donat.

3 Q. **[724]** Non mais si vous avez un souvenir, vous le
4 dites. Si... je veux pas vous demander
5 d'interprétation.

6 R. Non, il m'a parlé de la route Saint-Donat mais j'ai
7 pas le... l'objet précis de l'appel.

8 Q. **[725]** Très bien. Ensuite?

9 R. Il y a le trente (30) également, monsieur... un
10 autre téléphone de monsieur Michel Comtois qui
11 faisait partie d'une firme d'ingénieurs de
12 Joliette. Là, j'ai fait un retour d'appel. Mais
13 j'ai pas de... j'ai pas de notes non plus.

14 Q. **[726]** Est-ce que c'était pour avoir des
15 informations sur la route?

16 R. C'est ça.

17 Q. **[727]** Oui?

18 R. Bien je le sais pas, j'ai... je me souviens pas de
19 lui avoir parlé. J'ai pu faire... marquer retour
20 d'appel, mais si lui m'a pas... il m'a pas... il
21 m'a pas répondu, j'ai rien et j'ai pas de sujet.

22 Q. **[728]** Parfait. Ensuite?

23 R. Après ça, j'ai le... bien vous avez le cinq (5)
24 février.

25 Q. **[729]** Cinq (5) février c'est la rencontre du comité

1 aviseur?

2 R. Oui. Oui.

3 Q. **[730]** Qui réunit vous-même, monsieur Paquin,
4 monsieur Brazeau, monsieur Neveu puis monsieur
5 Gaillardetz?

6 R. Oui. C'est des firmes invitées... Dans mon cahier
7 j'ai d'autres... j'ai d'autres firmes d'indiquées.
8 Puis ça...

9 Q. **[731]** Pardon?

10 R. Dans mon cahier de notes, j'ai... je pense que j'ai
11 Tecsalt puis peut-être une autre firme, je me
12 souviens plus laquelle, là.

13 Q. **[732]** Alors, pour résumer, avant la rencontre du
14 comité aviseur, il y a des firmes de génie qui
15 communiquent avec vous pour avoir de
16 l'information...

17 R. Oui.

18 Q. **[733]** ... sur ce projet-là?

19 R. Oui. Bien...

20 Q. **[734]** Entre autres, là, on voit Tecsalt...

21 R. ... entre autres, ceux qu'on a nommés.

22 Q. **[735]** ... puis Michel Comtois...

23 R. Ceux qu'on a nommés.

24 Q. **[736]** ... puis Nageco.

25 R. Nageco.

1 Q. [737] Est-ce qu'il y en aurait eu d'autres qui se
2 seraient montrés intéressés à obtenir des
3 informations sur le projet?

4 R. J'ai... à date, j'en ai pas noté. Il y en a peut-
5 être d'autres...

6 Q. [738] Vous l'avez pas noté puis vous en avez pas le
7 souvenir?

8 R. J'en ai pas souvenir.

9 Q. [739] Alors, le cinq (5) février deux mille un
10 (2001)...

11 (14:51:50)

12 LA PRÉSIDENTE :

13 Q. [740] Est-ce qu'il y en aurait dans votre calepin
14 que vous auriez pas transcrits dans vos notes là?

15 R. Je pense pas.

16 Q. [741] Non? O.K.

17 Me ESTELLE TREMBLAY :

18 Q. [742] Le cinq (5) février, le comité aviseur se
19 réunit, est-ce qu'il se réunit à votre bureau?

20 R. À mon bureau, non, c'est à Saint-Donat.

21 Q. [743] Il se réunit à Saint-Donat?

22 R. Oui.

23 Q. [744] Au bureau de la Municipalité?

24 R. Oui. Non, dans la MRC.

25 Q. [745] Vous, vous êtes le représentant du ministère

1 des Transports?

2 R. C'est ça, puis je représente le ministre
3 (inaudible).

4 Q. [746] Vous représentez le ministre.

5 R. Oui.

6 Q. [747] D'accord. Et les autres ont été nommés par la
7 MRC de la Matawinie?

8 R. Je ne sais pas qui a nommé les autres. Mais c'est
9 pas...

10 Q. [748] C'est pas le Ministère qui les a nommés?

11 R. Ah! je sais pas. Je sais pas. Vous...

12 Q. [749] Vous le savez pas.

13 R. Vous le demanderez à monsieur... Je le sais pas,
14 moi.

15 Q. [750] Vous le savez pas...

16 R. Qui les a nommés officiellement.

17 Q. [751] Bon. Mais, lorsque vous vous rencontrez, il y
18 a pas de discussion quant aux...

19 R. Au choix.

20 Q. [752] ... nominations des gens qui sont là?

21 R. Non, non, non, c'est la... bien, c'est la MRC qui a
22 identifié ces... mettons...

23 Q. [753] Ses représentants.

24 R. Ces représentants-là. Mais à savoir pour
25 représenter l'exécution du projet, pourquoi c'est

1 seulement que des personnes de la MRC, tout ça?

2 Q. [754] Vous le savez pas.

3 R. J'avais pas fait partie de ces décisions-là.

4 Q. [755] Mais une chose est certaine, le cinq (5)
5 février, vous êtes le seul représentant du
6 Ministère?

7 R. Je suis le seul représentant du Ministère, je
8 représente le ministre sur le (inaudible).

9 Q. [756] Vous représentez le ministre.

10 R. Bien... oui, c'est ça, étant donné que c'est une
11 subvention...

12 Q. [757] Et son ministère.

13 R. Et son ministère, je fais partie du ministère des
14 Transports.

15 Q. [758] Moi, la date suivante que j'ai à partir de
16 votre témoignage c'est le huit (8) février deux
17 mille un (2001).

18 R. Euh...

19 Q. [759] Qui est l'invitation qui est lancée par la
20 MRC de la Matawinie...

21 R. Moi, j'ai...

22 Q. [760] ... à trois firmes de génie.

23 R. J'ai pas de note sur ça, moi.

24 Q. [761] Vous avez pas de note là-dessus. C'est la
25 pièce 662.

1 R. Oui, bien, on l'a vue ce matin.

2 Q. [762] Là on remarque que trois firmes de génie...

3 R. Oui.

4 Q. [763] ... sont invitées : Genivar, Roche et puis?

5 R. CIMA.

6 Q. [764] CIMA. Comment en êtes-vous arrivé, au sein du
7 comité aviseur, à définir l'invitation à ces trois
8 firmes?

9 R. Bien, c'est... moi, mon souvenir de ça c'est qu'on
10 a... chacun... moi, j'avais... on a identifié, lors
11 de discussions, les firmes qui pouvaient... qu'on
12 connaissait, qui pouvaient exécuter le travail.
13 Madame la Commissaire, c'est pour ça que je vous
14 dis qu'il y en avait un peu plus mais on s'était
15 donné comme orientation qu'il y ait au moins trois
16 firmes d'invitées.

17 Q. [765] Lequel des membres aviseurs a suggéré
18 Genivar?

19 R. Là je peux pas répondre à ça, là.

20 Q. [766] Vous avez pas de souvenir de ça?

21 R. Non.

22 Q. [767] Lequel des trois a suggéré Roche?

23 R. J'ai aucun souvenir de... de Roche, de...

24 Q. [768] Et de CIMA?

25 R. Et de CIMA.

1 Q. [769] Et pourquoi...

2 R. C'est sûrement dans... j'ai dû sûrement en
3 identifier comme les autres ont pu... ont pu en
4 identifier aussi, là.

5 Q. [770] Au sein de ce comité aviseur, est-ce que vous
6 aviez le droit de vote?

7 R. Le droit de vote?

8 Q. [771] Oui. Est-ce que vous étiez participant à la
9 décision?

10 R. Euh...

11 Q. [772] Ou bien vous n'étiez qu'un... un conseiller?

12 R. Bien, le comité aviseur, pour le... je participais
13 à la décision, c'est un... le comité, il faut... il
14 faut bien le situer dans son contexte, fait une
15 recommandation à la MRC qui approuve... qui est le
16 gestionnaire qui approuve ça. Ça veut dire qu'on a
17 un pouvoir seulement de recommandation.

18 Q. [773] Et vous participiez à la recommandation?

19 R. On a participé à... comme représentant du comité
20 aviseur, je ne fais pas partie de la MRC, on est là
21 en soutien, je fais partie du comité aviseur
22 puis...

23 Q. [774] C'est la MR...

24 R. Excusez, du comité de sélection.

25 Q. [775] Oui.

1 R. Puis, le comité de sélection, on vient à un
2 consensus sur un pointage.

3 Q. [776] Et c'est la Municipalité de la Matawinie qui
4 prend la décision?

5 R. Qui prend la décision. Elle aurait pu refuser notre
6 comité de sélection sans...

7 Q. [777] Ce n'est pas le Ministère qui prend la
8 décision?

9 R. Bien, à cette époque-là, c'est la MRC.

10 Q. [778] Oui.

11 R. Il faudrait le vérifier, au niveau du protocole,
12 s'il y avait pas une clause comme de quoi que la
13 MRC devait soumettre, pour information ou
14 approbation, là, le nom du... du mandataire au
15 ministre. C'est des clauses...

16 Q. [779] C'est une bonne suggestion, je vais vérifier
17 tout à l'heure.

18 R. Oui, vérifiez, je suis pas mal...

19 Q. [780] Je vais rester dans cette question-là mais je
20 vais le vérifier.

21 R. O.K.

22 Q. [781] Alors donc, vous avez choisi trois firmes à
23 qui une invitation serait adressée. Ma question
24 c'est : Pour quelle raison avez-vous exclu Tecsuit,
25 Nageco ou la firme de Joliette ou toute autre firme

1 qui aurait pu avoir la capacité de faire ce projet-
2 là?

3 R. Je peux parler à... les... la firme de... Nageco et
4 l'autre firme de Joliette, de ce que je
5 connaissais, avaient pas nécessairement
6 l'expérience ou l'envergure pour ce mandat-là. Ils
7 pouvaient être plus des collaborateurs à
8 l'intérieur. Parce qu'il y avait un porteur
9 principal de dossier plus d'autres firmes qui
10 venaient se greffer comme tel. Possiblement... mais
11 je veux pas... je veux pas supposer les appels mais
12 c'est dans ce cadre-là que les personnes appelaient
13 pour voir comment qu'ils pouvaient s'intégrer,
14 mettons, au projet.

15 Q. **[782]** Et pourquoi avoir écarté Tecsuit?

16 R. J'ai aucune idée. J'ai aucune idée pourquoi qu'on
17 a...

18 Q. **[783]** Est-ce qu'il y a eu une discussion à ce
19 sujet-là?

20 R. Mais il y avait... je sais que lors des
21 discussions... puis ça je l'ai peut-être dans
22 mon... dans mes notes. On voulait avoir un minimum
23 de trois firmes.

24 Q. **[784]** Mais vous auriez pu en envoyer pas seulement
25 à trois...

1 R. On aurait pu en envoyer...

2 Q. [785] ... vous auriez pu en envoyer à dix (10)?

3 R. Mais... mais... on a parlé ce matin, le délai très
4 court. Très court pour faire l'appel d'offres. Ça
5 veut dire qu'on a choisi trois firmes qui étaient,
6 pour nous, avec les informations, dans ce qu'on
7 avait, les plus susceptibles de réaliser ça puis
8 nous faire un appel d'offres (inaudible).

9 LA PRÉSIDENTE :

10 Q. [786] Alors, si je comprends bien, c'est pour ça
11 que ce matin vous nous disiez « je sais pas comment
12 ça se fait que CIMA est rentrée dans le portrait
13 mais Genivar, c'est parce qu'ils étaient impliqués
14 depuis le début, Roche c'est parce qu'ils voulaient
15 s'impliquer et... » depuis le mois de juin, et
16 CIMA+, parce que ça vous en prenait une troisième?

17 R. Ça en prenait une troisième puis je sais pas qui
18 l'a suggéré, mais CIMA avait la capacité de
19 réaliser ça.

20 Q. [787] O.K.

21 R. Puis possiblement, je sais pas s'ils travaillaient
22 dans le secteur avec une municipalité, mais ça nous
23 prenait au moins trois firmes. C'était un minimum,
24 je veux dire, ça prend au moins... Cinq, c'était
25 peut-être beaucoup, mais trois, c'était le minimum.

1 14:52:27

2 Me ESTELLE TREMBLAY :

3 Q. [788] Avez-vous le souvenir que d'autres noms de
4 firmes aient été suggérés lors de la rencontre du
5 comité?

6 R. J'ai pas souvenir. C'est possible.

7 Q. [789] Donc, vous avez pas le souvenir de
8 discussions...

9 R. Non.

10 Q. [790] ... où vous auriez écarté quelqu'un?

11 R. Non. Moi je peux, dans mon cahier de notes, je les
12 ai ceux qu'on a promis, là, j'ai Tecsalt puis j'en
13 ai une que j'ai même, je pense, de la misère à
14 relire moi-même, c'est... en tout cas... Mais ça,
15 je pourrai vous le montrer.

16 Q. [791] Peut-être le témoin pourrait-il prendre... Je
17 vais vous laisser finir. Le témoin pourrait-il
18 prendre l'engagement de fournir l'information à la
19 Commission sur les notes de la rencontre du cinq
20 (5) février pour savoir si...

21 Me PAUL CRÉPEAU :

22 Cinq (5) février?

23 Me ESTELLE TREMBLAY :

24 Oui, pour savoir si d'autres firmes ont été
25 exclues.

1 R. Il y a pas de problème.

2 Me ESTELLE TREMBLAY :

3 Je pense que c'est quand même un élément important
4 compte tenu du témoignage de monsieur Cloutier.

5 LA PRÉSIDENTE :

6 Oui. Le témoin a pas vraiment besoin de prendre
7 l'engagement dans la mesure où ces informations-
8 là...

9 Me ESTELLE TREMBLAY :

10 Sont en votre possession.

11 LA PRÉSIDENTE :

12 Oui. Alors le procureur va pouvoir vous donner
13 l'information.

14 Me ESTELLE TREMBLAY :

15 Il peut me la donner?

16 Me PAUL CRÉPEAU :

17 Oui.

18 Me ESTELLE TREMBLAY :

19 Est-ce que...

20 LA PRÉSIDENTE :

21 Je sais pas s'il peut vous le donner maintenant
22 mais il va vous le donner éventuellement, ça c'est
23 certain.

24 Me ESTELLE TREMBLAY :

25 Au moment, justement lorsque j'en aurai besoin, je

1 lui demanderai.

2 LA PRÉSIDENTE :

3 Parfait.

4 Me ESTELLE TREMBLAY :

5 Probablement pour un prochain témoin.

6 Q. [792] Alors, vous... le huit (8) février, donc
7 l'invitation est envoyée par écrit par monsieur
8 Gaillardetz. Vous participez pas à cette démarche.

9 R. Non, ça, ça...

10 Q. [793] Ça c'est sous la responsabilité de la MRC.

11 R. C'est sous la responsabilité, c'est dans son rôle
12 comme tel.

13 Q. [794] Bon. Là, l'autre date que j'ai, c'est le
14 vingt et un (21) février deux mille un (2001),
15 c'est la réunion du comité de sélection...

16 R. Oui.

17 Q. [795] ... à la suite de la réception...

18 R. Oui.

19 Q. [796] ... des appels, des offres de services...

20 R. Oui.

21 Q. [797] ... hein, par les trois firmes. Vous avez,
22 est-ce que c'est mentionné, ça, dans votre cahier,
23 votre aide-mémoire, vingt et un (21) février deux
24 mille un (2001) ou c'est dans votre cahier sur les
25 rencontres?

1 R. C'est dans mon cahier sur les rencontres parce que
2 j'ai... Vous avez vu un petit « R » à côté de ma
3 feuille, « R » c'était dans mon cahier de
4 rencontres, « P » c'est sur...

5 Q. **[798]** Non, j'ai pas votre feuille. C'est ça, ça
6 fait que je peux pas le savoir.

7 R. Ah! mais vous avez celle-là, là.

8 Q. **[799]** Non, j'ai pas cette feuille-là.

9 R. O.K. Excusez.

10 Q. **[800]** D'accord. Alors le vingt et un (21) février,
11 il y a une réunion.

12 R. Oui.

13 Q. **[801]** Où se tient-elle?

14 R. Elle se tient aux bureaux de la MRC à Matawinie...
15 à Rawdon, pas à Ma... C'est la MRC de Matawinie
16 mais dans la ville de Rawdon.

17 Q. **[802]** Parfait. Maintenant, entre le huit (8)
18 février deux mille un (2001) qui est la date des
19 invitations et le vingt et un (21) février, la
20 réunion du comité de sélection, est-ce que vous,
21 dans votre aide-mémoire, il y a des événements qui
22 sont relatés? Pouvez-vous le regarder?

23 R. Je l'ai pas.

24 Q. **[803]** Ah! vous l'avez pas. Ça se termine le trente
25 (30) janvier. Donc, vous avez pas...

1 R. Bien, quand je vois ça, j'en ai pas qui sont dignes
2 de mention comme... j'en ai pas noté. Il y a peut-
3 être, là, je sais pas, faudrait que je regarderais
4 mais moi j'ai tout sorti ce qui pouvait être utile
5 dans le déroulement.

6 Q. **[804]** Est-ce que les firmes de génie envoient à la
7 Municipalité de la Matawinie leur offre de services
8 par écrit?

9 R. Oui.

10 Q. **[805]** Non pas directement aux membres du comité
11 mais à la Municipalité?

12 R. À la Municipalité.

13 Q. **[806]** Et après ça, monsieur Gaillardetz transmet à
14 chacun...

15 R. Oui.

16 Q. **[807]** ... des membres du comité les offres de
17 services...

18 R. Oui.

19 Q. **[808]** ... reçues des firmes invitées.

20 R. Oui.

21 Q. **[809]** C'est comme ça que ça fonctionne?

22 R. Oui.

23 Q. **[810]** Alors, est-ce que dans votre aide-mémoire
24 vous auriez la date où vous avez reçu la soumission
25 de Roche, la soumission de CIMA, vous

1 personnellement, là, et la soumission de Genivar?

2 R. Non.

3 Q. **[811]** Vous avez pas ces dates-là?

4 R. Je l'ai pas vue.

5 Q. **[812]** Mais vous êtes formel que monsieur

6 Gaillardetz transmet à chaque membre...

7 R. Mon souvenir est ça.

8 Q. **[813]** Avec la grille de sélection?

9 R. Je sais pas de quel... oui, avec la grille de
10 sélection.

11 Q. **[814]** De sorte que, les membres du comité de
12 sélection, peuvent travailler individuellement...

13 R. Oui.

14 Q. **[815]** ... mais peuvent travailler entre eux aussi.

15 Par exemple, monsieur Brazeau peut discuter de ça
16 avec monsieur Paquin de Saint-Donat ou avec
17 monsieur Neveu?

18 R. L'idée était que chaque membre travaille
19 individuellement mais... je le sais pas. Bien je
20 veux dire, mais le comi... il y a rien qui
21 empêchait de faire ça s'ils le souhaitent. Mais
22 moi quand je l'avais expliqué, c'était que chaque
23 membre le faisait individuellement. Justement,
24 c'était ça le but de l'exercice, là, d'avoir chacun
25 sa vision de... du projet.

1 Q. **[816]** Mais en réalité, les gens pouvaient s'en
2 parler entre eux avant la réunion du vingt et un
3 (21), n'est-ce pas?

4 R. Bien je veux dire, j'ai pas établi de règle comme
5 telle...

6 Q. **[817]** Hum hum.

7 R. ... ça, on n'est pas des policiers, là, je veux
8 dire... Normalement, la démarche que je leur avais
9 expliquée, mon souvenir, c'était que chacun le
10 faisait comme tel.

11 Q. **[818]** Est-ce qu'il y avait des règles de
12 confidentialité? Par exemple, est-ce que vous aviez
13 préparé un engagement en vertu duquel chacun des
14 membres s'engageait à ne pas discuter avec les
15 firmes de génie ou avec un tiers ou entre eux?

16 R. Pas, pas à mon souvenir.

17 Q. **[819]** De... Donc, il y avait pas d'engagement de
18 confidentialité?

19 R. Non mais faut se mettre dans le contexte. Je suis
20 avec les maires sur le comité aviseur. On s'est
21 pas... je veux dire, non. C'est pas des membres
22 extérieurs, c'est vraiment les personnes comme
23 telles puis on a... à mon souvenir, on n'a pas
24 établi de règle de cette façon-là.

25 Q. **[820]** Est-ce qu'il y avait des règles qui

1 régissaient le conflit d'intérêts? Par exemple,
2 est-ce que...

3 R. Non, il y a... j'ai pas, j'avais aucune règle, sauf
4 analyser la soumission au mérite.

5 Q. **[821]** Est-ce qu'il y avait des règles, par exemple,
6 qui auraient interdit à monsieur Brazeau de
7 discuter du dossier avec monsieur Neveu?

8 R. Pas à ma connaissance.

9 Q. **[822]** De faire son pointage avec monsieur Neveu
10 avant d'arriver à la réunion du vingt et un (21)
11 février deux mille un (2001)?

12 R. Pas à ma connaissance.

13 Q. **[823]** Pas à votre connaissance.

14 R. Tu sais, il y avait pas de règle, là...

15 Q. **[824]** Il n'y avait pas de règle établie...

16 R. C'est ça, non.

17 Q. **[825]** ... pour préserver l'intégrité du processus?

18 R. Non. Non.

19 Q. **[826]** Lors de la réunion du comité de sélection,
20 chacun a établi son pointage?

21 R. Oui.

22 Q. **[827]** Est-ce que c'est exact de dire que le
23 pointage de monsieur Brazeau favorisait notablement
24 Roche?

25 R. Je me souviens pas des pointages de chacun. Ce que

1 je me souviens, c'est que la majorité des... des
2 personnes qui étaient présentes favorisait... c'est
3 Roche qui était favorisée.

4 Q. [828] Mais vous avez dit ce matin, je pense, à part
5 monsieur Paquin de Saint-Donat, qui, lui,
6 favorisait Genivar?

7 R. Sur la question, monsieur Paquin... parce qu'il y a
8 eu des discussions. Ça veut dire qu'en ayant des
9 discussions, tout le monde avait pas la même... le
10 même pointage. Mais rapidement, c'était Roche qui,
11 mettons, qui était dans la plupart des temps. Mais
12 il faut penser qu'on... chaque firme était évaluée
13 au mérite. C'est pas un contre l'autre, là.

14 C'est... chaque firme, on a regardé pour chacune
15 des firmes le pointage. Ça, je pense que c'est
16 important de le dire. On n'a pas mis les trois
17 firmes, mettons, sur dix (10) points, un à dix
18 (10), l'autre à sept, puis l'autre à cinq, là. On a
19 regardé les candidatures... la candidature de
20 Roche, les membres du comité... on regardait pas
21 les autres, on a noté c'était quoi son pointage.
22 Après ça, on a regardé celle-là de... exemple de
23 CIMA et celle-là de Genivar. Et à la fin, on a
24 cumulé ça sur un tableau. Dans quel ordre que ça
25 s'est fait? Je le sais pas si on regardait les

1 trois mais, je veux dire, c'est... c'est de cette
2 façon-là qu'on... mon souvenir, qu'on a fait le
3 comité.

4 Q. **[829]** Avez-vous remarqué que monsieur Brazeau
5 travaillait pour Roche puisque monsieur Cloutier,
6 dont vous avez entendu le témoignage, le décrit
7 comme son poteau?

8 R. À ce moment-là?

9 Q. **[830]** Oui.

10 R. Non.

11 Q. **[831]** Avez-vous remarqué ou détecté un biais de
12 monsieur Brazeau en faveur de Roche, comme l'a
13 déclaré monsieur Cloutier dans son témoignage de
14 l'an dernier?

15 R. Je sais que par après ou je sais pas si c'est dans
16 le même moment, le Ministère avait un projet
17 d'entente, mettons, des travaux avec la
18 municipalité de Chertsey puis Roche était leur
19 ingénieur. Je sais pas si avant la... avant la
20 tenue du comité c'était... c'était déjà débuté ou
21 pas, là, mais j'ai pas remarqué... j'ai pas eu de
22 signe comme tel que... que monsieur... selon mon
23 souvenir, que monsieur Brazeau, là, favorisait
24 Roche.

25 Q. **[832]** Avez-vous détecté que monsieur Cloutier avait

1 corrompu deux membres du comité de sélection, comme
2 il l'a dit, monsieur Brazeau et monsieur Neveu?

3 R. Non.

4 Q. **[833]** Vous vous en êtes pas rendu compte?

5 R. Non. Parce que si je m'en étais rendu compte, c'est
6 officiel, ça aurait arrêté là.

7 Q. **[834]** Est-ce que vous avez été en mesure de
8 détecter que les délibérations du comité avaient
9 été organisées à l'avance par monsieur Cloutier?

10 R. Non. J'ai pas été en mesure de ça. Ce que je me
11 suis aperçu, c'est que la majorité... c'est parce
12 que la majorité arrivait à mon résultat, tu sais,
13 je veux dire à quelque part, j'ai dit probablement
14 quand ils... quand ils analysent l'offre... quand
15 je dis « à mon résultat » pas à mon... peut-être à
16 mon pointage, mais je veux dire c'est... c'est
17 Roche qui sortait gagnant de ça. Ça veut dire que
18 les discussions ont été très très rapides par
19 sujet.

20 Q. **[835]** Donc, je comprends que vous, vous êtes arrivé
21 à la réunion avec un préjugé favorable pour Roche
22 après avoir analysé sa soumission?

23 R. Mais j'ai pas imposé Roche.

24 Q. **[836]** Non, mais vous, personnellement, vous
25 étiez...

1 R. Bien...

2 Q. **[837]** ... favorable à Roche plutôt qu'à toute autre
3 firme?

4 R. ... à la réunion, on arrive, on... oui, bien si
5 vous appelez ça un préjugé, je sais pas si c'est un
6 préjugé favorable, le résultat que j'avais
7 démontrait que Roche avait le plus haut pointage.

8 Q. **[838]** En aviez-vous discuté avec monsieur Chevrette
9 de la façon dont vous voyiez Roche, avant d'aller
10 au comité de sélection, de ce préjugé favorable que
11 vous aviez? Est-ce que vous en aviez discuté avec
12 monsieur Chevrette?

13 R. Non. Non. Non.

14 Q. **[839]** Non?

15 R. Non.

16 Q. **[840]** Est-ce que vous en aviez discuté avec des
17 autorités du Ministère, quelles qu'elles soient?

18 R. Non.

19 Q. **[841]** Non?

20 R. Pas de façon formelle.

21 Q. **[842]** Donc, vous aviez regardé les offres de
22 service seul et vous n'en avez discuté avec
23 personne d'autre avant d'arriver à la réunion du
24 comité?

25 R. Le choix, à mon souvenir, le choix de faire un

1 comité de sélection selon, un peu comme j'ai dit,
2 je pense, hier ou ce matin, là, le choix de prendre
3 le comité de sélection, d'en tenir un, c'est mon
4 initiative.

5 Q. **[843]** Oui, je comprends ça, mais c'est pas ça que
6 vous demande. Je vous demande si avant d'arriver à
7 la réunion, vous aviez discuté de votre préjugé
8 favorable à Roche...

9 R. Non.

10 Q. **[844]** ... avec...

11 R. Dans le proces... O.K.

12 Q. **[845]** ... le ministre ou un de ses adjoints ou une
13 autorité du Ministère?

14 R. Si vous parlez dans... si mettons vous parlez lors
15 du processus, au moment, mettons, on a invité, non,
16 j'ai pas parlé.

17 Q. **[846]** Jamais?

18 R. Non, jamais.

19 Q. **[847]** Vous avez... vous avez lu les offres, vous
20 avez été favorable à Roche, vous êtes arrivé avec
21 un pointage de combien pour Roche, Monsieur?

22 R. J'ai... personnellement?

23 Q. **[848]** Oui. Combien était votre pointage?

24 R. J'ai aucune idée.

25 Q. **[849]** Est-ce que vous avez gardé des notes de ça?

1 R. Non, j'ai pas gardé de notes parce que c'est des
2 documents avec une grille puis on les a déposés
3 lors... la MRC les a peut-être.

4 Q. [850] Mais pas vous?

5 R. Pas vous... non, j'ai rien gardé de ça.

6 Q. [851] Bon. Alors vous, vous arrivez avec une
7 impression favorable à Roche lorsque vous arrivez
8 au comité de sélection, mais vous n'en discutez
9 avec quiconque?

10 R. Il faut faire attention. On a... Comment vous dites
11 ça? Un pré...

12 Q. [852] Un préjugé? Une impression?

13 R. Un préjugé favorable, là, chacun des... chacun des
14 critères est évalué. Il est possible que dans un
15 critère ça soit CIMA, dans l'autre critère, ça
16 soit...

17 Q. [853] D'accord. Mais au final, Roche emportait...

18 R. Au final, le résultat final...

19 Q. [854] ... votre adhésion?

20 R. ... mon souvenir c'est que Roche, mettons, avait le
21 plus haut pointage. Puis il y avait deux éléments
22 particuliers pourquoi, là, qui... c'était la... un
23 projet qui avait... qui était similaire que j'ai
24 parlé ce matin, là.

25 Q. [855] Je comprends que pour vous, il était évident

1 que vous deviez agir de la plus entière bonne foi?

2 R. Oui.

3 Q. **[856]** Et dans l'intérêt exclusif du Ministère et de
4 la Municipalité?

5 R. Oui.

6 Q. **[857]** La MRC?

7 R. Oui.

8 Q. **[858]** Vous, vous agissiez avec...

9 R. C'était mon but...

10 Q. **[859]** ... avec cette intégrité?

11 R. C'est ça.

12 Q. **[860]** C'est ça?

13 R. Oui.

14 Q. **[861]** Oui? Et qu'en était-il des autres membres du
15 comité, à votre connaissance?

16 R. À ma connaissance, les autres membres agissaient
17 pour la MRC. C'est toujours la... ça que j'ai pensé
18 puis que je... que je pense encore, là.

19 Q. **[862]** Est-ce que vous compreniez que ces gens-là
20 étaient animés de la même bonne foi que vous?

21 R. Oui.

22 Q. **[863]** Et de... du même désir de servir le Ministère
23 et la MRC?

24 R. Oui. Moi c'est ça que je comprenais. La seule
25 affaire, c'était la... quand... si on parle de

1 monsieur Paquin, c'est un peu une déception que...
2 c'était la Municipalité qui avait choisi ça et que
3 lui... t'sais, que la MRC prenne pas, mettons, son
4 choix de... de firme qu'il avait choisie. C'est un
5 peu ça que je me souviens dans ça. Parce que là,
6 moi, j'ai dit « non »... bien, j'ai dit « non »...
7 j'ai dit pour être... étant donné qu'il y avait de
8 l'intérêt, c'était gros, le processus... monsieur
9 Chevrette m'avait demandé le choix des firmes, un
10 peu comme j'ai dit ce matin « je m'en occupe pas,
11 je veux que ce soit... » t'sais. Il voulait que ce
12 soit... c'est un gros mandat puis...

13 Q. **[864]** L'expression, ça a été « clean », c'est ça?

14 R. Oui.

15 Q. **[865]** « Je veux pas m'en mêler, puis je veux que ce
16 soit clean ».

17 R. Oui, c'est ça.

18 Q. **[866]** Puis vous, vous avez agi dans cet esprit-là.

19 R. C'est ça, dans cet intérêt-là.

20 Q. **[867]** Est-ce qu'il se peut que vous ayez été, avant
21 la rencontre, charmé par les belles manières de
22 monsieur Cloutier ou charmé par les cadeaux qu'il
23 faisait, de telle sorte que vous auriez favorisé
24 finalement la firme...

25 R. Aucunement.

1 Q. **[868]** ... dont le représentant vous avait le plus
2 charmé, puis il avait tourné beaucoup autour de
3 vous?

4 R. Non.

5 Q. **[869]** Non?

6 R. Non.

7 Q. **[870]** Ça avait pas d'effet, ça.

8 R. Ça avait pas d'effet puis monsieur Cloutier, là,
9 c'est pas avec des billets de football... T'sais,
10 je veux dire, ça... c'est tout... Comme j'ai
11 expliqué ce matin à madame la Présidente, je veux
12 dire, c'était coutume à ce moment-là de recevoir
13 ça, puis ça a jamais, au grand jamais, altéré
14 mes... mes décisions. Puis si vous... puis si vous
15 parlez à monsieur Chevrette puis à tous ceux-là qui
16 me connaissent au Transport, je veux dire, c'est
17 pas... c'est pas une bouteille de vin ou un billet
18 de hockey, là, qui va...

19 Q. **[871]** Qui pourrait vous corrompre.

20 R. Non, ça...

21 Q. **[872]** D'accord. De sorte que, Monsieur...

22 R. ... (inaudible).

23 Q. **[873]** ... Monsieur Turcotte, si je comprends bien,
24 vous n'étiez pas de mèche avec monsieur Cloutier
25 pour organiser les délibérations du comité de

1 sélection?

2 R. Non.

3 Q. **[874]** Bon. Et vous n'avez pas détecté que monsieur
4 Brazeau et monsieur Neveu étaient des poteaux de
5 monsieur Cloutier qui organisait les délibérations
6 du comité de sélection.

7 R. Non. Il faut penser qu'on n'est pas dans le même
8 milieu, là, t'sais, je veux dire. Moi, un coup le
9 comité, je m'en vais veiller à mes autres
10 occupations, puis on se rencontre, là.

11 Q. **[875]** Par conséquent, Monsieur Turcotte, la
12 fourberie de monsieur Cloutier vous a complètement
13 échappé lors des délibérations du comité.

14 R. S'il y en a eu une.

15 Q. **[876]** Mais, vous l'avez entendu témoigner.

16 R. Oui, oui, oui. Par rapport à son témoignage, oui.

17 Q. **[877]** Je vous ai entendu dire hier « sa version est
18 plausible. » Est-ce que sa version est plausible
19 lorsqu'il dit qu'il a organisé les délibérations du
20 comité de sélection avec des poteaux pour en
21 arriver à la sélection de Roche?

22 R. Mais, je veux dire, c'est difficile...

23 Q. **[878]** Est-ce que vous trouvez ça plausible?

24 R. C'est difficile, c'est difficile pour moi de
25 répondre à ça, là.

1 Q. **[879]** Mais, vous avez dit hier que sa version était
2 plausible.

3 R. Bien, plausible...

4 Q. **[880]** Qu'est-ce que... est-ce que vous parliez...
5 De quoi vous parliez? Est-ce que vous parliez des
6 délibérations du comité de sélection...

7 R. Non.

8 Q. **[881]** ... auxquelles vous avez participé? Est-ce
9 que vous trouvez ça plausible que monsieur Cloutier
10 ait organisé...

11 R. Non. Ce que...

12 Q. **[882]** ... les délibérations du comité...

13 R. Non. Ce que je trouvais plausible...

14 Q. **[883]** ... de façon... Non, laissez-moi finir.

15 R. Ah!

16 Q. **[884]** Est-ce que vous trouvez ça plausible que
17 monsieur Cloutier ait organisé les délibérations du
18 comité de sélection de façon telle que sa firme
19 serait recommandée?

20 R. Bon. Moi, ce que je trouve, ce que je trouve...

21 Q. **[885]** Je vous demande si c'est ça que vous trouvez
22 plausible. Je vais revenir aux autres aspects.

23 R. Non. Non. C'est pas ça.

24 Q. **[886]** Ça, c'est pas plausible.

25 R. C'est...

1 Q. **[887]** Ça correspond pas à votre expérience.

2 R. Bien, vous me demandez hier ce que je trouvais
3 plausible.

4 Q. **[888]** Non, je vous demande si vous trouvez
5 plausible... Je vous demande précisément,
6 relativement aux activités du comité de sélection,
7 s'il est plausible que monsieur Cloutier ait
8 organisé les délibérations du comité. C'est ça que
9 je vous demande parce que c'est là que ça s'est
10 joué, Monsieur.

11 R. Suite au témoignage de monsieur Cloutier?

12 Q. **[889]** Est-ce que, vous, là, selon votre
13 expérience...

14 R. Mais, c'est...

15 Q. **[890]** ... est-ce que c'est plausible? Est-ce que ça
16 se peut que monsieur Cloutier...

17 R. Oui, ça se peut que monsieur Cloutier ait organisé
18 ça.

19 Q. **[891]** Ça se peut.

20 R. Oui, ça se peut, oui, si c'est...

21 Q. **[892]** Mais, vous, vous l'avez pas détecté comme
22 représentant du Ministère.

23 R. Non, je l'ai pas détecté. O.K.

24 Q. **[893]** Puis si vous l'aviez détecté, qu'est-ce que
25 vous auriez fait?

1 R. J'aurais mis fin... bien, j'aurais avisé mes... mes
2 autorités de ça.

3 Q. [894] Qui, au sein du Ministère, auriez-vous avisé?

4 R. J'aurais avisé mon sous-ministre adjoint.

5 Q. [895] Qui était monsieur?

6 R. À cette époque, je crois que c'était monsieur
7 Liguori Hinse, à ce moment-là. Ça fait que...

8 Q. [896] Et vous n'auriez pas hésité à le faire.

9 R. Non.

10 Q. [897] Vous vous seriez pas senti mal à l'aise de le
11 faire étant donné que vous aviez eu des petits
12 cadeaux de monsieur Cloutier?

13 R. Aucunement. Aucunement.

14 Q. [898] Aucunement.

15 R. Non, aucunement.

16 Q. [899] Vous auriez appelé, puis vous auriez dénoncé
17 monsieur Cloutier...

18 R. Oui.

19 Q. [900] ... si vous aviez su ça?

20 R. Oui.

21 Q. [901] Et est-ce que vous croyez qu'il a fait ça, en
22 fonction de l'expérience que vous avez eue?

23 R. Bien, vous me posez une question par rapport à ce
24 que j'entends...

25 Q. [902] Mais, c'est vous qui étiez là. C'est vous qui

1 étiez là, là.

2 R. Non, non, mais écoutez, par rapport à son
3 témoignage, il l'a fait, il l'a dit, lui. Bien,
4 lui, il dit qu'il l'a fait. Mais, vous me demandez
5 de porter un jugement de valeur « si vous pensez
6 qu'il l'a fait » t'sais, c'est...

7 Q. **[903]** Mais, est-ce que, vous, selon l'expérience,
8 c'était possible...

9 R. Non, mais...

10 Q. **[904]** ... de savoir que ces choses-là s'étaient
11 produites?

12 R. Par rapport... par rapport autant à mes relations
13 que j'avais, des contacts que j'avais avec monsieur
14 Cloutier, jamais que j'aurais pu penser à ça. De
15 toute façon, ça m'a jamais effleuré l'esprit à ce
16 moment-là que les... ça pouvait être organisé.

17 Q. **[905]** Bon. À ce moment-là, est-ce que vous saviez
18 que monsieur Cloutier organisait des élections dans
19 les municipalités de Rawdon et Chertsey?

20 R. Je savais que monsieur Cloutier participait à des
21 élections, pas le mot « organisé » parce qu'il
22 m'a... j'ai eu quelques téléphones au cours des
23 élections où il me demandait de... la posi... il
24 devait placer un poteau d'annonce électorale, puis
25 mes... mes gens voulaient l'enlever parce qu'il

1 était trop... pas à la bonne place ou... J'ai eu
2 quelques contacts avec lui, là, que je réfèrais au
3 centre de service pour leur... pour que j'envoie au
4 comité organisateur, là, les règles pour poser les
5 pancartes.

6 Q. **[906]** Donc, vous saviez qu'il travaillait pour les
7 maires qui siégeaient au comité de sélection?

8 R. Mais, je veux dire, j'ai pas fait cet... bien, je
9 veux dire, il y avait-tu... il y avait pas de... Je
10 savais qu'il avait... qu'il travaillait à
11 l'occasion lors d'élection comme telle, mais je
12 savais pas quel maire. J'ai pas fait le lien avec
13 le comité, quand je rencontrais monsieur Cloutier,
14 là. Je sais qu'il s'occupait beaucoup du municipal,
15 mais...

16 Q. **[907]** Est-ce que vous saviez que les méthodes
17 malhonnêtes de monsieur Cloutier en matière
18 d'élections lui faisait obtenir des contrats dans
19 les municipalités...

20 R. Non.

21 Q. **[908]** ... de Chertsey et de Rawdon?

22 R. Non.

23 Q. **[909]** Vous saviez pas ça.

24 R. Non.

25 Q. **[910]** Est-ce que vous saviez que monsieur Cloutier

1 avait été visé par une enquête du Bureau de la
2 concurrence du Canada sur des pratiques collusoires
3 entourant les contrats de déneigement au sein du
4 MTQ?

5 R. En deux...

6 Q. **[911]** En deux mille (2000), en deux mille un
7 (2001), un moment où vous...

8 R. En deux mille un (2001)...

9 Q. **[912]** ... vous faites la sélection de la firme
10 Roche.

11 R. J'ai peut-être... je pense... oui, je savais...
12 j'avais entendu parler de cette enquête-là mais...

13 Q. **[913]** Parce que ça avait été publié dans les
14 journaux.

15 R. Mais je suis pas capable de me souvenir si je me
16 souvenais que c'était monsieur Cloutier qui
17 était... qui était visé à ce moment-là. Mais je
18 peux pas dire que l'ignorais, là.

19 Q. **[914]** Lorsque vous rencontriez monsieur Cloutier ou
20 vous lui parlez... parliez...

21 R. En quelle année que c'était l'enquête sur la
22 collusion?

23 Q. **[915]** Bien, il a été condamné en octobre deux mille
24 (2000).

25 R. En octobre deux mille (2000)...

1 Q. **[916]** Ça a paru dans les journaux en octobre deux
2 mille (2000), il a été condamné en septembre.

3 R. Si c'est ça, en octobre, je l'ai su... en octobre
4 deux mille (2000), je pense que ça... j'ai pas...
5 ça me dit rien, là.

6 Q. **[917]** Vous pensez pas que vous le saviez?

7 R. Non.

8 Q. **[918]** Non. Parce que ça aurait pu affecter,
9 évidemment, l'estime que vous lui portiez, n'est-ce
10 pas?

11 R. Oui. Bien, l'estime ou le respect, je veux dire,
12 comme toutes les personnes qui...

13 Q. **[919]** Ça aurait pu créer une méfiance face à la
14 soumission de Roche, n'est-ce pas?

15 R. Oui. Oui.

16 Q. **[920]** Mais vous étiez pas au courant des pratiques
17 collusoires dans les contrats de déneigement donnés
18 par le Ministère?

19 R. Non. Moi...

20 Q. **[921]** Vous saviez pas ça que le Ministère avait...
21 avait été victime de pratiques collusoires dans le
22 déneigement?

23 R. Il y en avait eu à Montréal, ça, j'ai... j'ai
24 entendu ça à l'époque, là. Mais c'était... j'ai pas
25 eu le détail de ça, ça pas été diffusé à

1 l'intérieur, à mon souvenir, du ministère puis...
2 j'ai pas... j'ai pas allumé concernant ça. Bien,
3 pas allumé, j'ai... c'est... j'étais pas au courant
4 du détail de ces informations-là.

5 Q. [922] Mais je comprends que, si vous l'aviez su, ça
6 vous aurait conduit assurément à douter de son
7 honnêteté et de ses intentions?

8 R. J'aurais été probablement plus méfiant.

9 Q. [923] Bon. Monsieur Cloutier, est-ce que vous
10 saviez qu'il était quand même en relation étroite
11 avec les maires de Chertsey et les maires de
12 Rawdon?

13 R. Je savais qu'il était en relation étroite avec à
14 peu près l'ensemble des maires comme tels.

15 Q. [924] Dans la Matawinie?

16 R. Dans... bien, dans la Matawinie et ailleurs.

17 Q. [925] Et ailleurs.

18 R. Mais je savais pas son emploi du temps puis qui il
19 fréquentait, là.

20 Q. [926] Quand il vous téléphonait relativement à ce
21 contrat-là, avant le comité de sélection, est-ce
22 que vous le perceviez comme un vautour qui tournait
23 autour de vous, qui était avide d'avoir des
24 informations?

25 R. Comme je disais, lui, il voulait, admettons...

1 c'est sur ce projet-là surtout que j'ai commencé à
2 avoir des... beaucoup... plus de contacts avec lui.
3 Mettons, au mois de décembre, parce qu'il avait
4 entendu parler du projet puis il voulait avoir de
5 l'information concernant ça. Bien, de
6 l'information, c'était général, lui c'était sur le
7 projet puis il voulait... il voulait s'assurer de
8 pouvoir avoir une place dans ce dossier-là. Si je
9 résume un peu (inaudible)...

10 Q. **[927]** Mais quel type d'informations vous demandait-
11 il quand il vous appelait?

12 R. Le type d'informations c'est... mon Dieu! je...
13 c'est de l'information générale, tu sais...

14 Q. **[928]** Pas d'informations privilégiées?

15 R. Non. Non, non, pas d'informations privilégiées. De
16 toute façon, le projet, je le connaissais presque
17 pas à ce moment-là.

18 Q. **[929]** Par exemple, quand le Ministère a décidé de
19 passer de Saint-Donat à la MRC, est-ce que vous
20 l'avez appelé pour l'informer?

21 R. Moi, si je l'ai appelé?

22 Q. **[930]** Oui.

23 R. Non.

24 Q. **[931]** Non.

25 R. Je ne crois pas. C'est lui plutôt qui m'appelait.

1 Q. **[932]** Alors, revenons à la chronologie, Monsieur
2 Turcotte. Le vingt et un (21) février deux mille un
3 (2001), vous avez recommandé Roche à la MRC?

4 R. Bien, j'ai pas... le comité...

5 Q. **[933]** Vous, le comité.

6 R. O.K., nous, le comité.

7 Q. **[934]** Oui, c'est ça. Je me suis mal exprimée,
8 excusez-moi. Est-ce que vous... Cette information-
9 là était tenue confidentielle?

10 R. Si elle était confidentielle?

11 Q. **[935]** Oui, c'est information par laquelle vous...
12 vous recommandiez à la Municipalité de retenir
13 Roche, est-ce que c'était une information tenue
14 confidentielle?

15 R. Normalement, c'est une information confidentielle
16 jusqu'au temps, là, que la MRC l'approuve.

17 Q. **[936]** Bon. Alors, quand monsieur Cloutier...

18 R. (Inaudible)...

19 Q. **[937]** Quand monsieur Cloutier dit qu'il a été, la
20 journée même, mis au courant que la... le comité
21 recommandait Roche, de qui pouvait venir cette
22 information?

23 R. Pas de moi, en tout cas.

24 Q. **[938]** Pas de vous. Est-ce que vous avez eu
25 connaissance que cette information avait été

1 communiquée publiquement après le comité de
2 sélection ou bien, pour vous, le processus est
3 resté hermétique jusqu'à la fin?

4 R. Pour moi, le processus était resté hermétique
5 jusqu'à la fin?

6 R. Pour moi, le processus était resté hermétique
7 jusqu'à la fin. C'est monsieur Gaillardez qui est
8 le secrétaire qui, admettons, qui faisait le suivi
9 du dossier jusqu'à l'approbation, admettons, de la
10 MRC, là.

11 Q. **[939]** Donc vous avez pas eu connaissance de
12 fuites...

13 R. Non.

14 Q. **[940]** ... après le vingt et un février?

15 R. Non.

16 Q. **[941]** Vous, est-ce que vous avez communiqué le
17 résultat aux autorités du Ministère ou au ministre
18 après, après le comité?

19 R. Vous me posez... Je ne sais pas. Je ne pense...
20 J'ai pas de trace à ce niveau-là. Je ne pense pas
21 que j'aie communiqué ça au ministre.

22 Q. **[942]** Alors vous, vous avez...

23 R. J'ai aucune trace de ça. J'ai...

24 Q. **[943]** Bon votre souvenir c'est que vous avez
25 conservé cette information pour vous-même. Vous

1 l'avez pas laissée filtrer partout au sein du
2 Ministère ou dans les firmes de génie?

3 R. Non, non, non.

4 Q. **[944]** Vous avez conservé cette information?

5 R. Oui.

6 Q. **[945]** Alors si monsieur Cloutier le savait, ce
7 n'est pas de vous?

8 R. C'est ça. Ce n'est pas de moi.

9 Q. **[946]** Le vingt-huit (28) février deux mille un
10 (2001), il est noté dans votre agenda « Chez
11 Pierre ».

12 R. Oui.

13 Q. **[947]** Et je comprends que pour vous, là, ça veut
14 rien dire?

15 R. Ça veut rien dire.

16 Q. **[948]** Maître Crépeau a dit « souper Chez Pierre »
17 mais c'est écrit « Chez Pierre ».

18 R. C'est ça. C'est « Chez Pierre ». J'ai aucune idée
19 ce que...

20 Q. **[949]** Donc, faut enlever « souper »? C'est « Chez
21 Pierer » puis vous savez pas quoi « Chez Pierre »?

22 R. Bien moi j'ai pas dit « souper », là. C'est pas
23 marqué « souper ». Non, non. C'est « Chez Pierre ».

24 Q. **[950]** Parfait. Cinq (5) mars deux mille un (2001).
25 Il y a eu une autre réunion du comité.

1 R. Le cinq (5) mars, oui.

2 Q. **[951]** Entre le vingt-huit (28) février deux mille
3 un (2001) et le cinq (5) mars deux mille un (2001),
4 est-ce qu'il y a d'autres événements dans votre
5 aide-mémoire qui sont notés?

6 R. Non.

7 Q. **[952]** Non. Alors, on va parler maintenant du cinq
8 (5) mars deux mille un (2001). Où a lieu cette
9 rencontre?

10 R. Comité Saint-Donat. Toutes les rencontres ont eu
11 lieu à la MRC.

12 Q. **[953]** À la MRC.

13 R. À la MRC.

14 Q. **[954]** À Rawdon.

15 R. À Rawdon. Puis j'ai une information que c'est
16 marqué « banc de sable ».

17 Q. **[955]** Oui.

18 R. Là je...

19 Q. **[956]** Qu'est-ce que ça veut dire ça?

20 R. D'après moi, c'est parce que, c'est peut-être au
21 niveau de la, soit de la fourniture des matériaux
22 ou il y avait une option qu'on regardait pour
23 arriver plus au sud de Saint-Donat puis c'était
24 dans un banc de sable comme tel, pour favoriser
25 ceux de... qui arrivaient de la route 125 du sud,

1 là, pour faire prendre, pour faire un lien rapide.

2 Je pense que c'est ça qu'on avait parlé à cette
3 ren... bien c'est pour ça que j'ai pris cette note-
4 là, « banc de sable ».

5 Q. **[957]** Vous avez pas de note sur la date où le
6 contrat a été attribué par la MRC à Roche? Est-ce
7 ... Je l'ai pas entendu, peut-être en avez-vous
8 une?

9 R. Je l'ai pas... je l'ai pas notée. Parce que je me
10 suis pas rendu là dans toutes mes notes, là. J'en
11 ai peut-être des notes plus loin.

12 Q. **[958]** Mais l'attribution du contrat est survenue en
13 mars par la Matawinie?

14 R. Moi ce que j'ai, le début des travaux est au mois
15 de mai deux mille deux (2002).

16 Q. **[959]** Le début des travaux mais je parle de
17 l'attribution du contrat à Roche.

18 R. À Roche, excusez-moi. O.K. À Roche...

19 Q. **[960]** Par la MRC de la Matawinie.

20 R. Bien à Roche, c'est le protocole d'entente. C'est
21 ça.

22 Q. **[961]** Non mais la sélection de la firme de génie?

23 R. Oui.

24 Q. **[962]** A eu lieu.

25 R. Oui.

1 Q. [963] À quelle date par la MRC de la Matawinie? Je
2 comprends que vous avez fait une recommandation
3 mais il a fallu que cette recommandation-là soit
4 entérinée par la MRC dont le conseil est constitué
5 de tous les maires de la MRC?

6 R. J'ai pas ces informations-là.

7 Q. [964] Combien est-ce qu'il y a...

8 R. En fin de compte, vous voulez savoir la date de la
9 résolution...

10 Q. [965] Où Roche a officiellement su qu'elle avait
11 son contrat?

12 R. O.K. Moi j'ai pas ces informations-là. Probablement
13 que ces informations-là sont au dossier, là.

14 Q. [966] Mais vous ne l'avez pas dans votre aide-
15 mémoire?

16 R. Non, non, je n'ai pas ça.

17 Q. [967] Combien est-ce qu'il y a de maires dans la
18 Matawinie?

19 R. Matawinie, il y a peut-être une quinzaine de
20 maires.

21 Q. [968] Donc, quand le contrat est attribué à la
22 firme Roche, c'est par une résolution de toutes ces
23 personnes-là agissant pour la Matawinie?

24 R. Oui.

25 Q. [969] Dans votre aide-mémoire...

1 R. J'ajouterais même qu'il fallait que les autres
2 municipalités, Val-des-Lacs et Lac-Supérieur soient
3 d'accords; là, il faudrait vérifier parce que la
4 MRC représentait trois municipalités là.

5 Q. [970] Donc, il fallait aller aussi du côté des
6 Laurentides avec... Lac-Supérieur fait pas
7 partie...

8 R. Il faudrait vérifier le mandat qu'ils avaient, la
9 délégation qu'ils avaient pour ça là. Mais il faut
10 bien se mettre dans le contexte que la MRC agit au
11 nom de... des trois municipalités, là.

12 Q. [971] La décision, par conséquent, d'attribuer le
13 contrat à Roche appartenait à toutes ces
14 municipalités regroupées au sein de la MRC de la
15 Matawinie ainsi qu'à certaines autres municipalités
16 des Laurentides?

17 R. Je... en tout cas, j'ai pas vérifié ce processus-
18 là, mais possiblement que les autres MRC... les
19 autres municipalités ont donné des résolutions
20 d'appui pour... pour ça.

21 Q. [972] Y a-t-il des... des maires qui se sont
22 opposés à la recommandation que votre comité a
23 faite à la MRC?

24 R. Pas à ma connaissance.

25 Q. [973] Personne, à votre connaissance...

1 R. Pour le choix du mandataire?

2 Q. **[974]** Pour le choix de la firme de génie.

3 R. Non.

4 Q. **[975]** Personne? Tout s'est fait sans opposition
5 d'une personne en particulier?

6 R. Bien...

7 Q. **[976]** D'un maire ou d'une municipalité ou...

8 R. Bien on a parlé... je le sais pas si vous... je le
9 sais pas, pouvez-vous être plus précise, mais moi,
10 à ma connaissance, il y avait... on a parlé tout à
11 l'heure que monsieur Paquin était déçu, je veux
12 dire, mais il s'est pas opposé.

13 Q. **[977]** Mais il s'est rallié?

14 R. Il s'est rallié...

15 Q. **[978]** Il s'est rallié à la fin?

16 R. ... mais à ma connaissance, là, il a pas... j'ai
17 pas... il y a pas rien...

18 Q. **[979]** Il y a pas eu de débat au sein de la MRC de
19 la Matawinie?

20 R. J'ai... j'ai pas rien eu, aucun vent que ce choix-
21 là les personnes... qu'il y avait quelqu'un qui
22 était en désaccord avec ce choix-là.

23 Q. **[980]** Donc pour vous, en apparence, les choses se
24 déroulaient dans un consensus municipal?

25 R. Pour moi, dans un consensus, dans une démarche, là,

1 qui était quand même, il faut se mettre à l'époque
2 où il y avait même... on n'avait même pas à faire
3 ça. Une démarche renforcie pour choisir vraiment,
4 mettons, une firme, là, qui... qui répondait à nos
5 critères, là. Indépendamment que les autres firmes
6 étaient pas capables de le faire, mais c'est une
7 démarche peut-être plus... comment je dirais ça,
8 là... plus... pas ouverte, mais... oui, c'est ça,
9 plus ouverte, qui donnait la chance, plus de chance
10 à d'autres personnes de le faire.

11 Q. **[981]** Le douze (12) mars deux mille un (2001)...

12 R. Oui.

13 Q. **[982]** ... vous recevez un appel d'André Picard qui
14 est l'attaché politique de monsieur Chevrette?

15 R. Oui.

16 Q. **[983]** Relativement à l'annonce publique du projet?
17 C'est ça?

18 R. Oui.

19 Q. **[984]** Est-ce qu'il y a d'autres événements que vous
20 pouvez nous faire connaître entre le cinq (5) mars
21 et le douze (12) mars deux mille un (2001)?

22 R. J'ai le huit (8) mars.

23 Q. **[985]** Oui.

24 R. O.K. Le huit (8) mars, c'était... j'ai eu un
25 téléphone de monsieur Gilles Roussy qui est

1 l'adjoint au sous-ministre concernant les travaux
2 de Saint-Donat, qui m'a dit, là, que... en tout
3 cas, ce que j'ai, on a... j'ai un montant de quinze
4 point cinq millions (15,5 M) puis on a monsieur A.
5 Brindamour du ministère des Finances. Pour moi, ça
6 veut dire qu'il confirme qu'on a reçu l'argent
7 pour...

8 Q. **[986]** Ça, ça veut dire que le ministère des
9 Finances faisait sa propre évaluation de la
10 subvention? C'est pas le ministère des Transports
11 qui décidait du montant, c'était... ça venait du
12 ministère des Finances, c'est ça?

13 R. Le ministère des Finances avait l'enveloppe
14 budgétaire pour ce projet-là qu'il a transférée au
15 ministère des Transports. Mais c'est le ministère
16 des Transports qui a, mettons, qui a fait une
17 estimation puis qui s'occupait du technique. Le
18 ministère des Finances, c'était vraiment, là, lui
19 au niveau... c'est un projet qui vaut ça pour
20 tel... tel objectif. Quand il a eu toutes les
21 informations requises, là, il les... il les a
22 données.

23 Q. **[987]** Et l'estimation était faite par qui?

24 R. L'estimation était faite par la direction
25 territoriale à partir de données qui avaient été...

1 les premières données de base qui avaient été
2 recueillies de monsieur Pierre Nadon de Nageco.
3 Puis on avait eu peut-être quelques documents, là,
4 par la... moi je vais dire par le comité de
5 soutien, là, à cette route-là au cours des années.
6 C'est à partir de... ça a été l'élément de base
7 pour effectuer notre estimation.

8 Moi j'avais... j'ai demandé à des
9 ingénieurs chez nous, je crois... ils ont ça... ils
10 ont même communiqué avec monsieur Nadon pour avoir
11 de l'information, on a fait des visites de... de
12 terrain, on a dû communiquer... on avait communiqué
13 à cette époque-là aussi avec la municipalité de
14 Saint-Donat pour avoir le plus d'informations
15 possibles pour établir, là, les... ce montant-là, à
16 quinze point cinq millions (15,5 M).

17 Q. **[988]** Donc, il y avait une expertise au sein de
18 votre direction territoriale pour faire cette
19 évaluation-là?

20 R. Oui. Oui, on avait une personne...

21 Q. **[989]** Est-ce que c'est vous ou quelqu'un d'autre
22 qui a fait ça?

23 R. C'est pas moi, c'est des ingénieurs, mon service
24 de... on a un service de... mettons de projets où
25 on a des... on avait des, à l'époque, des

1 ingénieurs d'expérience, là, que j'ai mandatés pour
2 aller me faire cette évaluation-là. Des personnes
3 qui avaient déjà fait de la conception de routes et
4 de la surveillance.

5 Q. **[990]** Est-ce que la firme Roche a participé à cette
6 estimation?

7 R. Non, elle était pas nommée... elle était pas là à
8 ce moment-là.

9 Q. **[991]** Et lorsque l'appel d'offres a été publiée par
10 la MRC, est-ce que les soumissions ont été plus
11 élevées que l'estimation que vous aviez faite?

12 R. J'ai... j'ai pas regardé, je me souviens pas.

13 Q. **[992]** Est-ce qu'il y avait un écart?

14 R. Je... je me souviens pas.

15 Q. **[993]** Parce qu'on voit que la subvention a été
16 portée de quinze à dix-huit millions (15 M\$-18 M\$).

17 R. Ah! Mais... mais c'est...

18 Q. **[994]** Est-ce que c'est en raison d'un écart...

19 R. Non, non.

20 Q. **[995]** ... entre votre estimé et l'appel d'offres?

21 R. Ça, je peux... Non, ça, je peux vous l'expliquer.
22 Cette subvention-là était fermée, incluait tout...
23 même les réclamations. On avait mis un item pour
24 les réclamations, on voulait avoir... Mettons,
25 c'était... c'était une volonté de monsieur

1 Chevrette, là, on a... C'est une subvention, on a
2 tel argent, on fait une route, là, à l'intérieur de
3 ces budgets-là.

4 Q. [996] Qui était le budget qui était de combien?

5 R. Pardon?

6 Q. [997] Vous dites « on faisait une route qui était à
7 l'intérieur de ce budget-là. »

8 R. Oui. Le budget qui était de quinze point cinq
9 millions (15,5 M\$). Quand on a... quand on a fait
10 le choix du tracé, il a fallu consulter, établir un
11 tracé sur le terrain, comme on fait. Puis il y
12 avait des... Quand on est arrivé au niveau de la
13 municipalité de... de Lac-Supérieur, le
14 raccordement qui était prévu initialement par
15 monsieur Nadon et son groupe, là, qui avait
16 travaillé sur ça, était plus au nord. Ça veut dire
17 que c'est pas lui, c'était presque impossible de le
18 réaliser. Il a fallu changer le tracé à ce niveau-
19 là. On avait fait trois alternatives puis on a fait
20 approuver par la municipalité. Puis ça a fait en
21 sorte, là, de... de se rabattre sur... sur un
22 chemin existant dans la municipalité de Lac-
23 Supérieur qui avait une longueur de un point sept
24 mètre...

25 Q. [998] Kilomètre.

1 R. ... un point sept kilomètre. L'ensemble de tout ça
2 a fait que le... le projet s'est allongé sur trente
3 et un virgule sept (31,7) kilomètres au lieu du
4 trente (30) initialement. Nous avons évalué des
5 coûts de ce raccordement-là, puis on... j'ai pas
6 tous les détails parce que je les ai pas regardés
7 depuis le temps, là, mais c'est ça qui a fait
8 l'objet de l'augmentation de... de...

9 Q. **[999]** De la subvention.

10 R. ... de la subvention. Les travaux étaient pas
11 donnés. C'était vraiment dans le choix du tracé,
12 puis...

13 (15:30:22)

14 LA PRÉSIDENTE :

15 Q. **[1000]** Qui est passé à quelque vingt millions
16 (20 M\$).

17 Me ESTELLE TREMBLAY :

18 Dix-huit (18 M\$).

19 R. Suite à une réclamation à la fin.

20 Q. **[1001]** Il y a eu une réclamation à la fin.

21 R. Il y en a eu une réclamation, je sais qu'elle s'est
22 terminée j'étais parti, mais il y a eu une
23 réclamation en dernier, là.

24 Q. **[1002]** Et qui découlait de quoi?

25 LA PRÉSIDENTE :

1 Q. **[1003]** Vingt millions (20 M\$)?

2 R. Pardon?

3 Q. **[1004]** Vingt millions (20 M\$) à la fin?

4 R. Je pense, je crois que oui, c'est vingt millions
5 (20 M\$).

6 Me ESTELLE TREMBLAY :

7 Q. **[1005]** La subvention est de dix-huit point huit
8 millions (18,8 M\$), mais il y avait une
9 contribution de la municipalité. Mais, savez-vous,
10 êtes-vous en mesure d'identifier la raison de la
11 réclamation de l'entrepreneur? Présentement, est-ce
12 que vous avez suffisamment...

13 R. Mon Dieu!

14 Q. **[1006]** ... d'informations?

15 R. Non, une réclamation, ça a plusieurs items comme
16 tels.

17 Q. **[1007]** Vous l'avez pas analysée? Vous êtes pas...

18 R. C'est pas moi, c'est pas moi qui ai travaillé là-
19 dessus. Je sais que notre service à la fin, c'est
20 notre service des réclamations qui s'est... qui a
21 rencontré l'entrepreneur, mais c'est... Là, c'était
22 plus tout l'objet de la construction, c'était plus
23 mon service, là, des projets qui... qui
24 suivaient... mettons qui a suivi le déroulement.
25 Moi, j'étais là quand même, j'étais pas au niveau

1 technique à ce niveau-là.

2 Q. [1008] Souhaitez-vous prendre une pause? Parce que
3 je vois qu'il m'en reste pour une quinzaine de
4 minutes à peu près.

5 LA PRÉSIDENTE :

6 Est-ce que c'est le même quinze (15) minutes que
7 vous avez dit, il y a une demi-heure.

8 Me ESTELLE TREMBLAY :

9 C'est vrai que j'ai... J'ai pas une bonne... je
10 suis comme tous les avocats, chaque cinq minutes
11 est une heure.

12 LA PRÉSIDENTE :

13 Mais, là... Alors, oui, nous allons prendre la
14 pause maintenant.

15 Me ESTELLE TREMBLAY :

16 Merci.

17 SUSPENSION DE L'AUDIENCE

18 REPRISE DE L'AUDIENCE

19 (15:54:34)

20 LA GREFFIÈRE :

21 Monsieur Turcotte, vous êtes toujours sous le même
22 serment.

23 R. Oui.

24

25 Me ESTELLE TREMBLAY :

1 Maître Crépeau m'a exhibé finalement la note du
2 cinq (5) février et on pourrait la...

3 Me PAUL CRÉPEAU :
4 Effectivement.

5 Me ESTELLE TREMBLAY :
6 ... l'exhiber.

7 Me PAUL CRÉPEAU :
8 On a fait mettre ça pendant l'interrogatoire de
9 maître Tremblay. On a préparé le document à partir
10 du serveur de la Commission et il est prêt à mettre
11 à l'écran.

12 LA PRÉSIDENTE :
13 Je n'en... je n'en attendais pas moins, Maître
14 Crépeau.

15 Me PAUL CRÉPEAU :
16 On en a plus même que ce que maître Tremblay
17 demande.

18 Me ESTELLE TREMBLAY :
19 Oui, puis je vais vous en demander plus aussi,
20 Maître Crépeau.

21 Me PAUL CRÉPEAU :
22 Je n'en attendais pas moins.

23 Me ESTELLE TREMBLAY :
24 Vous attendiez ma demande...

25 Me PAUL CRÉPEAU :

1 (Inaudible)

2 Me ESTELLE TREMBLAY :

3 ... en prévision du contre-interrogatoire afin que
4 je puisse combiner ces dates avec l'agenda du
5 ministre Chevrette. Je vais demander une permission
6 à la Commission de pouvoir consulter ces... ces
7 notes pour permettre un contre-interrogatoire plus
8 efficace.

9 LA PRÉSIDENTE :

10 Quelles notes?

11 Me ESTELLE TREMBLAY :

12 Ces notes de monsieur Turcotte.

13 LA PRÉSIDENTE :

14 Quelles notes de monsieur Turcotte?

15 Me ESTELLE TREMBLAY :

16 Le cahier de rencontres et l'aide-mémoire.

17 LA PRÉSIDENTE :

18 Ah! Ça, vous verrez avec les procureurs, ça
19 constitue neuf cents (900) pages, alors c'est...

20 Me ESTELLE TREMBLAY :

21 C'est bien, mais c'est la réputation d'une personne
22 qui est en jeu et puis c'est un exercice important.

23 LA PRÉSIDENTE :

24 Oui, mais j'imagine que vous ne mettez pas en doute
25 non plus la probité des... des procureurs et du

1 témoin qui a mis dans ses notes tout ce qui
2 concernait les événements en question. Alors, vous
3 verrez avec...

4 Me ESTELLE TREMBLAY :

5 Oui, mais regardez, Madame Charbonneau. J'aimerais
6 vous mentionner d'abord que je ne mets en doute la
7 probité de personne, ce n'est pas mon genre de
8 suggérer que... la mauvaise foi chez quiconque.
9 D'autre part, c'est une question importante, la
10 réputation de monsieur Chevrette. Mais, en dernier
11 lieu, vous savez que l'agenda d'un ministre, c'est
12 quelque chose de très précis et par conséquent il y
13 a...

14 LA PRÉSIDENTE :

15 Oui, mais si vous avez des dates précises, il n'y a
16 pas de problème.

17 Me ESTELLE TREMBLAY :

18 ... moyen de faire des découpages. Ce témoin a
19 choisi des dates avec la Commission, c'est bien,
20 mais, moi, je peux peut-être, avec les informations
21 que j'ai, apporter d'autres éclairages à la
22 Commission.

23 LA PRÉSIDENTE :

24 Bien, si vous avez des dates précises...

25 Me ESTELLE TREMBLAY :

1 C'est ce que je vais...

2 LA PRÉSIDENTE :

3 ... vous verrez avec les procureurs...

4 Me ESTELLE TREMBLAY :

5 Alors, je comprends qu'à ce moment-là je pourrai
6 avoir accès...

7 LA PRÉSIDENTE :

8 ... parce qu'il y a neuf cents (900) pages.

9 Me ESTELLE TREMBLAY :

10 ... au document, Maître Crépeau, si c'est
11 nécessaire.

12 LA PRÉSIDENTE :

13 Vous verrez.

14 Me PAUL CRÉPEAU :

15 On a quatorze (14) cahiers qui sont numérisés qui
16 représentent tout près de mille (1000) pages.

17 Evidemment qu'elles ne peuvent pas être projetées à
18 l'écran...

19 Me ESTELLE TREMBLAY :

20 non.

21 Me PAUL CRÉPEAU :

22 ... tant qu'il n'y aura pas un travail de fait.

23 Mais, si on nous pointe, comme tout à l'heure on a
24 pointé la date du cinq (5) février, c'est en mesure
25 d'être projeté immédiatement à l'écran. Alors,

1 si...

2 Me ESTELLE TREMBLAY :

3 C'est bien. C'est parce qu'il se pourrait que je
4 demande votre collaboration pour certaines dates,
5 de façon à...

6 Me PAUL CRÉPEAU :

7 Ça va me faire plaisir, Maître Tremblay.

8 Me ESTELLE TREMBLAY :

9 ... avoir une idée précise de la façon de pairer
10 l'agenda du ministre avec les notes du témoin.

11 LA PRÉSIDENTE :

12 Si vous le faites à l'avance, Maître, il n'y a
13 aucun problème. Mais, si vous faites ça à la
14 dernière minute, il y a des problèmes compte tenu
15 du délai...

16 Me ESTELLE TREMBLAY :

17 C'est vrai. C'est vrai, mais j'ai appris...

18 LA PRÉSIDENTE :

19 ... et du temps qui nous est imparti.

20 Me ESTELLE TREMBLAY :

21 ... j'ai appris l'existence de ces notes seulement
22 ce matin.

23 LA PRÉSIDENTE :

24 Bon. En tout cas, maintenant vous le connaissez.

25 Me ESTELLE TREMBLAY :

1 Oui.

2 LA PRÉSIDENTE :

3 Alors, il vous sera donc possible de pouvoir
4 préciser vos demandes à l'avance.

5 Me ESTELLE TREMBLAY :

6 Q. **[1009]** Alors, Monsieur Turcotte, ça, ce sont vos
7 notes sur la réunion du comité du cinq (5) février
8 deux mille un (2001), celle au cours de laquelle il
9 a été décidé d'envoyer des invitations à Roche,
10 Genivar, CIMA+.

11 R. Oui.

12 Q. **[1010]** Peux-on produire ce document? Avez-vous
13 objection à le produire?

14 Me PAUL CRÉPEAU :

15 Je n'ai pas... je n'ai pas d'objection à ce qu'on
16 utilise... qu'on projette et qu'on utilise ce
17 document-là.

18 LA GREFFIÈRE :

19 Alors, c'est 146P-1661.

20

21 146P-1661 : Extrait du calepin (rencontre) de
22 Mario Turcotte du 5 février 2001

23

24

25 LA PRÉSIDENTE :

1 1661.

2 Me ESTELLE TREMBLAY :

3 Q. **[1011]** Alors, Monsieur Turcotte, je vais revenir un
4 petit peu en arrière.

5 Me PAUL CRÉPEAU :

6 Maître Tremblay...

7 Me ESTELLE TREMBLAY :

8 Oui.

9 Me PAUL CRÉPEAU :

10 ... je comprends que... il n'y a pas rien... c'est
11 tel quel. Le document contient une autre page
12 aussi, la page... Et c'est la... et ça, demandez
13 peut-être à monsieur Turcotte parce que le document
14 se complète sur deux... une deuxième page.

15 Me ESTELLE TREMBLAY :

16 Ah! Oui. Ah!

17 Me PAUL CRÉPEAU :

18 Ah! Oui. Il faut les regarder là.

19 Me ESTELLE TREMBLAY :

20 Ah! Mais, je pensais... j'avais... tout à l'heure,
21 on avait regardé...

22 Me PAUL CRÉPEAU :

23 O.K.

24

25 Me ESTELLE TREMBLAY :

1 ... puis je ne voyais pas la deuxième page.

2 Me PAUL CRÉPEAU :

3 On l'a trouvée.

4 Me ESTELLE TREMBLAY :

5 La deuxième page, elle est... elle est pas du cinq
6 (5) février. Elle est du vingt-neuf (29) janvier.

7 Me PAUL CRÉPEAU :

8 C'est je pense, monsieur Turcotte est celui qui
9 peut répondre à ça.

10 Me ESTELLE TREMBLAY :

11 Ça, vous me l'avez pas montré tout à l'heure,
12 mais...

13 Me PAUL CRÉPEAU :

14 On l'a trouvée pendant la pause.

15 Me ESTELLE TREMBLAY :

16 Ah! Bon.

17 Q. **[1012]** Alors, ça, c'est la réunion du vingt-neuf
18 (29) janvier. Oui. Pouvez-vous me dire, Monsieur,
19 qu'est-ce que c'est?

20 R. O.K. Bien, dans les notes, c'est... tout à l'heure,
21 je disais que le vingt-neuf (29) janvier, il y
22 avait une rencontre à Saint-Donat, puis j'avais eu
23 un appel de monsieur Chevrette pour le choix des
24 firmes qui disait c'étaient les cinq maires de la
25 MRC qui vont composer le c.a. pour le choix des

1 firmes. Puis je vous disais qu'on a pris trois
2 firmes, puis il y avait Tecsalt, t'sais, j'ai
3 dit... Puis quand vous m'avez posé la question
4 « est-ce que c'est vos notes intégrales » puis j'ai
5 eu peut-être un petit peu de misère à répondre tout
6 à l'heure. C'est parce que j'ai reproduit sur... si
7 je peux préciser un peu ma réponse, je pense ça va
8 être plus clair pour tout le monde, là. Ce qui est
9 dans mon cahier de notes téléphoniques, c'est
10 reproduit passablement intégralement, il y a des
11 petites affaires.

12 Et ce qui est des rencontres... ce qui est
13 des rencontres, j'ai pas tout... j'ai pas tout
14 copié ce qu'il y avait dans... dans la journée de
15 la rencontre sur ça, là, parce que vous allez voir
16 tout à l'heure ce qui... Bien, si vous tournez...
17 Ah! Bien, je sais pas, je vous laisse... Ça ici,
18 c'est les détails lors de la réunion qu'on parle
19 des... un peu des honoraires, de quelle façon qu'on
20 va diviser le contrat, on s'en va de même. Mais, ce
21 qui nous intéresse, c'est la deuxième page ici, là.
22 Quand je vous disais que, lors de discussions, on
23 avait des firmes. Ça, on s'était... probablement
24 qu'on discutait de quelle... de quelle façon qu'on
25 faisait ça. Puis c'est là que vous voyez, de

1 mémoire, Tecsalt qui est arrivée puis Leroux,
2 Leroux qui était... Acier Leroux. C'est une firme
3 qui est plus en évaluation parce que possiblement
4 qu'il y avait d'autres aspects, puis elle avait été
5 nommée par quelqu'un puis on l'avait mise là. Puis
6 vous voyez les trois crochets, là, c'est... c'est
7 les trois que vous voyez dans l'autre réunion, là.
8 Vous pouvez descendre... Bien, c'est pas à moi à...

9 Q. **[1013]** Oui, c'est bien, continuez. Vous faites bien
10 ça.

11 R. Je disais que j'avais eu un appel de monsieur
12 Chevrette, choix des firmes. Au début, peut-être,
13 conseil des maires, ça a été barré pour que ce soit
14 les cinq maires de la MRC, le c.a., pour le choix
15 des firmes. C'est un peu ça mon résumé. Je m'excuse
16 un peu, il y a beaucoup de barbots puis c'est...

17 Q. **[1014]** Non, c'est bien. Merci. Est-ce qu'on peut
18 produire ce document?

19 LA PRÉSIDENTE :

20 Q. **[1015]** Qu'est-ce que c'est cinquante pour cent
21 (50 %) et... cinquante cinquante (50/50), et on
22 voit à côté « F »? J'ai de la difficulté.

23 R. Saint-Louis. Je ne sais pas. Je ne sais pas.

24 Q. **[1016]** Non, mais à droite complètement, là.

25 R. Oui, à droite, Saint-Louis peut-être.

1 Q. **[1017]** Puis en haut?

2 R. Je ne suis pas... « France »... Non. Je ne peux
3 pas vous le dire.

4 Q. **[1018]** Il manque un « R » si c'est ça.

5 R. C'est parce que c'est ma flèche qui a fini en mot.
6 Possiblement que je parlais puis je dessine.
7 Cinquante cinquante (50/50), c'est peut-être dans
8 le choix des firmes, la firme principale puis la
9 partie qu'on va donner à d'autres activités
10 connexes dans ça. Mais c'est peut-être pas ça non
11 plus. Mais je sais qu'à un moment donné, on a
12 discuté de ça, parce qu'il y avait une volonté de
13 monsieur Chevrette puis, entre autres, puis de la
14 MRC, de redonner un pourcentage, même si c'était
15 une firme d'extérieur qui venait faire le mandat, à
16 des firmes... il voulait avoir...

17 Me ESTELLE TREMBLAY :

18 Q. **[1019]** Favoriser le milieu?

19 R. ... des retombées locales. Puis, ça, c'est
20 transcrit dans le protocole d'entente. Je ne me
21 souviens plus du pourcentage. Puis on avait
22 l'obligation de le suivre.,

23 Q. **[1020]** Alors, on va produire le document.

24

25 LA GREFFIÈRE :

1 C'est produit en liasse 1661.

2 Me ESTELLE TREMBLAY :

3 D'autre chose, Maître Crépeau? Pas d'autre chose
4 sur ce document?

5 Me PAUL CRÉPEAU :

6 Non.

7 Me ESTELLE TREMBLAY :

8 Parfait. Je vais continuer.

9 LA PRÉSIDENTE :

10 Je comprends que ce qui est produit, ce sont les
11 trois pages qu'on vient de voir à l'écran?

12 Me PAUL CRÉPEAU :

13 Oui. 1661, c'est ce qu'on a trouvé, c'est ce que
14 monsieur Turcotte a retrouvé à travers ses notes en
15 relation avec cette partie-là du témoignage qu'il
16 identifiait plutôt au cinq (5) février. Alors, on
17 voit qu'il y a une partie qui précède un petit peu.

18 Me ESTELLE TREMBLAY :

19 Q. **[1021]** Je vais délaissier l'agenda, parce que, au
20 trente (30) mars deux mille un (2001) et par la
21 suite, c'est en fait... vous avez plus ou moins de
22 notes. Je vais revenir au départ lorsque le
23 Ministère vous a informé le sept (7) décembre que
24 la responsabilité de la route serait dorénavant
25 transférée à la MRC.

1 R. Au mois de mai?

2 Q. **[1022]** Oui, la responsabilité du projet de
3 construction...

4 R. O.K. Oui.

5 Q. **[1023]** ... en décembre deux mille (2000).

6 R. O.K.

7 Q. **[1024]** Vous avez témoigné à l'effet que cette
8 décision-là vous apparaissait sensée.

9 R. C'est parce que les dates...

10 Q. **[1025]** Vous avez dit que, lorsque vous avez appris
11 que ça ne serait plus Saint-Donat mais la MRC...

12 R. O.K. Oui, oui.

13 Q. **[1026]** ... que cette décision-là vous apparaissait
14 sensée...

15 R. Oui.

16 Q. **[1027]** ... eu égard au fait que la municipalité de
17 la Matawinie, la MRC...

18 R. Oui.

19 Q. **[1028]** ... était plus à même de gérer des budgets
20 que Saint-Donat.

21 R. Oui.

22 Q. **[1029]** Bon. J'aimerais savoir maintenant si cette
23 décision vous apparaissait sensée au regard du fait
24 que cette route allait traverser trois
25 municipalités?

1 R. C'est à cet égard-là également, étant donné que ça
2 touchait plusieurs municipalités que, un peu, je me
3 répète, là, un peu la MRC était plus structurée au
4 niveau... était plus habituée de gérer ça. Le
5 personnel administratif était sur place. C'était ça
6 le mandat de gérance. Puis on accordait un certain
7 pourcentage pour exécuter cette tâche-là. Moi, je
8 crois que ça a été une bonne décision. Et je répète
9 que la municipalité de Saint-Donat aurait pu aussi
10 bien le faire, peut-être aussi en additionnant
11 quelques ressources.

12 Q. **[1030]** Mais au moment où cette décision vous
13 apparaît sensée, vous ne connaissez pas l'étendue
14 du travail de Genivar pour Saint-Donat? Dans le
15 sens que vous n'êtes pas en mesure d'évaluer que
16 Saint-Donat bénéficie des services de Genivar?

17 R. Absolument pas.

18 Q. **[1031]** Vous ne savez rien...

19 R. Je ne sais même pas...

20 Q. **[1032]** Vous savez rien de ça.

21 R. Même quand monsieur Paquin m'appelle, je ne sais
22 même pas que Genivar travaille pour eux. Ce n'est
23 pas quelque chose que je connaissais.

24 Q. **[1033]** Ça ne rentre pas dans votre évaluation...

25 R. Non.

1 Q. **[1034]** ... du caractère sensée de la décision.

2 R. Non.

3 Q. **[1035]** Et on voit par la suite d'ailleurs que
4 Genivar a été évaluée à moins soixante-dix pour
5 cent (70 %). Donc, par conséquent, le comité de
6 sélection considérait que Genivar n'atteignait pas
7 la note de passage.

8 R. Il faut faire bien attention. Genivar atteignait la
9 note de passage. La note de passage n'était pas de
10 soixante-dix pour cent (70 %).

11 Q. **[1036]** Non? Elle était de soixante (60 %)?

12 R. Hein?

13 Q. **[1037]** Soixante pour cent (60 %)?

14 R. Bien, soixante pour cent (60 %), oui.

15 Q. **[1038]** Comme à l'école.

16 R. Je veux dire, ce n'était pas... Ce n'est pas un
17 comité... Mettons, les critères comme tels
18 n'étaient pas mettons basés sur ce qu'on fait
19 normalement dans un processus au ministère des
20 Transports. Comme je vous l'ai dit, on l'a adapté à
21 nos besoins. On a enlevé ce qui ne faisait pas
22 notre affaire, puis on l'a évalué au meilleur de
23 notre connaissance avec les personnes, t'sais, les
24 critères qui étaient là. Mais Genivar, puis il faut
25 que ce soit bien clair, est capable de faire un

1 projet de cette nature-là, même à l'époque Roussy.
2 Je travaillais beaucoup avec eux dans d'autres...
3 Je travaillais beaucoup plus avec Genivar que je
4 travaillais avec Roche, parce que je n'avais pas de
5 projets avec Roche.

6 Q. **[1039]** Mais Roche avait trente pour cent (30 %) de
7 plus.

8 LA PRÉSIDENTE :

9 Q. **[1040]** Alors pourquoi... Je m'excuse. Pourquoi ce
10 n'était pas un processus de sélection normal? Il me
11 semble qu'il y avait rien de normal dans cet...

12 R. Non, mais ce que je veux dire normal, dans le
13 sens... Il faut faire attention à nos termes. Que
14 ce n'était pas le processus du ministère des
15 Transports qui était appliqué intégralement pour
16 réduire les délais. Le processus qui aurait dû être
17 fait... bien, qui devait être fait là-bas, si on
18 suit mettons les règles municipales, c'était que
19 les responsables municipaux choisissent de gré à
20 gré une firme. C'était ça. Ça veut dire qu'on a
21 renforcé le processus.

22 Q. **[1041]** Parce que le fait de passer par des règles
23 qui ne sont pas les règles habituelles du MTQ
24 n'aurait pas dû normalement pénaliser Genivar.

25 R. Si le choix... Regardez... Bien, mon point de vue

1 sur ça, c'est le choix appartenait au conseil des
2 maires qui gérait ça. Si c'était ça qu'il voulait
3 prendre, il pouvait prendre la décision. Il n'était
4 pas obligé de prendre le comité de sélection. C'est
5 une démarche comme une autre, c'est elle qui a été
6 prise. Vous leur demanderez pourquoi qu'ils ont pas
7 pris celle-là mais, pour moi, là, c'est... c'est
8 celle-là que j'ai proposée pour... et je le répète,
9 pour répondre à la demande de monsieur Chevrette
10 que lui, là, il... il voulait avoir un processus le
11 plus « clean » possible puis que ça se fasse. Moi,
12 c'est ça que... c'est moi qui l'a recommandée.

13 Q. **[1042]** Bon. Alors, vous avez eu la commande de
14 monsieur Chevrette puis vous avez exécuté la
15 commande de monsieur Chevrette pour ça?

16 R. Oui, bien... bien, j'étais son représentant sur le
17 comité, en étant son représentant j'avais un droit
18 de parole puis mon droit de parole... Si les autres
19 maires m'avaient dit non, on serait passés peut-
20 être à d'autre chose, mais les maires ont...

21 Q. **[1043]** Par conséquent, le ministre vous a confié la
22 responsabilité...

23 R. Oui.

24 Q. **[1044]** ... que tout le processus devait être
25 « clean » puis c'est ce que vous avez...

1 R. Oui.

2 Q. **[1045]** ... fait, selon vous?

3 R. C'est ça. Oui. C'est ça.

4 Q. **[1046]** Oui.

5 R. C'est ça.

6 Q. **[1047]** Bon. Et ça veut dire, à ce moment-là, que la
7 commande du ministre était claire...

8 R. Très claire.

9 Q. **[1048]** ... et vous vous y êtes tenu?

10 R. On s'est tenus puis monsieur Chevrette m'a jamais
11 dit aucune firme, n'a jamais, en tout cas, pris un
12 penchant pour une firme ou pour une autre, là.
13 C'est vraiment par rapports aux réunions qu'on
14 avait là, un peu les démarches que j'explique
15 depuis... depuis hier.

16 Q. **[1049]** Et, dans toutes les... les neuf cents (900)
17 ou mille (1000) pages de vos notes, là, vous avez
18 pas d'intervention de monsieur Chevrette qui
19 contredirait ce que vous venez de me dire là?

20 R. Non.

21 Q. **[1050]** Ça veut dire que je pourrais lire les mille
22 (1000) pages puis je trouverais...

23 R. Vous pouvez les lire puis...

24 Q. **[1051]** ... rien qui contredit...

25 R. Vous m'avez posé la question...

1 Q. [1052] ... ce que vous me dites là?

2 R. ... pour moi, monsieur Chevrette, c'est une
3 personne intègre qui... j'avais aucunement à douter
4 de ça. Vous pouvez lire mes mille (1000) pages, là,
5 puis vous trouverez rien.

6 Q. [1053] Maintenant la route de Saint-Donat c'est pas
7 un projet, là, qui est né rapidement, ça faisait un
8 certain temps que le milieu le demandait?

9 R. Oui.

10 Q. [1054] Madame Blanchette, pourriez-vous mettre à
11 l'écran l'onglet 22. Alors, je vous montre un
12 document, je pense que vous avez eu des... est-ce
13 que vous avez eu des copies du procureur?

14 R. Non, mais je peux le regarder dans...

15 Q. [1055] On peut vous donner des copies. Maître
16 Vallières, pourriez-vous donner des copies à... au
17 témoin.

18 Me PAUL CRÉPEAU :

19 On l'a à l'écran, on peut commencer avec ce qu'on
20 a.

21 Me ESTELLE TREMBLAY :

22 Est-ce que les commissaires ont des copies? J'ai
23 des copies pour les commissaires aussi. Oui.

24

25 Me PAUL CRÉPEAU :

1 Je sais pas qui en a de besoin. Le témoin?

2 Me ESTELLE TREMBLAY :

3 Au témoin.

4 R. Merci.

5 Q. **[1056]** Alors, ce document-là est préparé par le
6 comité provisoire pour la route Saint-Donat-
7 Tremblant en mars mil neuf cent quatre-vingt-dix-
8 huit (1998). Est-ce que ça a été porté à votre
9 connaissance ce document-là l'époque?

10 R. Un document semblable, nous avons déjà reçu des
11 documents, comme je disais tout à l'heure, des
12 plans, des documents puis... Je peux pas certifier
13 que celui-là comme tel je l'ai eu mais j'en ai eu
14 un semblable, là.

15 Q. **[1057]** On voit que les gens du milieu veulent
16 profiter de la richesse économique...

17 R. Tout à fait.

18 Q. **[1058]** ... de Tremblant.

19 R. Oui.

20 Q. **[1059]** Et veulent que le gouvernement fasse un lien
21 routier...

22 R. Oui.

23 Q. **[1060]** ... pour en avoir les bénéfices économiques
24 et sociaux tout autant que la région des
25 Laurentides.

1 R. Tout à fait.

2 Q. [1061] Ça, vous connaissiez...

3 R. Oui.

4 Q. [1062] ... cette volonté-là du milieu?

5 R. Oui.

6 Q. [1063] Du milieu de la Matawinie.

7 R. Oui.

8 Q. [1064] Qui voulait profiter de la richesse des
9 Laurentides?

10 R. Oui. Oui.

11 Q. [1065] Oui. Bon.

12 Alors, on va produire ce document pour
13 l'information de la Commission.

14 LA PRÉSIDENTE :

15 Je veux pas vous presser, Maître Tremblay, mais
16 tout ça a déjà été dit, là, en interrogatoire.

17 Me ESTELLE TREMBLAY :

18 Oui. Est-ce que vous souhaitez...

19 LA PRÉSIDENTE :

20 Non, non, on va le déposer. Non, c'est...

21 Me ESTELLE TREMBLAY :

22 O.K., je vais me... je vais activer.

23 LA GREFFIÈRE :

24 Ça sera déposé sous 1662.

25 LA PRÉSIDENTE :

1 C'était l'idée.

2 Me ESTELLE TREMBLAY :

3 Merci.

4

5 146P-1662 : Le comité provisoire pour la route
6 Saint-Donat-Tremblant (C.P.R.S.T.) -
7 11 mars 1998

8

9 Pourriez-vous exhiber au témoin l'onglet 21, « Un
10 village Quatre étoiles - Saint-Donat Lanaudière »,
11 document du dix-sept (17) mars deux mille (2000).

12 Q. **[1066]** Alors, ça, encore là, c'est un document qui
13 émane du milieu, de mars deux mille (2000), de
14 façon à ce que le milieu bénéficie de la richesse
15 des Laurentides. Est-ce que c'est à votre
16 connaissance? On voit d'ailleurs que c'est Saint-
17 Donat, dans ce document-là.

18 R. Le document, je le sais pas mais je lis les
19 premières phrases... les premières pages puis je
20 suis au courant du contexte.

21 Q. **[1067]** D'accord.

22 R. Ça veut dire que...

23 Me ESTELLE TREMBLAY :

24 Alors, 1663?

25 LA GREFFIÈRE :

1 C'est exact.

2

3 146P-1663 : Un village Quatre Étoiles -Saint-
4 Donat, Lanaudière et le parc du Mont-
5 Tremblant - 17 mars 2000

6

7 Me ESTELLE TREMBLAY :

8 Et dernier document, plan de transport de la région
9 de Lanaudière.

10 Q. **[1068]** Qui est un document que vous avez signé...

11 R. Oui.

12 Q. **[1069]** ... avec monsieur Paul-Armand Fournier.

13 R. Paul-André Fournier, oui.

14 Q. **[1070]** Paul-André Fournier, pardon.

15 R. Oui.

16 Q. **[1071]** Alors, ça c'est un document que vous avez
17 signé...

18 R. Oui.

19 Q. **[1072]** ... et qui prévoit, effectivement, un lien
20 entre Saint-Donat et les Laurentides?

21 R. Oui, on dit, dans ce document-là, c'est que Saint-
22 Donat est en... est en train de construire un lien
23 comme tel puis c'est toujours dans l'axe... hier
24 j'expliquais un peu un plan de transport dans l'axe
25 du développement récréotouristique de la région

1 qu'il reste à faire c'est l'achalandage pour
2 terminer les accès routiers pour y aller. Mais il y
3 a eu plusieurs travaux de faits à ce niveau-là,
4 plusieurs millions, centaines de millions de
5 dollars de faits.

6 Q. [1077] Merci.

7 Me ESTELLE TREMBLAY :

8 Bon. Maintenant j'aimerais, Madame Blanchette, que
9 vous mettiez à l'écran la déclaration de monsieur
10 Gilles Cloutier en date du premier (1er) mai deux
11 mille treize (2013), à la page...

12 Me PAUL CRÉPEAU :

13 Déclaration, Maître?

14 Me ESTELLE TREMBLAY :

15 Le témoignage de monsieur Gilles Cloutier. Mauvaise
16 expression. Page 147, lignes 1 à 7. Alors ça, pour
17 vous mettre en contexte, c'est que monsieur
18 Cloutier, dans son témoignage, allègue ou prétend
19 avoir rencontré monsieur Chevrette le matin et
20 qu'il lui aurait dit de venir vous rencontrer pour
21 vous mettre au courant de ce qu'il savait. Et là,
22 dans cette portion-là, monsieur Cloutier témoigne
23 de la rencontre qu'il aurait eue avec vous, à une
24 date qui n'est pas précisée. Alors il dit :

25 Vers trois heures (3 h), trois heures

1 et demie (3 h 30), Turcotte m'appelle
2 pour me dire que le dossier va s'en
3 aller à la MRC de la Matawinie...

4 Est-ce que c'est vrai?

5 R. Je... Je ne me souviens pas de l'avoir appelé.

6 Q. **[1078]** Mais est-ce que c'est vrai?

7 R. Que?

8 Q. **[1079]** Je vous demande si c'est vrai ce qu'il dit?

9 R. Si c'est vrai que je l'ai appelé?

10 Q. **[1080]** Que vous l'avez appelé.

11 16:15:52

12 LA PRÉSIDENTE :

13 Q. **[1081]** Non, non, que si c'est vrai que, soit que
14 vous l'avez appelé ou que vous lui ayez retourné
15 son appel mais ce que l'avocate veut savoir...

16 R. Oui.

17 Q. **[1082]** ... c'est que vous lui auriez dit que le
18 dossier va s'en aller à la MRC de la Matawinie et
19 de préparer son document pour l'envoyer au préfet
20 de la Matawinie.

21 R. Ah! je sais pas. Lors des discussions, c'est
22 possible que j'aie parlé avec lui comme tel. Si je
23 l'ai appelé, c'est peut-être suite à, admettons, à
24 un appel qu'il m'avait fait, voir où ça en était,
25 que ça avait changé. Parce que, un peu comme je

1 disais, dans cette période-là, monsieur Cloutier,
2 je lui ai parlé. Il a essayé de faire changer mais
3 que je me souviens de l'avoir appelé pour que je
4 lui dise ça, je m'en souviens pas.

5 Me ESTELLE TREMBLAY :

6 Q. **[1083]** Parce que dans cette partie de son
7 témoignage, c'est pas lui qui vous informe, c'est
8 vous qui l'informez.

9 R. Non mais, si je l'informe c'est parce que c'est
10 suite à un appel que j'ai reçu de le rappeler puis
11 lors de la discussion, on en a peut-être parlé, oui
12 ça y va comme tel, mais j'ai pas l'habitude, vous
13 pouvez faire le tour de tous ceux, de tous les
14 intervenants, d'appeler les fournisseurs de
15 services pour leur annoncer...

16 Q. **[1084]** Mais pour quelle raison vous sentez-vous
17 autorisé à révéler à monsieur Cloutier une
18 information qui vous vient des plus hautes
19 autorités du Ministère?

20 Me PAUL CRÉPEAU :

21 Là par contre, Maître Tremblay, moi j'ai relu ces
22 notes-là et si on veut rentrer dans cette ligne de
23 questions-là, pour être honnête avec le témoin, il
24 faut lui lire les pages précédentes où il dit...

25 Me ESTELLE TREMBLAY :

1 Oui.

2 Me PAUL CRÉPEAU :

3 ... où monsieur Cloutier dit, dans les pages
4 précédentes, qu'il a vu monsieur Chevrette le
5 matin.

6 Me ESTELLE TREMBLAY :

7 Oui.

8 Me PAUL CRÉPEAU :

9 Monsieur Chevrette l'a envoyé voir monsieur
10 Turcotte et qu'il a vu monsieur Turcotte le matin.
11 Et c'était cet après-midi là qu'il aurait reçu
12 l'appel de monsieur. Alors ça c'est plus... On a
13 tout le contexte quand on le voit dans son
14 ensemble...

15 Me ESTELLE TREMBLAY :

16 Oui, je vais y arriver.

17 Me PAUL CRÉPEAU :

18 ... et non pas juste...

19 Me ESTELLE TREMBLAY :

20 Je vais y arriver mais je veux savoir si...

21 LA PRÉSIDENTE :

22 Mais c'est parce que vous pouvez pas décortiquer.
23 S'il y a un contexte dans lequel le témoin a dit ça
24 à monsieur Cloutier, faut le mettre dans son
25 contexte au complet.

1 Me ESTELLE TREMBLAY :

2 Q. [1085] Parfait. Alors pouvez-vous prendre la page
3 143 (sic) s'il vous plaît. Alors, il est dit à la
4 ligne 11 :

5 Oui, monsieur Chevrette m'a dit ce
6 matin-là : « Pars tout de suite de mon
7 bureau, va rencontrer Mario
8 Turcotte... »

9 Me PAUL CRÉPEAU :

10 Ça fonctionne pas.

11 LA PRÉSIDENTE :

12 Non, ça fonctionne pas.

13 Me PAUL CRÉPEAU :

14 Quelle page vous êtes, Maître...

15 Me ESTELLE TREMBLAY :

16 143, ligne 11.

17 Me PAUL CRÉPEAU :

18 Non, on parle de billets de football.

19 Me ESTELLE TREMBLAY :

20 Premier (1er) mai?

21 Me PAUL CRÉPEAU :

22 Oui.

23 Me BENOÎT BOUCHER :

24 145 en haut.

25 Me ESTELLE TREMBLAY :

1 145?

2 Me BENOÎT BOUCHER :

3 Ligne 1.

4 Me ESTELLE TREMBLAY :

5 Non, c'est pas cette ligne, c'est pas ça. C'est pas
6 cet extrait-là. Moi j'ai 143. Si vous permettez, je
7 vais aller consulter les notes sténographiques.

8 LA PRÉSIDENTE :

9 Allez donc voir à la page 142.

10 Me ESTELLE TREMBLAY :

11 Vous avez tout à fait raison. 142. Ligne 11. Alors
12 il est dit :

13 Oui, monsieur Chevrette m'a dit ce
14 matin-là : Pars tout de suite de mon
15 bureau, va rencontrer Mario Turcotte,
16 le directeur régional du Ministère à
17 Saint-Jérôme, explique-lui ce que tu
18 m'as... ce qu'on s'est dit ce matin
19 puis demande-lui qu'il m'appelle
20 après.

21 Alors est-ce que vous avez eu la visite de monsieur
22 Cloutier pour vous faire rapport d'une rencontre
23 qu'il avait eue avec monsieur Chevrette?

24 R. Oui, dans ce contexte... à ce moment-là, monsieur
25 Cloutier est venu me rencontrer, je me souviens

1 plus quelle date, pour me dire... j'ai des
2 souvenirs de ça qu'il avait rencontré monsieur
3 Chevrette puis ça allait... peut-être dans ses
4 mots, qu'il allait... que le projet allait changer,
5 allait à la MRC. Puis si je me souviens, il me
6 dit : « Tu peux l'appeler si tu... si tu veux
7 confirmer. » Ça, là, j'ai un souvenir de... d'une
8 conversation... bien pas d'une conversation, ça
9 doit être une rencontre. Je sais pas s'il était
10 arrêté à mon bureau pour me dire ça. Puis
11 possiblement que je lui ai dit : « Bien si j'ai
12 l'appel à un moment donné, je te le dirai. » Parce
13 qu'à date, moi j'appelle pas un ministre. Un
14 ministre va m'appeler mais moi j'appellerai pas un
15 ministre. Ça, c'est mon souvenir le plus précis que
16 j'ai mais oui, monsieur Cloutier faisait ça puis...

17 Q. **[1086]** Il vous a dit ça?

18 R. Il m'a dit ça ou à peu près dans ces termes à...

19 Q. **[1087]** Dit ça ou à peu près?

20 R. Bien je veux dire, ce que je viens de vous dire,
21 là.

22 (16:22:09)

23 LA PRÉSIDENTE :

24 Maître, si vous permettez, c'est... le témoin a dit
25 à peu près la même chose hier : « Cloutier est venu

1 me voir et m'a dit qu'il est sorti du bureau de
2 Chevrette et c'est la MRC qui va l'avoir. »

3 Me ESTELLE TREMBLAY :

4 Q. **[1088]** Bon. Mais vous, vous avez pas appelé le
5 ministre à la suite de ça?

6 R. Non.

7 Q. **[1089]** Non? Alors revenons à la page 147.

8 R. Bien à mon souvenir, c'est non. Pourquoi j'aurais
9 appelé le ministre? S'il veut m'informer de quelque
10 chose, il va m'informer.

11 Q. **[1090]** Voilà.

12 R. C'est ça.

13 Q. **[1091]** Alors, à la page 147, à la ligne 1 :

14 Vers trois heures (3h00), trois heures
15 et demie (3h30), Turcotte m'appelle
16 pour me dire que le dossier va s'en
17 aller à la MRC de la Matawinie.

18 « Prépare ton document. Envoie-le au
19 préfet de la Matawinie. » Qui était,
20 dans ce temps-là, le maire de Rawdon,
21 monsieur Réjean Neveu.

22 Est-ce que vous avez demandé ou suggéré à monsieur
23 Cloutier de préparer son document, de l'envoyer au
24 préfet de la Matawinie?

25 R. J'ai probablement dit à monsieur Cloutier : « Le

1 mandat s'en va au niveau de la MRC, si tu veux...
2 ta firme veut appliquer, envoie tes documents là-
3 bas ou fais-toi connaître là-bas. » Mais exactement
4 que je lui ai dit : « Prends ton document », que je
5 lui donne ça précisément, non. Ça veut dire que là,
6 en fin de compte, le mode de réalisation venait de
7 changer. Probablement que je lui ai dit : « Si tu
8 veux te faire valoir, c'est au niveau de la MRC,
9 c'est pas au niveau à moi, c'est une subvention. »
10 C'est dans ce contexte-là possiblement que monsieur
11 Cloutier l'aurait... le ramène ici dans ses mots
12 mais que je lui ai répondu comme tel.

13 Q. **[1092]** Et donc, vous lui suggérez d'envoyer sa
14 présentation ou c'est quoi, son offre de services?

15 R. Bien son intérêt.

16 Q. **[1093]** Sa présentation? Son intérêt? Qu'est-ce que
17 ça veut dire le document?

18 R. Je lui propose si ça va à la MRC, c'est de
19 communiquer avec eux pour voir les modalités,
20 c'est... c'est parce que lui il m'explique ça,
21 c'est dans ce cadre-là puis probablement que tous
22 ceux qui m'appellent au travers ça, c'est ça que je
23 dis. « Le dossier est là-bas, vas-y, on suit tel
24 genre de processus. » Ça, c'est de l'information
25 publique qui... qui se donne.

1 Q. [1094] Et le protocole, à ce moment-là, avec la
2 Matawinie n'est pas encore signé.

3 R. Non, non, c'est... c'est en amont de ça, là.

4 Q. [1095] Est-ce que vous trouvez que vous n'êtes
5 pas... vous n'agissez pas en dessous des standards
6 de votre fonction en permettant comme ça ou en
7 suggérant à monsieur Cloutier de transmettre
8 immédiatement son curriculum vitae?

9 R. J'ai pas d'ordre à donner à monsieur Cloutier. O.K.
10 Monsieur Cloutier est un représentant...

11 Q. [1096] Non, mais vous lui donnez un conseil.

12 LA PRÉSIDENTE :

13 Il n'y a pas de « immédiatement » dans la phrase
14 qui est inscrite là, Maître?

15 Me ESTELLE TREMBLAY :

16 Non, mais « Prépare ton document, envoie-le au
17 préfet de la Matawinie », il y a un ordre, là, de
18 le faire, là, il y a pas de délai qui est mentionné
19 là-dedans.

20 R. Bien là, en fin de compte, c'est... ce que je vous
21 ai dit, c'est... c'est les personnes qui veulent
22 travailler vont l'avoir. « Prépare ton document
23 puis quand ça va arriver, tu pourras le
24 soumettre. » C'est dans ce sens-là qu'il faut... il
25 faut lire...

1 LA PRÉSIDENTE :

2 Q. **[1097]** Donniez-vous un ordre à monsieur Cloutier?

3 R. Jamais. J'ai pas d'ordre à donner à monsieur
4 Cloutier.

5 Me ESTELLE TREMBLAY :

6 Q. **[1098]** Donc vous lui donniez...

7 R. J'en ai pas donné à lui et ni à l'autre.

8 Q. **[1099]** Donc vous lui donniez un conseil de faire
9 valoir sa candidature auprès du préfet, monsieur
10 Neveu, de la Matawinie?

11 R. J'avais même pas à lui dire. Peut-être que je lui
12 ai dit, mais monsieur Cloutier, je pense qu'avec
13 l'expérience qu'il avait, il savait que si le
14 contrat s'en allait là-bas, c'est... c'est là
15 qu'allait se décider le choix des firmes.

16 Q. **[1100]** Alors donc, plusieurs semaines avant que le
17 protocole ne soit signé, vous suggérez à monsieur
18 Cloutier, qui est un représentant de Roche, de
19 faire valoir sa candidature?

20 R. Son intérêt.

21 LA PRÉSIDENTE :

22 Q. **[1101]** Est-ce que je me trompe, Monsieur Turcotte,
23 ou c'est pas plutôt monsieur Cloutier qui vous
24 parlait beaucoup de ce projet-là et qui lui,
25 voulait être présent?

1 R. C'est exactement ça, là, c'est parce que...

2 Q. **[1102]** Et c'est suite à ça que vous lui avez dit :

3 « Bien prépare ton... »

4 R. « Prépare... » et c'est exactement, je pense que
5 vous le résumez bien, là, c'est exactement ça, là.

6 Me ESTELLE TREMBLAY :

7 Q. **[1103]** Êtes-vous en train de dire que monsieur

8 Cloutier était insistant auprès de vous

9 relativement à ce projet-là?

10 R. À ce niveau-là, insistant, on peut dire oui.

11 Monsieur Cloutier, lui, c'était dans son mandat de
12 faire ça, j'imagine, de faire du développement des
13 affaires. C'est un gros projet. Il n'y en avait pas
14 beaucoup dans le temps. Puis il suivait son
15 dossier.

16 Q. **[1104]** Lorsque vous savez, vous lui donnez ce
17 conseil, est-ce que vous savez que vous allez être
18 au comité de sélection?

19 R. Non. Non. Ce que...

20 Q. **[1105]** Est-ce que ce n'est pas parce que vous avez
21 déjà pris votre décision dans le fond de favoriser
22 sa candidature de lui dire une chose comme ça?

23 R. Absolument pas. Ce que je sais, c'est que c'est une
24 subvention municipale. Puis dans le programme, si
25 vous vous souvenez, hier, dans mon rôle, il faut

1 administrer des programmes d'aide, dont c'en est
2 un. Ça veut dire que, normalement, ce projet-là, se
3 serait fait. Puis, nous, on s'assure du
4 décaissement à la municipalité.

5 Q. **[1106]** Ne donnez-vous pas une indication claire à
6 monsieur Cloutier que vous allez favoriser sa
7 candidature...

8 R. Absolument pas.

9 Q. **[1107]** ... en donnant ce conseil-là?

10 R. Absolument pas.

11 Q. **[1108]** Est-il d'usage pour un haut fonctionnaire du
12 ministère des Transports de donner pareil conseil à
13 quelqu'un qui va soumissionner sur un projet?

14 R. Bien, disons que ce projet-là est unique. Mais je
15 veux dire, les représentants s'informent sur les
16 projets mettons en cours. On a des planifications
17 de projets. Ils veulent s'informer des fois de la
18 durée, de l'envergure, mais c'est... Il faut
19 comprendre, c'est de l'information générale. Ce
20 n'est absolument pas privilégié comme tel.

21 Q. **[1109]** Mais en vertu de quoi comme haut
22 fonctionnaire vous lui conseillez de faire valoir
23 sa candidature sachant, effectivement, qu'après,
24 vous-même, vous avez été très favorable à la
25 candidature de Roche?

1 R. C'est parce que, là, vous faites...

2 Q. **[1110]** Oui. Bien, vous... Est-ce que vous n'avez
3 pas trahi votre loyauté envers le Ministère?

4 R. Non, non. Non, non. Non, il ne faut pas... Je
5 conseille... monsieur Cloutier, il y a un
6 changement de gestionnaire de projet qui s'en
7 vient. Ça veut dire que si tu veux te faire
8 connaître, va là-bas, c'est là que ça va se faire.
9 Après ça, on décidera de quelle façon qu'on donnera
10 le mandat. Si les maires avaient décidé de le
11 donner au groupe que monsieur Paquin avait fait,
12 comme j'ai dit tantôt, ils l'auraient fait. Je
13 n'avais rien à voir avec ça. Je m'assure que le
14 projet se fasse dans les règles de l'art puis dans
15 le processus. C'est ça que j'ai fait.

16 Q. **[1111]** Mais vous saviez...

17 LA PRÉSIDENTE :

18 Q. **[1112]** Est-ce que ça aurait pu être aussi une
19 manière de vous débarrasser de monsieur Cloutier?

20 R. De l'envoyer à Matawinie? Bien, pas débarrasser,
21 parce que c'est des partenaires, c'est des clients.
22 Mais je veux dire... Puis monsieur Cloutier, lui,
23 lui, quand il vient me voir, c'est parce qu'il est
24 un peu fier de son coup. Ça ne se passera plus.
25 Bien, je veux dire, le projet, il va s'en aller à

1 la MRC. Il voyait possiblement une chance de
2 pouvoir, que la compagnie qu'il représentait
3 pouvait, Roche, pouvait être là. C'est tout à fait
4 de sa part... Je cherche le mot, là, mais...

5 Q. [1113] Ça fait partie de ses représentations...

6 R. Ça fait partie de ses représentations.

7 Q. [1114] ... sur le développement des affaires?

8 Me ESTELLE TREMBLAY :

9 Q. [1115] Mais comment pouvez-vous, comme officier
10 supérieur du ministère des Transports, envoyer un
11 pareil signal à quelqu'un qui est aussi avide de
12 contrats?

13 R. Non. Bien, là...

14 (16:29:58)

15 Me PAUL CRÉPEAU :

16 Madame la Présidente, il me semble que, en tout
17 cas, cette question-là a déjà été posée de trois,
18 quatre façons.

19 Me ESTELLE TREMBLAY :

20 Oui.

21 Me PAUL CRÉPEAU :

22 Et je ne sais pas si... Ça me semble être
23 passablement répétitif rendu là.

24

25 Me ESTELLE TREMBLAY :

1 Parce que le témoin, finalement, utilise tous les
2 moyens de se sortir du faux pas dans lequel il
3 s'était placé comme officier supérieur du ministère
4 des Transports.

5 LA PRÉSIDENTE :

6 Mais, ça, c'est votre interprétation.

7 Me ESTELLE TREMBLAY :

8 Oui, c'est mon interprétation. Puis je pense que,
9 en contre-interrogatoire, je peux tester mon
10 interprétation.

11 LA PRÉSIDENTE :

12 Oui. Mais je vous rappelle que vous nous aviez dit
13 quinze (15) minutes, et ça fait déjà trois quarts
14 d'heure.

15 Me ESTELLE TREMBLAY :

16 Et je vous rappelle que la réputation d'une
17 personne connue dans notre milieu est...

18 LA PRÉSIDENTE :

19 Vous représentez le Parti québécois.

20 Me ESTELLE TREMBLAY :

21 Je représente le Parti québécois. Mais cette
22 personne était un ministre sous le gouvernement
23 péquiste. À vous de décider si vous autorisez la
24 question ou pas.

25 LA PRÉSIDENTE :

1 Bien, je pense que vous l'avez déjà posée.

2 Me ESTELLE TREMBLAY :

3 C'est votre décision. Moi, je me plie à votre
4 décision.

5 LA PRÉSIDENTE :

6 Non, non, mais vous l'avez déjà posée.

7 Me ESTELLE TREMBLAY :

8 Je vais conclure avec le témoin.

9 Q. **[1116]** Pour résumer, vous, vous n'avez jamais
10 corroboré les conversations que vous avez eues avec
11 monsieur Cloutier auprès de monsieur Chevrette?
12 Vous n'avez jamais vérifié auprès de monsieur
13 Chevrette ce que monsieur Cloutier vous disait?

14 R. Non.

15 Q. **[1117]** Jamais?

16 R. Mettons dans le cadre de ce que vous venez...

17 Mettons si monsieur Cloutier me disait d'appeler
18 monsieur Chevrette pour savoir...

19 Q. **[1118]** Vous n'avez jamais vérifié si c'était vrai,
20 si c'était le cas?

21 R. À mon souvenir, je l'ai pas... je ne l'ai pas
22 appelé.

23 Q. **[1119]** Et je comprends qu'en lui indiquant de se
24 référer au préfet de la Matawinie, c'est parce que
25 vous vouliez vous débarrasser d'une personne qui

1 était insistante auprès de vous?

2 R. Effectivement.

3 Q. **[1120]** Et je comprends que vous avez découvert la
4 fourberie de monsieur Cloutier lors de son
5 témoignage quand vous avez appris qu'il avait...

6 R. Oui.

7 Q. **[1121]** ... manipulé ou organisé...

8 R. Oui.

9 Q. **[1122]** ... les délibérations du comité de
10 sélection?

11 R. Oui.

12 Q. **[1123]** Et vous n'avez fait jamais rapport aux
13 hautes autorités du Ministère de la conversation
14 que vous avez eue avec monsieur Cloutier à l'effet
15 que monsieur Chevrette l'avait informé qu'il y
16 aurait un changement...

17 R. Non, parce que...

18 Q. **[1124]** ... de responsabilité?

19 R. ... pour moi, c'était quelque chose qui n'était pas
20 nécessairement important.

21 Q. **[1125]** Ce n'est pas une information crédible pour
22 vous?

23 R. Ce n'est pas une information privilégiée. C'est
24 parce que la subvention, ils ont changé le mode de
25 subvention. Parce que monsieur Chevrette était

1 préoccupé dans le temps de faire des... on parlait
2 de PPP, à mon souvenir, des contrats clés en main,
3 sauver des délais. Puis c'est dans ce cadre-là, il
4 voyait ce projet-là comme une très belle expérience
5 pour l'essayer.

6 Q. **[1126]** Et je me place dans vos souliers, là.
7 Monsieur Cloutier vous dit « j'ai parlé à monsieur
8 Chevrette », mais, vous, vous n'obéissez qu'aux
9 autorités du Ministère...

10 R. Oui.

11 Q. **[1127]** ... n'est-ce pas?

12 R. Bien, oui. Mais, monsieur Chevrette... mais je peux
13 pas empêcher quelqu'un de me parler, il me dit ça.

14 Q. **[1128]** Non. Il vous dit ça.

15 R. « C'est correct. Va-t-en là-bas ».

16 Q. **[1129]** Puis vous vérifiez pas puis vous agissez pas
17 sur les instructions...

18 R. Il dit « si tu me crois... - il dit - si tu me
19 crois pas, appelle monsieur Chevrette. » J'ai pas à
20 le croire ou pas et ce que je fais « bien, va-t-
21 en. S'il dit que c'est à la MRC, applique là puis
22 vas-y là » en principe.

23 Q. **[1130]** O.K. Donc, pour vous, c'est pas une
24 information capitale, c'est... Vous attendez la
25 décision du Ministère.

1 R. C'est pas que c'est pas capital, c'est une
2 information importante. Lui, il me dit ça comme
3 vous pouvez me dire quelque chose. Mais, je veux
4 dire, tout ce que... tout ce que les personnes me
5 disent, j'appelle pas au ministre, j'appelle...
6 T'sais, je veux dire, si... Moi, je travaille pour
7 le Ministère, comme vous le dites. S'il y a une
8 information à me donner, il va prendre le
9 téléphone, puis il va m'appeler.

10 Q. **[1131]** Il va vous le dire.

11 R. Puis, monsieur Chevrette, il était pas gêné avec
12 moi. Il m'appelait, puis il m'appelait souvent.

13 Q. **[1132]** Donc, vous vous dites, si monsieur Chevrette
14 a quelque chose à confirmer auprès de moi, il va me
15 le dire.

16 R. Eh! Voilà.

17 Q. **[1133]** Et effectivement il vous a appelé le huit
18 (8) décembre.

19 R. Il m'a appelé, puis il me l'a dit. Puis
20 probablement que c'est à ce moment-là que j'ai
21 appelé monsieur... - comment qu'il s'appelle -
22 Cloutier pour lui dire « oui, c'est vrai, j'ai eu
23 l'appel. » Si... s'il y a eu des appels, c'est de
24 cette façon-là que... que ça s'est fait. Mais, là,
25 je vous parle au meilleur de ma connaissance de ces

1 années-là, là.

2 Q. **[1134]** Et vous n'avez pas cherché à connaître si,
3 oui ou non, monsieur Cloutier avait parlé à
4 monsieur Chevrette. Vous n'avez pas cherché à
5 confirmer ça auprès du Ministère ou auprès de
6 monsieur Chevrette.

7 R. J'ai pas... j'ai pas à confirmer ça.

8 Q. **[1135]** Et quand vous avez parlé à monsieur
9 Chevrette le huit (8) décembre, est-ce que vous lui
10 avez dit « Ah! Oui, monsieur Cloutier me l'a dit? »
11 Non?

12 R. Je peux pas répondre à ça.

13 Q. **[1136]** Non, mais est-ce que vous avez eu... est-ce
14 que vous avez fait rapport à monsieur Chevrette de
15 la conversation que monsieur Cloutier vous avait
16 faite?

17 R. Je me souviens pas de la teneur.

18 Q. **[1137]** Vous vous souvenez pas de ça.

19 R. C'est malheureux. Vous me dites que j'ai mille
20 (1000) pages de notes, mais ça fait... je me
21 souviens pas de tout ce que je dis dans une
22 journée, là, t'sais.

23 Q. **[1138]** Parfait.

24 R. Excusez-moi.

25 Q. **[1139]** Je vous remercie, Monsieur.

1 M. RENAUD LACHANCE, commissaire :

2 Q. **[1140]** Et seulement par curiosité, là. Vous avez
3 gardé mille (1000) pages de notes, il y en a qui
4 datent de deux mille un (2001). Pourquoi quelqu'un
5 garde ses notes aussi longtemps? Pensez-vous qu'un
6 jour vous seriez à une commission d'enquête puis ce
7 serait utile ou...

8 R. C'est parce que c'est une habitude que j'avais
9 prise quand... C'est parce que c'est pour un peu
10 pour aider ma mémoire. Je prenais des notes, puis
11 j'avais pris une méthode que ça n'en... ça n'en
12 fait pas tant que ça, là. C'est... c'est des
13 agendas, je mettais ça dans ma bibliothèque, puis
14 je les avais tous. Quand je suis parti, je les ai
15 amenés, un peu conservateur, puis je les ai serrés.

16 Q. **[1141]** Vous les avez gardés aussi longtemps que ça.

17 R. Et ces notes-là m'ont déjà servies. Ça veut dire
18 que je vais les garder, j'ai dit...

19 Q. **[1142]** Pour la prochaine commission d'enquête peut-
20 être. Mais, plus sérieusement...

21 R. Mais, je sais pas...

22 Q. **[1143]** Plus sérieusement...

23 R. ... si c'est une bonne affaire de les avoir gardés,
24 mais... en tout cas.

25 Q. **[1144]** Plus sérieusement, le ministère des

1 Transports du Québec, a-t-il une politique par
2 rapport justement à cette gestion de documents que
3 vous auriez... quand vous avez quitté que vous
4 auriez pu laisser au ministère des Transports du
5 Québec au cas que ça pourrait être utile au
6 ministère des Transports par la suite? Est-ce que
7 vous savez si une telle politique existe?

8 R. Sur des... bien, ça, c'est des... vraiment des
9 notes personnelles que je pourrais les jeter demain
10 matin. Ça, il y a pas de politique. Mais le
11 Ministère à une politique de conservation des...
12 des dossiers, les archives, là, qui est très bien
13 établie avec des temps pour...

14 Q. **[1145]** Mais, des notes personnelles comme ça qui
15 sont quand même très professionnelles reliées aux
16 activités...

17 R. Ça, ça m'appartient.

18 Q. **[1146]** ... ça il y a pas... vous savez pas...

19 R. Le Ministère, présentement, pour un projet, il y a
20 des directives ou il y a des notes pour que le...
21 tout se mette sur les dossiers officiels parce que,
22 là, on est rendu avec l'informatique. Probablement
23 qu'aujourd'hui j'aurais plus ça. J'ai encore...
24 j'aurais plus ça parce qu'on est plus informatisé
25 dans... au niveau des... mettons de l'utilisation

1 de... d'agendas ou quelque chose. Mais, à cette
2 époque-là, c'est peut-être un peu dans ma nature,
3 j'avais gardé ça puis...

4 LA PRÉSIDENTE :

5 Q. **[1147]** Je vous remercie d'avoir gardé ces notes-là.

6 R. C'est gentil.

7 Q. **[1148]** Comme vous le voyez, elles ont été très
8 utiles...

9 R. Oui.

10 Q. **[1149]** ... et ça montre certainement de la rigueur
11 de votre part. Alors, je vous remercie beaucoup,
12 Monsieur Turcotte.

13 R. Merci.

14 Q. **[1150]** Merci.

15

16 ET LE TÉMOIN NE DIT RIEN DE PLUS

17

18 Me PAUL CRÉPEAU :

19 Il est seize heures trente-cinq (16 h 35), Madame
20 la Présidente. Moi, j'ai terminé avec le témoin,
21 avec monsieur Turcotte, et maître Ferland est là,
22 je vous laisse... Je ne sais pas si vous voulez
23 reprendre ce soir ou demain.

24

25 LA PRÉSIDENTE :

1 On va reprendre nos habitudes qui sont de
2 continuer. Alors, je pense que maître Ferland a un
3 témoin qui voudrait être entendu.

4 Me ÉLIZABETH FERLAND :

5 Oui, tout à fait, il est présent dans la salle,
6 donc...

7 LA PRÉSIDENTE :

8 Alors...

9 Me ÉLIZABETH FERLAND :

10 ... je vais demander à monsieur Luc Bergeron de
11 s'avancer, s'il vous plaît.

12 LA PRÉSIDENTE :

13 Voilà!

14 LA GREFFIÈRE :

15 Je vais vous assermenter, Monsieur, si vous
16 voulez...

17

18

19

1 L'AN DEUX MILLE QUATORZE (2014), ce septième (7e)
2 jour du mois de mai,

3

4 A COMPARU :

5

6 LUC BERGERON, ingénieur

7

8 LEQUEL, affirme solennellement ce qui suit :

9

10 INTERROGÉ PAR Me ÉLIZABETH FERLAND :

11 Q. **[1151]** Merci. Bonjour, Monsieur Bergeron.

12 R. Bonjour.

13 Q. **[1152]** Vous êtes...

14 LA PRÉSIDENTE :

15 Bonjour, Monsieur Bergeron.

16 Me ÉLIZABETH FERLAND :

17 Q. **[1153]** Pardon. Donc, vous êtes ingénieur de
18 formation. Vous êtes maintenant retraité, c'est
19 exact?

20 R. C'est vrai.

21 Q. **[1154]** Vous êtes retraité depuis combien de temps?

22 R. Depuis le premier (1er) février deux mille quatorze
23 (2014).

24 Q. **[1155]** Donc, très récemment.

25 R. C'est ça.

1 Q. **[1156]** Vous êtes ingénieur depuis combien d'années?

2 R. J'ai terminé mon cours de génie à l'École
3 polytechnique en dix-neuf cent soixante-quatorze
4 (1974), donc depuis près de quarante (40) ans.

5 Q. **[1157]** Et en soixante-quatorze (74), est-ce que
6 vous avez commencé, j'imagine... On a entendu
7 plusieurs ingénieurs, on sait qu'il y a un certain
8 parcours à franchir, là, avant de se ramasser peut-
9 être ingénieur senior, mais avez-vous commencé
10 comme ingénieur junior à un endroit en particulier?

11 R. Oui, je pourrais vous décrire ma... brièvement, ma
12 carrière. Lorsque j'ai quitté Polytechnique je...
13 j'ai commencé au district d'Amos, en Abitibi, en
14 mai soixante-quatorze (74), j'y ai demeuré cinq
15 ans. En soixante-dix-neuf (79) j'ai été muté à
16 Québec, toujours au ministère des Transports,
17 jusque... jusqu'en deux mille neuf (2009). J'ai été
18 à la direction de l'entretien pendant dix (10) ans,
19 où j'ai occupé à peu près tous les emplois de cadre
20 en entretien et en construction qui existaient au
21 ministère. Et suite à la réforme Ryan, en quatre-
22 vingt-treize (93), j'ai été muté à la direction de
23 Québec, qui est devenue depuis la direction de la
24 capitale nationale, comme chef du service des
25 projets et chef du service des inventaires et du

1 plan. En quatre-vingt-dix-neuf (99), j'ai été nommé
2 directeur de la Mauricie - Centre-du-Québec. Je
3 suis revenu à Québec comme directeur de la capitale
4 nationale en deux mille (2000) jusqu'à ma retraite,
5 en deux mille neuf (2009). Et après quelques mois
6 de vacances, je suis entré chez une firme de génie-
7 conseil, comme beaucoup d'autres, CIMA+, jusqu'en
8 février deux mille quatorze (2014).

9 Q. **[1158]** Pour ce qui est de la direction territoriale
10 de Québec, vous avez mentionné que, évidemment,
11 elle s'appelait pas comme ça avant la réforme Ryan,
12 mais vous étiez déjà présent dans cette région-là
13 dans les années quatre-vingt (80)?

14 R. Depuis quatre-vingt-quatorze (94).

15 Q. **[1159]** Depuis quatre-vingt-quatorze (94).

16 R. Puis de quatre-vingt-quatre (84) à quatre-vingt-
17 quatorze (94), j'étais à Québec aussi mais dans
18 la... la partie centrale du ministère, à la
19 direction de l'entretien.

20 Q. **[1160]** Et vous avez occupé, dans deux directions
21 territoriales, le rôle de directeur, c'est exact?

22 R. C'est ça. Mauricie - Centre-du-Québec, donc juin
23 quatre-vingt-dix-neuf (99) jusqu'à octobre deux
24 mille (2000) et à Québec, deux mille (2000)...
25 octobre deux mille (2000) jusqu'en... deux mille

1 neuf (2009), donc dix (10) ans plus tard.

2 Q. **[1161]** Parfait. Je vous cacherai pas, Monsieur
3 Bergeron, que ce qui m'intéresse particulièrement
4 ça va être vraiment votre rôle, justement, de
5 directeur territorial. Donc, on va regarder
6 ensemble peut-être les... on a la chance d'avoir
7 quelqu'un qui a fait deux endroits qui sont quand
8 même assez différents au niveau du territoire et au
9 niveau de... des usines et des gens présents sur le
10 territoire. Donc, on va commencer avec le début,
11 c'est-à-dire quand vous étiez en Mauricie - Centre-
12 du-Québec. Vous avez mentionné que c'est un court
13 passage, vous êtes arrivé là-bas à quelle période
14 exactement?

15 R. J'ai été dix-huit (18) mois à Trois-Rivières, donc
16 de juin deux mille... juin dix-neuf cent quatre-
17 vingt-dix-neuf (1999) jusqu'en octobre deux mille
18 (2000).

19 Q. **[1162]** Quand vous arrivez, en juin quatre-vingt-
20 dix-neuf (99), je comprends qu'on est en saison des
21 travaux? Il faut répondre, juste pour les fins de
22 l'enregistrement.

23 R. Oui.

24 Q. **[1163]** Donc, vous n'avez pas participé, cette
25 année-là, à la programmation...

1 R. C'est ça, quand je suis arrivé à Trois-Rivières, la
2 programmation... je suis arrivé en juin, la
3 programmation de l'automne précédent avait déjà été
4 élaborée, avait été autorisée par mon prédécesseur.
5 Donc, moi, quand je suis arrivé... donc, j'ai eu
6 très peu d'impact sur la programmation de l'année
7 d'avant et même sur l'année deux mille (2000) parce
8 que j'arrivais, donc je me suis plutôt fié aux...
9 aux gestionnaires qu'il y avait là, au chef du
10 service des projets, chef du service d'inventaire
11 et du plan. Je pense qu'il serait utile pour... de
12 signifier qu'être directeur de la Mauricie puis
13 être directeur de Québec c'est deux mondes
14 complètement différents.

15 Q. **[1164]** Pourquoi vous dites ça?

16 R. Être directeur de la Mauricie, tu es en région,
17 tous les interlocuteurs de la région savent que le
18 représentant du ministère des Transports c'est le
19 directeur de la Mauricie - Centre-du-Québec. Donc,
20 les maires, les députés, donc un peu ce que
21 monsieur Turcotte disait tantôt, tous les
22 partenaires, que ce soit le Port de Trois-Rivières
23 ou les députés, les maires, ils s'adressent au
24 directeur de Québec pour...

25 Q. **[1165]** De Québec ou de Trois-Rivières?

1 R. De Trois-Rivières. ... pour leurs besoins, leurs
2 attentes, et caetera. À Québec c'est le contraire.
3 À Québec, le directeur de Québec, il est à l'ombre
4 du Parlement, il est à l'ombre du bureau où
5 travaillent le ministre, le sous-ministre. Et pour
6 les interlocuteurs, le représentant du ministère
7 des Transports c'est pas le directeur de Québec,
8 c'est le sous-ministre ou c'est le ministre
9 directement. Donc, à Québec, j'avais très peu
10 d'interrelations avec le maire de Québec, je lui ai
11 peut-être parlé deux fois dans ma vie, j'ai été dix
12 (10) ans à Québec. Alors qu'à Trois-Rivières, le
13 maire de Trois-Rivières c'est pas le ministère
14 qu'il appelle, c'est le directeur de la... du
15 ministère des Transports à Trois-Rivières. Donc, il
16 y avait une interrelation qui était très différente
17 entre Québec et Mauricie.

18 Q. **[1166]** Et, justement, vous, quand vous arrivez en
19 Mauricie, vous faites face à, justement, cette...
20 cette interrelation, comme vous dites, avec tous
21 les maires de... de la région Mauricie - Centre-du-
22 Québec, qui est un gros territoire?

23 R. C'est ça, tous les... tous les maires, la
24 députation, le milieu socio-économique, les
25 chambres de commerce, le Port de Trois-Rivières,

1 l'aéroport, donc tout ce qui est du domaine des
2 systèmes de transport, effectivement, ces gens-
3 là...

4 Q. **[1167]** Vous appellent.

5 R. ... venaient me consulter, me... me donner leurs
6 besoins, et caetera. Donc, c'était... c'était
7 commun, là.

8 Q. **[1168]** Et quand on fait ça, on fait ça de quelle
9 façon? On vous accroche et on vous dit... on vous
10 donne une liste d'épicerie, on vous dit : « Voici,
11 Monsieur Bergeron, ce que, moi, j'ai besoin dans
12 mon comté », comment ça fonctionne?

13 R. Effectivement, là, dépendamment du... du milieu,
14 l'intervenant qu'on va rencontrer, si c'est un
15 député, il va nous exprimer les besoins de son
16 comté; si c'est un maire, c'est dans sa... si c'est
17 le Port de Trois-Rivières c'est autre chose. Donc,
18 effectivement, comme monsieur Turcotte l'a exprimé
19 ce matin ou hier, la région de la Mauricie -
20 Centre-du-Québec était aussi dans une étape de plan
21 de transport à l'époque.

22 Q. **[1169]** Hum, hum.

23 R. Quand je suis arrivé, le plan venait de commencer
24 puis quand j'ai quitté, en octobre deux mille
25 (2000), on le terminait. Donc, effectivement, on

1 consultait l'ensemble du milieu. Donc, ça a été une
2 approche, une façon privilégiée de rencontrer un
3 peu tous les acteurs socio-économiques de la région
4 pour, lors de l'élaboration du plan de transport,
5 et les gens venaient s'exprimer auprès de moi ou de
6 mes collègues pour donner leurs besoins, leurs...
7 Comme vous disiez tantôt, en langage imagé, ils me
8 donnaient leur liste d'épicerie.

9 Q. [1170] Et vous, comment vous receviez cette
10 information-là? Je m'explique. Est-ce que c'est
11 quelque chose que vous avez inclus dans le plan de
12 transport pour la plupart ou est-ce que c'était des
13 données qu'il fallait que vous traitiez en fonction
14 des priorités de la région?

15 R. Bon. C'est une négociation qui était délicate.
16 C'est que, au niveau du plan de transport, on
17 essayait de voler un peu plus haut que d'identifier
18 uniquement une série de projets. On essayait plutôt
19 d'identifier des besoins de développement de
20 réseau, à quoi pourrait ressembler la région dans
21 quinze (15) ans puis comment on pourrait améliorer
22 les systèmes de transport, les systèmes étant pas
23 juste le routier mais le maritime, l'aérien, le
24 volet récréo-touristique, donc on parle les pistes
25 de motoneige, le transport collectif, et caetera.

1 On... J'ai rencontré l'ensemble du milieu qui m'ont
2 chacun donné leurs besoins, leur liste, mais on a
3 essayé de voler un peu plus haut pour pas terminer
4 le plan de transport en donnant une liste de cent
5 (100) projets mais plutôt en identifiant les
6 priorités, comme je disais tantôt, qui étaient pas
7 juste du routier. Parce que pour le milieu,
8 transport se résume facilement en routes. Le reste
9 du réseau, le maritime, l'aérien, bien sûr les
10 acteurs qui travaillent dans ce milieu-là, ils s'en
11 occupaient, mais pour l'ensemble du milieu, le
12 député, ça se résumait souvent au réseau routier.

13 Q. **[1171]** Puis c'était une planification qui était
14 prévue pour combien d'années?

15 R. Bon, en programmation, on tente de programmer sur
16 un horizon de trois ans, mais ça se termine par le
17 dépôt à chaque année d'une programmation annuelle.
18 Donc, dans une programmation de trois ans, on
19 commence à se préparer. Un projet routier qui est
20 de moindre envergure... de moindrement d'envergure, il
21 y a beaucoup d'activités qui sont absolument
22 essentielles, l'expropriation, qui prennent le
23 déplacement des utilités publiques, la consultation
24 du milieu. Monsieur Turcotte le disait tout à...
25 hier, la raison d'être des régions, en quatre-

1 vingt-treize (93), suite à la réforme Ryan, c'était
2 d'éviter ou de cesser que le Ministère élabore des
3 projets qui étaient pas toujours branchés sur les
4 besoins du milieu. Donc le mandat, la mission d'un
5 directeur, c'était de se rapprocher du milieu, de
6 les consulter puis d'essayer de faire des projets
7 qui correspondaient à leurs attentes puis à leurs
8 besoins. Donc, l'étape et du plan de transport et
9 de la programmation triennale, c'était justement
10 d'essayer de se rapprocher des besoins du milieu
11 puis ça finissait en bout de piste par une
12 programmation annuelle. Chaque année, on dépose aux
13 autorités supérieures, une programmation qui est
14 réalisable, qui est quantifiée, il y a un signe de
15 piastre qui va, qui peut se réaliser dans l'année
16 suivante. Alors que la programmation triennale,
17 c'est ce qu'on devrait réaliser dans deux, trois
18 ans mais après avoir mis en place plusieurs étapes,
19 là, certains points de contrôle, on va donner des
20 honoraires professionnels, on va donner à nos
21 firmes de génie qui travaillent pour nous les
22 mandats puis qu'est-ce qu'on veut puis comment on
23 le veut, puis et caetera.

24 Q. [1172] Donc vous, vous êtes très pris... bien, vous
25 êtes pris là-dedans à votre arrivée parce qu'on est

1 à une période où on veut justement faire le plan de
2 transport. Vous, vous rédigez ça mais, veut, veut
3 pas, vous êtes quand même le DT Mauricie – Centre-
4 du-Québec, donc j'imagine que plus la saison
5 avance, plus on se dirige vers la programmation
6 d'automne, c'est-à-dire une programmation...

7 R. Généralement, le projet de programmation annuelle,
8 triennale et annuelle, se dépose octobre, novembre
9 et là il se fait, au niveau du cabinet du ministre,
10 il se fait certains arbitrages régionaux.

11 Habituellement - monsieur Turcotte l'a identifié
12 tantôt - dans les années deux mille (2000), on
13 parlait d'une programmation qui était autorisée en
14 mai, juin alors qu'au fur et à mesure que les
15 années ont passé puis que les budgets ont augmenté,
16 bien, évidemment la programmation, elle s'est
17 rapprochée. Donc, quand on parle de dix neuf cent
18 quatre-vingt-dix-neuf (1999), quand j'étais là, on
19 était encore des programmations qui étaient
20 annoncées en...

21 Q. **[1173]** Tardivement.

22 R. ... mai, juin. Donc, quand je suis arrivé en
23 octobre, la programmation était quasiment complétée
24 puis j'y avais pas participé. Puis quand on l'a
25 déposée à l'automne, on a eu la réponse en mai,

1 juin et j'ai quitté en...

2 Q. **[1174]** En octobre.

3 R. ... en octobre.

4 Q. **[1175]** C'est ça.

5 R. Donc, je... C'est pour ça que j'ai déjà dit...

6 Q. **[1176]** Vous avez pas beaucoup participé à ça?

7 R. Non, j'ai pas, j'ai peu, j'ai eu peu d'impact sur
8 la programmation de la Mauricie – Centre-du-Québec
9 lorsque j'ai été là.

10 Q. **[1177]** Aviez-vous quelqu'un que vous aviez mis en
11 charge de cette programmation pour vous aider?

12 R. Toutes les directions territoriales ont des
13 responsables en charge de la programmation, donc il
14 y a un... il y a un exercice un peu technique, là,
15 des listes informatiques, des... par MRC, par CEP,
16 par municipalité, par... par type de programmation,
17 donc structures, enrobés, et caetera. Donc, oui, il
18 y avait des responsables et il y a un service de...
19 il y avait un chef du service des projets, un chef
20 du service d'inventaire et plans qui... qui, eux,
21 avec l'ancien directeur, avaient préparé, si on
22 veut, la programmation au moment où je suis arrivé.

23 Q. **[1178]** Donc, eux étaient peut-être mieux placés
24 pour gérer cette... ces étapes, disons, du jour au
25 jour pendant que vous, vous travailliez sur le gros

1 plan de transport pour la...

2 R. C'est ça.

3 Q. **[1179]** ... pour la région?

4 R. C'est ça.

5 Q. **[1180]** Et avez-vous eu le temps de finaliser le
6 plan de transport avant de quitter pour Québec?

7 R. Oui, je l'ai même présenté au député de la région.

8 Ça a été, je pense, la dernière activité que j'ai
9 faite comme directeur de la Mauricie. J'ai présenté
10 le projet à la députation de la... et de la
11 Mauricie et du Centre-du-Québec dans deux... deux
12 réunions séparées, Mauricie d'un côté...

13 Q. **[1181]** Centre-du-Québec...

14 R. ... Centre-du-Québec de l'autre.

15 Q. **[1182]** Et, est-ce que ça a été suivi, ça, le plan
16 de transport?

17 R. Oui. Il y avait beaucoup d'argent dans chacun des
18 plans de transport, et là on est en deux... on est
19 en quatre-vingt-dix-neuf-deux mille (99-2000), on
20 n'est pas en deux mille cinq-deux mille six (2005-
21 2006). Les budgets étaient... étaient moins élevés.
22 Donc, la majorité des plans de transports, on... on
23 a réussi à mettre en place les projets qui
24 avaient... qu'on avait identifiés comme
25 prioritaires, mais ça a été moins vite qu'on

1 pensait.

2 Q. **[1183]** Moins vite dans le temps?

3 R. Dans le temps.

4 Q. **[1184]** Mais on n'a pas modifié le contenu, c'est
5 juste qu'on l'a peut-être...

6 R. Non.

7 Q. **[1185]** ... étiré ou réparti différemment dans le
8 temps.

9 R. C'est ça.

10 Q. **[1186]** Au lieu que ce soit un objectif trois ans,
11 ça a peut-être été cinq ans? C'est ça? C'est ça que
12 vous voulez dire?

13 R. C'est ça, oui.

14 Q. **[1187]** O.K. Donc, vous quittez... vous quittez,
15 disons, vers l'automne deux mille (2000), vous
16 revenez à votre... à votre direction territoriale
17 que vous connaissez bien. Comment ce changement
18 s'effectue? Parce que là, vous... vous êtes pas
19 resté longtemps, pour quelle raison vous retournez
20 à Québec?

21 R. Bien, le directeur de Québec dans la transition
22 quatre-vingt-dix-neuf-deux mille (99-2000) est
23 devenu sous-ministre adjoint, monsieur André Bossé,
24 donc Québec, la direction s'est ouverte. Comme
25 j'avais été là depuis quatre-vingt-quatorze (94),

1 j'ai appliqué à un concours puis c'est moi qui ai
2 eu l'emploi de directeur. Donc, le temps que je...
3 que je fasse ma transition à Trois-Rivières, je
4 venais d'arriver, que je déménage ma famille.
5 J'étais parti de Québec avec ma famille, je suis
6 revenu dix-huit (18) mois plus tard à Québec, donc
7 je suis arrivé en octobre, novembre, mais j'ai
8 commencé à travailler en décembre.

9 Q. **[1188]** Deux mille (2000)?

10 R. Deux mille (2000).

11 Q. **[1189]** Donc, la programmation pour l'année deux
12 mille un (2001) est déjà faite?

13 R. Elle était déjà faite.

14 Q. **[1190]** Donc, quand vous arrivez, qu'est-ce qu'on
15 vous... ce sur quoi on vous demande de travailler,
16 c'est sur quoi?

17 R. Bon, d'abord, Québec c'est une région beaucoup plus
18 importante que le Centre-du-Québec en termes de
19 budget, donc on parle d'à peu près cent (100), cent
20 cinquante (150) projets par année. Dans les
21 trois... les trois régions, là, Portneuf, la région
22 de la Capitale nationale qui incluait la moitié de
23 la réserve faunique des Laurentides plus la région
24 de Charlevoix. Donc, quand... lorsque j'arrive, la
25 programmation... le projet de programmation est

1 déjà déposé, autorisé au printemps. Là, on
2 travaille surtout sur la programmation triennale et
3 de l'année deux mille un (2001).

4 Je disais tantôt que les régions de
5 Mauricie et de Québec sont... sont fort
6 différentes. Québec, le milieu interagit pas avec
7 moi.

8 Q. [1191] C'est ce que vous avez mentionné.

9 R. Donc, la programmation est un petit peu plus
10 difficile à produire que dans la Mauricie où on a
11 beaucoup de feedback du milieu. C'est plus long,
12 c'est plus compliqué. Il y a un volet transport
13 collectif à Québec qui est important, qui prenait
14 une bonne part des budgets aussi. Donc, le temps
15 que... qu'on commence à consulter le milieu, les
16 intervenants, c'était plus... c'était plus... ça
17 prenait plus de temps que ça m'en prenait, par
18 exemple, en Mauricie.

19 Mais comme je disais tantôt, lorsque tu es
20 à l'ombre du... du Parlement, le ministre, son
21 bureau est à côté du mien, c'est pas mal plus
22 compliqué à gérer à Québec comme plainte, comme...
23 comme intervention quotidienne, les médias, des...
24 les députés sont là quasiment sept, huit mois par
25 année, quatre jours par semaine. Donc, les plaintes

1 rentrent chez nous ou au cabinet du ministre et on
2 joue un peu au pompier à la semaine longue.

3 Q. **[1192]** Donc, vous... si je comprends bien, vous
4 ressentez beaucoup plus la pression du milieu à
5 Québec qu'en Mauricie, parce qu'en Mauricie il
6 s'agit d'interrelations alors qu'à Québec, de ce
7 que je comprends, vous... vous dites vous êtes
8 pompier, vous éteignez les feux. C'est parce que
9 là, on... on n'est pas en interrelation, on est en
10 réaction, c'est exact?

11 R. C'est ça.

12 Q. **[1193]** Et d'où vous vient... est-ce que... parce
13 que là vous dites les maires appellent pas pour
14 parler de la programmation avec vous. Quand vous me
15 dites ça, ça vous arrive comment? C'est le sous-
16 ministre adjoint qui vous appelle? C'est le
17 ministre lui-même?

18 R. Bon, là-dessus, je vais être assez clair, là. J'ai
19 été dix (10) ans directeur à Québec. Le ministre
20 des Transports, je lui ai peut-être parlé deux
21 trois fois en dix (10) ans. Donc, le ministre, ce
22 n'est pas un intervenant, à part des problèmes
23 lorsqu'on a commencé le projet de la réserve
24 faunique des Laurentides, je ne vous cacherai pas
25 qu'on a été en interrelation avec madame Boulet

1 quelques fois parce que c'est un mandat de, c'est
2 un chantier de un milliard (1 G\$). Donc, oui, on
3 s'en est parlé. On a eu des audiences publiques.
4 Mais à part ça, l'intervention du ministre dans mon
5 travail de directeur, ça n'avait pas lieu. Mon
6 interlocuteur, c'était mon boss, qui était le sous-
7 ministre adjoint, ou monsieur Roussy au niveau du
8 sous-ministre.

9 Q. **[1194]** Et vos interrelations, si on s'en tient...
10 peut-être s'écarter peut-être de votre année de
11 retour, mais qu'on avance dans le temps, lorsque
12 vous préparez les années subséquentes, votre
13 programmation, vous envoyez ça...

14 R. À notre sous-ministre adjoint.

15 Q. **[1195]** À votre sous-ministre adjoint. Au-dessus de
16 vous, les décisions se prennent. Est-ce que lui
17 vous revient et vous modifiez cette programmation-
18 là? Il vous dit quels sont les projets que vous
19 devriez prioriser versus d'autres? Comment ça
20 fonctionne à ce niveau-là?

21 R. Si on prend les axes de programmation, on va
22 regarder, par exemple, les structures, moi, je n'ai
23 jamais vu dans ma programmation de structure une
24 modification qui soit apportée ou par le sous-
25 ministre ou par le ministre. Donc, la

1 programmation, ce qui est très technique, entre
2 guillemets, c'est qu'on soumet une liste de
3 priorités de un jusqu'à X, on dit comment ça coûte
4 chaque projet, le moment où on peut les réaliser.
5 On met ça dans une programmation triennale.
6 Habituellement, il n'y a aucun changement.

7 Q. **[1196]** Pourquoi? Parce que les...

8 R. Parce que c'est technique, parce que c'est des
9 ingénieurs qui vont faire des inspections, qui nous
10 disent, c'est dangereux ou non. Puis il n'y a pas
11 d'intervenants qui viennent changer les priorités.
12 Puis je les comprends. C'est que si, je ne sais
13 pas, moi, je modifie une structure que j'ai
14 identifiée comme prioritaire, puis il y a quelqu'un
15 qui me dit « non, non, fais pas celle-là, fais
16 l'autre », s'il y a un problème sur celui qu'on a
17 enlevé, on va avoir des questions à répondre. Ça,
18 c'est sur l'axe des structures.

19 L'axe des enrobés bitumineux, on en a parlé
20 amplement cette semaine. Ça aussi, c'est un axe...
21 On a des systèmes experts au Ministère où tout le
22 domaine technique des chaussées est tout analysé.
23 la fissuration, l'orniérage, l'âge du revêtement,
24 le trafic, qui utilise la route, le pourcentage de
25 trafic lourd. Et c'est un système qui est très

1 technique où qui nous dit, bien, voici les routes
2 que vous devriez prioriser, un, deux, trois,
3 quatre, cinq jusqu'à cent.

4 Q. [1197] Et, ça, c'est le système qui vous transmet
5 ça?

6 R. Ça, c'est le système qui nous donne ça. Ce qui fait
7 que, là encore, il y a très peu d'intervenants du
8 volet politique ou du sous-ministre au niveau de la
9 programmation des enrobés. Les seules modifications
10 qu'on a, monsieur Turcotte l'a énuméré amplement
11 lors de son témoignage, c'est qu'il pouvait arriver
12 fin de l'été, début de l'automne, que ça nous
13 arrivait régulièrement par le cabinet du sous-
14 ministre adjoint de demander : « Est-ce que vous
15 auriez des ajouts? Est-ce que vous auriez des
16 projets additionnels à réaliser avec...? » On
17 pouvait nous donner un montant d'argent. On pouvait
18 nous donner une région. On pouvait même nous donner
19 une MRC ou une CEP en disant : « As-tu un projet à
20 faire additionnel qu'on pourrait faire dans
21 Charlevoix? »

22 Là, on parle de... On ne parle pas de
23 vingt-cinq (25) projets, là. On parle de un ou deux
24 projets à la marge par région, dans la région. La
25 Direction de Québec, la Direction de la Capitale-

1 Nationale, la politique voulait que tous les
2 projets de Charlevoix étaient des contrats tarifés.
3 Tous les contrats de Portneuf étaient des contrats
4 tarifés. Puis tous les projets de la région de
5 Québec, à l'exception de la Côte-de-Beaupré,
6 c'était des projets obligatoirement en appels
7 d'offres publics.

8 Pourquoi je dis obligatoirement? C'est que
9 dans la région de Québec, il y avait tellement
10 d'usines qui étaient très peu distantes l'une de
11 l'autre, qui faisait en sorte qu'on ne pouvait pas
12 identifier les territoires ou les distances de
13 transport et les coûts de fabrication pouvaient
14 être différents. Donc, Québec, c'était toujours en
15 appels d'offres publics.

16 Alors que Charlevoix et Portneuf, c'était
17 généralement habituellement en tarifés, sauf une
18 exception dans Charlevoix qui était la route 381 où
19 les distances de transport, les deux usines qui
20 étaient dans Charlevoix, il y avait trois usines,
21 mais la troisième usine était à Tadoussac. Donc,
22 les deux usines de Charlevoix étaient à distance
23 égale de la route 381. Ce qui fait que 381, en tout
24 cas dans dix ans, on n'a pas fait des milliers de
25 projets, mais les projets qu'on a faits, deux,

1 trois projets, je pense, ça, c'est en appels
2 d'offres publics.

3 Q. **[1198]** O.K. Mais juste avant de se rendre là. Vous
4 séparez le territoire de façon très claire. J'ai la
5 région centrale. On est en appels d'offres publics.
6 Nous allons éliminer cette portion de territoire-là
7 pour l'instant, on va garder les extrémités. Les
8 extrémités, on a d'un côté Charlevoix que vous nous
9 avez mentionné et, de l'autre côté, on a Portneuf.
10 Vous dites que, dans ces deux endroits-là, on est
11 en contrats tarifés?

12 R. Tarifés.

13 Q. **[1199]** Alors quand vous me dites qu'on est rendu
14 dans la programmation d'automne et qu'il peut
15 arriver qu'on ait des demandes, est-ce que je dois
16 comprendre de ce que vous me dites que quand vous
17 aviez des demandes, c'était uniquement dans ces
18 deux régions-là, parce qu'on ne peut pas partir un
19 appel d'offres public au mois de septembre?

20 R. Québec, on peut tout de suite clarifier la
21 situation, si c'est pas programmé, rendu au premier
22 (1er) août on peut plus intervenir. Parce que c'est
23 en appel d'offres public, il faut quand même faire
24 les plans et devis, il faut aller en appel
25 d'offres, il faut choisir un entrepreneur puis il

1 faut qu'il réalise les travaux. Puis Québec, on
2 sait que, contrairement à la région de Montréal,
3 début octobre, mi-octobre, la saison est...

4 Q. **[1200]** Est finie.

5 R. ... terminée. Dans la Réserve faunique des
6 Laurentides c'est encore bien pire, ça c'est... on
7 parle quinze (15) septembre c'est fini.

8 Donc, Québec, il faut que ça soit
9 programmé, donc c'est dans la programmation
10 annuelle. Charlevoix aussi le climat est... est
11 rigoureux. C'est pour ça que je disais que...
12 encore là, il y avait des projets programmés, ils
13 étaient en programmation normée, là. Mais s'il y
14 avait des demandes, j'en ai pas eu souvent dans mon
15 dix (10) ans de... je parle peut-être de deux,
16 trois fois, où m'a demandé d'identifier des
17 projets... puis ça se faisait durant la période
18 d'août, septembre puis même septembre c'est déjà
19 tard. Si la commande nous arrivait pas avant août,
20 on pouvait plus intervenir, Portneuf la même chose.

21 Q. **[1201]** O.K. Je vais vous faire afficher une carte
22 qui représente bien ce qu'on vient de dire.
23 C'est-à-dire l'onglet 1, s'il vous plaît.
24 On a fait le travail ici, à la Commission, de faire
25 la répartition de la valeur des contrats d'enrobé

1 bitumineux à tarif non négociable dans la direction
2 territoriale de Québec - Capitale-Nationale et nous
3 l'avons fait pour... de deux mille trois (2003) à
4 deux mille sept (2007), qui est des périodes où
5 vous étiez présent à titre de directeur dans la DT.
6 Et je vous... si vous regardez bien, on voit
7 justement les extrémités puis on voit les places où
8 il y a eu des tarifés.

9 Là on est en deux mille trois (2003) et on
10 voit qu'il y a quand même eu un... un contrat dans
11 la Côte-de-Beaupré et, effectivement, ce que vous
12 avez dit est tout à fait vrai, c'est-à-dire les
13 contrats tarifés se retrouvent aux extrémités. On
14 va aller à la dernière page du document, qui est le
15 résumé de toutes ces années-là. Donc, le... la page
16 sur laquelle j'attire votre attention, la
17 dernière...

18 R. Je cherche la période.

19 Q. **[1202]** C'est ça, il faut juste monter un petit peu.
20 Madame Blanchette, juste descendre... je sais pas
21 comment vous dire ça, mais qu'on voie le haut de la
22 page, s'il vous plaît.

23 Bon. Vous voyez, ici c'est le cumulatif,
24 là, de deux mille trois (2003) à deux mille sept
25 (2007). Quand on regarde ça, on voit qu'il y a eu

1 quarante-cinq pour cent (45 %) des contrats
2 tarifés, là, ils sont... en termes de valeur, ils
3 sont dans Portneuf. Portneuf, il y avait combien
4 d'usines dans cette région-là?

5 R. Il y avait deux usines mais au même propriétaire,
6 qui était Construction pavage Portneuf.

7 Q. **[1203]** À travers les années, quand vous avez été
8 là, est-ce qu'il y a eu d'autres usines qui sont
9 venues s'implanter?

10 R. Je me souviens pas de l'année mais il y a une année
11 où on a fait... on a fait de l'enrobage sur
12 l'autoroute de la Capitale et c'est une usine de
13 Montréal qui est venue, qui était Beaver asphalte.
14 Puis Beaver asphalte, lorsqu'ils ont terminé leur
15 contrat à Québec, ils ont été s'installer dans
16 Portneuf, donc en concurrence auprès de Pavage
17 Portneuf. Mais à ce que je sache, ils ont pas eu de
18 projets du Ministère puis les règles voulaient que
19 pour octroyer un contrat tarifé à une usine
20 installée il faut qu'elle soit là au moins... je me
21 souviens pas quelle date, l'année précédente.
22 C'était pas le cas, donc ils ont été là, je pense,
23 un an ou deux, mais le Ministère leur a pas donné
24 de mandat.

25 Q. **[1204]** O.K. Et ça c'est... cette usine-là, si elle

1 avait pas de mandat du Ministère, elle devait en
2 avoir...

3 R. Elle en a eu quelques-uns de... de Municipalités ou
4 de... du domaine privé mais il y avait tellement
5 peu de volume qu'elle est pas demeurée, elle est
6 partie... il y avait pas de volume.

7 Q. **[1205]** Parce que, selon les vérifications qu'on a
8 faites, il y a effectivement Beaver qui a été là de
9 quatre-vingt-dix-sept (97) à deux mille un (2001),
10 donc ils ont été là plus d'une année.

11 R. O.K.

12 Q. **[1206]** Mais, à votre connaissance, il y a pas de
13 contrats tarifés qui sont allés là?

14 R. Moi, je me souviens pas que la direction, à
15 l'époque c'était de Québec, ait donné des contrats
16 tarifés à Beaver asphalte.

17 Q. **[1207]** Et est-ce que Construction pavage Portneuf
18 était des gens qui vous faisaient des demandes pour
19 avoir des contrats?

20 R. Comme toutes les usines, oui.

21 Q. **[1208]** Comme toutes les usines? Donc, sur votre
22 territoire, toutes les usines qui étaient présents
23 (sic) vous faisaient des demandes pour avoir des
24 contrats?

25 R. Tout à fait.

1 Q. **[1209]** Et on vous fait ça en début de saison, en
2 milieu de saison, en fin de saison?

3 R. On fait ça tout le temps mais particulièrement
4 lorsqu'ils savent que, si on veut rajouter des
5 contrats négociés, ça doit se faire en juillet,
6 août, peut-être début septembre, mais après ça
7 c'est trop tard. Donc, oui, il y avait des demandes
8 dans cette période-là. Ils pouvaient être acheminés
9 à la direction territoriale ou carrément au
10 ministre ou aux attachés politiques qui
11 travaillaient pour le ministre.

12 Q. **[1210]** Et, vous, en avez-vous reçu,
13 personnellement, des demandes sur des contrats
14 tarifés de... disons, si je prends Construction
15 pavage Portneuf, est-ce que, vous, vous avez déjà
16 eu des demandes de leur part, personnellement?

17 R. Si vous regardez les statistiques, là, on... c'est
18 pour ça que je vous demandais quelle année, là, on
19 voit que, dans les contrats tarifés, il y en avait
20 passablement dans la région de Portneuf. Ça
21 s'explique parce que Portneuf est un milieu... il y
22 a une grosse autoroute, l'autoroute 40, et le
23 milieu de la région de Portneuf c'est un lieu
24 abouti, c'est un milieu qui est déjà tout
25 construit. Il y a peu de demandes, il y a pas de

1 nouvelles routes, il y a pas... c'est un milieu
2 où... Donc, c'est un milieu où ça exigeait beaucoup
3 d'entretien en termes d'asphalte. Alors que
4 Charlevoix il y a une seule route, à peu près, la
5 route 138, plus la route 362 puis le reste c'était
6 des petites collectrices qui fait qu'il y avait
7 beaucoup moins de volume dans Charlevoix.

8 Donc les usines dans Charlevoix venaient
9 nous voir ou allaient voir le cabinet pour dire,
10 bon j'ai pas beaucoup d'ouvrage, j'aimerais ça en
11 avoir si vous aviez pas d'autres projets, bon.
12 C'était courant mais c'était pas arbitré chez nous,
13 c'était arbitré au niveau du cabinet.

14 Q. **[1211]** Puis quand ils vous font des demandes, si...
15 vous, vous les entendiez mais vous les référiez à
16 votre supérieur ou à... et quand vous receviez la
17 demande de votre sous-ministre d'ajouter des
18 projets, est-ce que vous avez été à même de
19 constater que c'était toujours à l'endroit où
20 Portneuf vous avait demandé ou ça avait... vous
21 avez jamais remarqué de corrélation entre les deux?

22 R. Bien là-dessus, les firmes, ils nous ciblaient pas
23 des routes ou de... Ils voulaient des contrats.
24 Donc, lorsqu'on avait, de mémoire, là, soit dans
25 Portneuf ou dans Charlevoix, ça pouvait arriver un

1 contrat dans Portneuf, un dans Charlevoix à la fin
2 de l'été, par année, mais c'était guère plus que
3 ça.

4 Ce qu'on... la commande qu'on avait à ce
5 moment-là c'était d'identifier un projet. Dans
6 Charlevoix et Portneuf, c'était pas compliqué. Dans
7 la programmation triennale, des projets on en
8 avait, le réseau on connaissait la qualité ou la
9 non-qualité du réseau dans Charlevoix et dans
10 Portneuf, donc on avait des projets.

11 On identifiait un projet ou des projets
12 qu'on soumettait au cabinet du sous-ministre
13 adjoint qui lui, soit avec monsieur Roussy ou avec
14 le cabinet du ministre, acceptait ou non nos
15 propositions et on réalisait, tard à l'automne, le
16 projet qui avait été autorisé.

17 Q. **[1212]** Puis si on les accept...

18 17:10:38

19 M. RENAUD LACHANCE, commissaire :

20 Q. **[1213]** Si vous permettez. Vous avez dit tout à
21 l'heure qu'on pouvait vous demander des projets par
22 circonscription électorale, dans un comté précis?

23 R. Oui.

24 Q. **[1214]** Pas nécessairement en fonction, là, de... de
25 besoins, là, ils vont dire « avez-vous des projets

1 dans tel comté »?

2 R. Oui mais, dans ma région, le problème il se posait
3 pas parce que Charlevoix puis Portneuf, la CEP
4 englobe toute la région. C'est parce que tantôt, je
5 vous parlerai d'un autre sujet qui, dans une
6 région, où là, on identifiait par CEP. Parce que
7 dans ma région, le problème, il se posait pas.
8 Charlevoix, ça correspond à, le CEP de Charlevoix,
9 puis Portneuf, ça correspondait à la CEP de
10 Portneuf.

11 Q. **[1215]** Oui mais reste quand même que ça couvre un
12 comté. Donc on précisait le comté qu'on voulait,
13 là?

14 R. Bien, trouve-nous un projet dans Charlevoix,
15 Charlevoix étant la région et la CEP.

16 LA PRÉSIDENTE :

17 Q. **[1216]** Et qui disait ça, trouve-nous un contrat
18 dans Charlevoix ou ailleurs?

19 R. Le sous-ministre adjoint. Comme j'ai dit tout à
20 l'heure, à Québec, j'ai eu très peu de relations
21 avec les ministres. Ça se passait par le sous-
22 ministre adjoint.

23 Me ÉLIZABETH FERLAND :

24 Q. **[1217]** Et dans Charlevoix, avez-vous eu des, parce
25 que là vous avez dit que vous aviez des demandes

1 par des comtés. Est-ce que des fois, ça allait même
2 plus précis que ça les demandes que vous receviez
3 de votre sous-ministre adjoint? Dans Charlevoix,
4 est-ce que... vous avez mentionné qu'il y avait
5 trois usines, est-ce que ça vous est déjà arrivé
6 qu'on aille vraiment dans une région beaucoup plus
7 précise que juste Charlevoix?

8 R. Généralement non mais je me souviens, mais je sais
9 pas quand, et je sais pas à quel moment, de nous
10 avoir demandé de trouver un projet dans l'est de
11 Charlevoix puis dans l'est de Charlevoix, bien il y
12 avait rien qu'une usine.

13 Q. **[1218]** Ça fait que vous saviez c'est... vous saviez
14 c'est qui qui allait pouvoir la faire?

15 R. C'est ça.

16 Q. **[1219]** Puis vous aviez trouvé un projet en fonction
17 des besoins?

18 R. Oui, oui. Oui.

19 Q. **[1220]** Puis c'est cette usine-là qui l'avait fait?

20 R. Oui.

21 Q. **[1221]** Tout à l'heure, vous avez mentionné, juste
22 avant, je vais déposer les cartes s'il vous plaît.

23 LA GREFFIÈRE :

24 147P-1665.

25

1 147P-1665 : Cartes sur la répartition de la valeur
2 des contrats d'enrobé bitumineux à
3 tarif non négociable dans la direction
4 territoriale de Capitale-Nationale en
5 2004
6

7 Me ÉLIZABETH FERLAND :

8 Q. **[1222]** Tout à l'heure, vous avez fait mention
9 brièvement d'une route qui est la 381. C'est une
10 route qui s'en va vers le Saguenay?

11 R. C'est une route qui au nord de Baie-Saint-Paul, qui
12 relie si on veut Charlevoix au Saguenay. C'est une
13 route collectrice de faible envergure. Il passe pas
14 beaucoup de monde mais c'est une route qui est un
15 peu essentielle pour la région de Charlevoix parce
16 que si c'est pas cette route-là que les gens vont
17 prendre, ils vont être obligés de prendre celle qui
18 passe à l'est de Tadoussac, prendre le traversier
19 et s'en venir dans Charlevoix. Donc c'est une route
20 peu circulée, peu de trafic mais qu'on priorisait,
21 là, quand même pour l'enrobé.

22 Q. **[1223]** Donc cette route-là, c'est une route sur
23 laquelle vous avez fait des travaux récemment? Bien
24 dans les dernières années?

25 R. On a fait des contrats de construction. Donc ces

1 contrats de construction-là sont cent pour cent
2 (100 %) en appel d'offres publics et comme j'ai dit
3 tout à l'heure, en enrobé, considérant qu'il y
4 avait juste deux usines, on aurait dû en théorie
5 les tarifer mais comme les distances de transport
6 étaient exactement, au kilomètre près, la même
7 distance pour Dufour et Pavage Roland Fortier qui
8 étaient deux, les deux usines dans La Malbaie et
9 Saint-Hilarion, on est allés en appel d'offres.

10 Q. **[1224]** Donc vous avez un projet qui doit se faire
11 sur cette route-là. Comme vous avez des distances
12 de transport considérables, vous, au lieu de
13 favoriser, d'aller en tarifé parce que vous êtes un
14 peu à la ligne médiane, vous décidez d'aller en
15 appel d'offres?

16 R. On avait beaucoup étudié le sujet parce qu'on
17 s'était dit, bien, on était conscients qu'aller en
18 appel d'offres avec deux usines, la concurrence est
19 pas forte.

20 On était aussi conscient qu'il aurait pu
21 arriver une troisième usine ou une quatrième usine,
22 quelqu'un qui arriverait d'ailleurs. Mais
23 s'installer pour... dans... pour un contrat tarifé,
24 je vous ai tantôt que l'usine, pour être capable de
25 tarifer un... il faut qu'elle soit là l'année

1 d'avant. Donc ça peut pas...

2 (17:15:08)

3 LA PRÉSIDENTE :

4 Q. **[1225]** Alors la logique de ça, est-ce que c'était
5 pour vous assurer de la viabilité ou la fiabilité
6 de l'usine qui s'installait?

7 R. Entre autres mais c'est pour permettre aussi
8 d'éviter que connaissant la programmation, les
9 usines allaient s'installer dans les régions où on
10 annonçait beaucoup de couches d'usure au détriment
11 de celles qui étaient là depuis dix (10) ans,
12 quinze (15) ans puis qui avaient pas toujours eu
13 beaucoup de contrats. Puis là, bien on... ils
14 voyaient arriver un peu la manne puis là, c'était
15 une autre usine qui venait de l'extérieur, donc on
16 dit : « Pour éviter un peu ce bumping-là... » les
17 directives du Ministère étaient que pour être
18 capable de tarifer avec une usine, être capable de
19 négocier avec une... un contrat tarifé avec une
20 usine, il fallait qu'elle soit déjà là l'année
21 d'avant. Donc, ça limitait beaucoup le déplacement
22 des usines en fin de saison, sachant que l'année
23 d'après il y a beaucoup d'argent qui va être dans
24 Charlevoix.

25 Donc, on était conscient de ça, on se dit :

1 « Bien il y a... » il y avait pas grand
2 probabilités qu'une usine de l'extérieur vienne
3 s'installer dans Charlevoix parce que dans
4 Charlevoix, on parle d'un, deux contrats par année.
5 Elles sont trois usines. La plupart des usines
6 avaient pas de contrat. Il y a des années qu'il y a
7 des usines qui avaient pas de contrat. Mais on
8 n'était pas capable de les départager. Comment on
9 va faire pour donner... les usines... les... on a
10 décidé d'aller en appel d'offres.

11 Me ÉLIZABETH FERLAND :

12 Q. **[1226]** Donc, vous êtes allés en appel d'offres?

13 R. On est allé en appel d'offres.

14 Q. **[1227]** Puis?

15 R. Et les résultats de ça, c'est que ça a sorti un à
16 quatorze pour cent (14 %) puis l'autre à dix-neuf
17 pour cent (19 %) ou cent quatorze (114) et cent
18 dix-neuf pour cent (119 %) de notre prix.

19 Q. **[1228]** Donc on était au-dessus?

20 R. On était au-dessus.

21 Q. **[1229]** Je vais vous faire afficher, si ça peut vous
22 aider la mémoire, là, je vais vous faire afficher
23 l'onglet 4, s'il vous plaît, qui est l'appel
24 d'offres en question. Parfait, juste rester là.
25 Donc, ici, si je comprends bien, on voit justement

1 un appel d'offres pour pavage sur la route 381. On
2 voit qu'il y a quatre soumissionnaires dont deux...
3 les deux que vous avez mentionnés qui arrivent
4 premier et deuxième, c'est-à-dire Entreprises
5 Jacques Dufour et fils et Pavage Rolland Fortier.
6 C'est exact?

7 R. C'est ça. Jacques Dufour, c'était une usine qui
8 était installée à La Malbaie. Pavage Rolland
9 Fortier c'était une usine qui était installée à
10 Saint-Hilarion. Sintra et Inter Cité c'était des
11 usines qui étaient pas...

12 Q. **[1230]** En Gaspésie?

13 R. ... qui étaient pas en place.

14 Q. **[1231]** Elles étaient en Gaspésie.

15 R. Donc, comme c'était un appel d'offres public, ils
16 pouvaient... ils pouvaient présenter une offre.
17 C'est ce qu'ils ont fait. Mais on voit que l'estimé
18 en enrobé, c'est toujours l'estimé du prix tarifé.
19 Donc, on voit qu'ils étaient douze pour cent (12 %)
20 et quatorze pour cent (14 %) plus élevés que notre
21 estimé. On connaît tous la règle du Ministère, en
22 haut de dix pour cent (10 %), il a fallu
23 s'expliquer auprès de monsieur Roussy. Mais on
24 était conscient qu'il y avait une faible
25 concurrence. Bon, Sintra et Inter Cité étaient

1 venues, mais on voyait bien que... on voulait pas
2 octroyer le contrat à cent douze (112) puis cent
3 quatorze pour cent (114 %). Donc, la décision qui a
4 été prise, c'est de dire : « On va... on va
5 tarifer, on va prendre le contrat qui avait une
6 longueur de...

7 Q. **[1232]** Huit kilomètres?

8 R. ... huit kilomètres, on va le couper en deux, on va
9 donner deux contrats de quatre kilomètres à chaque
10 usine, tarifé, mais à cent pour cent (100 %). »

11 Q. **[1233]** Mais est-ce que... est-ce que les
12 entreprises vous avaient fait des représentations à
13 cet égard?

14 R. Oui. Au départ, les entreprises nous avaient
15 demandé de... parce qu'ils craignaient qu'il arrive
16 quelqu'un de l'extérieur, donc ils ont dit :
17 « Donnez-nous des contrats tarifés » mais ils
18 avaient commencé à dire : « Bien vous savez, la 381
19 c'est plus compliqué, les prix tarifés ça fait pas
20 notre affaire. » Ils avaient commencé déjà à... à
21 négocier des contrats un peu plus élevés. Donc, on
22 est allé en appel d'offres, on a vu les résultats.
23 Donc, moi j'avais eu la commande du sous-ministre
24 adjoint pour dire : « Tente de négocier des
25 contrats, voir si les deux firmes sont intéressées

1 à tarifer, à obtenir un contrat tarifé, mais pas à
2 cent douze (112) puis cent quatorze (114), mais à
3 cent pour cent (100 %). » Et c'est ce qu'on a fait.

4 Q. **[1234]** O.K. Donc, l'appel d'offres est annulé, on
5 va donner ça en tarifé. On va aller à la page
6 suivante. Donc, à la page suivante, on a ici, pour
7 le contrat de pavage, toujours à la même période,
8 on a quatre contrats tarifés qui ont été octroyés.
9 Et...

10 R. On voit que le huit kilomètres du contrat en appel
11 d'offres...

12 Q. **[1235]** Est divisé.

13 R. ... est divisé en quatre tronçons de deux
14 kilomètres, là, qu'on a négociés avec deux à un
15 puis deux à l'autre, là. Avec Dufour pour... de
16 mémoire, là, parce que ça fait longtemps que j'ai
17 pas vu ces chiffres-là, mais si j'additionne ces
18 quatre contrats-là, ça devait être au prix tarifé.

19 Q. **[1236]** Bien c'est ça, ils entrent tous dans la
20 braquette du cinq cent mille (500 000), là, pour
21 être en tarifé, mais moi, ma question, c'est que
22 quand je regarde ces chiffres-là, je vois que je
23 suis... les contrats sont vraiment, disons, très
24 près du maximum qui est cinq cent mille (500 000)
25 pour la période en deux mille sept (2007)... deux

1 mille huit (2008) et les quatre sont... à quatre
2 cent quatre-vingt-dix-neuf mille (499 000) ou un
3 seul est à quatre cent quatre-vingt-douze mille
4 (492 000). Quand j'additionne ça, je suis près du
5 deux millions?

6 R. Oui, deux millions, là.

7 Q. **[1237]** Puis le... le plus haut... le plus bas
8 soumissionnaire est à un million six. Comment on
9 explique ça?

10 R. Une des politiques du Ministère, c'est quand
11 t'abolis un appel d'offres public, tu tentes de pas
12 retourner en appel d'offres public le lendemain
13 avec le même devis, le même... les mêmes exigences,
14 donc c'est ce qu'on a fait. Donc, on a modifié les
15 contrats, on a modifié... Exemple, on a ajouté
16 des... de l'accotement, ce qu'on avait pas dans
17 l'appel d'offres public. On a fait paver les
18 accotements considérant qu'on avait eu des plaintes
19 des gens, particulièrement les... les gens qui
20 avaient des... des roulottes ou des tentes
21 roulottes parce que la Route 381 était très
22 étroite. La direction de Québec a été la première
23 au ministère des Transports à... en deux mille huit
24 (2008), tout était fait, là. Tous nos
25 accotements... les accotements du réseau supérieur

1 du ministère des Transports dans la région de
2 Québec étaient tous pavés. La 40, la... tout le
3 réseau, pour essentiellement une question de
4 sécurité routière.

5 Donc, on a rajouté les accotements. Il y
6 avait des voies lentes qu'on n'avait pas mises dans
7 le contrat qu'on a ajoutées qui a fait en sorte que
8 on a négocié...

9 Q. **[1238]** Vous parlez de huit cent (800 000 \$), là.

10 R. ... on a modifié le contrat ou les contrats parce
11 que, là, il y en avait quatre, pour rajouter, comme
12 je vous ai dit, là, des... d'autres choses pour
13 être capable de négocier à cent pour cent (100 %).

14 Q. **[1239]** Mais, ça, ça vous fait pas sourciller de
15 voir qu'il y a deux entreprises qui vous... qui
16 vous... Voyons! Excusez. Deux entreprises qui
17 communiquent avec vous et qui vous font des
18 représentations. Ils veulent des contrats plus
19 élevés. Elles entrent toutes les deux premier,
20 deuxième avec douze, quatorze pour cent (12 %-14 %)
21 au-dessus de l'appel d'offres. Et là vous leur
22 donnez à chacune deux contrats de... pour... qui
23 font la totalité chacun, là, d'à peu près un
24 million (1 M\$) chaque. Il y a pas... c'est normal
25 comme situation ou ça vous fait sourciller un petit

1 peu?

2 R. Là, on est dans une situation où on... on a...

3 Q. **[1240]** Parce qu'ils ont eu ce qu'ils voulaient.

4 R. ... on est conscient qu'il y a deux usines qui sont
5 concurrentes. On voit les résultats, cent douze
6 pour cent, cent quatorze pour cent (112 %-114 %).
7 On veut... on veut réaliser l'enrobé sur cette
8 route-là cette année-là, en deux mille huit (2008),
9 puis on est à la dernière minute, là. On est... ça
10 a été signé...

11 Q. **[1241]** Bien, c'est juin.

12 R. ... en août, là, donc...

13 Q. **[1242]** Mais, l'appel d'offres était... était en
14 juin.

15 R. Oui.

16 Q. **[1243]** La date d'ouverture des soumissions.

17 R. Mais, ceux-là, là, ces contrats-là, ils ont été
18 signés en août, vingt-huit (28) juillet, cinq (5)
19 août...

20 Q. **[1244]** Oui.

21 R. ... vingt-huit (28) juillet.

22 Q. **[1245]** Bien, la même journée pour chacune des
23 entreprises.

24 R. C'est ça. Donc, dans Charlevoix, là, on est rendu à
25 la limite. Si on avait...

1 Q. **[1246]** En juillet?

2 R. ... on avait poursuivi un exercice d'appel d'offres
3 public en modifiant le parcours puis tout ça en
4 espérant qu'il arriverait d'autres... d'autres
5 entrepreneurs d'ailleurs, on manquait la saison. La
6 route... la Route 381, on avait eu... on a eu
7 beaucoup de plaintes, on avait eu beaucoup de
8 plaintes comme quoi que la route était étroite,
9 qu'il y avait beaucoup de nids de poule, que
10 c'était dangereux, donc on était quand même
11 conscient. Et n'oubliez pas que la direction de
12 Québec a vécu la tragédie des éboulements et on
13 était très sensible à tout ce qui s'appelait
14 « sécurité routière ».

15 Q. **[1247]** Donc, vous, vous priorisez la sécurité, que
16 ça se fasse dans cette saison-ci au lieu de
17 s'assurer qu'il y ait pas eu, par exemple, entente
18 entre les entreprises, c'est exact? Avez-vous eu...

19 R. Bah! On avait... on soupçonnait qu'il y avait
20 entente, mais on n'avait pas de preuve, là.

21 Q. **[1248]** Puis vous avez... vous avez pas eu le goût
22 justement de les questionner ou de...

23 R. On les a rencontrés. Pour être capable de négocier,
24 de leur offrir des contrats tarifés, on les avait
25 rencontré, mais ils nous ont pas dit, là, qu'ils

1 s'étaient parlés, là, sauf qu'on était conscient
2 que c'est des usines qui sont en concurrence sans
3 l'être, dans le sens que lorsqu'ils sont... on leur
4 offre des contrats qui sont... il y a pas beaucoup
5 de contrats par année, là. Charlevoix, on parle
6 peut-être de un contrat de cinq cent mille
7 (500 000 \$) par année ou deux au maximum.

8 Q. **[1249]** Donc, là, c'est intéressant, il y en a
9 quatre de cinq cent (500 000 \$).

10 R. C'est intéressant.

11 Q. **[1250]** Donc, vous décidez d'aller de l'avant. Je me
12 rends compte que j'ai pas vu le temps filer. Je
13 vois qu'il est cinq heures trente (17 h 30).

14 LA PRÉSIDENTE :

15 On l'a vu, puis...

16 Me ÉLIZABETH FERLAND :

17 O.K.

18 LA PRÉSIDENTE :

19 ... il y avait pas de problème pour nous.

20 Me ÉLIZABETH FERLAND :

21 O.K. Vous voulez que je continue avec le témoin?

22 LA PRÉSIDENTE :

23 Bien, est-ce que vous en avez pour longtemps? Parce
24 que si vous en avez pour plus que une demi-heure,
25 je pense qu'on va...

1 Me ÉLIZABETH FERLAND :

2 Je... je peux essayer de... de finir en une demi-
3 heure.

4 LA PRÉSIDENTE :

5 Est-ce qu'il y aura des contre-interrogatoires?

6 Même si... c'est difficile de vous demander ça
7 étant donné que le témoignage n'est pas terminé.

8 Écoutez... moi, j'ai l'impression que vous allez en
9 avoir...

10 Me ÉLIZABETH FERLAND :

11 Pour un petit peu plus que...

12 LA PRÉSIDENTE :

13 Bien, je pense que oui.

14 Me ÉLIZABETH FERLAND :

15 Oui.

16 LA PRÉSIDENTE :

17 On sous-estime toujours.

18 Me ÉLIZABETH FERLAND :

19 Oui, je sais, effectivement, puis j'ai quelques
20 documents à faire avec monsieur, là.

21 LA PRÉSIDENTE :

22 Oui, c'est ça. Alors, je pense que, Monsieur
23 Bergeron, vous devrez revenir demain, malgré les
24 efforts que nous avons faits pour vous épargner
25 cela, sachant que vous n'habitez pas Montréal.

1 LA GREFFIÈRE :

2 Est-ce que vous voulez coter, avant qu'on quitte,
3 la dernière pièce?

4 Me ÉLIZABETH FERLAND :

5 Oui, on va la coter.

6 LA GREFFIÈRE :

7 1666.

8 Me ÉLIZABETH FERLAND :

9 Parfait. Merci.

10 LA PRÉSIDENTE :

11 Merci.

12

13 147P-1666 : Tableau de l'appel d'offres pour
14 pavage sur la route 381 à Charlevoix -
15 Annulé en juin 2008

16

17 AJOURNEMENT DE L'AUDIENCE

18

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23

SERMENT

Nous, soussignés, CLAUDE MORIN et DANIELLE BERGERON
sténographes officiels, certifions que les pages
qui précèdent sont et contiennent la transcription
fidèle et exacte de l'enregistrement numérique, le
tout hors de notre contrôle et au meilleur de la
qualité dudit enregistrement.

Le tout conformément à la loi.

Et nous avons signé,

Claude Morin (Tableau #200569-7)

Sténographe officiel

Danielle Bergeron (Tableau #289077-1)

Sténographe officielle